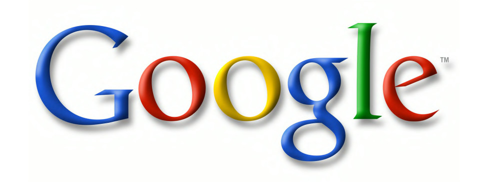
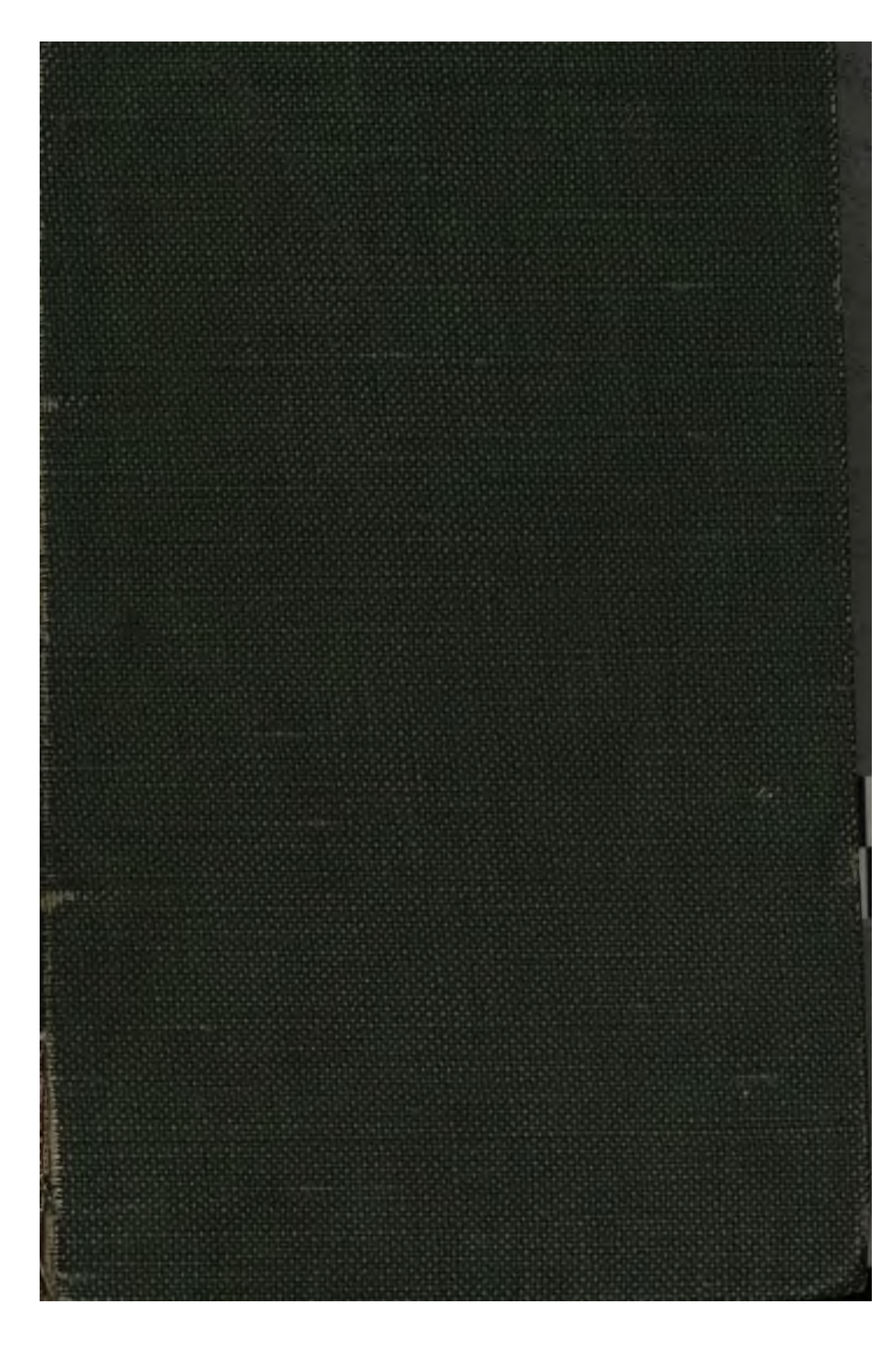





SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
VE RI TAS

HISTOIRE

DE

SAINTE CÉCILE

VIERGE ROMAINE ET MARTYRE,

PAR

LE R. P. DOM PROSPER GUÉRANGER,

ABBÉ DE SOLESMES.

Cantantibus organis, Cæcilia Domino decantabat dicens : Fiat cor meum immaculatum ut non confundar.

Offic. S. Cæciliæ, V. et M.

DEUXIÈME ÉDITION.



PARIS,

JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES,

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29.

HISTOIRE

DE

DE SAINTE CÉCILE

VIERGE ROMAINE ET MARTYRE.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, rue Racine, 26.

HISTOIRE

DE

DE SAINTE CÉCILE

VIERGE ROMAINE ET MARTYRE.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, rue Racine, 26.



SAINTE CÉCILE, VIERGE ROMAINE ET MARTYRE.

Statue d'Etienne Maderno, dans l'Eglise de la Sainte, à Rome, avec cette inscription.

PAVLVS TT. S. CÆCILIÆ

EN TIBI SANCTISSIMÆ VIRGINIS CÆCILIÆ IMAGINEM

QVAM IPSE INTEGRAM IN SEPVLCHRO IACENTEM VIDI

EANDEM TIBI PRORSVS EODEM CORPORIS SITV HOC MARMORE EXPRESSI

HISTOIRE

DE

SAINTE CÉCILE

VIERGE ROMAINE ET MARTYRE

PAR

LE R. P. DOM PROSPER GUÉRANGER

ABBÉ DE SOLESMES.

Cantantibus organis, Cæcilia Domino decantabat dicens : Fiat cor meum immaculatum ut non confundar.

Offic. S. Cæciliæ, V. M.

DEUXIÈME ÉDITION.

A PARIS

CHEZ JACQUES LECOFFRE ET Ce, LIBRAIRES

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29.

1853

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Le moment actuel est peu favorable aux nouvelles publications; depuis un an on écrit fort peu de livres, et on en lit moins encore. Les bibliographes à venir, s'ils jugent à propos d'essayer le catalogue des livres publiés dans les cinquante premières années de notre siècle, s'étonneront de rencontrer, vers la fin de cette période, une stérilité que rien ne semblait faire pressentir, et qui contraste vivement avec l'exubérance inouïe qui marquera pour eux comme pour nous les années dont nous sortons. A part quelques exceptions retentissantes, la littérature dépravée, naguère si tristement féconde, semble elle-même arrêtée dans son cours. Pour attaquer Dieu et la loi morale, l'homme, à ce qu'il paraît, tient à sentir son pied ferme sur le sol; l'heure à laquelle nous vivons lui refuse cette confiance.

Les enfants de la lumière imiteront-ils le découragement de ceux qui ont choisi les ténèbres pour partage? La stupeur causée par l'appréhension des maux de ce monde

aurait-elle glacé tous les cœurs, et fermé toutes les bouches? Il n'en peut être ainsi. Les chrétiens des trois premiers siècles avaient moins que nous encore cet avenir personnel dont on est aujourd'hui si avide; cependant ils ne se turent pas au bruit que faisait le char de l'Empire, se ruant sur eux, jusqu'à dix fois, pour les écraser. Lorsque les barbares fondaient à leur tour sur cet Empire enivré du sang des Martyrs, lorsque la société romaine s'affaissait dans l'abîme qu'avait creusé la corruption de ses mœurs, le bruit que fit le colosse en s'écroulant ne couvrit pas plus la voix des chrétiens qu'il n'étonna leur courage.

C'était alors que saint Augustin déroulait tranquillement les destinées du monde dans la *Cité de Dieu*, que saint Jérôme traduisait et expliquait les saintes Écritures aux fugitifs de Rome, que Vincent de Lérins forgeait un bouclier de diamant contre toutes les erreurs, que Salvien proclamait le gouvernement de la Providence, sur les ruines d'un monde entier dont elle ne pouvait plus châtier les crimes qu'en l'anéantissant.

Où serait donc aujourd'hui le calme du cœur et de la pensée, s'il n'était resté chez les catholiques, qui seuls, dans les oracles de leur foi, possèdent la clef des événements, seuls connaissent le remède à tant de maux? Cependant, avouons-le avec sincérité, l'état des sociétés européennes, à quelque degré de l'échelle sociale qu'on l'envisage, atteste que les catholiques d'aujourd'hui ont besoin de retremper leur énergie aux sources mêmes d'où est émané le principe de vie indestructible qui existe toujours chez eux.

Cette régénération devenue nécessaire, cette direction dont le besoin se fait sentir, nous les trouverons dans l'étude attentive de notre passé. Aux jours où s'ouvrit la prédication évangélique, le monde était plus malade en-

core qu'il ne l'est aujourd'hui ; la parole de vie descendue du ciel, mais cependant confiée à des hommes, le sauva de la mort. Cette parole est restée, et elle ne s'éteindra désormais qu'avec le monde lui-même. Songeons donc à maîtriser nos terreurs qui ne sont si vives que parce que l'illusion les a précédées. Ayons un peu moins de confiance dans les plans de notre vie individuelle qui, dans tout état de cause, ira bientôt se perdre dans l'éternité. Si la société elle-même venait à nous manquer, l'Église immortelle ne nous resterait-elle pas? Et ne savons-nous pas que quand bien même la terre fondrait sous nos pieds, le ciel est là pour nous recevoir, si nous l'avons mérité?

Ce passé du christianisme qui nous offre de si utiles enseignements suffit à nous expliquer ce que nous voyons aujourd'hui; mais il est surtout fécond en motifs d'encouragement. C'est là que nous apprenons à connaître et à aimer ceux de nos frères qui dominèrent par leur grand cœur des crises plus terribles encore que celles qui se passent sous nos yeux. Il ne tient qu'à nous d'apprendre comment le disciple du Christ sait ne pas désespérer de l'avenir, et marcher vers son but, sans que rien n'arrête ni n'entrave sa marche. Revenons donc sur les siècles écoulés, et pour savoir ce que nous devons être, voyons un peu ce qu'ont été nos ancêtres.

Le livre que nous présentons aux catholiques dans le but de leur offrir un secours de plus, en ramenant leurs pensées vers ces pures et saintes traditions de famille qui ravivent le courage, est le fruit des loisirs de cette longue et rude année, durant laquelle il était facile de prévoir que des travaux d'un autre genre obtiendraient difficilement l'attention. Du moins les lecteurs de nos *Institutions liturgiques* reconnaîtront que nous n'avons pas déserté l'arène dans laquelle leur bienveillance nous a soutenu jusqu'ici. Après avoir payé ce tribut, si faible qu'il soit,

à la situation commune, nous sommes prêt à reprendre avec une nouvelle ardeur nos labeurs ordinaires ; mais en attendant, nous nous flattons qu'on verra dans ce livre un nouveau mémoire en faveur de la Liturgie Romaine, un incident favorable à la thèse générale dont nous avons embrassé la défense.

Nous le répétons, c'est aux catholiques que nous offrons l'*Histoire de sainte Cécile;* ceux qui n'ont pas le bonheur de l'être trouveraient sans doute peu d'agrément à cette lecture qui retrace un monde trop en dehors de celui qu'ils ont conçu. Préalablement aux détails que nous donnerons tout à l'heure sur le genre et la nature de ce livre, c'est à nos frères dans la foi que nous signalerons en quelques mots sa portée et son intention. Au reste, elles se font assez sentir d'elles-mêmes ; simple narrateur, nous ne sommes que l'interprète de nos héros. C'est la foi chrétienne toute seule qui s'explique par leurs paroles et par leurs actions, et il n'est pas besoin, sans doute, de rappeler aux membres de l'Église Catholique qu'ils sont *les enfants des Saints* [1].

L'Église reconnaît et honore dans sainte Cécile trois caractères dont la réunion la distingue souverainement, au sein de cette admirable famille des Bienheureux qui resplendit au ciel, et en fait descendre les grâces et les exemples. Ces trois caractères sont : la virginité, le zèle apostolique, le courage surhumain qui lui a fait braver la mort et les supplices ; triple enseignement que nous apporte cette seule histoire chrétienne.

Dans ce siècle aveuglément asservi au culte du sensualisme, n'est-il pas temps de protester par les fortes leçons de notre foi contre un entraînement auquel échappent à peine les enfants de la promesse ? Depuis la chute de

[1] Tobie. II. 18.

l'Empire Romain, vit-on jamais les mœurs aussi gravement menacées? On s'étonne des théories sociales qui se produisent de nos jours; on en est même à redouter leur application violente. Mais qu'on y réfléchisse donc enfin : au milieu de ces cris menaçants qui retentissent de toutes parts, invoquant la loi agraire et par elle le massacre, il en est un plus ardent encore, quoique souvent moins discerné, tant est profonde la distraction du cœur de l'homme, lorsqu'il craint pour les biens de ce monde qu'on parle de lui ravir; ce cri, c'est celui qui réclame, comme ils disent, l'affranchissement de la chair. La propriété a contre elle l'appât universel du gain; la famille est plus menacée encore par l'instinct effréné du plaisir. Où donc s'est développée cette effrayante tendance qui, si Dieu, dans sa compassion, ne lui imposait un frein, dévorerait bientôt l'espèce humaine tout entière?

Qu'on ne l'oublie pas, il y a à peine quelques mois, dès les premiers jours de leur essai d'application, les théories du socialisme avaient appelé pour complément la reconnaissance légale; disons mieux, l'encouragement du divorce. Leur dernier mot va plus loin, et quiconque se plaît à en douter n'a rien compris au mouvement que tant de bras mal assurés s'efforcent d'enrayer à chaque heure. Humiliante situation pour une nation civilisée, mais légitime salaire de tant d'efforts employés pour amollir et énerver cette nation, au sein de laquelle tout conspire à pervertir les impressions de l'homme à peine sorti de l'enfance. La littérature, les arts, le luxe, ont-ils un autre but, depuis longues années, que de proposer la jouissance physique comme l'unique terme de la destinée de l'homme? Où sont les productions accueillies avec faveur, qui rappellent l'homme au devoir, et tendent à ranimer l'estime et l'attrait du sacrifice? Ne se joue-t-on pas, au contraire, de tout cela, tantôt avec les ressources du plus noble talent

d'écrire, tantôt à l'aide d'un style effrayant qui sait traduire, sans termes obscènes, ce que, dans d'autres temps, la langue du libertin eût été impuissante à exprimer ? La société compte déjà un nombre immense d'hommes qui ne vivent plus que par les sens ; mais aussi malheur au jour où, pour être sauvée, elle croirait pouvoir compter sur leur énergie ! L'Empire Romain essaya aussi, et à plusieurs reprises, de soulever le fardeau de l'invasion ; il retomba sur lui-même et ne se releva plus.

Oui, la famille est menacée, autant et plus que la propriété, et tout homme digne de ce nom doit convenir que la famille est un bien d'un ordre plus élevé que la propriété ; il est donc temps qu'elle songe à sa défense. Elle n'y arrivera que par un seul moyen : en se réformant elle-même, en se régénérant d'après la loi de Dieu, en redevenant sérieuse et chrétienne. Que le mariage soit en honneur, avec toutes les chastes conséquences qu'il entraîne ; qu'il cesse d'être un jeu ou une spéculation ; que la paternité et la maternité ne soient plus un calcul, mais un devoir sévère ; bientôt, par la famille, la cité et la nation auront repris leur dignité et leur vigueur.

Mais le mariage ne remontera à cette élévation qu'autant que les hommes apprécieront l'élément supérieur sans lequel la nature humaine n'est tout entière qu'une ignoble ruine ; cet élément céleste est la continence. Sans doute, tous ne sont pas appelés à l'embrasser dans sa notion absolue ; mais tous lui doivent hommage, sous peine d'être livrés au *sens réprouvé*, comme parle l'Apôtre [1]. C'est la continence qui révèle à l'homme le secret de sa dignité, qui trempe son âme pour tous les genres de dévouement, qui assainit son cœur, et relève son être tout entier. Elle est le point culminant de la beauté mo-

[1] Rom. I. 28.

rale dans l'individu, et en même temps le grand ressort de la société humaine. Pour en avoir éteint le sentiment, l'ancien monde s'en allait en dissolution; lorsque le fils de la Vierge parut sur la terre, il renouvela et sanctionna ce principe sauveur, et les destinées de la race humaine prirent un nouvel essor.

Les enfants de l'Église, s'ils méritent ce nom, goûtent cette doctrine, et elle n'a rien qui les étonne. Les oracles du Sauveur et de ses Apôtres leur ont tout révélé, et les annales de la foi qu'ils professent leur montrent en action, à chaque page, cette vertu féconde à laquelle tous les degrés de la vie chrétienne doivent participer, chacun dans sa mesure. Ce n'est donc qu'un exemple de plus que nous proposons à l'admiration de nos frères, en leur offrant l'histoire de sainte Cécile. Mais la leçon est éclatante, et tous les siècles chrétiens l'ont célébrée; ils ont fait plus, ils l'ont acceptée sans étonnement, et même avec une noble reconnaissance. Aussi que de vertus Cécile a inspirées, que de courages elle a soutenus, que de faiblesses son souvenir a prévenues ou réparées! Car telle est la puissance de moralisation que le Seigneur a placée dans ses saints, qu'ils n'influent pas seulement par l'imitation directe de leurs héroïques vertus, mais aussi par les inductions que chaque fidèle est à même d'en tirer pour sa situation particulière.

Le second caractère que présente à étudier la vie de sainte Cécile est cette ardeur de zèle dont elle est demeurée l'un des plus admirables modèles, et nous ne doutons pas que sous ce rapport encore la leçon ne soit de nature à produire d'utiles impressions. L'insensibilité au mal dont nous n'avons pas à répondre personnellement, dont les résultats ne sont pas en voie de nous atteindre, est un des traits de l'époque. On convient que tout s'en va, on assiste à la décomposition universelle, et l'on ne songe

pas à tendre la main à son voisin pour l'arracher au naufrage. Ne l'avons-nous pas vu dans les années qui viennent de s'écouler, lorsqu'il ne s'agissait que de réclamer avec ensemble, et, avouons-le, sans aucun péril, la simple liberté religieuse, la suspension du funeste monopole qui pèse sur l'enseignement? Partout la froideur, l'insouciance, le refus de concours, et cela à la veille du jour où le ravage opéré dans les doctrines à la faveur d'une si désolante incurie, allait se révéler dans toute son épouvantable réalité.

Il faut en convenir : il est des catholiques, et beaucoup, que l'on trouve exacts en tout ce qui concerne leurs devoirs de fidèles; hommes timorés, jouissant d'une estime méritée, mais qui accomplissent tranquillement leur vie, sans avoir jamais paru se douter que Dieu nous a rendus solidaires les uns des autres. On les verra même empressés à remplir le devoir de l'assistance corporelle envers leurs frères; mais ne dirait-on pas que les besoins plus désespérés encore de tant d'âmes ne les touchent pas, et n'ont, pour ainsi dire, jamais occupé leur pensée? Cependant, ils ont lu dans l'Évangile que *l'homme ne vit pas seulement de pain*[1].

D'autre part, ils ne peuvent ignorer que la puissance du mal ne dort ni ne se repose jamais; qu'elle pousse toujours plus avant ses conquêtes; que ses apôtres, ses émissaires, ses auxiliaires sont partout; que ses plans marchent à grands pas vers leur réalisation. Ils savent tout cela, et ils ne font rien pour s'opposer au torrent. Heureux encore quand ils se bornent à traverser par un simple refus de s'y associer l'œuvre de réaction généreuse que quelques-uns des nôtres, espérant contre toute espérance, osent tenter, malgré les douleurs d'un cruel isolement!

[1] Matth. IV. 4.

Heureux quand ils ne se scandalisent pas des démarches du zèle, quand ils ne désavouent pas ceux qui croient devoir encore parler et agir, quand ils ne vous adressent pas cet axiome de l'égoïsme, que le mal est trop grand, et qu'on a assez à faire de songer à soi !

Où en serions-nous aujourd'hui si le cœur des premiers chrétiens eût été aussi glacé que le nôtre, s'il n'eût été pris de cette immense pitié, de cet inépuisable amour qui leur défendit de désespérer du monde, au sein duquel Dieu les avait déposés pour être le *sel de la terre* [1] ? Chacun alors se sentait comptable sans mesure du don qu'il avait reçu. Fût-il libre ou esclave, connu ou inconnu, tout homme était l'objet d'un dévouement sans bornes pour ces cœurs que la charité du Christ remplissait. Qu'on lise les Actes des Apôtres et leurs Épîtres, on apprendra avec quelle immense activité s'exerçait l'apostolat dans ces premiers jours, et l'ardeur de ce zèle fut longtemps sans se refroidir. Aussi les païens disaient : « Voyez comme ils s'aiment ! » Et comment ne se fussent-ils pas aimés? Dans l'ordre de la foi, ils étaient fils les uns des autres.

On verra quelle tendresse maternelle Cécile ressentait pour les âmes de ses frères, par cela seul qu'elle était chrétienne. A la suite de son nom, nous pourrions en enregistrer mille autres qui attestent que la conquête du monde par le christianisme et sa délivrance du joug des dépravations païennes, ne sont dues qu'à ces actes de dévouement opérés sur mille points à la fois, et produisant enfin le renouvellement universel. Imitons du moins en quelque chose ces exemples auxquels nous devons tout. Perdons moins de temps et d'éloquence à gémir sur des maux trop réels. Que chacun se mette à l'œuvre, et qu'il gagne un de ses frères; bientôt le nombre des fidèles aura dépassé

[1] Matth. v. 13.

celui des incroyants. Sans doute, ce zèle n'est pas éteint, il opère dans plusieurs, et ses fruits réjouissent et consolent l'Église; mais pourquoi faut-il qu'il sommeille si profondément dans un si grand nombre de cœurs que Dieu lui avait préparés!

La cause en est; hélas! à la froideur générale, produit de la mollesse des mœurs, et qui donnerait à elle seule le type de l'époque, s'il ne fallait encore y joindre un autre sentiment qui procède de la même source, et suffirait, s'il était de longue durée, à rendre incurable l'abaissement d'une nation. Ce sentiment est la peur, et l'on peut dire qu'il s'étend aujourd'hui au delà de toutes bornes. Peur de perdre ses biens ou ses places; peur de perdre son luxe ou ses aises; peur enfin de perdre la vie. Il n'est pas besoin de dire que rien n'est plus énervant, et partant plus dangereux pour ce monde que cette humiliante préoccupation; mais avant tout, il faut convenir qu'elle n'a rien de chrétien. Aurions-nous oublié que nous ne sommes que voyageurs sur cette terre, et l'espérance des biens futurs serait-elle donc éteinte dans nos cœurs? Cécile nous apprendra comment on se défait du sentiment de la peur. Au temps où elle vécut, la vie était moins sûre qu'aujourd'hui. Alors on pouvait bien avoir quelque raison de craindre; cependant on était ferme, et les puissants tremblèrent souvent à la voix de leur victime.

Dieu sait ce qu'il nous réserve; mais si bientôt la peur ne faisait place à un sentiment plus digne de l'homme et du chrétien, la crise politique ne tarderait pas à dévorer toutes les existences particulières. La persécution religieuse peut suivre ou accompagner ce dernier triomphe du désordre. Les cris d'une impiété sauvage s'uniraient pour la réclamer aux phrases sentimentales de la secte sensualiste. Sommes-nous prêts? Le catholicisme n'a-t-il pas dégénéré en France? Les faits le montreraient.

Quoi qu'il arrive, l'heure est venue de rapprendre notre histoire. La leçon ne sera pas perdue, si nous arrivons à comprendre ceci : avec la peur, les premiers chrétiens nous eussent trahis, car la parole de vie ne fût pas arrivée jusqu'à nous; avec la peur, nous trahirions les générations à venir qui attendent de nous la transmission du dépôt que nous avons reçu de nos pères.

Ces réflexions se sont souvent présentées à nous dans le cours de notre travail, et nous les offrons, si banales qu'elles soient, à nos lecteurs catholiques. Quant aux autres, elles ne leur paraîtraient pas moins étranges que le livre lui-même. Ils se vantent de vivre dans ce qu'ils appellent le positif; notre langage ne leur saurait donc être ni agréable, ni compréhensible; car nous ne tenons pour positif que ce qui est éternel, et à moins que Dieu ne les éclaire, ils semblent résolus de n'en faire aucun compte.

Nous devons maintenant quelques détails sur cette histoire. D'abord, nous conviendrons sincèrement qu'elle n'a rien de neuf. Son but est de raconter, pour la centième fois, la vie, les actions et la mort d'une des plus illustres héroïnes de notre foi. Néanmoins, par un concours de circonstances que nous expliquerons, il est advenu que le nom de sainte Cécile, demeurant en possession de réveiller certains souvenirs poétiques et aimables, la vie même de la sainte est presque universellement ignorée aujourd'hui. Peut-être notre récit y gagnera-t-il quelque chose en intérêt, et les scènes si hautement dramatiques qu'il retrace sembleront-elles d'autant plus attachantes qu'elles sont moins familières.

L'histoire de sainte Cécile a été victime d'un système déplorable trop longtemps appliqué aux vies d'un grand nombre de nos saints. Nous aurons à raconter les causes qui amenèrent cette crise funeste dans la littérature chré-

tienne; quant à ses résultats, nous en sommes témoins tous les jours. Nous ne savons que trop aujourd'hui ce qu'on a gagné à suspendre la lecture de tant de beaux et saints récits qui faisaient comprendre et goûter l'Évangile à nos pères. Nourris dès l'enfance par le suc vivifiant des exemples de tant de héros dont la vie forme le magnifique commentaire de la doctrine du Christ, les plus pures notions de toutes les vertus reposaient en eux; initiés à tout par le souvenir de ces saints qu'ils étudiaient sans cesse et qu'ils aimaient, ils n'auraient eu garde alors de se méprendre sur l'esprit du Christianisme, au point d'aller chercher dans l'Évangile la sanction des faiblesses et des passions de l'humanité.

Nous nous sommes efforcé de rendre avec une entière fidélité les scènes admirables que nous avions à décrire, et si parfois il a fallu, afin d'unir les diverses parties du récit, suppléer aux intervalles que présente la narration originale, nous avons la plupart du temps déduit ces détails, par d'évidentes conjectures, de l'ensemble même des Actes de la sainte. Dans quelques occasions, nous les avons empruntés aux monuments non moins irrécusables que l'ouverture du tombeau de sainte Cécile a révélés jusqu'à deux fois. La topographie de Rome, les peintures de ses Cryptes, les mœurs chrétiennes du troisième siècle, si éclairées par Tertullien et par les Actes authentiques d'un grand nombre de Martyrs, les usages de la société romaine au sein de laquelle ont vécu nos héros, nos propres études suivies avec persévérance sur les lieux, nous ont fourni le complément qui nous était nécessaire pour mettre en œuvre les notes de l'historien primitif.

Une traduction pure et simple de son récit n'eût pas rempli notre but qui était de faire complétement connaître sainte Cécile; il nous a semblé que le biographe d'un saint avait les mêmes droits que tout autre histo-

rien, et qu'il n'exagérait point son rôle, si quelquefois, au défaut des renseignements positifs, il suppléait à l'aide d'une vraisemblance justifiée par les monuments. C'est ainsi, par exemple, que nous n'avons fait aucune difficulté d'attribuer à la famille Cæcilia Metella l'honneur d'avoir produit notre sainte Martyre. On sait que cette race, si glorieuse déjà au temps de la République, existait encore dans Rome sous les empereurs du IIIe siècle, et que le nombre de ses membres était très-considérable. Les Actes de sainte Cécile nous apprennent qu'elle était d'une illustre famille de Rome; nous avons pensé, avec Bosio et d'autres érudits, qu'on était en droit de la rattacher à la famille historique que le nom de Cæcilia désignait suffisamment.

Le plus souvent qu'il nous a été possible, sans trop multiplier et prolonger les notes, nous avons donné au bas des pages les principaux traits des Actes de notre sainte. On est aujourd'hui si peu au fait de ces monuments primitifs des mœurs chrétiennes que plus d'un lecteur eût pu croire que nous avions embelli l'action, et fait parler à notre gré les personnages dont nous avons simplement traduit les dialogues et les discours. La narration de l'historien primitif laissait à désirer sous le rapport de l'enchaînement et de l'explication des faits; nous n'avons d'autre mérite que d'avoir essayé de la poser dans des conditions intelligibles pour ceux que la simple traduction des textes originaux, avec leurs lacunes et leur facture souvent inculte, ne pouvait intéresser. Il nous a semblé que c'était le cas d'appeler à son secours les ressources de la science des origines qui, sans altérer la vérité, double les moyens de l'histoire.

Nous eussions pu terminer le récit à la mort de la sainte; deux raisons nous ont porté à le conduire jusqu'au temps présent. D'abord, il nous a semblé que les deux

découvertes du tombeau de sainte Cécile, au IXᵉ et au XVIᵉ siècles, qui ont jeté tant de lumière sur sa vie, appartenaient à son histoire, et que la permanence de sa maison transformée en Église, semblait en quelque manière prolonger son existence jusqu'à nos jours. Nous ne devions pas priver le lecteur de tant de détails du plus haut intérêt.

En second lieu, et c'est un caractère que Cécile possède en commun avec plusieurs autres saints, mais que la main de Dieu semble avoir empreint en elle plus profondément qu'en la plupart des autres, la vie des héros du christianisme sur la terre ne s'arrête jamais au jour de leur mort : elle se continue dans l'influence qu'ils exercent, dans les prodiges dont ils brillent, dans la confiance si ardente du peuple fidèle, dans les monuments qu'on leur dédie, dans l'inspiration dont ils sont la source pour la poésie et les arts. La gloire des saints est la seule gloire populaire; leurs noms portés par toutes les générations survivent aux révolutions et aux empires; souvent même ils se lient indissolublement à l'histoire des peuples. Les héros profanes sont vite oubliés, et si quelques noms ont le privilége de survivre, l'admiration qu'ils inspirent est froide et s'étend peu : plus rarement encore ils sont aimés, et songea-t-on jamais à les invoquer? Pour raconter l'amour des chrétiens envers Cécile, il nous fallait parcourir seize siècles, et dans tout le cours de notre marche, nous n'avons fait que constater un perpétuel triomphe.

Cependant, à notre regret, il nous a fallu un moment nous arrêter, et livrer quelques combats. Il y a bientôt deux siècles, la gloire de Cécile porta ombrage à l'orgueil de certains critiques : ils osèrent contester la valeur historique d'un personnage si vénéré dans toute l'Église, et plusieurs les écoutèrent. Nous avons dû entrer dans cette

controverse qui est en même temps un incident propre à caractériser le XVII[e] siècle. Il n'était pas sans importance de montrer en action, dans son début, ce génie rationaliste auquel nous devons tous nos maux, et dont les premières manifestations acceptées avec faveur préparèrent insensiblement les esprits à entendre contester, non plus seulement les pieux et graves souvenirs de l'histoire chrétienne, mais jusqu'aux livres sacrés qui, interprétés par l'Église, sont la base inviolable de nos sociétés civilisées.

Nous aurions pu confiner cette polémique assez ennuyeuse dans une dissertation spéciale, à la fin du volume; mais il nous a semblé qu'elle faisait corps avec l'ouvrage lui-même, puisqu'elle correspond à l'un des incidents principaux de l'histoire du culte de sainte Cécile. Après tout, si cette discussion n'est pas agréable à suivre, on demeure toujours libre de ne pas s'en occuper. Nous avons cherché à en faciliter la lecture en établissant dès l'abord le récit de manière à fournir au lecteur toutes les notions nécessaires pour saisir exactement le nœud de la question. Si on veut nous suivre jusqu'au bout, on prendra du moins l'idée des éléments dont se compose une thèse hagiographique.

Nous serions heureux si cet essai de réhabilitation d'une de nos plus admirables histoires chrétiennes pouvait servir à élargir la voie, et préparer d'autres travaux du même genre. Le bel ouvrage de M. l'abbé Faillon, sur sainte Marie-Madeleine, est un grand exemple et un puissant encouragement pour les amis de la gloire des saints, et nous ne craignons pas de dire qu'il y a urgence pour la science catholique de diriger de plus en plus ses efforts de ce côté.

Les catholiques d'aujourd'hui sont, il faut l'avouer, moins enclins à cette tendance au rationalisme qui régna

en souveraine, sur les matières hagiographiques, durant les deux siècles qui viennent de s'écouler. On ne se scandalise plus de la vie des saints; on est même avide des récits merveilleux qui la retracent. Mais cette ardeur recèle un danger; car elle est aveugle. Avec ce mot de *légende* qu'on a détourné de son sens traditionnel pour le prendre désormais dans l'acception que lui ont donnée les protestants d'Allemagne, plusieurs d'entre nous croient pouvoir décider de tout quand il s'agit des vies des saints. Ils les goûtent assurément, ils les recueillent, ils en font des articles de revue, ou des feuilletons; mais ces récits ne sont à leurs yeux que des fictions innocentes d'une gracieuse et sainte poésie; en un mot, il ne les croient pas. En persévérant dans cette voie, notre siècle, passionné comme tous les siècles faibles, et avide de sentir bien plus que de se rendre compte, finirait par perdre de vue l'essentiel argument que l'Église catholique emprunte de la permanence des faits miraculeux dans son sein, faits annoncés et promis positivement par Jésus-Christ, et à l'aide desquels cette même Église apparaît sainte et divine. Enfin, on lui enlèverait cet autre caractère où brille encore sa note de Sainteté, et qui consiste à produire constamment des héros dont les vertus surhumaines sont un indice de la séve inépuisable que Dieu a mise en elle, et en même temps le fanal à l'aide duquel le commun des chrétiens se dirige dans la ligne du devoir, en cherchant à réaliser, selon l'humaine faiblesse, ces types sublimes que chaque siècle nous apporte comme encouragement.

Nous n'avons garde de nier, assurément, qu'il n'existe de fausses légendes; si nous l'ignorions, l'Église nous l'apprendrait par le blâme sévère qu'elle a lancé contre les téméraires qui, plus d'une fois, ont osé employer le mensonge à célébrer les héros de la vérité. La consé-

quence est qu'il faut distinguer la Légende vraie de la Légende fausse, et ne pas confondre dans un goût plus ou moins enthousiaste les œuvres d'une crédulité puérile ou de l'imposture, avec les graves monuments de la puissance de Dieu dans ses saints. Or, l'étude seule, et l'étude sérieuse, peut mettre en mesure de faire ce discernement.

Nous pensons, et nous le disons sans détour, avoir mis les Actes de sainte Cécile hors du nombre des pièces fausses ou embellies. Il nous semble évident, après les preuves que nous avons réunies en leur faveur, que pour être en droit de rejeter ces Actes, il faudrait renoncer à toute certitude historique et se jeter dans des contradictions palpables. Si nos lecteurs en demeurent convaincus, si surtout ce livre, écrit avec une prédilection que nous ne dissimulons pas, peut servir à élever *une seule âme* vers le bien suprême, nous ne regretterons ni nos fatigues, ni nos veilles dépensées sur un sujet qui, depuis longtemps, nous est cher.

Peut-être quelques lecteurs avides de détails trouveront-ils notre récit trop bref pour l'étendue de la carrière qu'il parcourt; mais outre que nous l'avons écrit dans notre solitude avec les seuls matériaux que nous fournissaient nos livres, nos notes et nos souvenirs, nous avons craint, en allongeant davantage cette monographie, de la rendre moins attrayante pour le grand nombre. Telle qu'elle est, elle est propre, ce nous semble, à faire sentir tout l'intérêt que peut offrir la vie d'un saint des premiers siècles conduite jusqu'à nos jours. Quant au luxe typographique et aux accessoires qu'il entraîne avec lui, nous ne nous dissimulons pas que la nature du sujet eût aisément comporté quelque chose de mieux que ce que nous présentons au public. Notre excuse est dans les circonstances de temps au milieu desquelles nous donnons ce livre. Quand on écrit sous la tente, on n'a pas toujours

ses aises; mais nous serions heureux que le fond pût suppléer à la forme.

Pourquoi faut-il qu'en achevant la rédaction de cette histoire, ébauchée à Rome avec tant de bonheur, nous sentions notre cœur se serrer, et nos souvenirs les plus délicieux s'assombrir à la pensée des malheurs auxquels est en proie la ville où vécut, où souffrit, où repose notre invincible Martyre? A cette heure même, la cité de saint Pierre est livrée à l'humiliation et à la terreur; le Pontife, pour qui Dieu l'a conservée et rendue éternelle, est fugitif loin d'elle. « La fille de Sion a perdu toute sa » beauté; elle a péché, et pour cela elle n'a plus aucune » consistance. Dans sa colère, le Seigneur a enveloppé » d'un nuage toute la gloire de la fille de Sion; du haut » du ciel, il l'a lancée contre terre, et dans le jour de sa » fureur, il semble ne plus se souvenir qu'elle est l'escabeau de ses pieds [1]. » Seul il sait combien de temps il veut abaisser ainsi la nouvelle Jérusalem, si souvent ingrate, dans le passé, envers celui qui lui donna toujours la paix et la gloire.

En décrivant tant de nobles scènes dont Rome fut le théâtre et qui nous reportaient à un passé si différent de ce que nous avons aujourd'hui sous les yeux, plus d'une fois la plume est tombée de nos mains, et nous eussions attendu des temps meilleurs pour redire les merveilles de la piété romaine, si la pensée de Cécile, protectrice de Rome, n'eût ranimé notre courage. Pourrait-elle oublier sa patrie, la Vierge, l'Apôtre, la Martyre dont la gloire est toute romaine? Elle veille pour le salut et la délivrance de son peuple, dans sa Région transtibérine, comme la Reine du ciel veille sur son Esquilin, comme Pierre veille au pied du Vatican, comme Paul veille sur la Voie d'Os-

[1] Jerem. Thren. I. 6. 8. II. 1.

tie. Sachons donc prier et attendre. « Celui qui sème dans » les larmes moissonnera dans l'allégresse [1], » et le jour viendra où l'on verra s'accomplir de nouveau cette parole du Prophète : « Fille de Sion, réjouis-toi ; tressaille, » fille de Jérusalem ; voici ton Roi qui vient à toi, plein » de justice, et qui t'apporte le salut [2]. »

[1] Psalm. cxxv. 5.
[2] Zachar. ix. 9.

1849. 14 Avril. En la fête des saints Tiburce, Valérien et Maxime.

PRÉFACE

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION.

En donnant au public pour la seconde fois notre *Histoire de sainte Cécile*, nous croyons devoir conserver en tête du volume la Préface dont nous avions accompagné la première édition. Cette Préface exprimait l'intention que nous avions eue en publiant le livre auquel elle servait d'introduction; mais le besoin de doctrines fortes et chrétiennes auquel cette publication, dans sa faible mesure, tendait à satisfaire, n'est-il pas le même aujourd'hui qu'il y a quatre ans? Si Dieu, dans sa miséricorde, a retenu la société européenne sur le bord de l'abîme où elle allait s'engloutir, avons-nous un autre espoir de salut, pour l'avenir, que dans un retour sincère à la morale évangélique? Ce serait une terrible illusion de ne pas le comprendre. Rien n'est sauvé, tout est perdu sans retour, si les hommes de notre temps ne s'empressent de travailler, chacun selon son degré d'influence et en commençant par soi-même, au renouvellement des mœurs chrétiennes.

L'accueil qu'a reçu du public notre humble monogra-

phie de la grande Vierge romaine, donnerait lieu de penser que les leçons qui ressortent de ce sévère et attrayant récit n'ont pas été perdues pour tous. Nous dirons même que nos espérances, sous ce rapport, ont été dépassées, et cette seconde édition qui nous est demandée de toutes parts, eût paru déjà depuis plus d'un an, si nous n'eussions voulu profiter, afin de la rendre moins imparfaite, d'un voyage et d'un séjour que nous devions faire aux lieux mêmes où Cécile a vécu et triomphé.

Nous avons donc pu revoir notre travail tout entier à Rome même, étudier encore les monuments qui l'avaient inspiré, enrichir notre narration de nouveaux et précieux détails, rectifier quelques points d'un intérêt secondaire, augmenter d'un tiers au moins l'œuvre primitive.

Nous éprouvons le besoin d'exprimer ici notre reconnaissance envers tous ceux dont la protection ou les conseils nous ont été si utiles, pour atteindre le but que nous nous proposions, de faire servir notre séjour dans la ville sainte à la gloire de l'immortelle Cécile.

Il est juste d'adresser d'abord l'hommage de notre plus profonde gratitude à l'auguste Pontife qui, après nous avoir prodigué les marques les plus chères et les plus signalées de sa bienveillance apostolique, a daigné donner ordre que les manuscrits du Vatican qui pouvaient aider notre travail nous fussent communiqués ; nous permettre l'entrée du monastère de sainte Cécile, pour visiter à loisir l'archive et le trésor ; enfin, approuver par un Décret de la sacrée Congrégation des Rites, deux Hymnes en l'honneur de l'illustre Martyre, afin d'accroître la splendeur de sa fête, et favoriser l'élan de la piété française envers elle [1]. De tels encouragements de

[1] Nous donnons ces deux Hymnes et le Décret en appendice, à la fin du volume.

la part du succeseur d'Urbain et de Paschal ont été pour nous, comme ils le devaient être, le motif d'une vive consolation, et nous sommes heureux d'en inscrire ici publiquement notre reconnaissance.

Nous ne saurions oublier non plus l'accueil gracieux que nous avons trouvé auprès de l'Éminentissime Cardinal Brignole, Évêque de Sabine, et Commendataire de Sainte-Cécile. Ce Prince de l'Église a bien voulu se prêter au désir que nous avions de voir de plus près les augustes monuments qui se rapportent à la grande Martyre, pour laquelle il professe un culte si fervent, et nous garderons toujours le souvenir des démarches si obligeantes qu'il a daigné faire en personne pour seconder nos desseins. La reconnaissance nous fait pareillement un devoir de témoigner ici combien nous avons été touché de l'empressement avec lequel la Révérendissime Abbesse de Sainte-Cécile et ses religieuses ont bien voulu favoriser nos recherches et nos études pour l'honneur de leur glorieuse Patronne.

Enfin, nous croirions mériter le reproche d'ingratitude, si nous ne présentions ici un remercîment public à M. le chevalier de Rossi, dont les conseils nous ont été si précieux et dont l'amitié nous est si chère. Nos longs et fréquents entretiens avec ce grand archéologue chrétien, les excursions que nous faisions ensemble dans les sentiers déblayés des Catacombes, l'échange de nos remarques et de nos impressions sur ce sol sacré de Rome, qu'il ne nous a été donné de sonder qu'à de rares intervalles, mais qui pour la science de notre illustre ami ne recèle, pour ainsi dire, plus de mystères; ce sont autant de bienfaits dont nous bénissons la divine Providence, autant de motifs d'exprimer notre sympathie pour l'homme éminent auprès duquel nos faibles essais ont trouvé grâce.

Puisse bientôt l'Église et le monde savant jouir du fruit de ses doctes labeurs! La collection des inscriptions de Rome chrétienne durant les six premiers siècles, attendue impatiemment par tous les amis de la science historique, révélera toute la puissance de l'archéologue romain, dirigeant noblement ses efforts sur les origines du christianisme dans la ville des Pontifes, et la publication d'une *Rome souterraine*, enfin explorée dans son ensemble, et illustrée par tant d'observations neuves et profondes, sera un nouveau et inappréciable service rendu à la science chrétienne par un homme dont l'âge peu avancé encore, et l'ardeur si éclairée et si discrète, permettent d'attendre une longue suite de travaux dignes de lui.

HISTOIRE

DE

SAINTE CÉCILE

VIERGE ROMAINE ET MARTYRE.

CHAPITRE I.

ALEXANDRE SÉVÈRE. — SON ÉDUCATION. — SON PENCHANT POUR LE CHRISTIANISME. — DÉFAUTS DE SON CARACTÈRE.

La neuvième année de l'empire d'Alexande Sévère venait de s'ouvrir [1]; les faisceaux consulaires reposaient aux mains de Lucius Virius Agricola et de Sextus Catius Clementinus, et depuis bientôt huit ans et demi, Urbain tenait dans Rome le gouvernail de la barque de saint Pierre [2].

A la mort de Septime Sévère [3], qui avait décrété la cinquième persécution contre les chrétiens, l'Église

[1] Ce prince avait été proclamé par l'armée, le 11 mars 222; la IXe année de son règne commençait le 11 mars 230.

[2] Saint Urbain était monté sur le Siége Apostolique vers le milieu du mois d'octobre 222.

[3] En 211.

était entrée dans une période de paix qui avait déjà duré vingt années, et devait continuer sept ans encore, jusqu'à l'édit sanguinaire de Maximin, successeur d'Alexandre Sévère. Durant cet intervalle, le christianisme avait fait d'immenses progrès. Calixte avait paru avec gloire sur la Chaire Apostolique, et s'il avait payé de sa vie le périlleux honneur d'y siéger, son martyre n'avait point été le signal du massacre des fidèles. Le supplice de ce pontife avait été l'œuvre de la politique jalouse des Empereurs, à laquelle l'humble majesté de l'Évêque de Rome portait quelquefois plus d'ombrage que l'annonce d'un compétiteur qui leur eût disputé le sceptre du monde[1].

Urbain devait donc s'attendre à sceller tôt ou tard de son sang la haute mission de présider aux destinées de l'Église, et il était digne d'un tel sort. Mais s'il ne craignait pas l'épreuve pour lui-même, le saint vieillard la redoutait pour le troupeau de Jésus-Christ; car si les jours de la persécution étaient glorieux pour l'Église, trop souvent aussi ils étaient marqués par des défections plus ou moins nombreuses dans les rangs des chrétiens. Les alarmes du Pontife s'appuyaient sur le caractère connu du chef de l'empire, prince clément et juste, porté même à la bienveillance pour les chrétiens, mais faible et facile à dominer.

[1] Telles étaient, en effet, selon saint Cyprien, peu d'années après, les dispositions de l'Empereur Decius : « Cum tyrannus » infestus sacerdotibus Dei fanda et nefanda comminaretur, cum » multo patientius et tolerabilius audiret levari adversus se » æmulum principem quam constitui Romæ Dei Sacerdotem. » *Epist. ad Antonianum.*

Alexandre était dans sa vingt et unième année. Sa mère, Julia Mammæa, aimait et admirait le christianisme; elle paraît même en avoir fait profession [1]. Quatre ans avant l'élévation de son fils à l'empire, elle avait fait venir d'Alexandrie à Antioche, où elle se trouvait alors, le savant Origène, pour s'entretenir avec lui des choses divines, et elle avait comblé d'honneurs cet illustre personnage [2].

Mammæa avait voulu diriger elle-même l'éducation de son fils, et s'il ne montra aucun goût pour les dissolutions de son cousin Héliogabale, s'il parut, dans tout le cours de sa vie, plein de justice et d'humanité, les contemporains, comme la postérité, en ont fait honneur à l'influence de Mammæa [3]. Cette princesse dirigea toujours Alexandre en toutes sortes d'affaires; elle le suivait jusque dans ses campagnes, et partagea même son sort, lorsqu'il fut massacré, à la tête de ses troupes, sur les bords du Rhin, dans la guerre contre les Germains.

Si la politique d'Alexandre, déjà Empereur à treize ans et demi, l'avait détourné d'embrasser la religion de sa mère, du moins il conçut pour le christianisme et pour son divin fondateur un respect qui ne l'abandonna jamais. Le Laraire de son palais ne renfermait pas seulement les statues des dieux et celles des Empereurs

[1] C'est le sens des paroles d'Eusèbe. Hist. Eccles. lib. VI. cap. XXI. Orose (lib. VII. cap. XVIII.), et S. Vincent de Lérins (Commonit. cap. XXIII) l'attestent positivement.

[2] Euseb. lib. VI. cap. XXI.

[3] Hérodien, historien païen d'Alexandre, l'avoue sans détour. Lib. V. pag. 571. Lib. VI. pag. 574, 575. Edit. Francfort, 1590.

qui avaient le mieux mérité du genre humain ; Alexandre y avait encore placé la statue de Jésus-Christ même, à laquelle il rendait les honneurs divins. Son admiration pour le fils de Marie alla jusqu'à faire présenter au sénat la proposition d'admettre au rang des dieux de l'empire le fondateur d'une religion dont la morale était si pure. Le sénat voulut consulter les oracles sur cette fantaisie impériale, et, au rapport de Lampridius, auteur contemporain, leur réponse fut que si l'on célébrait cette nouvelle apothéose, les temples seraient bientôt abandonnés, et tous les hommes se feraient chrétiens [1].

Cette maxime : *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît à vous-même*, était sans cesse dans la bouche d'Alexandre, et il confessait volontiers qu'il l'avait empruntée à la morale des chrétiens. Il la fit graver dans son palais et sur les édifices publics. Par son ordre, un héraut la proclamait publiquement dans la punition des criminels [2].

Sa bienveillance pour le christianisme s'étendit jusqu'aux personnes, et plusieurs charges de la cour d'Alexandre étaient remplies par des chrétiens honorés de sa faveur. Eusèbe parle de l'irritation qu'éprouva Maximin, lorsqu'il vit les offices du palais occupés par les sectateurs d'une religion qu'il poursuivait de sa haine [3]. Un fait rapporté par Lampridius, et qui jette une grande lumière sur la situation

[1] Lamprid. Augusta histor. Paris, 1620. pag. 129.
[2] Ibid. pag. 132.
[3] Euseb. Hist. Eccles. lib. VI. cap. 28.

publique de l'Église dans Rome, servira à faire connaître l'impartialité d'Alexandre dans les causes qui pouvaient intéresser les chrétiens.

Dans la région au delà du Tibre, au pied du Janicule, était située la fameuse *Taberna meritoria*, du sol de laquelle, en l'an de Rome 718, une fontaine d'huile avait jailli, et coulé tout un jour, comme un fleuve mystérieux [1]. Auguste, vainqueur de Pompée et de Lépide, allait ouvrir l'ère de la paix universelle, lorsque ce présage vint annoncer aux Romains la prochaine naissance de celui qui, décoré de la double onction du Sacerdoce et de la Royauté, descendrait bientôt pour être le gage du rétablissement de la paix entre les cieux et la terre. Ce fut sous le pontificat de Calixte que cet édifice, toujours fameux par la mémoire d'un tel prodige, passa aux mains des chrétiens. Le Pontife l'érigea en Église, et le dédia à la Mère du Sauveur. Depuis ce jour, Rome honore ce sanctuaire sous le nom de Sainte-Marie *au delà du Tibre* [2].

On ignore la transaction qui plaça au pouvoir des chrétiens de Rome un édifice qui, auparavant, n'avait servi qu'à des usages profanes; mais Lampridius

[1] Ce fait incontestable est rapporté dans la Chronique d'Eusèbe, et dans celles de saint Prosper, d'Idacius, d'Orose, etc. Avant ces auteurs chrétiens, Dion Cassius, dans son histoire de Rome, l'avait mentionné, dès le troisième siècle. Livre XLIII. pag. 383. Edit. de 1606.

[2] Voir sur cette Basilique la savante monographie de Pierre Moretti, *de S. Callisto Papa et Martyre, ejusque Basilica S. Mariæ trans Tyberim nuncupata.* Rom. 1752. in-fol.

raconte que les *popinarii* portèrent leurs plaintes à Alexandre de ce qu'un local, jusqu'alors ouvert au public, à leur profit, leur avait été enlevé pour être mis au service d'une religion qui n'était pas reconnue par les lois de l'empire. La bienveillance du prince envers les chrétiens parut avec éclat dans l'arrêt qu'il porta sur cette réclamation : « J'aime mieux, répon- » dit-il, que Dieu soit honoré dans ce lieu d'une ma- » nière quelconque, que de le livrer de nouveau à des » vendeurs de vin [1]. »

Tel était envers l'Église le prince qui régnait alors sur Rome et sur le monde. Cependant Urbain, comme nous l'avons dit, ne pouvait se rassurer entièrement sur le retour de ces violents orages que des crises sans cesse renaissantes avaient fait essuyer à l'Église sous les meilleurs Empereurs. Trajan et Antonin avaient persécuté les chrétiens, et d'ailleurs, les défauts du caractère d'Alexandre rendaient possible un changement, sinon dans ses dispositions intimes, du moins dans sa conduite. Urbain ne pouvait oublier que Calixte, son prédécesseur, avait subi la peine capitale dans les premiers mois du règne d'Alexandre, et si l'on était en droit d'attribuer le meurtre du saint Pape à des motifs politiques, il n'était pas possible d'oublier que la raison d'État, autant que le zèle pour le culte des dieux, avait jusqu'alors dicté les édits de proscription contre les chrétiens. Alexandre était ennemi de la violence; mais sa timidité pouvait le mettre aux ordres d'autrui. On le savait inquiet devant l'opinion

[1] Lamprid. Alex. vita. pag. 131.

publique, au point de craindre les gens de lettres, dans la pensée qu'ils pouvaient transmettre à la postérité une opinion défavorable sur sa personne et sur son règne [1].

Mais sa faiblesse éclatait surtout dans la déférence exagérée qui le tint constamment soumis aux influences de Mammæa. Cette princesse, distinguée par de nobles qualités, mais jalouse et passionnée, exerça sur lui, toute sa vie, une domination dont il ne sut jamais s'affranchir [2], et qui, le plus souvent salutaire à Alexandre, l'entraîna quelquefois dans des fautes capitales.

Ce fut à l'instigation de sa mère que ce prince répudia et exila en Libye sa première femme qu'il aimait; Mammæa l'avait chassée du palais, et contrainte à chercher un refuge dans la protection de l'armée [3]. Alexandre fit même périr Marcien, père de cette princesse; mais peut-être, comme l'a pensé un historien [4], ce personnage était-il engagé dans une conspiration contre son gendre. Quoi qu'il en soit, ces traits de caractère, appréciés comme ils le sont d'ordinaire dans les cours, étaient propres à inspirer de l'audace à ceux qu'une passion ou un intérêt pousseraient à l'encontre des sympathies d'Alexandre, et donnaient lieu de penser qu'on eût pu blesser ses inclinations, et compter encore sur l'impunité, peut-être même sur la faveur.

[1] Lamprid. Ibid. pag. 115.
[2] Hérodien. Hist. August. lib. VI. pag. 575.
[3] Hérodien. Ibid.
[4] Dexippe, cité par Lampridius, pag. 131.

CHAPITRE II.

TENDANCES DES MAGISTRATS DE L'EMPIRE A L'ÉGARD DU CHRISTIANISME. — ULPIEN. — PÉRILS SANS CESSE IMMINENTS POUR LES CHRÉTIENS DE ROME.

Si les influences de Julia Mammæa purent quelquefois porter Alexandre à des démarches que son cœur désavouait, du moins il n'y avait pas lieu de craindre que cette princesse l'entraînât à l'égard du christianisme dans une voie de persécution. Mais, par malheur, l'Empereur avait donné asile dans son palais et dans sa confiance aux plus redoutables et aux plus mortels ennemis de l'Église. Élevé aux honneurs de l'empire à un âge où le caractère de l'homme n'est pas formé encore, il avait eu besoin d'un conseil qui le dirigeât dans l'art de gouverner. Les membres de ce conseil, choisis par Mammæa elle-même, étaient au nombre de seize, la plupart jurisconsultes habiles, et jouissant dans Rome de la plus haute considération. Papinien, Domitius Ulpien, Julius Paulus, Celse, Pomponius, Modestinus, Venuleius, Hermogène, Callistrate, firent successivement partie de ce conseil, et la plupart y siégèrent plusieurs années.

Ces légistes, adorateurs de l'idée de la force, décorée du nom pompeux de la Loi, cette loi dont ils

étaient les oracles, voyaient avec une profonde antipathie les progrès du christianisme, qui venait apporter aux hommes les notions d'un Droit éternel et révélé, dont la tendance n'allait à rien moins qu'à modifier tout l'ensemble des relations humaines. Une société spirituelle et en même temps cosmopolite, qui repoussait le contrôle de la puissance politique, et se propageait à l'encontre de tous les édits de répression, leur semblait un monstre que l'empire ne pouvait étouffer trop tôt.

La jurisprudence et la philosophie se donnaient la main pour repousser l'ennemi commun qui s'avançait contre elles, et devait tôt ou tard les refouler dans leurs domaines, en assignant la foi pour règle à l'intelligence, et en érigeant dans la conscience de chaque homme un tribunal du haut duquel il jugerait la loi elle-même. Les édits de persécution avaient été la réponse à ces fières prétentions de la nouvelle société. On avait vu s'unir, pour décréter le massacre des chrétiens, l'autocratie féroce de Néron, le génie bienveillant de Trajan et d'Antonin, les instincts philosophiques de Marc-Aurèle. De bonne heure, l'empire avait senti qu'il ne lui restait que deux partis à prendre : ou plier sous le joug, ou vaincre par le carnage.

Les dispositions personnelles d'Alexandre, son éducation, promettaient à l'Église de ne pas voir, sous son règne, la longue série des édits contre les chrétiens s'accroître de quelque nouvel arrêt de proscription; mais la tolérance de l'Empereur pour la religion de sa mère n'avait pas été jusqu'à faire disparaître de l'arsenal des lois romaines ces armes d'une tyrannie dont un

prince clément pouvait tout au plus suspendre le cours. La superstition païenne veillait, avec la raison d'État, sur le maintien de ces édits sanguinaires dans les recueils de la jurisprudence, et, pour les en retirer, Alexandre n'eût pas bravé l'opinion publique, ni exposé outre mesure sa popularité. Lampridius a parfaitement exprimé la ligne politique de cet Empereur à l'égard de l'Église, par ce seul mot : « Alexandre souffrit qu'il y eût des chrétiens [1]. »

Durant le cours de cette trêve qui pesait tant à leur invincible antipathie, les légistes du palais impérial compilèrent plusieurs fois les lois romaines; mais ils se gardèrent d'omettre dans leurs recueils celles qui dévouaient les fidèles à la mort. Papinien avait eu pour assesseurs, dans la charge de Préfet du Prétoire, deux hommes dont le nom est aussi imposant dans les origines de la jurisprudence qu'il est demeuré odieux dans les annales du christianisme, Domitius Ulpien et Julius Paulus. Ce fut sous le règne d'Alexandre que le premier publia ses fameux livres *De Officio Proconsulis*, dans lesquels il recueillit les divers édits des Empereurs contre toutes sortes de crimes. On y lisait tout au long les nombreuses constitutions qui mettaient hors la loi les adorateurs du Christ.

Lactance a flétri de son éloquente indignation cette sanguinaire complaisance pour les passions du Prétoire [2], qui préparait une lâche et cruelle transition

[1] Alexand. vita. pag. 121.

[2] Quin etiam sceleratissimi homicidæ contra pios jura impia condiderunt. Nam et constitutiones sacrilegæ, et disputationes

entre la persécution de Septime Sévère et celle que Maximin devait décréter dès le lendemain de la mort d'Alexandre. Au reste, la puissance ennemie de l'Église a su, dans tous les temps, tenir en réserve, au défaut d'un droit réel, les faits qu'elle a jugés propres à servir ses implacables desseins. Les générations disparaissent les unes après les autres, les formes politiques se succèdent, emportant avec elles les hommes et leurs passions; la législation demeure et n'oublie rien. Sa chaîne s'ourdit toujours, et, le moment venu, on est étonné de la continuité de ses anneaux.

Hérodien et Lampridius n'ont point assez d'éloges pour les vertus et l'équité d'Ulpien. Païens comme lui, ils n'ont garde de lui faire un crime d'avoir aiguisé le glaive destiné à immoler les chrétiens. D'ailleurs, on sait ce que valait la moralité dont savaient se contenter les écrivains de cette époque. Si même on s'en rapporte à Dion Cassius, Ulpien ne serait monté aux honneurs du Prétoire que par le meurtre de ses deux prédécesseurs, Flavien et Chrestus[1]. Le sang des chrétiens, ces perturbateurs de l'empire, ne pouvait être plus précieux à Ulpien que celui des premiers magistrats de Rome.

Tel était l'homme qui prit sur Alexandre un empire absolu, et parvint au plus haut degré de la faveur impériale. Mammæa vit d'abord avec inquiétude cette

Jurisperitorum leguntur injustæ. Domitius, de officio Proconsulis libro septimo, rescripta Principum nefaria collegit, ut doceret, quibus pœnis affici oporteret eos, qui se cultores Dei confiterentur. *Divin, Instit. lib.* v. *cap.* XI.

[1] Dio Cass. Hist. pag. 917.

influence d'Ulpien[1]; elle connaissait son opposition violente au christianisme; mais Ulpien n'était pas homme à solliciter de nouveaux édits contre une religion que favorisait la mère de l'Empereur, et pour laquelle Alexandre lui-même n'était pas sans bienveillance. Mammæa se rassura bientôt, et contribua elle-même à l'avancement de la fortune d'Ulpien.

Ainsi, les jours de repos dont jouissait l'Église ne lui étaient accordés que pour refaire un sang nouveau; elle ne devait pas perdre de vue un seul instant l'arène de ses récents combats. La vie des Empereurs était souvent courte, et du vivant même d'Alexandre, il eût suffi d'une occasion favorable pour donner passage à la haine des proconsuls, armés d'avance contre les chrétiens. Pour peu que l'on connaisse les mœurs de l'empire, on sait à quoi tenaient alors la liberté, les biens et même la vie des citoyens de Rome. L'exil, la confiscation, le meurtre juridique, avaient maintes fois atteint des patriciens, des sénateurs et jusqu'à des consuls. Quant aux plébéiens, et l'immense majorité des chrétiens leur appartenait, personne n'ignore avec quelle aisance et quelle impunité la tyrannie s'exerçait sur les personnes de cette classe, que la loi flétrissait comme vile.

Les périls que l'Église avait à redouter du côté de la légalité, s'aggravaient encore par les dispositions hostiles d'une partie considérable de la population de Rome. Tertullien, dans son Apologétique, publié trente ans avant l'époque que nous racontons, observe que, dans

[1] Baronius. Annal. ad ann. 225.

les calamités publiques, dans les séditions, la multitude ne manquait jamais de pousser son cri féroce : *les chrétiens aux lions!* Le règne doux mais faible d'Alexandre, fut plus d'une fois agité par ces tempêtes qui faisaient de la capitale du monde un théâtre de carnage, et laissaient le champ libre à toutes les passions. Ulpien lui-même malgré toute son habileté et toute sa puissance, ne maîtrisa pas toujours ces mouvements menaçants pour l'ordre public. Sa charge lui donnait la suprême autorité sur la garde prétorienne. Cette milice ayant donné sujet de plainte au peuple de Rome pour un objet d'assez peu d'importance, la guerre se déclara avec violence; on se battit dans les rues durant trois jours, et il y eut beaucoup de morts de part et d'autre. Servi par le nombre et par son audace toujours croissante, le peuple allait l'emporter sur les prétoriens, lorsque ceux-ci ayant commencé à incendier la ville, la crainte arrêta l'exaspération du peuple, et prépara une réconciliation [1].

Peu après, dans la cinquième année du règne d'Alexandre, Ulpien périssait lui-même sous les coups de ses prétoriens, et expiait, par une mort violente, le meurtre de Flavien et de Chrestus. Ses efforts pour rétablir la discipline dans ce corps redoutable excitèrent à un tel degré le mécontentement des soldats, qu'ils osèrent demander à l'Empereur la condamnation d'Ulpien. Plusieurs fois, Alexandre se vit réduit à couvrir de sa pourpre impériale le Préfet devenu odieux à ses prétoriens; cette protection suprême ne put sauver

[1] Dion Cass. Hist. ibid.

longtemps la vie du favori. Un jour, les prétoriens le massacrèrent sous les yeux de l'Empereur. Ulpien fut remplacé dans la Préfecture du Prétoire par son collègue Julius Paulus, digne de lui succéder, si une extrême aversion pour les chrétiens était alors un titre pour obtenir plus sûrement cette haute magistrature.

Ainsi, la loi toujours armée du glaive veillait aux portes de l'Église, et pour peu que l'occasion vînt à se présenter, les légistes étaient tout prêts à la saisir. Une ville de plusieurs millions d'habitants, accoutumée aux scènes de carnage, ne se soulèverait pas pour quelques violences exercées contre des gens qui, selon l'expression de Tacite, avaient attiré sur eux la haine du genre humain[1]. On savait qu'ils ne seraient vengés ni par leurs frères, qui envieraient leur sort, ni par le peuple, qui le plus souvent ne les connaissait qu'à travers d'absurdes préjugés, ni enfin par l'Empereur, qui pensait faire assez pour eux par cela seul qu'il ne les proscrivait pas, et qu'il en admettait plusieurs auprès de sa personne.

[1] Odio humani generis convicti. Tacit. Annal. lib. XV. cap. XLIV.

CHAPITRE III.

MARTYRS SOUS ALEXANDRE SÉVÈRE. — SITUATION ET SOLLICITUDES DU PAPE SAINT URBAIN. — PROGRÈS DE LA FOI CHRÉTIENNE DANS ROME.

Les fastes de l'Église ont gardé la mémoire de plusieurs Martyrs dont l'immolation se rapporte au règne d'Alexandre. Ces noms sont en petit nombre, parce que l'exécution des édits était suspendue; ils existent cependant sur les Martyrologes, parce que l'esprit persécuteur de l'empire rompit quelquefois les barrières que lui imposait la tolérance de l'Empereur.

A Dorostore, en Mysie, nous trouvons saint Hesychius, soldat, exécuté avec saint Jules, sous le gouverneur Maxime. Il ne nous est pas parvenu d'autres renseignements sur les martyrs qui auraient souffert, à cette époque, hors de Rome; mais, dans cette capitale de l'empire, nous rencontrons, dès la première année d'Alexandre, le prêtre Calepodius; Palmatius, personnage d'un rang élevé dans la société romaine[1],

[1] C'est à tort que les actes de saint Calixte donnent à Palmatius le titre de Consul; cette qualification ne doit pas être prise à la lettre. On remarque souvent, non-seulement dans les actes des Martyrs et des autres Saints, mais encore dans les histoires et les chroniques qui sont le fondement des annales de la société

le sénateur Simplicius, immolés avec toute leur famille, et, peu après, le pape Calixte; plus tard, les vierges Martine et Tatiana; enfin les célèbres martyrs dont nous allons retracer les combats, et qui ont illustré à jamais le pontificat d'Urbain.

Le saint Pape avait déja été l'objet de violentes poursuites, et tout portait à croire que la puissance romaine ne le laisserait pas achever en paix la neuvième année de son courageux épiscopat. Les prétextes ne manquaient pas pour sévir contre le vieux Pontife. Sans invoquer les édits de persécution, les magistrats avaient la ressource des lois générales qui frappaient de mort tout sacrilége, tout magicien, tout perturbateur du repos public[1]. Le chef des chrétiens de Rome et de

moderne, que les rédacteurs ont exprimé d'une manière imparfaite les qualifications des personnages dont ils racontent l'histoire, faute d'avoir connu suffisamment les titres en usage à l'époque des événements. Cette manière plus ou moins maladroite de compléter les récits par l'adjonction de ces termes hiérarchiques, ne nuit en rien à la bonne foi des écrivains, ni à la valeur des sources auxquelles ils ont puisé quant aux faits. La critique fait aisément justice de ces innocentes confusions de termes, si fréquentes dans nos récits historiques, à partir de la chute de l'empire d'Occident.

[1] Les poursuites qui furent dirigées contre Palmatius et Simplicius, et à la suite desquelles ils remportèrent la couronne du martyre, avaient eu pour occasion la recherche des chrétiens accusés de maléfices, à la suite de certains présages dont on leur imputait d'être les auteurs. Le gouvernement d'Alexandre, dans les causes de cette nature, éludait aisément la tolérance du maître envers les chrétiens. Sur le parti que les magistrats savaient tirer de l'accusation de *magie*, dans l'intervalle des persécutions, on peut consulter Mamachi, *Origines et antiquitates Christianæ*,

l'empire pouvait, à toute heure, être traduit devant les magistrats, sur la prévention de quelque délit de cette nature. Deux fois Urbain avait été cité au Prétoire, et deux fois il avait confessé la liberté de son ministère [1]. Désormais, il ne lui était plus possible de séjourner dans l'intérieur de la ville. En attendant que son heure fût venue, Urbain, à l'exemple et selon le précepte du Sauveur, se dérobait aux recherches de ses ennemis, et ne faisait que de rares et secrètes apparitions dans Rome.

Sa retraite ordinaire était à l'ombre des Cryptes sacrées de la Voie Appienne, près des tombeaux des Martyrs. C'était là qu'il se fortifiait pour le dernier

lib. I. *cap.* II et III. Quant au crime de *sacrilége*, il suffisait d'une simple provocation adressée à un chrétien pour en obtenir une réponse ou un fait que l'on pouvait facilement transformer en délits contre l'honneur des dieux. Enfin, il était toujours aisé de déchaîner le peuple d'un quartier contre les fidèles, et tout aussitôt on avait matière à une accusation d'attentat contre le repos public.

[1] Le courage avec lequel S. Urbain confessa Jésus-Christ devant les juges de Rome, deux fois, selon les Actes de Sainte Cécile, et jusqu'à sept fois, selon d'autres Actes cités par Henschenius (*Act. SS. Maii. Tom.* VI. *pag.* 7), lui a mérité le titre de *verus Confessor*, que lui donne le *Liber Pontificalis*. Tillemont a voulu voir, dans cette antonomase de la Chronique papale, une raison de refuser à S. Urbain le titre de Martyr, prétendant que le martyre de ce Pape n'est appuyé que sur ses Actes qui n'ont, selon lui, aucune autorité. Si Tillemont eût pris la peine de consulter les diverses éditions du Sacramentaire de saint Grégoire, qui représente la tradition officielle de l'Église Romaine sur les Saints qu'elle honore, surtout quand ils ont été ses Pontifes, il eût reconnu que S. Urbain, au VIII des Kalendes de Juin, y est constamment qualifié de *Martyr* et Pontife.

combat, par le souvenir de ses prédécesseurs, là qu'il recevait les messages des Églises de l'Orient et de l'Occident. Du fond de cet asile mystérieux, il dirigeait les vingt-cinq Titres ou Églises que Rome comptait déjà dans son enceinte, toujours prêt à accueillir les fidèles qui recouraient à lui, les païens que la grâce avait touchés, et qui demandaient à être éclairés de ***l'admirable lumière*** que le Prince des Apôtres avait annoncée aux Romains [1]. Plusieurs prêtres, quelques diacres, assistaient le Pontife et partageaient ses travaux et ses périls. Sur la route qui conduisait à la demeure du Vicaire du Christ, quelques-uns de ces pauvres que le Sauveur est venu évangéliser [2] veillaient en sentinelles dévouées. Connus des chrétiens de Rome, ils étaient les intermédiaires entre l'Église et son chef, et dérobaient aux regards des émissaires du Prétoire la trace de ces communications mystérieuses qui entretenaient la vie dans tout le corps de l'Église.

Les ravages du temps ont fait disparaître les documents qui attestaient l'intervention d'Urbain dans les affaires de l'Église universelle, mais nous voyons par les fragments qui nous sont restés sur plusieurs des Pontifes qui l'ont précédé ou suivi, dans cette période des trois premiers siècles, que la prérogative papale s'exerçait alors, du pied de l'échafaud qui semblait être devenu son trône, avec autant de calme et d'autorité sur les Églises, qu'elle en déploya, dans les siècles suivants, lorsque les lettres apostoliques émanèrent du

[1] I. Pet. II. 9.
[2] Matth. XI. 5.

palais de Latran. Les décrets qu'on a attribués dans la suite à Urbain ne reposent que sur la foi plus que douteuse de Mercator, et le *Liber Pontificalis* n'en fait aucune mention; mais il nous apprend que le Saint Pape, dans le cours de son pontificat, consacra huit évêques[1], destinés sans doute, la plupart, à l'apostolat et à la fondation de nouvelles Églises.

En même temps, Urbain pourvoyait à la dignité du service divin dans celles de Rome. La foi chrétienne comptait des fidèles à la cour d'Alexandre, dans le sénat, dans les familles patriciennes; il convenait que la richesse des disciples du Christ s'imposât un tribut pour subvenir à la splendeur des sacrés mystères. Aidé des pieuses largesses de ces chrétiens opulents, le Pontife se trouva en mesure de renouveler en argent les vases de l'autel, et fit faire entre autres vingt-cinq patènes de ce métal, pour les divers Titres de la ville[2]. Ces patènes étaient d'une grande dimension; car elles étaient destinées à recevoir les pains que chaque fidèle qui devait communier apportait à l'offrande.

Mais si Urbain apportait tant de soins à l'ornement de l'autel matériel, son zèle pastoral s'employait avec plus d'ardeur encore à recueillir les dépouilles que le Christ conquérait chaque jour sur la gentilité. Il y avait trente ans que Tertullien avait pu dire au Sénat: « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons » les cités, les îles, les bourgades, les municipes, les

[1] Anast. de Vitis Pontificum Romanorum. *In Urbano.*

[2] Hic fecit ministeria sacrata argentea, et patenas argenteas viginti quinque posuit. *Anast.* Ibid.

» marchés, les camps, les tribus, les décuries, les pa-
» lais, le forum; nous ne vous laissons que vos tem-
» ples[1]. » Depuis lors, de nombreuses recrues avaient renforcé les rangs des fidèles.

Il importe de relever ici les voies dont la miséricorde de Dieu se servait d'ordinaire, en ces temps, pour amener les gentils au baptême. Au rapport de Tertullien, qui vivait encore sous Alexandre Sévère, la plupart étaient attirés par la sainteté des mœurs chrétiennes qui parlait à leur cœur; le courage surhumain dont les martyrs faisaient preuve au milieu des tourments exerçait aussi sur ceux qui en étaient témoins un empire auquel on résistait peu[2]. La force triomphante des prodiges dont les simples fidèles étaient souvent les instruments, principalement dans la guérison des malades et dans la délivrance des possédés, ajoutait puissamment à l'idée que les païens concevaient de la divinité de la religion chrétienne[3]. Souvent les oracles eux-mêmes confessaient la vérité de nos dogmes, et Tertullien osait proposer au Sénat de permettre qu'on interrogeât, en présence des magistrats, les Pythons ou leurs dieux mêmes, offrant d'avance la punition du chrétien téméraire qui les eût provoqués, si l'esprit qui parlait dans ces victimes de l'idolâtrie ne confessait pas ouver-

[1] Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum; sola vobis relinquimus templa. *Apologeticus. Cap.* XXXVII.

[2] Ad Scapulam. cap. IV.

[3] Apolog. cap. XXXVII.

tement la vérité et la sainteté du Dieu des chrétiens [1].

Souvent la bonté de Dieu, s'inclinant vers sa créature égarée, intervenait par des visions merveilleuses qui triomphaient de toutes les résistances; c'est encore Tertullien qui le témoigne expressément [2]. En attendant les exemples de ce mode de conversion que nous produirons bientôt, nous rappellerons saint Basilide gagné à la foi dans une apparition de la Vierge sainte Potamienne, qui lui plaça une couronne sur la tête, et lui prédit qu'il la suivrait dans le martyre [3]; le savant Arnobe, appelé au christianisme par une grâce du même genre, au rapport de saint Jérôme [4], et tant d'autres faits consignés dans les Actes les plus authentiques des martyrs.

Origène se joint à Tertullien pour attester la permanence de ces prodigieuses vocations à la foi, dans le cours du troisième siècle: « Je ne doute pas, dit ce grand philo- » sophe chrétien, que Celse ou le juif qu'il fait parler ne » me tourne en dérision; mais cela ne m'empêchera » pas de dire que beaucoup de personnes ont embrassé » la foi chrétienne comme malgré elles, leur cœur s'é- » tant trouvé tout à coup tellement changé par quelque » Esprit qui leur apparaissait, tantôt le jour, tantôt la » nuit, qu'au lieu de l'aversion qu'elles avaient eue » jusqu'alors pour notre doctrine, elles l'ont aimée » jusqu'à mourir pour elle. Il est beaucoup de ces

[1] Ibid. cap. XXIII.
[2] De anima. cap. XLVII.
[3] Euseb. Hist. Eccles. Lib. VI. cap. V.
[4] Appendix ad Chronic. Eusebii.

» sortes de changements dont nous sommes témoins, » et que nous avons vus nous-mêmes[1]. »

Mais le zèle des fidèles ne laissait point agir seule la toute-puissance miséricordieuse du Très-Haut; car il entre dans les desseins éternels que la parole de vie, qu'il n'est pas donné à l'homme ni à l'enfer de pouvoir enchaîner, soit semée en ce monde par des bouches mortelles. Non-seulement les membres de la hiérarchie sacrée répandaient en tous lieux cette semence féconde; non-seulement les écrits des nombreux et éloquents apologistes, Justin, Athénagore, Tertullien, révélaient souvent aux esprits même les plus prévenus, l'innocence et les heureux effets de la doctrine des chrétiens; mais, de toutes parts, l'amour du Christ qui consumait tant de cœurs épris d'ardeur pour le martyre, enfantait des apôtres dont l'éloquence ne rencontrait pas d'obstacles.

Sans parler de ces conquêtes innombrables opérées dans le sein de la famille, par le seul effet de l'exemple si puissant des vertus chrétiennes, combien de fois ne vit-on pas d'humbles et vaillants soldats conduire au Christ quelqu'un de leurs chefs superbes, désormais plus honoré de porter sur sa poitrine la croix proscrite que de commander sous les aigles romaines? D'autres fois, c'étaient de pauvres esclaves dont la parole simple et sublime abattait tout d'un coup, au pied du crucifié, l'orgueil d'un patricien ou la fierté insouciante d'une de ces dames romaines qui, jusqu'alors, n'avait connu que les vanités sensuelles,

[1] Contra Cels. Lib. I. n° 46.

ou les plaisirs cruels de l'amphithéâtre ; c'étaient encore des vierges chrétiennes, victorieuses du monde et de la chair, devenues semblables aux Anges, et qui semblaient rivaliser avec ces esprits bienheureux dans leur zèle pour la conquête des âmes.

Mais aux jours où l'Église Romaine reposait sous la houlette d'Urbain, aucune de ces Épouses du Christ ne l'emportait en amour, en fidélité, en zèle ardent, sur l'incomparable Vierge Cécile. Ravi des merveilles de la grâce divine dans ce cœur simple et fort, le Pontife voyait en elle la plus riche fleur du jardin de l'Époux, et il la chérissait d'une tendresse toute paternelle. Dieu cependant ne lui avait pas fait connaître encore le haut degré de gloire auquel Cécile était destinée. Urbain vivait dans l'attente continuelle du dernier combat ; mais il ignorait que le martyre de la jeune Vierge serait le prélude de son propre sacrifice.

CHAPITRE IV.

SAINTE CÉCILE. — FAMILLE DES CÆCILIUS. — LA VOIE APPIENNE AU IIIe SIÈCLE.

Cécile avait vu le jour dans Rome, et sa famille y jouissait des premiers honneurs du Patriciat. On sait que la race des Cæcilius, dont une des branches adopta de bonne heure et rendit célèbre le surnom de Metellus, se glorifiait d'avoir pour aïeule Caïa Cæcilia Tanaquil, femme de Tarquin l'Ancien, et l'un des personnages les plus célèbres de l'époque des Rois. Rome, dans son admiration pour cette matrone, lui avait érigé une statue au Capitole[1]. Varron, au rapport de Pline, atteste que la quenouille garnie de laine et le fuseau de Caïa Cæcilia se conservaient encore de son temps dans le temple de Sangus, et que l'on gardait dans le temple de la Fortune une robe que cette princesse avait tissue pour l'usage de Servius Tullius[2].

[1] Nieburh. Histoire Romaine. Tom. II, pag. 99.

[2] Lanam in colo et fuso Tanaquilis, quæ eadem Caïa Cæcilia vocata est, in templo Sangi durasse, prodente se, autor est M. Varro : factamque ab ea togam regiam undulatam in æde Fortunæ qua Servius Tullius fuerat usus. *Plin. Nat. hist. lib.* VIII. *cap.* LXXIV.

Ce culte traditionnel rendu à une femme que son rôle politique n'avait point détournée des convenances et des occupations de son sexe, est un des traits caractérisques de l'ancienne Rome, et nous aurons occasion de remarquer jusqu'à quel degré l'idée et les attributs de Caïa Cæcilia entraient dans le type de l'épouse romaine. Mais ce qui ajoute encore à la gloire de ce personnage mystérieux, c'est d'avoir obtenu les éloges d'un Père de l'Église. Saint Jérôme a cité l'épouse de Tarquin l'Ancien comme l'un des modèles de la pudicité conjugale chez les gentils. « Le nom du » prince auquel elle fut unie, dit le saint Docteur, dis- » paraît sous les ombres de l'antiquité, comme celui » des autres rois; mais la rare vertu qui a élevé cette » femme au-dessus des autres est gravée si profondé- » ment dans la mémoire de tous les siècles, qu'elle n'a » pu s'effacer[1]. »

Ainsi le nom de Cécile que Tanaquil avait ajouté à son nom étrusque, lorsque ses destinées l'appelèrent à régner dans Rome, était en possession du respect de toutes les générations dans la ville éternelle, lorsqu'il plut au Dieu tout-puissant d'offrir la Cécile chrétienne au culte, non plus seulement d'une capitale, mais de l'univers entier, partout où le nom du Rédempteur des hommes serait annoncé.

La race de laquelle sortit cette vierge prédestinée, outre l'honneur de rattacher son origine à Caïa Cæci-

[1] Notior est marito suo Tanaquilla. Illum inter multa Regum nomina jam abscondit antiquitas. Hanc rara inter feminas virtus, altius sæculorum omnium memoriæ, quam ut excidere possit, infixit. *Adversus Jovinianum*. Lib. I. n° 49.

lia, n'avait cessé de recueillir, dans tout le cours des siècles, les divers genres d'illustration dont pouvait se glorifier une famille Romaine. Dès les temps de la République, sa splendeur était montée au comble. Sans parler des Dictatures, des Censures, des Pontificats, possédés tour à tour par les Cæcilius, et dont les annalistes de Rome et les marbres eux-mêmes rendent encore témoignage, nous trouvons jusqu'à dix-huit fois leur nom sur les Fastes Consulaires, avant l'avénement d'Auguste à l'empire [1]. Les monnaies frappées dans Rome par la famille Cæcilia se rencontrent encore de nos jours en assez grand nombre, pour qu'on ait pu en publier une série de quarante-quatre, se rapportant toutes au temps de la République [2]. Quant aux triomphes décernés aux membres de cette maison, ils furent nombreux et splendides, et ajoutèrent aux gloires des anciens Cæcilius les titres de *Macédonique*, de *Baléarique*, de *Numidique*, de *Dalmatique*, de *Crétique*, en souvenir des plus éclatantes victoires.

Sous les Empereurs, la famille Cæcilia reçut plusieurs fois les faisceaux du Consulat de la main des maîtres du monde, et, dans les temps qui précédèrent plus immédiatement l'époque où elle eut la gloire de produire l'heureuse fille qui l'a plus illustrée à elle seule que tous les grands généraux dont elle était si fière, les Fastes nous offrent les noms de Cæcilius Silanus [3], de Cæcilius Rufus [4], de Cæcilius Sim-

[1] Muratori. Inscriptiones. Tom. I.
[2] Riccio. Le monete delle antiche famiglie di Roma. Naples, 1843.
[3] L'an de Rome 759.
[4] L'an de Rome 769.

plex [1], de Cæcilius Classicus [2] et de Cæcilius Balbinus [3], comme revêtus de cette magistrature [4].

Parmi les femmes de cette illustre race qui ont laissé un nom dans l'histoire, nous remarquons Cæcilia, fille de Metellus le *Baléarique*, sur laquelle Cicéron rapporte plusieurs particularités merveilleuses [5]; Cæcilia, fille de Metellus le *Dalmatique*, d'abord mariée à Æmilius Scaurus, puis devenue l'épouse du Dictateur L. Sylla, et cette autre Cæcilia, fille de Q. Metellus le *Crétique* et femme du Romain Crassus, qui lui fit élever un élégant et magnifique tombeau, aujourd'hui encore le principal monument de la voie Appienne. Les fondements de cet édifice célèbre plongent dans le sol même sous lequel s'étendent les Cryptes mystérieuses qui servirent de retraite au Pontife Urbain, et à l'ombre desquelles la dépouille de la Cécile chrétienne reposa durant six siècles.

C'est ainsi que la Rome de la gentilité et la Rome du Christ s'entrelaçaient l'une à l'autre, jusqu'à ce que la dernière ayant vaincu par son sang, le plan divin selon lequel la ville aux sept collines n'était devenue maîtresse du monde que pour réunir tous les peuples sous un même empire spirituel, fut rendu manifeste à toutes les nations et à tous les siècles. De là cette corrélation sublime qui saisit, pour ainsi dire, à chaque pas, le

[1] L'an de Rome 822.

[2] L'an de Rome 854.

[3] L'an de Rome 890.

[4] Muratori. *Ibid.* L'art de vérifier les dates.

[5] De divinatione. cap. II et XLVI.

voyageur dans Rome, en lui montrant sans cesse les souvenirs de la cité antique, ses traditions, et jusqu'à ses noms propres appliqués, continués, accomplis avec une plénitude merveilleuse sous la forme chrétienne. Ce que nous relevons ici avec tant de complaisance au sujet du personnage sublime auquel nous consacrons cette histoire, nous le pourrions étendre à tout un vaste ensemble, si le temps et l'espace nous le permettaient, et si d'ailleurs nous ne craignions pas déjà de succomber sous le poids d'un sujet déjà trop vaste pour notre faiblesse.

Néanmoins, il est sous les murs de Rome un lieu trop visiblement empreint de cette haute prédestination, et auquel se rattachent trop intimement nos récits sur la vierge Cécile, pour qu'il nous soit permis de ne pas y conduire nos lecteurs, et de n'y pas étudier avec eux les rapports surnaturels qui unissent les deux Romes. Ce lieu est la Voie Appienne, théâtre d'événements décisifs en faveur de la ville éternelle, et d'autres non moins féconds pour la cité reine du monde spirituel; immense et somptueuse galerie de sépulcres à l'usage des familles romaines, et sous le sol qui portait tant de fastueux monuments dont les ruines nous étonnent encore, labyrinthe sacré à l'ombre duquel ont dormi les légions des martyrs.

Rien n'égale la grandeur et la solennité de cette voie qui, à l'époque d'Alexandre Sévère, lorsque la ville était encore enclose de ce côté par les murailles de Servius Tullius, commençait à la porte Capène et se dirigeait vers la Campanie. Elle devait son nom à Appius Claudius, qui exerçait les fonctions de censeur, en l'an

de Rome 442, et l'éleva à la dignité de Voie Militaire. Restaurée en 594 par le consul Marcus Cornelius Cetegus, elle reçut de nouveaux embellissements par l'application de la loi *Viaria* de Caïus Gracchus; sous l'empire, elle obtint successivement les soins de Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan, Caracalla, Dioclétien et Maximien, comme l'attestent les inscriptions de ses colonnes milliaires qui se sont conservées jusqu'à nos jours.

Tracée à travers la plaine qui s'étend vers le midi, elle s'élève et descend selon les mouvements du sol. Des *villæ* somptueuses, des temples d'architecture gracieuse ou sévère, et de temps en temps des villages élégants connus sous le nom de *Pagi*, l'embellissaient dans son cours; mais son principal ornement consistait dans la double rangée de tombeaux dont aujourd'hui encore on peut suivre les traces, durant plus de quatorze milles, à droite et à gauche de la voie. Le pavé, formé de larges quartiers de lave, annonce la grandeur et la solidité des œuvres du peuple-roi; on y suit les ornières profondes que les roues des chars romains y tracèrent il y a deux mille ans. Assez étroite, comme toutes les voies antiques, l'Appienne était resserrée entre deux trottoirs sur l'alignement desquels s'élevaient les sépulcres. La forme de ces monuments funéraires, dont on voit encore aujourd'hui tant de ruines imposantes, était très-variée : les uns semblaient imiter des temples d'un style élégant et grave; d'autres offraient la forme circulaire d'une tour; plusieurs s'élevaient en pyramide; quelques-uns étaient quadrilatères.

Ces sépulcres étaient consacrés tantôt à des individus, tantôt à des familles entières; il y en avait pour les patriciens, et d'autres pour leurs affranchis. Souvent le corps du défunt reposait dans un sarcophage; d'autres fois le *loculus* ne contenait que des cendres, selon l'usage de brûler les corps, qui s'introduisit à Rome vers la fin de la République, et s'établit généralement, sauf dans quelques familles fidèles à l'ancienne coutume que le christianisme devait remettre en honneur. Outre les tombeaux, la voie Appienne offrait encore de mystérieux colombaires dans lesquels un nombre immense d'urnes superposées réunissait les cendres de plusieurs générations. Tout cet ensemble de sépultures donnait à la voie un aspect de tristesse qui contrastait avec le luxe et la magnificence des constructions que l'œil apercevait derrière ces avenues de la mort. Les païens eux-mêmes étaient sensibles à cette haute leçon du néant de la vie humaine, et ce n'était pas sans une pensée morale que les Romains avaient choisi les voies publiques pour y établir leurs tombeaux[1]; mais il appartenait à la religion chrétienne de compléter la leçon, en creusant sous le sol même de l'Appienne des cités entières de sépulcres, destinés non plus seulement à rappeler aux hommes leur mortalité, mais à élever leurs âmes vers la pensée de l'immortalité et du triomphe.

Telle était, dans son aspect général, cette voie

[1] Varron, sur l'étymologie du mot *monumentum* s'exprime ainsi : « Monumenta quæ in sepulchris : et ideo secundum viam, » quo prætereuntes admoneant et se fuisse, et illos esse morta- » leis. » *De lingua latina. lib.* v. *cap.* vi.

qu'un poëte des premiers temps de l'Empire a appelée la *Reine des voies*[1], et si maintenant nous voulons la parcourir durant quelques milles, en nous reportant à l'époque d'Alexandre Sévère, nous remonterons jusqu'à l'antique porte Capène, située autrefois dans la vallée qui sépare l'Aventin du Cœlius, environ un mille en deçà de la porte actuelle. Cette dernière s'ouvre sur l'enceinte de murailles construite par Aurélien, trente ans après les événements que nous avons à raconter.

Au sortir de la Porte Capène sur laquelle passait l'eau d'un aqueduc[2], le voyageur rencontrait d'abord les temples de l'Honneur et de la Vertu, dont Marcellus avait voué l'érection, après la défaite de Syracuse[3]. A un quart de mille environ de la porte, presque en face des magnifiques thermes d'Antonin Caracalla, une voie se détachait de l'Appienne et tendait vers la gauche, sous le nom de Voie Latine. Près de cet embranchement, étaient situés les jardins qui portaient encore le nom du poëte Térence[4]. A peu de distance commençait déjà la série interminable des tombeaux. Nous apprenons de Cicéron que les sépulcres de famille des Scipions, des Calatinus, des Servilius et des Metellus étaient situés en dehors de la Porte Capène,

[1] Qua limite noto
Appia longarum teritur regina viarum.
Stace. Sylv. lib. II. carm. II.

[2] Juvenal. Sat. III. Martial. lib. III. Ep. XLVII.

[3] Tit. Liv. lib. XXV. cap. XI. lib. XXVII. cap. XXV. lib. XXIX. cap. IX.

[4] Sueton. Terentii. cap. V.

à peu de distance des murs[1], et la découverte faite au siècle dernier de l'hypogée des Scipions, est venue confirmer ce renseignement précieux[2]. Jusqu'ici le tombeau des Metellus ne s'est pas révélé, mais en suivant l'Appienne, nous rencontrerons d'autres souvenirs funéraires de cette famille qui semble s'être établie sur cette voie comme pour attendre l'arrivée de son noble rejeton, auquel était réservé l'honneur de rendre populaire jusqu'à la fin des siècles le nom des Cæcilius.

Non loin de ces sépultures fameuses, et toujours dans le voisinage de la Porte Capène, s'élevait, au rapport de Tite-Live, le tombeau d'Horatia, cette jeune Romaine qui, sous l'époque des Rois, perdit la vie par la main de son frère, pour avoir osé pleurer son fiancé. Nous passons outre, et d'ailleurs d'autres monuments de la victoire décisive que Rome, en ce jour, remporta sur Albe se présenteront à nous sur la voie même que nous avons entrepris de suivre. L'historien romain nous apprend que le sépulcre d'Horatia était construit en pierres de taille[3]; ce

[1] An tu egressus porta Capena quum Calatini, Scipiorum, Serviliorum, Metellorum Sepulcra vides, miseros putas illos? *Tuscul.* lib. I. cap. VII.

[2] Presque en face du tombeau des Scipions, on a découvert les sépulcres des familles Furia et Manilia. Vid. *Canina. Indicazione topografica di Roma antica.* pag. 62.

[3] Cui soror virgo, quæ desponsa uni ex Curiatiis fuerat, obvia ante portam Capenam fuit..... Horatiæ sepulcrum, quo loco corruerat icta, constructum est saxo quadrato. *Tit. Liv.* lib. I. *cap.* XXVI.

qui explique comment il a si longtemps défié les siècles.

Un autre souvenir des premiers temps de Rome s'offrait au voyageur dans cette même région, avant d'arriver au tombeau des Scipions. Sur la gauche s'étendait la vallée d'Égérie, au fond de laquelle coulait toujours la fontaine de la Nymphe qui dicta les lois de Numa; le temple des Camènes et un bois sacré accompagnaient ce mystérieux asile. Mais il avait perdu son antique caractère, et déjà Juvénal s'était plaint que le luxe des marbres eût pris la place des frais gazons, et masqué la roche du sein de laquelle jaillissaient les eaux [1]. Le poëte nous révèle un autre détail qu'il importe ici de faire ressortir; c'est que de son temps, la fontaine Égérie, le temple des Camènes et le bosquet lui-même se trouvaient en la possession des juifs. « Les muses proscrites, dit-il, ont fait place » aux mendiants [2]. » On sait que pendant longtemps, et surtout à l'époque de Juvénal, les païens confondirent les juifs avec les chrétiens; il y a donc lieu de reconnaître ici l'existence d'un quartier habité par des disciples du Christ. Les premiers fidèles de Rome

1 In vallem Egeriæ descendimus, et speluncas,
Dissimiles veris. Quanto præstantius esset
Numen aquæ, viridi si margine clauderet undas
Herba, nec ingenuum violarent marmora tophum?
Juvenal. Satyr. III.

2 Hoc sacri fontis nemus, et delubra locantur
Judæis, quorum cophinus, fœnumque supellex;
mnis enim populo mercedem pendere jussa est
Arbor, et ejectis mendicat Sylva Camænis.
Juvenal. Ibidem.

appartenaient presque tous à la classe du peuple; ils avaient été choisis entre les enfants de Jacob, par saint Pierre lui-même, que l'édit de Claude qui bannissait de Rome les juifs contraignit un moment de s'éloigner de cette capitale; l'agglomération de pauvres juifs signalée ici avec tant de dureté par le poëte a donc pu former une colonie chrétienne.

Cette conjecture devient une certitude, si l'on considère attentivement le sol de la voie Appienne, à l'endroit où s'arrête en ce moment notre marche. A l'extérieur, il est couvert de tombeaux païens, mais loin de tous les regards, dans les entrailles mêmes de la terre, commencent déjà les sombres galeries des catacombes chrétiennes. Nous n'avons pas atteint encore l'enceinte d'Aurélien, et déjà une nouvelle Voie Appienne se révèle à nous, celle au fond de laquelle les héros du Christ dorment dans la paix. A droite et à gauche de la reine des Voies, au voisinage de la Porte Capène, sous les temples, les thermes, les *villæ*, dont Rome impériale est si fière, tout près des tombeaux des Métellus et des Scipions, s'étendent déjà de vastes Cimetières où reposent les générations de Martyrs qui ont précédé l'empire d'Aurélien; ces souterrains explorés plusieurs fois et qui appellent de nouvelles investigations, sont le point de départ de la Voie Appienne, sous le rapport chrétien, et nous les rencontrons dès le début de notre pèlerinage. Mais leur présence en un tel lieu, si près des murs de Rome, sous les regards de toute une ville, s'il est difficile d'en rendre raison, au cas où ce quartier eût été uniquement peuplé de païens, s'explique d'elle-même si les



juifs indigents dont parle Juvénal ont été dans la réalité des membres d'une communauté chrétienne. Possesseurs, bien qu'à titre de louage, non-seulement de la fontaine Égérie, mais encore du temple des Camènes et de son bois sacré, ils ont habité ce quartier qui porte, sur les inscriptions topographiques de Rome, le nom de *Vicus Camœnarum*. Ils ont eu toute facilité pour ouvrir des souterrains, pour creuser des galeries, pour y ensevelir les corps de leurs frères.

Après avoir passé sous l'arc de Drusus, et franchi le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui le rempart bâti par Aurélien, nous rencontrons à quelques pas, sur la droite, la première colonne milliaire de l'Appienne, dont l'inscription porte les noms de Vespasien et de Nerva [1]. On descend ensuite dans la vallée de l'Almon, et la Voie traverse ce ruisseau fameux dans lequel, chaque année, les prêtres de Cybèle venaient laver la statue de leur déesse.

A droite s'élève sur une colline le tombeau de Priscille, femme d'Abascantius. Stace a consacré une de ses poésies, dans les *Silves*, à célébrer la tendresse conjugale de cette dame romaine, et les regrets inconsolables de son époux. « En face de la ville, dit-il, à la naissance de la voie Appienne, près du lieu où Cybèle » suspend ses gémissements, et oublie les ruisseaux » de l'Ida pour l'Almon d'Italie; c'est là, ô Priscille! » que ton vertueux époux a déposé sur une couche » précieuse tes membres enveloppés dans la pourpre » moelleuse de Sidon. Ni le nombre des années, ni le

[1] Cette colonne a été transportée sur la terrasse du Capitole.

» travail du temps n'auront de prise sur eux, tant le » marbre sacré qui les contient exhale de précieux » parfums[1]. »

Néanmoins, depuis bien des siècles, la tombe de Priscille a été violée, et le monument qui la contenait restait innommé sur la voie Appienne, jusqu'en ces derniers temps où la découverte d'un marbre à moitié brisé révéla que ce sépulcre de forme circulaire était celui-là même qui fut impuissant à protéger le sarcophage de l'épouse d'Abascantius. Ici paraît encore la force de rénovation que le christianisme a imprimée à tout ce qui est romain. Au moment où le poëte célébrait les récentes funérailles de cette Priscille dont le nom n'est répété que des savants, une autre Priscille vivait dans Rome, non moins illustre par le sang, mais chrétienne. Mère du sénateur Pudens, aïeule des deux vierges Praxède et Pudentienne, elle vivra dans la mémoire de l'Église jusqu'au dernier jour du monde. C'est elle qui sur la voie Salaria fit creuser à ses frais les vastes souterrains qui portent son nom, et à chaque jour de l'année que les fastes liturgiques ramènent le nom des saints martyrs qui lui durent une sépulture et

1 Est locus ante urbem, qua primum nascitur ingens
Appia; quaque Italo gemitus Almone Cybela
Ponit, et Idæos jam non reminiscitur amnes.
Hic te Sidonio velatam molliter ostro
Eximius conjux (nec enim fumantia busta
Clamoremque rogi potuit perferre) beato
Composuit, Priscilla, toro; nil longior ætas
Carpere, nil ævi poterunt vitiare labores
Siccatam membris; tantus venerabile marmor
Spirat odor.

Stace. Silv. lib. v. Carm. I.

auprès desquels elle vint reposer elle-même, son nom béni est rappelé avec honneur dans l'assemblée des fidèles[1].

En face du tombeau que Stace a chanté, la voie Appienne nous montre sur la gauche un des plus touchants souvenirs du fondateur de la Rome chrétienne. C'est ici que Pierre, après la défaite de Simon le Magicien, cédant aux instances des fidèles, malgré son désir du martyre, et fuyant, à la faveur des ombres, cette ville où il devait régner par son sang, fit la rencontre du Christ chargé de sa croix. « — Seigneur, où allez-vous? dit » l'Apôtre. — A Rome, répond le Rédempteur, pour » y être de nouveau crucifié[2]. » Instruit par cette céleste apparition, l'Apôtre revient sur ses pas; il révèle aux fidèles l'oracle divin, et bientôt la croix du disciple s'élève dans Rome, comme la croix du Maître s'était élevée dans Jérusalem. A ce moment la souveraineté de la Rome spirituelle se déclare et devient inaliénable par l'effusion du sang du pêcheur. La victoire a commencé sur la voie Appienne, et la piété catholique a consacré par l'érection d'un sanctuaire le sol où

[1] Le *Liber Pontificalis* parle d'une autre Priscille romaine qui aurait consacré ses efforts à la construction d'un Cimetière, sur la même Voie Salaria, à la demande du Pape saint Marcel, au commencement du IVe siècle. Ce renseignement peut rendre raison de quelques développements qu'aurait pris à cette époque le Cimetière de Priscille, sur la Voie Salaria; mais outre l'autorité des anciens Actes qui nous apprennent que sainte Priscille, mère du sénateur Pudens, fit construire un Cimetière sur cette voie, le caractère correct de plusieurs des peintures dont il est orné obligerait à en faire remonter la construction avant le IVe siècle.

[2] S. Ambros. Sermo contra Auxentium. n° 13. Hegesipp. lib. III. S. Greg. Magn. in Psalm. IV. Pœnitentiæ.

l'Apôtre reçut le glorieux commandement de marcher au combat, et d'y représenter son Maître.

La voie monte ensuite par une pente assez rapide, et les tombeaux y apparaissent toujours plus pressés; mais de nos jours leurs masses décharnées et sans nom ne donnent plus qu'une faible idée de ce qu'ils furent autrefois. Sur la gauche, de vastes colombaires ont fourni quelques renseignements sur les cendres de ceux auxquels ils furent destinés. On en trouve un d'abord qui se rapporte au temps d'Auguste et de Tibère, et qui est assez vaste pour avoir pu recevoir les cendres de trois mille personnes. Plus loin, du même côté, est celui des esclaves et des affranchis de Livia Augusta; il porte encore les traces de la magnificence antique[1]. Mais si la surface du sol nous dit peu de chose sur les morts illustres dont la voie Appienne était peuplée, en retour, les profondeurs de la terre rendues accessibles par les travaux infatigables des *fossores* de l'Église primitive, nous ouvrent des avenues de sépulcres dont la gloire n'a fait que grandir par le cours des siècles.

En suivant la pente dont nous venons de parler, le pèlerin, au temps d'Alexandre Sévère, pour peu qu'il eût le secret des mystérieuses entrées de ces immenses nécropoles, rencontrait tout à coup des cités entières habitées silencieusement par d'autres morts dont le nom est immortel. Ce ne sont plus des Cimetières restreints, comme ceux de la porte Capène; ici, c'est l'œuvre colossale des Pontifes chrétiens du IIIe siècle.

[1] Nibby. Analisi storico-topografico-antiquaria della carta de' dintorni di Roma. tom. III. pag. 536.

A droite, s'étendent les cryptes creusées par ordre de Zéphyrin et continuées par Callixte qui leur a laissé son nom; à gauche, c'est le Cimetière dit de Prétextat qui remonte à la même époque et présente, comme celui de Callixte, à plusieurs étages superposés, d'innombrables corridors funéraires croisés en tous sens, de fréquentes chapelles où reposent les martyrs les plus célèbres. Souvent ces sanctuaires souterrains sont revêtus de marbres précieux qui réfléchissent la lumière des lampes et des flambeaux, durant la célébration des mystères; des peintures symboliques, quelquefois même historiques, aux plafonds, sur les murs et sous l'arcade des principaux sépulcres, offrent aux fidèles un précieux enseignement, en même temps que, par leur caractère symbolique, elles dérobent aux regards profanes le secret des dogmes chrétiens.

Ces immenses galeries se prolongent sous l'Appienne pendant plusieurs milles, et les divers quartiers de la ville des martyrs emprunteront plus tard leur nom au plus illustre des soldats du Christ que l'on aura ensevelis près de l'entrée de leurs principales avenues. En attendant, les noms de Callixte et de Prétextat servent à désigner d'une manière générale les deux grandes régions qui s'étendent le long de la Voie, à partir de l'endroit où elle présente l'escarpement que nous avons signalé, jusqu'à ce qu'elle redescende dans la vallée où l'on construisit au IVe siècle la basilique de Saint-Sébastien.

Les persécutions de Décius et de Dioclétien enverront d'innombrables recrues de martyrs peupler ces sombres demeures; mais déjà, sous le pontificat d'Ur-

bain, elles gardent le corps de Zéphyrin [1]. Ce Pontife repose dans la partie des cryptes située sur la droite de la voie; c'est là que Callixte a préparé le funèbre et glorieux asile où dormiront les invincibles successeurs de Pierre, et où nous descendrons bientôt pour confier à la tombe les restes précieux de l'héroïne à laquelle nous consacrons ces pages. Quant à Callixte lui-même, il n'a pas joui de l'asile qu'il s'était préparé. Immolé dans la région transtibérine, près de son église de Sainte-Marie, les chrétiens n'ont pas trouvé de sûreté à transporter son corps sur la voie Appienne; ils l'ont enseveli dans l'une des cryptes de la voie Aurélia.

Descendons maintenant le versant de la colline. Derrière la rangée des tombeaux païens qui s'étend sur la droite, dans une vallée formée par la dépression du sol, est un mystérieux asile connu déjà des chrétiens du monde entier. C'est là que reposent depuis environ dix années les corps des saints apôtres Pierre et Paul. Sous le pontificat de Zéphyrin, ils étaient encore dans leurs tombeaux: le premier, sur la voie Triomphale, au pied du Vatican; le second, sur la voie d'Ostie. Caïus, prêtre de Rome, en rend témoignage dans une conférence qu'il a eue avec Proclus, chef de l'hérésie des Cataphryges, dans les premières années de ce siècle [2]. Les orgies sacriléges d'Héliogabale ont contraint Cal-

[1] Voir les itinéraires des catacombes qui se succèdent du VII[e] siècle au X[e], et dont nous parlerons souvent.

[2] Trophæa Apostolorum habeo, quæ ostendere possum. Si enim procedas via Triumphali, quæ ad Vaticanum ducit, aut Ostiensi, eorum invenies Trophæa quibus ex utraque parte statutis Romana communitur Ecclesia. *Euseb. Historia Ecclesiast. lib.* II. *cap.* XXV.

lixte d'enlever ces saintes reliques et de les transporter dans un réduit ignoré des païens. La voie Appienne a été choisie pour recevoir le trésor de Rome chrétienne, et de toutes ses gloires, c'est ici la première.

La sacrilége manie d'Héliogabale menaçait de la dernière profanation ces restes sacrés, qui sont pour l'Église romaine le titre de sa puissance sur les autres Églises, puisqu'ils attestent que Pierre lui a laissé son autorité avec son sang. L'indigne parent d'Alexandre Sévère avait élevé sur le Palatin, près du Palais des Césars, un temple destiné à recevoir l'infâme idole qui portait son nom. Comme il ne voulait pas que l'on adorât dans Rome un autre dieu qu'Héliogabale, non-seulement il résolut de transporter dans ce temple la statue de Cybèle, le feu de Vesta, les Anciles, le Palladium, ces antiques monuments du culte romain auxquels les gentils croyaient attachées les destinées de la capitale du monde; mais il avait annoncé l'intention d'y réunir aussi les objets les plus sacrés du culte des chrétiens. C'est un historien païen qui nous apprend ces détails si précieux pour l'explication des traditions chrétiennes de Rome [1].

[1] Ubi primum (Heliogabalus) ingressus est urbem, omissis iis quæ in provincia gerebantur, Heliogabalum in Palatino monte juxta ædes imperatorias consecravit, eique templum fecit, studens et Matris typum, et Vestæ ignem, et Palladium, et Ancilia, et omnia romanis veneranda in illud transferre templum, et id agens ne quis Romæ Deus, nisi Heliogabalus coleretur. Dicebat præterea Judæorum et Samaritanorum religiones, et Christianam devotionem illuc transferendam, ut omnium culturarum secretum Heliogabali sacerdotium teneret. *Lampridius. Augusta historia.*

L'historien raconte un peu plus loin qu'Héliogabale donna des

Callixte, qui siégeait alors sur la chaire de Pierre, et que sa sollicitude pour les cryptes de la voie Appienne a immortalisé, Callixte a voulu soustraire au déshonneur les dépouilles des saints Apôtres, et il les a enlevées des lieux où elles recevaient les hommages des fidèles[1]. Il a fait construire une chambre sépulcrale dans laquelle on pénètre par un puits, et c'est là que dorment, chacun dans leur tombeau, le premier des Vicaires du Christ et le Docteur des Nations. Ils y doivent séjourner vingt ans encore; après quoi ils reviendront habiter leur primitive demeure. Le lieu où ils sont maintenant est appelé *Catacombes*[2], dans la suite, ce nom sera appliqué, plus ou moins improprement, aux cryptes et aux cimetières chrétiens des différentes voies.

Au sortir de ce lieu sacré, reprenant le cours de l'Appienne, nous avons en face, sur la gauche, une vaste plaine qui s'étend vers la voie Latine. A un demi-mille environ, assis sur une gracieuse colline, et do-

spectacles d'éléphants attelés dans la plaine du Vatican, et renversa, pour avoir un espace suffisant à cette sorte de course, les sépulcres qui s'y trouvaient. Il est permis de penser que ces agitations insolites dans ce lieu, pouvant, sinon occasionner la destruction du tombeau du Prince des Apôtres qui était souterrain, du moins en rendre l'accès impraticable aux fidèles, auront été un motif de plus pour porter le Pape saint Callixte à déposer en lieu de sûreté le corps de saint Pierre, qui était et sera jusqu'à la fin des siècles le Palladium de Rome chrétienne.

[1] Panvini de Septem Urbis Ecclesiis. cap. IV. pag. 34. Moretti. Disputatio de translatione corporum SS. Petri et Pauli ad Catacumbas.

[2] Kalendarium Bucherianum. Anastase. *in Cornelio*.

minant un *nymphæum* où la postérité croira retrouver la grotte et la fontaine d'Égérie, s'élève un temple prostyle, décoré d'un portique de quatre colonnes cannelées de marbre pentélique. Ce temple, construit dans les années de la République, et moins remarquable que la plupart des autres qui ornent les voies romaines, mérite cependant d'arrêter le voyageur chrétien. Nous ne saurions dire aujourd'hui avec certitude à quelle fausse divinité il fut consacré; longtemps on a voulu y voir le temple des Camènes, célébré par les poëtes et mentionné sur les monuments topographiques de Rome, en même temps qu'on donnait le nom d'Égérie à la fontaine qui coule dans le vallon. Cette opinion ne s'est pas soutenue, et sans trop de preuves cependant, l'édifice porte présentement le nom de Temple de Bacchus. Quoi qu'il en soit, une antique tradition nous apprend que dans ce lieu était la retraite du saint pontife Urbain. Un oratoire pratiqué dans le tuf, sous le temple lui-même qui a été consacré depuis en église sous le nom de Saint-Urbain, et orné de peintures relatives à notre histoire, rappelle ce touchant souvenir. Les cryptes de Prétextat prolongent leurs ramifications souterraines dans tout le sol qui nous environne; le Pontife était donc en sûreté dans ces lieux, déjà assez écartés de la voie publique, et qui peut-être appartenaient à des chrétiens, comme le Temple des Camènes, sous les murs mêmes de Rome.

Un pape Confesseur et bientôt Martyr, faisant sa retraite sous un temple païen, c'est encore une image frappante de ce travail secret et continu par lequel le christianisme sapait dans leurs fondements les religions de la gentilité. On se rappelle, en présence de

ce fait, que la crypte vaticane qui reçut le corps sanglant du Prince des Apôtres, après son martyre, avait été creusée sous un temple d'Apollon[1], près du Cirque de Néron. Le temple a disparu pour jamais; mais si la tombe du Pêcheur de Galilée, sans cesse environnée de la religion des peuples, demeure ensevelie sous des ombres majestueuses, la Croix portée jusque dans les nues sur la coupole de Michel-Ange, annonce assez que le Christ, vainqueur des faux dieux, ne règne plus seulement dans les entrailles de la terre.

Nous rentrons sur la voie Appienne, et nous nous trouvons en face de la troisième colonne milliaire, près de laquelle se tiennent les pauvres chargés d'indiquer aux fidèles la retraite d'Urbain. Près de là, sur la gauche, s'élève plein de grâce et de majesté le sépulcre de Cæcilia Metella. Assis vers le sommet d'une colline que la voie monte rapidement, il domine avec grandeur les tombeaux, les temples, les *villæ* dont la plaine est couverte, et les aqueducs qui portent à la ville des Césars le tribut des lacs et des fleuves. De nos jours, cet admirable monument n'est plus qu'une ruine; mais il est resté le plus noble ornement de cette sublime région de la campagne romaine, si grandiose dans ses lignes, si suave dans l'ondulation de ses plans.

Posant sur un dé quadrilatère, et construit en travertin, ce tombeau a la forme d'une tour aux plus élégantes proportions; une frise à festons entrecoupés de têtes de taureau décore avec grâce la partie supérieure, et un toit conique pareillement en travertin termine ce

[1] Anastase. *in Petro.*

gracieux monument [1]. Le temps et les hommes ont respecté jusqu'aujourd'hui l'inscription dédicatoire placée sous la frise, du côté de la Voie, et surmontée de plusieurs trophées. Elle porte seulement ces mots :

CAECILIAE
Q. CRETICI F.
METELLAE CRASSI.

C'est donc ici que reposa Cæcilia Metella, fille de Quintus Cæcilius Metellus le Crétique qui obtint les honneurs du consulat sous Auguste, en la septième année de l'ère chrétienne. Crassus, époux de Cæcilia, lui a fait élever ce tombeau, dont les ruines défieront longtemps encore les siècles. Ce dernier des Crassus n'est guère connu que par le monument qu'il a élevé à sa noble épouse; Cæcilia elle-même n'a pas d'autre histoire que le marbre que nous venons de transcrire, et cependant le chrétien qui se rappelle le nom et les vertus de Cécile, épouse du Christ, ne saurait passer indifférent près de ce tombeau dont l'archéologue profane admire du moins la sévère magnificence. Plus d'une fois la Martyre prédestinée, allant visiter dans les Cryptes les tombeaux de ses frères, ou recevoir les instructions d'Urbain, a dû arrêter ses regards sur ce sépulcre d'une des femmes de son antique et illustre race; mais un obscur tombeau, mérité par ses souf-

[1] Canina (*L'Architettura Romana*, texte, 3e partie, page 217), soutient que le toit du tombeau de Cæcilia Metella se terminait en forme conique, et il le restitue d'après ce système. pl. CCXXV, fig. 2). Cette conjecture devient évidente à la simple inspection de la voûte intérieure du monument.

3.

frances pour le Christ, au fond des souterrains de l'Appienne, lui sembla préférable à toutes les splendeurs dont l'opulence de sa famille eût environné son sépulcre, sur cette même voie que Cécile ne pouvait parcourir sans rencontrer les fastueux souvenirs de ses aïeux.

Le monument de Cæcilia Metella servit de forteresse au XIIIe siècle; de là lui est venue cette couronne de créneaux qui le déshonore aujourd'hui. Quant au vaste sarcophage de marbre dans lequel Crassus déposa le corps de son épouse, il fut enlevé au XVIe siècle, et placé dans Rome sous le *cortile* du Palais Farnèse, où il est encore.

Retournons à l'époque d'Alexandre Sévère, et, après avoir contemplé une dernière fois le sépulcre de la Cécile païenne, franchissons la colline, et admirons, sur la droite, l'un des plus somptueux villages dont le luxe romain ait su embellir les alentours de la ville éternelle. Ce village est appelé le *Pagus Triopius*. Il doit son origine à Hérode Atticus, rhéteur célèbre, qui obtint le consulat en l'année 143 de l'ère chrétienne. Ce riche Athénien l'a consacré comme un monument à la mémoire de son épouse Annia Regilla, de la famille Julia. Dans sa douleur d'avoir perdu cette compagne de sa vie, il a dédié tous les joyaux qu'elle aimait aux divinités Éleusines, Cérès et Proserpine, dans les sanctuaires les plus vénérés de ces déesses, et il leur a voué toutes les possessions d'Annia Regilla sur cette région de la Voie Appienne. Un bois sacré, un temple en l'honneur des deux Cérès, l'ancienne et la nouvelle, un champ sépulcral dédié à Minerve et à Némésis, sont

le témoignage solennel des regrets qu'a voulu exprimer Hérode Atticus, fondateur de ce *Pagus*, auquel il a donné le nom de *Triopius* en l'honneur de Cérès, dont un sanctuaire à Argos portait ce nom [1].

Les diverses inscriptions grecques qui exprimaient la dédicace de ce champ de deuil se sont conservées jusqu'à nos jours, et les deux principales, en beau marbre pentélique, après avoir fait, pendant deux siècles, un des ornements de la *Villa Borghèse*, à Rome, furent, en 1808, transportées à Paris, où elles sont restées. Les carrières de ce marbre fameux dans l'histoire de la Grèce appartenaient en propriété à Hérode Atticus, qui l'avait presque épuisé pour la construction du Stadium Panathenaïcum [2].

Autour des monuments élevés en l'honneur d'Annia Regilla, des habitations ne tardèrent pas à s'élever. Ce *Pagus* était appelé *hospitalier* sur l'une des inscriptions, et sa population était devenue considérable, au temps d'Alexandre Sévère. Un temple de Jupiter s'élevait sur la partie du *Pagus* qui confinait à la Voie Appienne. Plus tard nous viendrons reconnaître ces lieux.

Le sol de l'Appienne devient plus égal à partir du *Pagus Triopius;* la plaine a perdu ses ondulations, mais elle se déroule encore avec majesté, ayant pour horizon le mont Albane, dont neuf villes habitent les flancs, et dont un des sommets porte jusqu'aux nues le temple de Jupiter Latial, sur lequel sera glorifiée la

[1] Visconti (Ennio Quirino). Iscrizioni greche Triopee. Rome. 1794. pages 5 et suiv.

[2] Pausanias et Philostrate cités par Ennio Visconti, page 8.

croix du Rédempteur. De nos jours, la voie antique, si longtemps ensevelie sous ses ruines, a reparu, grâce à la munificence de l'immortel Pie IX; d'innombrables monuments ont revu la lumière, et les contemporains foulent aujourd'hui le pavé sillonné jadis par les chars des vainqueurs du monde.

Vers le quatrième mille, non loin de la *Villa* de Sénèque, une masse pyramidale de construction barbare attire les regards; quatre autres, à peu près semblables, se succèdent à mesure que l'on s'éloigne de Rome et que l'on approche d'Albe. La tradition populaire veut voir dans ces monuments les tombeaux des deux Horaces et des trois Curiaces[1]. Quoi qu'il en soit, le texte de l'historien Tite-Live fait foi de la sépulture de ces vaillants champions sur les lieux que nous parcourons : « Leurs sépulcres, dit-il, s'élèvent encore à l'endroit où chacun d'eux a succombé : les deux Romains sur un même emplacement, plus près d'Albe; les trois Albains, vers Rome, mais à distance les uns des autres, selon le lieu où ils combattirent[2].

Ainsi, les traces de cette lutte corps à corps, dont l'issue fut pour la ville de Romulus une victoire décisive sur le peuple qui se préparait à l'anéantir, ne s'étaient pas effacées du sol de l'Appienne, et peut-être de nos jours sont-elles encore reconnaissables. Mais la Rome sauvée au prix du sang des Horaces de-

[1] Nibby. *Ibid.* pages 543, 544.

[2] Sepulcra extant quo quisque loco cecidit : duo romana uno loco propius Albam; tria albana Romam versus, sed distantia locis, et ut pugnatum est. *Tit. Liv.* lib. I. cap. XXV.

meure enfouie sous les décombres que le temps et les barbares ont amoncelées ; elle n'est plus qu'un cadavre mutilé dont on exhume les lambeaux ; tandis que la Rome pour laquelle ont combattu les Martyrs de la Voie Appienne élève son front impérissable, et poursuit encore ses conquêtes jusque dans des régions que l'ambition des Césars ne put même convoiter.

Mais il est temps de rentrer dans la ville où Urbain et Alexandre Sévère exercent chacun leur empire. Nous eussions volontiers suivi le cours de l'Appienne jusqu'au village *Tres Tabernæ;* car c'est là que l'Apôtre Paul, captif de Jésus-Christ, et amené d'Orient aux pieds de César, auquel il avait appelé, fut rencontré par les chrétiens de Rome qui étaient allés au-devant de lui[1]. Mais nous avons suffisamment exploré, nous avons même déjà dépassé les lieux où la marche de notre récit nous ramènera. Toutefois, avant de nous retourner vers Rome, reconnaissons encore, au cinquième mille, sur la droite, le monument de Quintus Cæcilius, l'oncle du célèbre ami de Cicéron, Pomponius Atticus[2]. Ce tombeau, dont les ruines sont encore imposantes de nos jours, nous redira une dernière fois le nom et la race de l'héroïne chrétienne dont nous avons voulu, par avance, reconnaître les traces bénies sur cette Reine des Voies romaines, où tout parle de Cécile, de la gloire de ses ancêtres et de la sublimité de ses vertus.

[1] Act. XXVIII. 15.
[2] Cornelius Nepos. *In T. Pomponio Attico.* cap. XXII.

CHAPITRE V.

MAISON OU SAINTE CÉCILE PASSA SES PREMIÈRES ANNÉES. — ELLE CONSACRE A DIEU SA VIRGINITÉ. — SES PARENTS LA PROMETTENT EN MARIAGE. — VALÉRIEN ET TIBURCE.

Une ancienne tradition de Rome chrétienne place au Champ de Mars la maison où fut élevée Cécile, et où elle passa ses années jusqu'à l'âge nubile. La piété romaine érigea de bonne heure une Église sur l'emplacement du palais, et ce sanctuaire fut appelé Sainte-Cécile *de domo*[1]. Il fut rebâti, au siècle dernier, par la munificence de Benoît XIII, ainsi que nous le dirons en son lieu, et une inscription qui provient de l'ancienne Église, et qui est gravée en caractères de la fin du moyen âge sur un cippe antique, porte ces mots :

HAEC EST DOMVS
IN QVA ORABAT
SANCTA CAECILIA[2].

Le titre populaire (*del divino amore*) qui s'est atta-

[1] Voir le diplôme d'Urbain III, des Kalendes de Mars 1186, donné en entier par Fonseca. *De Basilica S. Laurentii in Damaso*. page 252.

[2] *C'est ici la maison où priait sainte Cécile.* Cette inscription a été transportée dans la sacristie.

ché à cette Église relie le monument moderne à la maison des Cæcilius, qui fut véritablement, durant les années que la Vierge passa sous son toit, un temple auguste de l'amour divin.

On ne doit pas s'étonner qu'une maison patricienne ait pu s'établir au Champ de Mars, quoique les auteurs anciens donnent à entendre que ce vaste emplacement fut destiné aux exercices militaires. Sous les Empereurs, il était déjà envahi, dans sa plus grande partie, par des temples et des édifices publics, et l'on vit Auguste, dès son sixième Consulat, faire construire son célèbre Mausolée entre la voie Flaminienne et la rive gauche du Tibre, au delà même du lieu où nous plaçons le palais des Cæcilius. Ce Mausolée était environné de bosquets que l'Empereur avait destinés à l'agrément du peuple [1]. Plus tard, au troisième siècle, les habitations particulières avec leurs jardins descendaient du Pincius jusque dans la plaine, de manière à gêner le projet que les Empereurs avaient conçus d'embellir cette région d'un immense et somptueux portique qui eût projeté ses colonnades jusqu'au pont Milvius [2]. Le champ des exercices militaires se trouvait donc refoulé de plus en plus, et au temps d'Alexandre Sévère, rien n'empêche de croire que la famille des Cæcilius ait établi son habitation sur un terrain déjà abondamment pourvu de constructions publiques et privées, et situé bien en deçà du point sur

[1] Suétone, *in Augusto*. cap. 100.
[2] Julius Capitolinus et Trebellius Pollion, cités par Canina, *ibid*. page 439.

lequel Auguste, deux siècles auparavant, avait déjà bâti son superbe Mausolée. Nous acceptons donc, sans difficulté, la tradition qui place la maison des Cæcilius au Champ de Mars [1].

Au sein de cette demeure opulente et décorée dans toute la pompe romaine, au milieu des trophées et des couronnes de ses aïeux, Cécile, étrangère au faste et aux attraits du siècle, pratiquait, avec une entière fidélité, la loi divine que le Christ est venu apporter aux hommes. L'histoire ne nous apprend rien sur les moyens dont se servit l'Esprit divin pour la gagner à cette doctrine céleste; mais nous savons que dès sa première enfance, Cécile fut initiée aux mystères du christianisme. Peut-être une aïeule éclairée de la vraie lumière, une nourrice fidèle, avaient inoculé à la jeune fille cette foi dont la profession était alors aussi funeste au bonheur terrestre qu'elle est féconde, en tous les temps, pour l'éternelle félicité de ceux qui l'ont acceptée.

Le père et la mère de Cécile étaient restés dans les ténèbres de l'infidélité; mais ils ne paraissent pas avoir contrarié dans leur fille cet attachement pour une religion qui prenait, de jour en jour, une plus grande considération dans Rome, et qui comptait des

[1] On peut ajouter encore qu'il n'y avait aucune nécessité d'assigner dans Rome la maison habitée par Sainte Cécile avant son mariage, si un antique et vénérable souvenir ne se fût d'avance attaché au lieu où fut bâtie plus tard cette Église de Sainte-Cécile *de Domo*. Rome n'avait-elle pas assez de la maison transtibérine où la Vierge consomma son sacrifice? ce monument incontestable suffisait à la piété des fidèles, sans qu'il fût besoin d'imaginer gratuitement une autre maison au Champ de Mars.

sectateurs jusque dans le palais impérial. Soit tendresse, soit indifférence, ils ne la gênaient pas dans la profession de son culte, et lui laissaient suivre les assemblées des Chrétiens. Cécile pouvait aller prier avec les fidèles dans les Églises où les mystères de notre foi se célébraient avec une sorte de publicité, dans ces jours de calme précurseurs de la tempête. Elle fréquentait les Cryptes des martyrs, où souvent l'anniversaire du triomphe de ces héros de la société chrétienne appelait les fidèles de Rome; et les pauvres qui gardaient le secret de la retraite d'Urbain, la connaissaient et faisaient droit à ses messages.

Les chrétiens de cette époque vivaient avec la pensée du martyre; elle entrait, comme élément nécessaire, dans toutes leurs prévisions d'avenir; ainsi l'idée de la tempête est présente à l'esprit du nautonier qui commence sur les mers un voyage de long cours. Cette attente si formidable pour la nature ne faisait point fléchir l'âme de Cécile; elle y trouvait, au contraire, un repos plein de délices. Le martyre la réunirait pour jamais au Christ, qui avait daigné la choisir au sein d'une famille païenne, et se révéler à elle. En attendant cet appel fortuné, elle vivait au fond de son cœur dans la compagnie de ce maître divin, et ses entretiens avec lui ne cessaient ni le jour ni la nuit [1]. Ravie par le charme de sa parole intérieure, elle le cherchait à toute heure dans les saints

[1] Non diebus, non noctibus, a colloquiis divinis et oratione cessabat. *Acta S. Cæciliæ*, édit. de Bosio (1600) et de Laderchi (1723).

oracles, et le livre des Évangiles, caché sous ses vêtements, reposait continuellement sur sa poitrine [1]. Cécile recevait de ce contact sacré une force qui l'élevait au-dessus de la faible nature, et la vertu des paroles qui sont *esprit et vie* [2] se communiquait à elle.

La main de l'Époux céleste pouvait seule prétendre à cueillir cette fleur qui s'élevait si fraîche et si suave du milieu des épines de la gentilité, et il inspira au cœur de Cécile un amour digne de celui dont il l'avait aimée sur la croix. La Vierge répondit pour jamais aux avances d'un Dieu, et jura dans son cœur qu'elle n'admettrait jamais un époux mortel. On ignore si elle reçut des mains d'Urbain le voile sacré qu'avaient honoré avant elle les Praxède et les Pudentienne, et que portaient dans Rome tant de vierges fidèles, la plus belle parure de l'Église. Peut-être Cécile accomplit-elle dans le secret de son cœur le sacrifice qui

[1] Absconditum semper Evangelium Christi gerebat in pectore. *Acta S. Cæciliæ.* — Cet usage des premiers chrétiens de porter sur soi l'Évangile durait encore dans le quatrième et le cinquième siècle. Saint Jérôme en parle comme étant très-fréquent chez les femmes chrétiennes (*In Matthæum*, lib. IV, *ad caput* XXIII. 6.), et S. Jean Chrysostome dit qu'elles le portaient suspendu au cou. (*Ad populum Antioch. Homil.* XIX. n° 4.) Un dernier vestige de cette coutume existe encore aujourd'hui chez les catholiques irlandais. Dans leurs voyages, dans leurs maladies, ils ont la pieuse habitude de porter sur eux une feuille imprimée sur laquelle se lit le commencement de l'Évangile de saint Jean (Versets 1-14). En ce moment même où un si grand nombre d'entre eux émigrent pour l'Amérique du Nord, on peut affirmer qu'il n'en est pas un qui ne porte ce texte sacré cousu dans ses habits.

[2] Joan. VI. 64.

l'enlevait aux amours de cette vie pour la vouer à un amour éternel. Celui qui l'avait invitée aux noces du ciel accepta les vœux de la Vierge, et attendit dans son éternité le jour où il s'unirait à elle.

Mais quel défenseur trouvera-t-elle dans cette ville, la plus profane de toutes, au sein d'une famille idolâtre, la jeune fille dont l'âme est au ciel, et dont les pieds foulent encore la terre? L'Époux qu'elle a choisi a pourvu aux désirs de sa fiancée. L'Ange qui veille à la garde de Cécile a reçut l'ordre de se montrer à elle; il l'a assurée pour toujours de sa protection; il la défendra contre le monde et les sens. Toujours elle le sentira près d'elle; il est prêt à frapper de son bras vengeur le téméraire qui oserait convoiter le trésor du ciel.

Cependant la Vierge ne devait pas s'attendre à saisir sans combat la couronne nuptiale qui lui était destinée, et une épreuve redoutable se préparait pour elle. Embellie de toutes les grâces de la nature, faible image de la beauté de son âme, Cécile semblait mûre pour un hymen terrestre. Ses parents, fiers d'une telle fille, aspiraient à contracter par elle une alliance honorable dont sa main serait l'heureux gage. Incapables de comprendre le sublime amour qui consumait le cœur de Cécile et les engagemens qui l'enchaînaient au ciel, ils avaient cherché pour elle un époux, et la fiancée du Christ avait été contrainte de recevoir un fiancé parmi les hommes.

Les mariages entre chrétiens et païens avaient encore lieu à cette époque, et s'ils amenaient quelquefois des situations difficiles, souvent aussi ils étaient

l'instrument dont Dieu se servait pour gagner à la vraie foi la partie infidèle. L'Église cependant, fondée sur la doctrine de l'Apôtre[1], les improuvait avec énergie, et la nécessité pouvait seule excuser les fidèles qui les contractaient[2]. Cécile se voyait donc contrainte, par l'impérieuse volonté de ses parents, à entrer dans la vie conjugale, malgré son vœu de virginité, et c'était à un jeune païen qu'ils la livraient. La sagesse et la force de Dieu pouvaient seules triompher d'une situation si supérieure à la faiblesse humaine; mais, comme parle l'Apôtre, « ce sont les choses » faibles de ce monde que Dieu a choisies pour con- » fondre ce qui est fort[3]. »

Valérien était le nom du jeune Romain appelé, selon la pensée des hommes, à recevoir la main de Cécile. Sa noblesse, sa beauté, les qualités de son âme, semblaient le rendre digne d'un tel honneur, et il aspirait avec ardeur au jour où il posséderait enfin celle que tant d'autres jeunes patriciens lui enviaient. L'heureux fiancé avait un frère nommé Tiburce, qu'il aimait de cette affection franche et dévouée qui formait un des principaux traits de son caractère. Il pensait avec bonheur que son union avec Cécile resserrerait encore ces liens si chers, en associant à leur amitié mutuelle la tendresse d'une sœur si accomplie. Les deux frères ne se trompaient pas dans leur espérance; mais Dieu seul

[1] II. Cor. VI. 14.

[2] On en trouve encore cependant de célèbres exemples après le IIIe siècle : dans le IVe, Sainte Monique épousa Patrice encore païen; le cinquième vit le mariage de Sainte Clotilde avec Clovis.

[3] I. Cor. I. 27.

savait combien l'amour que Cécile verserait dans leurs cœurs l'emporterait sur ces affections terrestres qu'ils devaient si rapidement dépasser, et combien prompte serait la migration des deux frères et de la sœur vers la région où les âmes pures s'unissent au sein de l'amour infini.

CHAPITRE VI.

INQUIÉTUDE DE SAINTE CÉCILE, AUX APPROCHES DE SON UNION AVEC VALÉRIEN. — CÉLÉBRATION DU MARIAGE. — CONFIDENCE DE SAINTE CÉCILE A VALÉRIEN.

Cécile n'avait donc pas été libre de repousser les témoignages de l'affection de Valérien. Remplie d'estime pour les qualités de ce jeune païen, elle l'eût aimé comme un frère; mais elle était sa fiancée, et le jour des noces allait arriver avec toutes ses alarmes. Qui pourrait dépeindre les angoisses de la vierge? Le commandement irrésistible des parents, la fougue du jeune homme, la glaçaient de crainte, et elle ne pouvait que refouler au fond de son âme le chaste secret de cet amour qui avait obtenu l'irrévocable empire de son cœur [1].

Elle savait que son Ange veillait près d'elle; mais bientôt elle allait avoir à lutter elle-même; il était temps de se préparer au combat. Sous les broderies d'or d'une robe somptueuse, un cilice meurtrissait sa chair inno-

[1] Parentum enim tanta vis et sponsi circa illam erat exæstuans, ut non posset amorem sui cordis ostendere, et quod Christum solum diligeret indiciis evidentibus aperire. *Acta S. Cæciliæ.*

cente [1]. Cette armure sévère assujettissait les sens à la loi de l'esprit; la chair serait moins rebelle au sacrifice, si bientôt, victime de l'amour du Christ, Cécile devait payer de son sang l'honneur d'avoir été préférée par cet Époux divin. Condamnée à vivre au sein de la mollesse patricienne, elle prenait ses sûretés contre elle-même; elle émoussait par la souffrance volontaire l'attrait du plaisir qui tyrannise les enfants d'Ève, et qui révèle trop souvent à l'âme imprudente et inattentive les abîmes du cœur de l'homme.

Si, à l'exemple de la veuve de Béthulie, Cécile dissimulait sous ses habits l'instrument de sa pénitence; comme David, elle affaiblissait encore sa chair par des jeûnes rigoureux. Selon l'usage des premiers chrétiens, lorsqu'ils voulaient fléchir le ciel ou obtenir quelque grâce signalée, elle s'abstenait de nourriture pendant deux jours, quelquefois pendant trois jours, ne prenant que le soir le repas qui devait soutenir sa vie [2]. Ces avances courageuses, par lesquelles elle cherchait à assurer sa victoire, étaient rendues plus efficaces encore par la prière ardente et continuelle qui s'échappait de son cœur. Avec quelles instances elle recommandait au Seigneur l'heure pour laquelle elle tremblait [3]! Avec combien de larmes et de soupirs elle implorait les Esprits célestes qui coopèrent au salut de nos âmes, les saints Apôtres, patrons et fondateurs de Rome chré-

[1] Cæcilia vero subtus ad carnem cilicio induta, desuper auro textis vestibus tegebatur. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Biduanis ac triduanis jejuniis orans. *Ibid.*

[3] Commendabat Domino quod timebat. *Acta S. Cæciliæ.*

tienne, les bienheureux habitants du ciel qui protégent nos combats [1]!

La grâce que sollicitait Cécile était accordée; mais l'Époux céleste se plaisait à éprouver sa noble fiancée par des angoisses rigoureuses, afin que sa vertu s'élevât plus mâle et plus épurée. Ne devait-elle pas bientôt, en retour de tant d'alarmes, entrer dans le repos de l'éternelle possession? D'ailleurs la lutte qui approchait, et dont Cécile devait sortir avec tant de gloire, n'était que le prélude d'autres combats, au milieu desquels elle aurait besoin d'un courage viril, que les tendres épanchements de l'amour divin n'avaient pas suffisamment développé en elle.

Enfin le jour est arrivé où Valérien va recevoir la main de Cécile [2]. Tout s'ébranle dans le palais des Cæcilius; le cœur du jeune homme tressaille de bonheur, et les deux familles, fières de s'unir dans leurs nobles rejetons, saluent l'espoir d'une postérité digne des aïeux. Cécile est amenée [3]; elle s'avance dans la parure nuptiale des patriciennes.

Une tunique de laine blanche, unie [4], ornée de

[1] Invitabat Angelos precibus, lacrymis interpellabat Apostolos, et sancta agmina omnia Christo famulantia exorabat, ut suis eam deprecationibus adjuvarent, suam Domino pudicitiam commendantes. *Ibid.*

[2] Venit dies in quo thalamus collocatus est. *Ibid.*

[3] Claustra pandite, januæ:
Virgo adest. Viden' ut faces
Splendidas quatiunt comas?
Catull. in nuptias Juliæ et Manlii. Carm. LXI.

[4] Plinii Nat. Histor. lib. VIII. cap. LXXIV.

bandelettes[1] et serrée d'une ceinture aussi de laine blanche[2], forme son vêtement, et figure la candeur de son âme. Cette tenue modeste, dernière trace de l'antique gravité des mœurs romaines, était en même temps un glorieux souvenir de famille dans la maison des Cæcilius. La robe sans luxe des nouvelles épouses devait rappeler celles que tissait de ses mains la royale matrone Caïa Cæcilia[3].

Les cheveux de la vierge, partagés en six tresses[4], imitent la coiffure des Vestales, touchant symbole de la consécration de Cécile[5]. Un voile couleur de flamme[6] dérobe ses traits pudiques aux regards des pro-

[1] Segmenta et longos habitus et flammea sumit.
Juvenal. Sat. II. v. 24.

[2] Festus au mot *Cingulus*.

[3] Caia Cæcilia prima texuit rectam tunicam, quales cum toga pura tirones induuntur, novæque nuptæ. *Plin. Nat. Hist.* lib. VIII. cap. LXXIV.

[4] Festus au mot *Senis*.

[5] En attribuant ainsi aux jeunes épouses, pour le jour de leur mariage, le privilége de la coiffure des vestales, les Romains voulaient leur faire rendre un dernier hommage à la virginité.

[6] Tollite, o pueri, faces;
Flammeum video venire.
Catull. Carm. LXI.

Timidum nuptæ leviter tectura pudorem
Lutea demissos velarunt flammea vultus.
Lucan. Pharsal. II. v. 360.

Ce voile, appelé *flammeum*, se retrouve même au mariage des chrétiens, jusque dans le IV[e] siècle, comme l'atteste Saint Ambroise (de Virginitate, cap. XV), qui l'appelle *flammeum nuptiale.* Chez les païens, la mariée devait le porter, pour exprimer la stabilité qu'elle entendait garder dans le lien conjugal, parce

fanes, sans les ravir à l'admiration des anges. En ce moment solennel, le cœur de la vierge est cependant ferme et sans trouble; elle appuie sa faiblesse sur le secours de l'Ange qui la protége.

Étrangère jusqu'alors aux rites païens, Cécile est contrainte d'en subir le spectacle. L'offrande du vin et du lait s'accomplit en présence de la vierge[1], qui détourne les yeux. Le gâteau, symbole de l'alliance, est rompu[2], et la timide main de Cécile, ornée de l'invisible anneau des fiancées du Christ, est placée dans celle de Valérien. Tout est consommé aux yeux des hommes, et la vierge sur qui veille le ciel a fait un pas de plus vers le péril.

A la chute du jour, selon l'usage antique, la nouvelle épouse est conduite à la demeure de son époux[3]. La maison de Valérien était située dans la Région Transtibérine, près de la Voie *Salutaris*, à peu de distance du pont Cestius, qui rattache l'île du Tibre au quartier du Janicule[4]. Cette demeure qui allait recevoir Cécile,

que ce voile couleur de flamme, était la marque distinctive des femmes des Flamines, auxquelles le divorce était interdit par les lois.

[1] Servius, in Georg. I. v. 244. Macrobe. Saturn. III. 11.

[2] Servius, ibid. v. 31. Pline. XVII. 3.

[3]
Vesper adest, juvenes, consurgite, vesper olympo
Exspectata diu vix tandem lumina tollit.
Jam veniet virgo, jam dicetur Hymenæus.
Catull. Carm. LXII.

[4] Les anciens monuments topographiques de Rome signalent dans la Région Transtibérine, un quartier qu'ils désignent sous le nom de *Statuæ Valerianæ*. Cette dénomination, qui jusqu'ici

devait bientôt surpasser en gloire, les palais, les thermes, les temples qui l'avoisinaient[1], et dont l'antiquaire a peine aujourd'hui à retrouver la trace. Sanctuaire consacré par le sang de la vierge, il devait survivre à tous les désastres de Rome, et proclamer dans le cours des siècles la fidélité de celle qui se reposa quelques jours sous son toit.

Les torches nuptiales précédaient le cortége qui conduisait Cécile à son époux. La foule applaudissait aux grâces de la jeune vierge qui conversait dans son cœur avec le Dieu puissant qui préserva des flammes les enfants de la fournaise, et sauva Daniel de la fureur des lions. Ces souvenirs de l'ancienne Alliance, si souvent retracés sur les peintures des Cryptes qui tant de fois avaient été témoins de la piété de Cécile, soutenaient son courage, comme ils avaient fortifié celui de tant de Martyrs.

On est arrivé au seuil du palais. Sous le portique orné de blanches tentures sur lesquelles se dessinent en festons des guirlandes de fleurs et de verdure[2], Valérien attendait Cécile. Selon l'usage antique, l'époux préludait par cette interrogation : « Qui es-tu ? »

n'a reçu des archéologues aucune explication, se rapporterait peut-être à quelque monument relatif à la famille de Valérien.

[1] Voir dans Canina (*Roma antica*. pages 533-605) le détail des monuments de la XIVe Région de Rome, située au delà du Tibre.

[2] Necte coronam
Postibus, et densos per limina tende corymbos.
Juvenal. Sat. VI. v. 51. 52.
Ornentur postes, et grandi janua lauro.
Ibid. v. 79.

disait-il. L'épouse répondait : « Là où tu seras Caïus, je serai Caïa[1]. » L'allusion était plus touchante encore au mariage d'une fille des Cæcilius ; car cette formule était aussi un souvenir de Caïa Cæcilia, vénérée par les Romains comme le type de la femme vouée aux soins du ménage ; mais la Cécile chrétienne trouvait un modèle plus accompli dans le portrait que l'Esprit saint a tracé de la Femme forte, et bientôt Valérien connaîtrait la vérité de cet oracle divin qui devait s'accomplir dans son épouse : « La force et la grâce sont sa parure, et » elle sourira à sa dernière heure. Sa bouche s'est ou- » verte pour donner les leçons de la sagesse, et la loi de » bonté est sur ses lèvres. Son époux s'est levé, et il l'a » comblée de louanges[2]. »

Cécile franchit le seuil de la maison[3]. Il y a lieu de croire que sa qualité de chrétienne fit qu'on lui épargna les rites superstitieux dont les Romains accompagnaient le moment où l'épouse entrait sous le toit conjugal. Les usages qui s'accomplissaient ensuite avaient plus de convenance. On présentait de l'eau à l'épouse, en signe de la pureté dont elle devait être ornée[4] ; on lui re-

[1] *Ubi tu Caius, ego Caïa.* Valère-Maxime. *De nominum ratione.* Festus, aux mots *Gaïa*, *Recta* et *Regilla.* Alexander ab Alexandro. *Genialium dierum.* II. 5.

[2] Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo. Os suum aperuit sapientiæ, et lex clementiæ in lingua ejus... Surrexit vir ejus et laudavit eam. *Prov.* XXXI. 25-28.

[3] Transfer omine cum bono
Limen aureolos pedes,
Rasilemque subi forem.
Catull. Carm. LXI.

[4] Festus, au mot *Aqua.*

mettait ensuite une clef, symbole de l'administration intérieure qui lui était confiée désormais [1]; enfin, elle s'asseyait un instant sur une toison de laine, qui devait lui rappeler les travaux domestiques auxquels elle ne devait pas craindre de se livrer [2].

Les époux passèrent ensuite dans le *Triclinium*, où le souper des noces était servi. Durant le festin on chanta l'épithalame qui célébrait l'union de Valérien et de Cécile, et un chœur de musiciens fit retentir la salle du son harmonieux des instruments [3]. Au milieu de ces profanes concerts, Cécile chantait aussi, mais dans son cœur, et sa mélodie s'unissait à celles des Anges. Elle redisait au Seigneur cette strophe du Psalmiste, qu'elle adaptait à sa situation : « Que mon » cœur, que mes sens demeurent toujours purs, ô mon » Dieu! et que ma pudeur ne souffre point d'at- » teinte [4]! » La chrétienté qui chaque année redit ces paroles de la Vierge, au jour de son triomphe, en a gardé fidèle mémoire, et pour honorer le sublime concert que Cécile exécutait avec les Esprits célestes, bien au delà des mélodies de la terre, elle l'a saluée à jamais Reine de l'harmonie.

[1] Festus, au mot *Clavis*.
[2] Festus, au mot *Pellis*.
[3] Ite, concinite in modum :
Io Hymen Hymenæe io,
Io Hymen Hymenæe.
Catull. ibid.

[4] Cantantibus organis, Cæcilia in corde suo soli Domino decantabat dicens : Fiat cor meum et corpus meum immaculatum ut non confundar. *Acta S. Cæciliæ.*

Après le festin, des matrones guidèrent les pas tremblants de Cécile jusqu'aux portes de l'appartement nuptial [1], décoré dans tout le luxe romain, mais rendu plus imposant encore par le silence et l'obscurité [2]. Valérien suivait les traces de la vierge.

Lorsqu'ils furent seuls, tout à coup Cécile, remplie de la vertu d'en haut, adressa à son époux ces douces et naïves paroles : « Jeune et tendre ami, j'ai un secret » à te confier; mais jure-moi que tu sauras le respec- » ter [3]. » Valérien jure avec ardeur qu'il gardera le secret de Cécile, et que rien au monde ne pourra forcer sa bouche à le révéler. — « Écoute, reprend la vierge : » j'ai pour ami un Ange de Dieu qui veille sur mon » corps avec sollicitude. S'il voit que, dans la moindre » chose, tu oses agir avec moi par l'entraînement d'un » amour sensuel, soudain sa fureur s'allumera contre » toi, et sous les coups de sa vengeance, tu succom- » beras dans la fleur de ta brillante jeunesse. Si, au » contraire, il voit que tu m'aimes d'un cœur sincère » et d'un amour sans tache, si tu gardes entière et in- » violable ma virginité, il t'aimera comme il m'aime, » et te prodiguera ses faveurs [4]. »

1 Vos bonæ senibus viris
Cognitæ bene feminæ,
Collocate puellulam.
Catull. Carm. LXI.

2 Sed cum hæc agerentur, venit nox in qua suscepit una cum sponso suo cubiculi secreta silentia. *Acta S. Cæciliæ.*

3 O dulcissime et amantissime juvenis, est mysterium quod tibi confiteor, si modo tu juratus asseras tota te illud observantia custodire. *Acta S. Cæciliæ.*

4 Angelum Dei habeo amatorem qui nimio zelo corpus meum

Troublé jusqu'au fond de son âme, le jeune homme, que la grâce maîtrise déjà à son insu, répond à la vierge : « Cécile, si tu veux que je croie à ta parole, » fais-moi voir cet Ange. Lorsque je l'aurai vu, si je le » reconnais pour l'Ange de Dieu, je ferai ce à quoi tu » m'exhortes; mais si tu aimes un autre homme, sache » que je vous percerai de mon glaive l'un et l'autre[1]. » La Vierge reprend avec une ineffable autorité : « Valé» rien, si tu veux suivre mes conseils, si tu consens à » être purifié dans les eaux de la fontaine qui jaillit » éternellement, si tu veux croire au Dieu unique, » vivant et véritable qui règne dans les cieux, ton œil » pourra voir l'Ange qui veille à ma garde[2]. »

— « Et quel est celui qui me purifiera, afin que je » voie ton Ange ? » reprit Valérien[3]. Cécile répondit : « Il existe un vieillard qui purifie les hommes, après » quoi ils peuvent voir l'Ange de Dieu[4]. » — « Ce

custodit; hic si vel leviter senserit quod tu me polluto amore contingas, statim circa te suum furorem exagitat, et amittis florem tuæ gratissimæ juventutis; si autem cognoverit quod me sincero corde et immaculato amore diligas, et virginitatem meam integram illibatamque custodias, ita te quoque diligit sicut me, et ostendit tibi gratiam suam. *Ibid.*

[1] Si vis ut credam sermonibus tuis, ostende mihi ipsum Angelum et si approbavero quod vere Angelus Dei sit, faciam quod hortaris; si autem virum alterum diligis, et te et illum gladio feriam. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Si consiliis meis acquiescas, et permittas te purificari fonte perenni, et credas unum Deum esse in cœlis vivum et verum, poteris eum videre. *Ibid.*

[3] Et quis erit qui me purificet, ut ego angelum videam? *Ibid.*

[4] Est senior qui novit purificare homines, ut mereantur videre Angelum Dei. *Ibid.*

» vieillard, où le trouverai-je? » dit Valérien. — « Sors » de la ville par la Voie Appienne, répondit Cécile; va » jusqu'à la troisième colonne milliaire. Là, tu trouve- » ras des pauvres qui demandent l'aumône à ceux qui » passent. Ces pauvres sont l'objet de ma constante » sollicitude, et mon secret leur est connu. Quand tu » seras auprès d'eux, tu leur donneras mon salut de » bénédiction; tu leur diras : *Cécile m'envoie vers vous,* » *afin que vous me fassiez voir le saint vieillard Urbain;* » *j'ai un message secret à lui transmettre.* Arrivé en » présence du vieillard, tu lui rendras les paroles que » je te dis en ce moment; il te purifiera et te revêtira » d'habits nouveaux et blancs. A ton retour, en entrant » dans cette chambre où je te parle, tu verras le saint » Ange devenu aussi ton ami, et tu obtiendras de lui » tout ce que tu lui demanderas [1]. »

[1] Vade in tertium milliarium ab urbe, via quæ Appia nuncupatur; illic invenies pauperes a transeuntibus alimoniæ petentes auxilium; de his enim mihi semper cura fuit, et optime hujus mei secreti sunt conscii : hos tu dum videris, dabis eis benedictionem meam, dicens : Cæcilia me misit ad vos, ut ostendatis mihi sanctum senem Urbanum; quoniam ad ipsum habeo ejus secreta mandata, quæ perferam. Hunc tu, dum videris, indica ei omnia verba mea, et dum te purificaverit, induet te vestimentis novis et candidis, cum quibus, mox ut ingressus fueris istud cubiculum, videbis angelum sanctum etiam tui amatorem effectum, et omnia quæ ab ipso poposceris, impetrabis. *Acta S. Cæciliæ.*

CHAPITRE VII.

VALÉRIEN SE REND AUPRÈS DU PAPE SAINT URBAIN. — IL EST BAPTISÉ — SON RETOUR. — ARRIVÉE DE TIBURCE.

Poussé par une force inconnue, le jeune Romain, naguère si bouillant, quitte sans effort la vierge dont les accents si doux ont changé son cœur. Il se met en marche, et, aux premiers feux du jour, il arrive près d'Urbain, ayant trouvé toutes choses comme Cécile lui avait annoncé. Il raconte au Pontife l'entretien de la chambre nuptiale, qui seule peut expliquer la présence de Valérien dans ces lieux. Le vieillard est ravi de joie; il tombe à genoux, et levant ses bras vers le ciel, il s'écrie les yeux pleins de larmes : « Seigneur Jésus-» Christ, auteur des chastes résolutions, recevez le » fruit de la divine semence que vous avez déposée au » cœur de Cécile. Bon Pasteur, Cécile, votre servante, » comme une éloquente brebis [1], a rempli la mission

[1] Hugues de Saint-Cher, commentant ces paroles d'Isaïe, *Leo et ovis simul morabuntur*, les applique ingénieusement à Sainte Cécile qui, comme une brebis paisible, habita avec Valérien figuré par le lion du prophète. L'allusion n'est pas moins claire dans les paroles de Saint Urbain. C'est ce qui rend inexplicable l'altération que ces paroles ont subie dans une des Antiennes de l'Office de Sainte Cécile, où, depuis le IXe siècle, on lit *apis*, au

» que vous lui aviez confiée. Cet époux, qu'elle avait » reçu semblable à un lion impétueux, elle en a fait, » en un instant, le plus doux des agneaux. Si Valérien » ne croyait pas déjà, il ne serait pas venu jusqu'ici. » Ouvrez, Seigneur, la porte de son cœur à vos paroles, » afin qu'il reconnaisse que vous êtes son Créateur, et » qu'il renonce au démon, à ses pompes et à ses » idoles [1]! »

Urbain pria longtemps, et Valérien était ému dans toutes les puissances de son âme. Tout à coup apparaît aux regards du jeune homme et du Pontife, un vieillard vénérable couvert de vêtements blancs comme la neige, et tenant à la main un livre écrit en lettres d'or. C'était le grand Paul, l'Apôtre des Gentils, la seconde colonne de l'Église Romaine. A cette vue imposante, Valérien, saisi de terreur, tombe comme mort, la face contre terre. L'auguste vieillard le relève avec bonté et lui dit : « Lis les paroles de ce livre et crois; tu méri-

lieu d'*ovis*. Il est évident que, le texte étant modifié par cette leçon, on ne retrouve plus la suite du discours. Le Missel Ambrosien, qui a formé des paroles de Saint Urbain l'Offertoire de la Messe de Sainte Cécile, a conservé la leçon *ovis*, comme elle se lit dans les Actes de la sainte, et Saint Bernard a lu de même, ainsi qu'on le voit par une allusion très-marquée, dans sa Vie de Sainte Malachie.

[1] Domine Jesu Christe, seminator casti consilii, suscipe seminum fructus quos in Cæcilia seminasti. Domine Jesu Christe, Pastor bone, Cæcilia famula tua, quasi ovis argumentosa tibi deservit; nam sponsum, quem quasi leonem ferocem accepit, ad te Domine, quasi agnum mansuetissimum destinavit; iste huc, nisi crederet, non venisset : aperi ergo Domine cordis ejus januam sermonibus tuis, ut te Creatorem suum esse cognoscens, renuntiet Diabolo, et pompis ejus, et idolis ejus. *Acta S. Cæciliæ.*

» teras d'être purifié et de contempler l'Ange dont la » très-fidèle vierge Cécile t'a promis la vue [1]. »

Valérien lève les yeux et commence à lire sans prononcer de paroles. Le passage était ainsi conçu : « *Un » seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême : un seul » Dieu, Père de toutes choses, qui est au-dessus de tout » et en nous tous* [2]. » Quand il eut achevé de lire, le vieillard lui dit : « Crois-tu qu'il est ainsi? » Valérien s'écria avec force : « Rien de plus vrai sous le ciel; » rien qui doive être cru plus fermement [3]. »

Comme il achevait ces paroles, le vieillard disparut, et laissa Valérien seul avec le Pontife. Urbain ne tarda pas à conduire le jeune homme à la fontaine du salut, et quand il l'eut admis aux mystères les plus augustes de la foi du Christ, il lui dit de retourner auprès de son épouse.

Cécile avait vaincu, et le premier trophée de sa victoire était le cœur de Valérien offert pour jamais au Sauveur des hommes. Durant l'absence de son époux, elle n'avait pas quitté la chambre nuptiale toute retentissante encore du sublime entretien de la nuit, toute embaumée du céleste parfum de la virginité. Elle avait prié sans relâche pour la consommation du grand

[1] Lege hujus libri textum, et crede, ut purificari merearis, et videre angelum, cujus tibi aspectum Cæcilia virgo devotissima repromisit. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Unus Dominus, una fides, unum baptisma, unus Deus, et Pater omnium, qui super omnia, et in omnibus nobis est. *Ibid.*

[3] Cumque hoc infra se legisset, dicit ei senior : Credis ita esse, an adhuc dubitas? Tunc Valerianus voce magna clamavit dicens : Non est aliud, quod verius possit credi sub cœlo. *Ibid.*

œuvre que sa parole avait commencé, et elle attendait avec confiance le retour d'un époux qui lui serait plus cher que jamais.

Valérien, couvert encore de la tunique blanche des néophytes[1] qu'ilvenait à peine de revêtir[2], est arrivé à la porte de la chambre. Il entre, et ses regards respectueux rencontrent Cécile prosternée dans la prière, et près d'elle l'Ange du Seigneur, au visage éclatant de mille feux, aux ailes brillantes des plus riches couleurs. L'esprit bienheureux tenait dans ses mains deux couronnes entrelacées de roses et de lis[3]. Il en pose une sur la tête de Cécile, l'autre sur celle de Valérien, et faisant entendre les accents du ciel, il dit aux deux époux : « Méritez de conserver ces couronnes par la » pureté de vos cœurs et par la sainteté de vos corps; » c'est du jardin du ciel que je vous les apporte. Ces » fleurs ne se faneront jamais, leur parfum sera tou» jours aussi suave; mais personne ne les pourra voir » qu'il n'ait mérité comme vous, par sa pureté, les com» plaisances du ciel. Maintenant, ô Valérien, parce que

[1] On ne doit pas s'étonner de voir Valérien traverser Rome avec la robe blanche des néophytes. Les vêtements de cette couleur n'étaient pas rares dans cette ville, peuplée de gens de toutes les nations, et où l'on rencontrait à chaque pas des personnes appartenant à diverses sectes qui portaient habituellement des habits blancs.

[2] Veniens igitur Valerianus indutus candidis vestimentis. *Acta S. Cæciliæ.*

[3] Cæciliam intra cubiculum orantem invenit, et stantem juxta eam Angelum Domini pennis fulgentibus alas habentem, et flammeo aspectu radiantem, duas coronas habentem in manibus coruscantes rosis, et liliis albescentes. *Ibid.*

» tu as acquiescé au désir pudique de Cécile, le Christ » fils de Dieu m'a envoyé vers toi pour recevoir toute » demande que tu aurais à lui adresser [1]. »

Le jeune homme, saisi de reconnaissance, se prosterne aux pieds du divin messager, et ose ainsi exprimer son désir : « Rien en cette vie ne m'est plus doux » que l'affection de mon frère; il serait cruel à moi, » qui suis maintenant affranchi du péril, de laisser ce » frère bien-aimé en danger de se perdre. Je réduirai » donc toutes mes demandes à une seule : je supplie le » Christ de délivrer mon frère Tiburce, comme il m'a » délivré moi-même, et de nous rendre tous deux par» faits dans la confession de son nom [2]. » Alors l'Ange tournant vers Valérien un visage rayonnant de cette joie dont tressaillent au ciel les Esprits bienheureux, lorsque le pécheur revient à Dieu, lui répondit : « Parce » que tu as demandé une grâce que le Christ est encore » plus empressé de t'accorder que tu ne l'es toi-même

[1] Istas coronas immaculato corde, et mundo corpore custodite, quia de paradiso Dei eas ad vos attuli, et hoc vobis signum erit, nunquam marcidum aspectus sui adhibent florem, nunquam sui minunt suavitatem odoris, nec ab alio videri poterunt, nisi ab eis quibus ita castitas placuerit sicut vobis probata est placuisse. Et quia tu, Valeriane, consensisti consilio castitatis, misit me Christus Filius Dei ad te, ut quam volueris, petitionem insinues. *Ibid.*

[2] Nihil mihi in ista vita dulcius extitit, quam unicus mei fratris affectus, et impium mihi est, ut me liberato, germanum meum in periculo perditionis aspiciam; hoc solum omnibus petitionibus meis antepono, et deprecor, ut fratrem meum Tiburtium, sicut me, liberare dignetur, et faciat nos ambos in sui nominis confessione perfectos. *Ibid.*

» à la désirer, de même qu'il a gagné ton cœur par Cé-
» cile sa servante, ainsi toi-même tu gagneras le cœur
» de ton frère, et tous deux vous arriverez à la palme
» du martyre [1]. »

L'Ange remonta aux cieux, et laissa les deux époux dans la plénitude de leur bonheur. Cécile glorifiait le maître des cœurs qui avait déployé avec tant d'éclat les richesses de sa miséricorde; elle tressaillait à la vue des roses mêlées aux lis sur la couronne de Valérien comme sur la sienne, pour annoncer que lui aussi aurait part aux honneurs du martyre. Tiburce partagerait la palme avec son frère; mais la prédiction fortunée ne s'était pas étendue jusqu'à elle. La vierge devait donc survivre aux deux frères, et les assister dans le combat; jusque-là, le ciel n'avait point manifesté plus avant ses décrets. Les deux époux s'épanchèrent dans un entretien que l'amour du Christ rendait semblable à un festin délicieux, et ils s'encouragèrent à mériter toujours la couronne dont l'Ange avait ceint leurs fronts. Le néophyte, rempli du feu divin qu'avaient allumé dans son cœur les mystères auxquels Urbain l'avait fait participer, savourait à longs traits cette vie nouvelle révélée tout à coup à son âme. Cécile, initiée dès l'enfance à la doctrine du salut, parlait avec l'expérience et l'autorité d'une chrétienne éprouvée.

Leur conversation sainte durait encore, lorsque

[1] Audiens hæc angelus lætissimo vultu dixit ad eum : Quoniam hoc petisti, quod melius quam te Christum implere delectat, sicut te per famulam suam Cæciliam lucratus est Christus; ita per te quoque tuum lucrabitur fratrem, et cum eodem ad martyrii palmam pervenies. *Acta S. Cæciliæ.*

Tiburce, impatient de revoir son frère, entra et vint suspendre ce colloque digne des Anges. Épouse de son frère chéri, Cécile était devenue sa sœur; Tiburce l'aborda par un baiser fraternel[1]; mais quelle fut sa surprise de sentir émaner des cheveux de la vierge un parfum qui rappelait celui des fleurs les plus fraîches du printemps? On était dans le mois où l'hiver tempère ses rigueurs, sans permettre encore à la nature de reprendre sa vie et son éclat. « D'où vient, Cécile, » cette odeur de roses et de lis, en la saison où nous » sommes? s'écrie Tiburce. Quand je tiendrais en ce » moment dans mes mains le plus odorant faisceau de » ces fleurs, il ne répandrait pas un parfum égal à celui » que je respire. Cette merveilleuse senteur me trans» porte; il me semble qu'elle renouvelle tout mon être[2].

» — C'est moi, ô Tiburce! répond Valérien, c'est » moi qui ai obtenu pour toi la faveur de sentir cette » suave odeur; si tu veux croire, tu mériteras même » de voir les fleurs dont elle émane. C'est alors que tu » connaîtras celui dont le sang est vermeil comme les » roses, et dont la chair est blanche comme le lis[3].

[1] Illis epulantibus in Christo, atque in ædificatione sancta sermocinantibus, Tiburtius Valeriani frater advenit, et ingressus est quasi ad cognatam suam, osculatus est caput sanctæ Cæciliæ, et ait, etc. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Miror hoc tempore roseus hic odor et liliorum unde respiret; nam si tenerem ipsas rosas, aut ipsa lilia in manibus meis, nec sic potuerunt odoramenta mihi tantæ suavitatis infundere; confiteor vobis, ita sum refectus, ut putem me totum subito renovatum. *Ibid.*

[3] Il est inutile, sans doute, de faire observer que Valérien désigne, sous ce langage figuré, le mystère de l'Eucharistie que

» Cécile et moi nous portons des couronnes que tes » yeux ne peuvent voir encore; les fleurs qui les com» posent ont l'éclat de la pourpre, et la pureté de la » neige[1].

» — Est-ce un songe, ô Valérien! s'écria Tiburce, ou » parles-tu selon la vérité? — Jusqu'ici, répond l'é» poux de Cécile, notre vie n'a été qu'un songe; main» tenant, nous sommes dans la vérité, et il n'y a point » en nous de mensonge; car les dieux que nous ado» rions ne sont que des démons.

» — Comment le sais-tu? répondit Tiburce. » — Valérien répondit : « L'Ange de Dieu m'a instruit, et tu » pourras voir toi-même cet Esprit bienfaisant, si tu » veux te purifier de la souillure des idoles. — Et com» bien de temps, répliqua Tiburce, devrai-je attendre » cette purification qui me rendra digne de voir l'Ange » de Dieu? — Elle sera prompte, reprit Valérien; » jure-moi seulement que tu renonces aux idoles, et » qu'il n'est qu'un seul Dieu dans les cieux. — Je ne » comprends pas, dit Tiburce, à quelle fin tu exiges de » moi cette promesse. »

les premiers chrétiens ne révélaient point aux infidèles, et qui n'était manifesté aux catéchumènes que peu de jours avant leur baptême.

[1] Odorem quidem meruisti, me interpellante, suscipere, modo te credente promereberis etiam ipso roseo aspectu gaudere, et intelligere cujus in rosis sanguis florescit, et in liliis cujus corpus albescit; coronas enim habemus, quas tui oculi videre non prævalent, floreo rubore, et niveo candore vernantes. *Acta S. Cæciliæ.*

CHAPITRE VIII.

ENTRETIEN DE TIBURCE AVEC SAINTE CÉCILE ET VALÉRIEN. — SA CONVERSION ET SON BAPTÊME.

Cécile avait gardé le silence pendant ce dialogue des deux frères; elle avait dû laisser la parole au néophyte, dans l'ardeur du zèle qui le pressait. D'ailleurs, il était juste que Valérien parlât le premier à Tiburce; mais la vierge, nourrie dès ses plus jeunes années dans la doctrine évangélique, possédait mieux que son époux le langage qu'il fallait tenir à un Gentil pour le détacher des idoles. Empruntant donc les arguments des anciens prophètes, des apologistes chrétiens, et des martyrs devant leurs juges, sur la vanité de ces simulacres aux pieds desquels le monde se prosternait, elle prit ainsi la parole :

« Je m'étonne, ô Tiburce! que tu n'aies pas compris » déjà que des statues de terre, de bois, de pierre, » d'airain, ou de tout autre métal, ne sauraient être » des dieux. Ces vaines idoles sur lesquelles les arai- » gnées tendent leurs toiles, et les oiseaux déposent » leurs nids et leurs ordures [1]; ces statues dont la

[1] La première origine des *Nimbes* placés sur la tête des statues des dieux vint de la nécessité de les protéger contre les in-

» matière est tirée des entrailles de la terre par la main
» des malfaiteurs condamnés aux mines, comment
» peut-on les estimer des dieux, et mettre sa foi dans
» de tels objets? Dis-moi, Tiburce, y a-t-il une diffé-
» rence entre un cadavre et une idole? Un cadavre a
» encore tous ses membres; mais il n'a plus ni souffle,
» ni voix, ni sentiment. De même l'idole a aussi tous
» les membres, mais ces membres sont inhabiles à l'ac-
» tion, et encore au-dessous de ceux d'un homme mort.
» Du moins, pendant que l'homme jouissait de la vie,
» ses yeux, ses oreilles, sa bouche, son odorat, ses
» pieds, ses mains, remplissaient leur office; mais l'i-
» dole a commencé par la mort, et demeure dans la
» mort; elle n'a jamais vécu, ni même pu vivre [1]. »

Tiburce, frappé tout à coup de la vanité des simulacres auxquels il avait jusque-là brûlé son encens, s'écria vivement : « Oui, il en est ainsi, et qui ne le com-
» prend pas est descendu jusqu'à la brute [2]. » A cette réponse, Cécile, transportée de joie, se lève et serre dans ses bras ce païen qui commence à goûter la lumière : « C'est aujourd'hui, lui dit-elle, que je te re-

jures de l'air, et contre les insultes des oiseaux dont parle ici sainte Cécile. Plus tard, le *Nimbe* que l'on trouve déjà en Égypte et chez les Étrusques, devint, à proprement parler, un signe de vénération envers la statue que l'on en décorait; mais Tibulle et Horace font encore allusion à l'intention vulgaire qui avait fait inventer cette sorte de coiffure. L'invective de Sainte Cécile qui a motivé cette note est un nouveau trait à ajouter à tant d'autres qui constatent la haute antiquité de nos Actes.

[1] *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Tunc cum omni alacritate Tiburtius ait : Qui ita non credit pecus est. *Acta S. Cæciliæ.*

» connais pour mon frère. L'amour du Seigneur a fait » de ton frère mon époux ; le mépris que tu professes » pour les idoles fait de moi ta véritable sœur. Le mo» ment est venu où tu vas croire ; va donc avec ton » frère pour recevoir la régénération. C'est alors que tu » verras les Anges, et que tu obtiendras le pardon de » toutes tes fautes [1]. »

Alors Tiburce, s'adressant à Valérien : « Quel est » l'homme vers lequel tu vas me conduire ? — Un » grand personnage, reprend Valérien ; il se nomme » Urbain, vieillard en cheveux blancs, au visage angé» lique, aux discours véritables et remplis de sagesse. » — Ne serait-ce pas, dit Tiburce, cet Urbain que les » chrétiens appellent leur Pape ? J'ai entendu dire qu'il » a déjà été condamné deux fois, et qu'il se tient retiré » dans je ne sais quels souterrains. S'il est découvert, il » sera livré aux flammes, et nous, si l'on nous trouve » avec lui, nous partagerons son sort. Ainsi, pour avoir » voulu chercher une divinité qui se cache dans les » cieux, nous rencontrerons sur la terre un supplice » cruel [2]. »

[1] Hæc dicente Tiburtio, Sancta Cæcilia osculata est pectus ejus, et dixit : hodie meum te fateor vere esse cognatum ; sicut enim mihi amor Domini fratrem tuum conjugem fecit, ita te mihi cognatum contemptus faciet idolorum : unde quia paratus es ad credendum, vade cum fratre tuo ut purificationem accipias, per quam merearis angelicos vultus aspicere, et omnium tuarum veniam invenire culparum. *Ibid.*

[2] Tunc dicit fratri suo Tiburtius : Obsecro, frater, ut dicas mihi ad quem me ducturus es ? Respondit Valerianus : Ad magnum virum, Urbanum nomine, in quo est aspectus angelicus, et veneranda canities, sermo verus, et sapientia conditus. Dicit ei Ti-

Pour avoir appris à dédaigner les idoles, Tiburce n'en était pas encore à mépriser les souffrances d'ici-bas; Cécile vint à son secours. « En effet, lui dit-elle, si » cette vie était la seule, s'il n'en était pas une autre, » ce serait avec raison que nous craindrions de la per- » dre ; mais s'il est une autre vie qui ne finira jamais, » faut-il donc redouter de perdre celle qui passe, quand, » au prix de ce sacrifice, nous nous assurons celle qui » durera toujours? »

Un tel langage était bien nouveau à un jeune homme élevé dans cette société romaine du IIIe siècle, où régnaient à la fois les plus humiliantes superstitions, une corruption de mœurs qui s'était trouvée au niveau d'Héliogabale et toutes les aberrations d'une philosophie sceptique; il répondit donc à la vierge : « Jamais » je n'ai rien entendu de semblable; y aurait-il donc » une autre vie après celle-ci? — Mais, reprit Cécile, » peut-on même appeler vie celle que nous passons en » ce monde? Jouet de toutes les douleurs du corps et de » l'âme, elle aboutit à la mort qui met fin aux plaisirs » comme aux angoisses. Quand elle est terminée, on » dirait qu'elle n'a pas même été; car ce qui n'est » plus est comme rien. Quant à la seconde vie qui suc-

burtius : Tu illum Urbanum dicis, quem Papam suum Christiani nominant? Hunc ego audivi jam secundo damnatum, et iterum pro ipsa re qua damnatus est latebram sui præcavere fovendo; iste si inventus fuerit, sine dubio atrocibus dabitur flammis, et, ut dici solet, centenas exolvet, et nos simul cremabimur, si ad illum fuerimus inventi, et dum quærimus divinitatem in cœlis latentem, incurrimus furorem exurentem in terris. *Acta S. Cæciliæ.*

» cède à la première, elle a des joies sans fin pour les » justes et des supplices éternels pour les pécheurs. » — Mais, répliqua Tiburce, qui est allé dans cette » vie? qui en est revenu pour nous apprendre ce qui » s'y passe? sur quel témoignage pouvons-nous y » croire? »

Alors Cécile, se levant avec la majesté d'un Apôtre, fit entendre ces imposantes paroles [1] : « Le Créateur » du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent, » a engendré un Fils de sa propre substance, avant » tous les êtres, et il a produit par sa vertu divine » l'Esprit saint; le Fils, afin de créer par lui toutes » choses, l'Esprit saint pour les vivifier. Tout ce qui » existe, le Fils de Dieu, engendré du Père, l'a créé; » tout ce qui est créé, l'Esprit saint, qui procède du » Père [2], l'a animé [3].

[1] Tunc beata Cæcilia erigens se stetit, et cum magna constantia dixit. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Sainte Cécile parle ici deux fois du Saint-Esprit comme procédant du Père, sans dire qu'il procède aussi du Fils. Ce langage appartient à l'Église primitive qui insistait rarement sur la procession du Saint-Esprit à l'égard du Fils. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les raisons qui rendirent les confessions de l'Église moins explicites sur ce dogme, durant les premiers siècles; mais on doit voir dans les paroles de la Sainte un nouvel indice de la haute antiquité de notre récit.

[3] Cœli, terræque, maris, et omnium volucrum, repentium, pecudumque creator ex se ipso antequam ista omnia faceret, genuit Filium, et protulit ex virtute sua Spiritum sanctum; Filium ut crearet omnia; Spiritum, ut vivificaret universa; omnia autem quæ sunt, Filius ex Patre genitus condidit; universa autem quæ condita sunt, ex Patre procedens Spiritus sanctus animavit. *Ibid.*

» — Comment ! s'écria Tiburce, tout à l'heure tu di-
» sais, ô Cécile ! que l'on ne doit croire qu'un seul
» Dieu, qui est dans le ciel, et maintenant tu parles de
» trois Dieux ! » Cécile répondit : « Il n'est qu'un seul
» Dieu dans sa majesté, et si tu veux concevoir com-
» ment il existe dans une Trinité sainte, écoute cette
» comparaison. Un homme possède la sagesse ; par sa-
» gesse, nous entendons le génie, la mémoire et l'in-
» telligence ; le génie qui découvre les vérités, la mé-
» moire qui les conserve, l'intelligence qui les explore.
» Reconnaîtrons-nous pour cela plusieurs sagesses
» dans le même homme ? Si donc un mortel possède
» trois facultés dans une seule sagesse, devrons-nous
» hésiter à reconnaître une Trinité majestueuse dans
» l'unique essence du Dieu tout-puissant[1] ? »

Tiburce, ébloui de l'éclat d'un si haut mystère, s'écria : « O Cécile ! la langue humaine ne saurait s'éle-
» ver à de si lumineuses explications ; c'est l'Ange de
» Dieu qui parle par ta bouche. » Tant était vive la reconnaissance du jeune homme envers cette divine lumière dont les rayons commençaient à descendre jusqu'à lui. Il n'osait plus s'adresser à la Vierge, interprète

[1] Unus est Deus in majestate sua, quem ita in sancta Trinitate dividimus, ut in uno homine dicimus esse sapientiam, quam sapientiam dicimus habere ingenium, memoriam et intellectum : nam ingenio adinvenimus quod nos didicimus : memoria tenemus quod docemur ; intellectu advertimus quicquid vel videre nobis contigerit, vel audire ; quid modo faciemus ? Numquid non ista tria una sapientia in homine possidet ? Si ergo homo in una sapientia trium possidet numerum, quomodo non Deus omnipotens in una Deitate suæ Trinitatis obtinet majestatem ? *Acta S. Cæciliæ.*

du ciel; mais se tournant vers son frère : « Valérien, » lui dit-il, je le confesse, le mystère d'un seul Dieu » n'a plus rien qui m'arrête; je ne désire qu'une chose, » c'est d'entendre la suite de ce discours qui doit satis- » faire à mes doutes. — C'est à moi, Tiburce, que » tu dois t'adresser, reprit Cécile. Ton frère, encore » revêtu de la robe blanche, n'est point en mesure de » répondre à toutes tes demandes; mais moi, instruite » dès le berceau dans la sagesse du Christ, tu me trou- » veras prête sur toutes les questions qu'il te plaira de » proposer [1]. — Eh bien! dit Tiburce, je demande » quel est celui qui vous a fait connaître cette autre » vie que vous m'annoncez l'un et l'autre? »

La vierge, reprenant son discours avec un enthousiasme tout divin, continua ainsi : « Le Père a envoyé du haut des cieux sur la terre son propre Fils conçu au sein d'une vierge. Ce Fils divin, debout sur la montagne sainte, a fait entendre à haute voix ces paroles : « Peuples, venez tous à moi. » Alors sont accourus vers lui tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions. Il leur a dit à tous : « Faites pénitence pour l'i- » gnorance dont vous avez été coupables; car le règne » de Dieu, qui doit mettre fin au règne des hommes, » est arrivé. Dieu veut faire part de son royaume à ceux » qui croiront, et celui qui sera le plus saint y recevra » le plus d'honneurs. Les pécheurs seront tourmentés » par des supplices éternels, et des feux les dévoreront

[1] De his mecum loquere, quia tyrocinii tempus fratrem tuum tibi prohibet dare responsum : me autem, quam ab ipsis incunabulis Christi sapientia docuit, ad quamcumque causam quærere volueris, imparatam habere non poteris. *Acta S. Cæciliæ.*

» sans les consumer. Les justes seront environnés d'une » éternelle splendeur de gloire, et des délices sans fin » deviendront leur partage. Ne cherchez donc plus, » enfants des hommes, les joies fugitives de cette vie; » mais assurez-vous l'éternelle félicité de la vie à ve- » nir. La première est courte, la seconde dure toujours.»

» Les peuples ne crurent pas d'abord à cet oracle, et ils dirent aussi : « Quel est celui qui est entré dans » cette vie, et en est revenu pour nous certifier la vérité » de ce que vous dites [1] ? » Le Fils de Dieu leur a répondu : « Si je vous fais voir des morts que vous- » mêmes avez vu ensevelir, rendus à la vie, persiste- » rez-vous à ne pas croire la vérité? Si vous ne croyez » pas à mes paroles, croyez du moins à mes prodiges.»

» Afin d'ôter tout prétexte au doute, il se rendait

[1] Il est aisé de voir que la forme oratoire du discours de Sainte Cécile présente l'énoncé des faits évangéliques sur un ton de généralité qui n'est pas littéralement conforme aux récits du Nouveau Testament. Le Christ ne s'est pas adressé immédiatement au genre humain, mais seulement à la nation juive. Toutefois, on doit convenir qu'en parlant aux Juifs dans ces discours que les évangélistes devaient nous transmettre, c'était à tous les hommes qu'il parlait, puisqu'il était venu pour tous, et que sa loi devait être prêchée à tous. Tiburce n'aurait pas saisi l'enseignement que Cécile voulait lui donner, si elle eût pris une forme moins générale. Ainsi, les Juifs, comme corps de nation, n'ont point fait au Sauveur l'objection que la Vierge rapporte ici, mais les hommes de la gentilité auxquels s'adressèrent les apôtres l'ont faite souvent. Encore est-il vrai que chez les Juifs, au temps de la venue du Messie, le matérialisme avait fait des progrès considérables. La secte des Sadducéens, en particulier, professait le plus grossier sensualisme, et le nombre des Juifs *charnels* l'emportait sur celui des Juifs *spirituels*.

avec les peuples près des tombeaux, et il rappelait à la vie des morts ensevelis depuis trois et quatre jours, et exhalant déjà l'odeur des cadavres. Il marchait à pied sec sur les flots de la mer; il commandait aux vents, il apaisait les tempêtes. Aux aveugles il rendait la vue, aux muets la parole, l'ouïe aux sourds, l'usage de leurs membres aux boiteux et aux paralytiques; il délivrait les possédés, il mettait en fuite les démons.

» Mais les impies s'irritèrent de ces prodiges; car les peuples les quittaient pour s'attacher à sa suite, et jetaient leurs vêtements sous ses pas, en criant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Des hommes appelés Pharisiens, jaloux de ses triomphes, le livrèrent au gouverneur Pilate, disant qu'il était un magicien et un homme couvert de crimes. Ils excitèrent une sédition tumultueuse, au milieu de laquelle ils le crucifièrent. Lui, connaissant que sa mort devait opérer le salut du monde, se laissa prendre, insulter, fouetter et mettre à mort. Il savait que sa Passion seule pouvait enchaîner le démon, et retenir dans les ardeurs de leurs supplices les esprits immondes.

» Il fut donc chargé de chaînes, celui qui n'a point commis le péché, afin que le genre humain fût affranchi des liens du péché. Il fut maudit, celui qui est béni à jamais, afin que nous fussions arrachés à la malédiction. Il souffrit d'être le jouet des méchants, afin de nous enlever à l'illusion des démons dont nous étions le jouet nous-mêmes. Il reçut sur sa tête une couronne d'épines, pour nous soustraire à la peine capitale que les épines de nos péchés avaient méritée.

Il laissa porter le fiel à sa bouche, pour rétablir dans l'homme le sens du goût que le premier père avait faussé, au jour où la mort entra dans le monde. Il fut abreuvé de vinaigre, pour attirer en lui toute l'âcreté dont notre sang était brûlé, voulant boire lui-même le calice que nous avions mérité. Il fut dépouillé, pour couvrir d'un vêtement éclatant de blancheur la nudité produite chez nos premiers ancêtres par la perfidie du serpent. Il fut attaché au bois de sa passion, pour enlever la prévarication qui était venue par le bois. Il laissa la mort approcher de lui, afin qu'elle fût renversée dans la lutte, et que celle qui avait régné par le serpent devînt la captive du Christ, avec le serpent lui-même.

» Enfin, lorsque les éléments contemplèrent leur créateur élevé sur la croix, un tremblement d'horreur les saisit : la terre s'ébranla, les rochers se fendirent, le soleil épouvanté s'obscurcit, et un voile lugubre couvrit le monde. Un nuage sanglant intercepta les pâles rayons de la lune, et les étoiles s'enfuirent du ciel. Gémissante comme d'un enfantement, la terre rendit les corps de plusieurs Saints qui sortirent de leurs sépulcres, pour attester que le Sauveur était descendu aux enfers, qu'il avait arraché le sceptre au démon, et que, en mourant, il avait dompté la mort, désormais enchaînée et soumise sous les pieds de ceux qui croiraient en lui.

» Voilà pourquoi nous nous réjouissons lorsque nous sommes maltraités pour son nom, pourquoi nous trouvons notre gloire dans les persécutions. Il en doit être ainsi, puisque nous savons que notre vie caduque et

misérable fait place à cette vie éternelle que le Fils de Dieu ressuscité d'entre les morts a promise à ses Apôtres qui l'ont vu monter au ciel. Le témoignage de trois personnes suffit pour asseoir la conviction d'un homme sage; mais le Christ ressuscité ne s'est pas montré seulement à ses disciples qu'il avait choisis au nombre de douze; il s'est fait voir à plus de cinq cents personnes, et n'a pas voulu laisser le plus léger prétexte au doute sur un si étonnant prodige. Ses disciples, envoyés par lui pour prêcher toutes ces merveilles dans le monde entier, ont appuyé leur prédication sur les plus évidents miracles. Ils ont, en son nom, guéri toutes les maladies, mis en fuite les démons et rendu la vie aux morts.

» Maintenant, ô Tiburce! je pense n'avoir rien omis pour satisfaire à ta demande; vois donc s'il n'est pas à propos de mépriser du fond de son cœur cette vie présente, et de rechercher avec ardeur et courage celle qui doit la suivre. Celui qui a foi dans le Fils de Dieu et qui s'attache à ses commandements, ne sera pas même touché par la mort, quand il déposera ce corps périssable; mais il sera reçu par les saints Anges, et conduit dans l'heureuse région du Paradis. Mais la mort s'unit au démon pour enchaîner les hommes par mille distractions, et préoccupe leur imprudence d'une foule de nécessités qu'elle leur suggère. Tantôt c'est un malheur à venir qui les intimide, tantôt un gain à saisir qui les captive; c'est la beauté sensuelle qui les charme, c'est l'intempérance qui les entraîne; enfin, par tous genres d'appâts, la mort fait en sorte que, pour leur malheur, ils ne songent qu'à la vie présente, afin

que leurs âmes, à la sortie des corps, soient trouvées entièrement nues, et n'ayant sur elles que le poids de leur péchés. Je le sens, ô Tiburce ! je n'ai fait que toucher quelques points d'un si vaste sujet; si tu veux m'entendre davantage, je suis prête [1]. »

Mais le jeune païen avait tout compris, et le discours rapide de Cécile renouvelait son âme tout entière. Ses larmes coulaient avec abondance, et il éclatait en sanglots. Son âme encore neuve n'avait point cette écorce impénétrable que le vice forme et entretient chez les hommes blasés par les plaisirs ou par la cupidité. « Oh ! si jamais, s'écria-t-il en se jetant aux pieds » de Cécile, mon cœur et ma pensée s'attachent à la » vie présente, je consens à ne pas jouir de celle qui » doit lui succéder. Que les insensés recueillent, s'il » leur convient, les avantages du temps ; jusqu'à cette » heure, j'ai vécu sans but, je ne veux plus qu'il en soit » ainsi [2]. »

Après cette promesse faite entre les mains de la Vierge dont le cœur d'apôtre tressaillait de bonheur, Tiburce se tourna vers Valérien : « Frère chéri, lui » dit-il, prends pitié de moi. Plus de délais : tout re- » tard m'effraie, et je ne puis plus supporter le poids » qui m'accable. Conduis-moi de suite devant l'homme » de Dieu, je t'en supplie, afin qu'il me purifie et

[1] *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Si de ista vita ulterius, vel mente tractavero, vel cogitavero, vel cogitatione quæsiero, in illa vita non inveniar; habeant stulti lucrum labentis temporis, ego qui usque hodie sine causa vixi, jam non sit sine causa quod vivo. *Ibid.*

» me rende participant de cette vie dont le désir me
» consume [1]. »

Deux jours à peine s'étaient écoulés depuis ces noces dont l'approche avait causé tant d'alarmes à Cécile, et déjà la virginité chrétienne, toujours féconde dans les âmes, avait produit de si glorieux fruits. La femme fidèle, comme parle l'Apôtre, avait sanctifié le mari infidèle [2], et celui-ci, par le mérite de sa foi, avait obtenu l'âme de son frère.

Valérien et Tiburce prirent congé de Cécile, dont la présence en cette maison, naguère encore païenne, avait été le gage de tant de faveurs, et ils partirent en hâte pour se rendre auprès d'Urbain. Qu'elle était belle aux yeux des Anges cette marche des deux frères se dirigeant sur la Voie Appienne, l'un couvert encore des habits blancs de son baptême, et l'autre haletant comme le cerf après l'eau de la fontaine [3]! Arrivés aux pieds du Pontife, ils racontèrent ce qui s'était passé depuis le retour du néophyte auprès de son épouse, et le vieillard rendit grâces au Seigneur, qui avait ménagé de si doux triomphes à sa fidèle servante. Il reçut Tiburce avec allégresse, et le jeune homme descendit bientôt dans la piscine du salut, d'où il remonta purifié, allégé, et respirant avec délices l'air

[1] Miserere mei, frater charissime, et rumpe moras, quarum nexus patior; dilationes timeo, pondus ferre non possum : obsecro te, perduc me ad hominem Dei, ut me purificans illius vitæ participem faciat. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Cor. VII. 14.

[3] Psalm. XLI. 1.

pur de cette nouvelle vie, qu'il avait si ardemment ambitionnée.

Valérien acheva le nombre des sept jours durant le cours desquels il devait porter les habits blancs, et revint auprès de Cécile. Le Pontife retint Tiburce les sept jours entiers, et, par l'onction de l'Esprit Saint, il le consacra soldat du Christ. Le jeune homme était transformé ; les palmes et les couronnes symboliques qu'il avait vues gravées sur les tombeaux des martyrs, excitaient en lui une ardeur inconnue, et peut-être quelque divin pressentiment l'avertissait déjà que le jour n'était pas loin ou sa dépouille mortelle et celle de Valérien, ensevelies par les mains de Cécile, viendraient reposer sous ces arceaux funèbres qui avaient couvert le mystère de sa régénération. En attendant ce dénoûment glorieux, les Anges de Dieu se montraient à lui continuellement, et il conversait avec eux. S'il témoignait un désir au ciel, ces aimables messagers s'empressaient de l'obtenir pour celui qu'il regardaient déjà comme leur frère [1].

Cécile et Valérien admiraient les merveilles de la grâce divine dans le cœur de Tiburce, et les liens qui unissaient les trois amis devenaient de jour en jour plus doux et plus étroits. L'influence de cette maison sainte se faisait sentir dans Rome, et les chrétiens se réjouissaient de l'honneur qui revenait à leur croyance des grands exemples de vertu donnés par cette famille pa-

[1] Tantam deinceps gratiam consecutus est Domini, ut et Angelos Domini videret quotidie, et omnium quæ poposcisset a Domino protinus eveniret effectus. *Acta sanctæ Cæciliæ.*

tricienne, si heureuse de s'être fondue dans la grande famille du Christ. Cécile dominait tout cependant par l'autorité de son caractère, par la mâle éloquence de sa parole. Ce n'était plus la vierge timide que ses parents livrèrent à un époux idolâtre ; désormais armée pour tous les genres de lutte, prête à tous les combats comme à tous les dévouements, elle était l'un des plus solides appuis de l'Église de Rome.

Devenue la dispensatrice d'une opulente fortune, son ardent amour pour les pauvres du Christ pouvait maintenant se satisfaire. Elle conserva néanmoins, sans rien perdre de l'humilité et de la modestie d'une chrétienne, les parures dont usaient les dames romaines de son rang [1]. Supérieure aux vanités de son sexe, foulant sous ses pieds le monde et ses pompes, soupirant jour et nuit après l'instant où l'Époux céleste l'affranchirait des liens du corps, Cécile n'était pas du nombre de ces chrétiennes, esclaves des vains atours, qui méritaient les invectives de Tertullien. « Je ne sais, leur avait-il » dit, si des mains accoutumées aux bracelets pourront » supporter le poids des chaînes ; si des pieds ornés

[1] Diverses peintures des Catacombes offrent les portraits de plusieurs femmes martyres richement parées, et la date de l'exécution de ces mêmes fresques ne peut être retardée au delà du IIIe siècle. Nous signalerons en particulier les deux figures que l'on voit au cimetière de Priscille, sur la Voie Salaria, et qui ont été reproduites par d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments. Peinture. Planche* VIII. Les invectives de Tertullien dans son livre *De cultu fœminarum*, attestent pareillement l'usage admis par un grand nombre de dames chrétiennes de conserver les parures dont elles usaient avant leur baptême. La portée de cette remarque se révélera d'elle-même dans la suite de notre récit.

» de bandelettes s'accoutumeront à la pression des en-
» traves. Je crains bien qu'une tête couverte de réseaux
» de perles et de pierreries ne laisse pas de place à
» l'épée [1]. » Les femmes chrétiennes ne devaient en effet jamais perdre de vue ce moment, heureux ou redoutable pour elles, où on les appellerait à confesser Jésus-Christ. Pour Cécile, elle y aspirait avec ardeur; il lui tardait de dépouiller les livrées du monde et de revêtir bientôt cette robe nuptiale que rehausserait la pourpre de son sang. En attendant, elle continuait de vouer à la souffrance ses membres délicats, par l'âpreté du cilice, qu'elle cachait sous la richesse et la mollesse apparente de ses vêtements.

[1] Ceterum nescio an manus spatalio circumdari solita in duritiam catenæ stupescere sustineat. Nescio an crus periscelio lætatum in nervum se patiatur arctari. Timeo cervicem, ne margaritarum et smaragdorum laqueis occupata, locum spatæ non det. *De cultu fœminarum.* Cap. XIII.

CHAPITRE IX.

ALEXANDRE SÉVÈRE S'ABSENTE DE ROME. — VIOLENCES EXERCÉES CONTRE LES CHRÉTIENS. — VALÉRIEN ET TIBURCE SONT CITÉS DEVANT LE PRÉFET DE ROME. — INTERROGATOIRE DE TIBURCE.

On était arrivé au printemps, époque où les armées romaines avaient coutume d'entrer en campagne. Soit que la guerre entreprise par Alexandre contre les Perses ait commencé cette année, soit que les armes de ce prince aient dû se diriger contre d'autres ennemis, il s'absenta de Rome avec assez de solennité pour que les médailles de son règne en aient laissé le souvenir à la postérité [1].

[1] Nous inclinons, avec Pagi et F. Blanchini, à placer en cette année 230 l'expédition d'Alexandre contre les Perses; quoi qu'il en soit, les monuments de l'époque font foi d'une expédition en Orient, et d'un retour victorieux. Mezzabarba rapporte à cette même année les trois médailles suivantes : la première, sur laquelle le prince est ainsi désigné : IMP. CÆS. ALEXAND. AUG., présente un soleil montant à l'Orient. Les deux autres offrent pareillement au revers, sur l'une, Alexandre tenant une branche de laurier et un étendard; sur l'autre, cet empereur couronné par une victoire, entouré de soldats et porté sur un char. Ekkel (*Doctrina numm. vet.*, vol. VII, pages 273 et suiv.) est moins affirmatif que Mezzabarba sur la date précise de ces trois médailles, mais il admet formellement que le départ d'Alexandre pour l'Orient a pu avoir

Rome avait alors pour Préfet [1] Turcius Almachius, personnage connu par la haine qu'il portait aux chrétiens. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'antipathie contre la nouvelle religion fermentait avec violence au cœur des premiers magistrats de l'empire, et ils supportaient avec peine la tolérance que leur imposait la conduite personnelle de l'Empereur. Le moment était donc favorable pour sévir contre une secte odieuse, et le caractère d'Alexandre faisait peu redouter de sa part les effets d'un mécontentement sérieux. Les anciens édits étaient toujours debout, et le prince n'était pas homme à avouer en faveur des chrétiens un patronage réprouvé par les lois de l'empire. D'ailleurs, il serait toujours temps de rejeter la faute sur les chrétiens eux-mêmes, ces ennemis du genre humain dont la présence et les progrès devaient naturellement exciter les passions du peuple, et par là occasionner quelque sédition, à la suite de laquelle les magistrats se seraient trouvés contraints de procéder légalement contre ceux qui en étaient soit les auteurs, soit l'éternel prétexte.

Les violences d'Almachius s'étendirent d'abord sur cette partie de la nombreuse chrétienté de Rome qui appartenait à la classe du peuple. Le carnage fut considérable, et d'autant plus que le préfet redoutait moins de ce côté les réclamations. Non content de déchirer

lieu en 230. Cette concession, jointe à l'avis positif des trois savants hommes que nous venons de citer, est tout ce qu'il nous faut pour l'éclaircissement de notre récit.

[1] Le préfet de Rome, *Præfectus Urbis*, exerçait une magistrature purement civile, et ne doit pas être confondu avec le Préfet du Prétoire.

par toutes sortes de tortures les membres des fidèles, Almachius voulait que leurs corps demeurassent sans sépulture [1]. On sait le zèle que montraient les premiers chrétiens pour ensevelir leurs frères martyrs, et combien d'entre eux rencontrèrent la couronne immortelle, en rendant ce pieux devoir à ceux qui déjà l'avaient obtenue.

La Cité des morts glorieux étendait déjà ses vastes et ténébreuses voies tout autour des remparts de Rome, dont elle formait l'invisible boulevard; cependant, ses avenues croisées en tous sens n'avaient pas acquis encore le développement que nécessiterait bientôt l'arrivée de tant de soldats du Christ, immolés sous les terribles persécutions de Maximin, de Décius et de Dioclétien. C'était là que reposaient *dans la paix* [2] ces valeureuses phalanges dont le sang avait cimenté l'édifice de l'Église; mais la tempête suscitée par Almachius eût contraint de renforcer les rangs déjà si pressés dans ces silencieuses demeures, si le prédécesseur d'Urbain, Calixte, dans sa prévoyance pastorale, n'eût pris les devants, en creusant le vaste Cimetière de la voie Appienne, auquel, comme nous l'avons dit, son nom est demeuré attaché [3].

[1] Turcius Almachius Urbis Præfectus Sanctos Domini fortiter laniabat, et inhumata jubebat eorum corpora derelinqui. *Acta sanctæ Cæciliæ.*

[2] *In pace*; ces deux mots qu'on lit si souvent sur les tombeaux des Martyrs expriment le repos auquel les premiers chrétiens aspiraient après leurs combats. Ils sont empruntés de ces paroles de l'Ecclésiastique (XLIV, 14) : *Corpora ipsorum in pace sepulta sunt*, que l'Église Romaine chante encore à l'office des Martyrs.

[3] Fecit aliud cœmeterium Via Appia, ubi multi Sacerdotes et

Les chrétiens qui se vouaient au touchant et périlleux ministère d'ensevelir les martyrs, devaient souvent racheter au poids de l'or la dépouille de leurs frères, et rien n'était épargné pour rendre la sépulture complète. On réunissait avec amour les membres séparés par le glaive, on recueillait le sang avec des éponges que l'on pressait ensuite sur des fioles ou des ampoules, on recherchait jusqu'aux instruments du supplice, afin de conserver à la postérité chrétienne le témoignage complet de la victoire, afin qu'il demeurât constant à jamais que le Christ n'avait vaincu que par le sang de ses soldats. C'est sur ce fondement surhumain que devait reposer la Rome nouvelle, pour que la main de Dieu et non celle de l'homme parût dans l'étonnante transformation qui devait se consommer bientôt.

Valérien et Tiburce se distinguèrent entre tous les chrétiens de Rome par leur empressement à rechercher les corps immolés de leurs frères. On les vit consacrer leurs trésors à préparer des sépultures pour ces généreux athlètes, pauvres selon la chair, mais déjà rois dans les palais du ciel. Jaloux de témoigner leur respect envers ces glorieuses dépouilles, ils n'épargnèrent pas même les plus précieux parfums[1], en

Martyres requiescunt, quod appellatur usque in hodiernum diem Cœmeterium Callisti. *Anastas. in Calixto.*

[1] Si les chrétiens faisaient peu de dépense pour l'encens, que les païens, au contraire, consommaient abondamment dans leurs sacrifices, en retour, Tertullien convient qu'ils faisaient beaucoup valoir les autres parfums, qui leur étaient nécessaires pour la sépulture des martyrs. « Thura plane non emimus. Si Arabiæ

même temps qu'ils subvenaient, par d'abondantes aumônes, et par toutes les œuvres de la miséricorde, aux familles chrétiennes que la perte de leurs chefs ou de leurs principaux membres avait laissées dépourvues des ressources nécessaires à la vie.

Les deux frères ne tardèrent pas à être dénoncés au préfet Almachius, et pour leurs largesses envers des personnes viles, et pour l'infraction qu'ils osaient faire à la défense d'inhumer les corps des Martyrs. Ils furent donc arrêtés l'un et l'autre et conduits devant le tribunal d'Almachius. Le préfet n'avait pas l'intention de sévir contre ces deux patriciens qu'il avait fait mander à sa barre; il voulait simplement les intimider, et obtenir une satisfaction pour la violation publique qu'ils avaient osé faire de ses ordres.

« Comment! leur dit-il, vous, les rejetons d'une si » noble famille, pouvez-vous avoir dégénéré de votre » sang jusqu'à vous associer à la plus superstitieuse des » sectes? J'apprends que vous dissipez votre fortune » en profusions sur des gens de condition infime, et » que vous descendez jusqu'à ensevelir avec toutes » sortes d'honneurs des misérables qui ont été punis » pour leurs crimes. En faut-il conclure qu'ils sont vos » complices, et que c'est là le motif qui vous porte à » leur donner une sépulture d'honneur? » On voyait aisément à ce langage du préfet qu'il avait agi sans ordres du prince dans les violences exercées contre les

» queruntur, scient Sabæi pluris et carioris suas merces Chris- » tianis sepeliendis profligari, quam diis fumigandis. » *Apologet.* Cap. XLII.

chrétiens; il n'invoquait aucun édit, et préférait imputer à des crimes imaginaires la mort cruelle que tant de fidèles avaient soufferte par l'effet de ses sentences.

Le plus jeune des deux frères prit la parole. « Plût » au ciel! s'écria Tiburce, qu'ils daignassent nous ad» mettre au nombre de leurs serviteurs, ceux que tu » appelles nos complices! Ils ont eu le bonheur de mé» priser ce qui paraît être quelque chose, et cependant » n'est rien; en mourant ils ont obtenu ce qui ne paraît » pas encore, et qui néanmoins est la seule réalité. » Puissions-nous imiter leur vie sainte, et marcher un » jour sur leurs traces! »

Almachius, déconcerté par la fermeté de cette réponse, chercha un incident pour rompre le discours du jeune homme. Il crut l'avoir trouvé en relevant la ressemblance frappante qui existait entre les deux frères. « Dis-moi, Tiburce, quel est le plus âgé de vous deux? » Telle fut la question du juge. Tiburce répondit : « Ni » mon frère n'est plus âgé que moi, ni moi plus jeune » que lui; le Dieu unique, saint et éternel, nous a » rendus tous deux égaux par sa grâce [1].

» — Eh bien, dit Almachius, dis-moi ce que c'est » que ce qui paraît être quelque chose, et n'est rien. — » Tout ce qui est en ce monde, repartit vivement Ti» burce, tout ce qui entraîne les âmes dans la mort » éternelle à laquelle aboutissent les félicités du temps. » — Maintenant, dis-moi, reprit Almachius, qu'est-ce » qui ne paraît pas encore, et est néanmoins la seule

[1] Nec hic major, nec ego minor, quia unus est Deus sanctus æternus, qui nos sua gratia coæquavit. *Acta S. Cæciliæ.*

» réalité ? — C'est, dit Tiburce, la vie future pour les » justes, et le supplice à venir pour les injustes. L'un » et l'autre approchent, et par une triste dissimulation, » nous détournons les yeux de notre cœur, afin de ne » pas voir cet inévitable avenir. Les yeux de notre corps » s'arrêtent aux objets du temps, et mentant à notre » propre conscience, nous osons employer pour flétrir » ce qui est bien les termes qui ne conviennent qu'au » mal, et décorer le mal lui-même par les qualifications » qui servent à désigner le bien. »

Almachius interrompit le jeune homme : « Je suis » sûr, dit-il, que tu ne parles pas selon ton esprit. — » Tu dis vrai, reprit Tiburce, je ne parle pas selon » l'esprit que j'avais lorsque j'étais du siècle, mais » selon l'esprit de celui que j'ai reçu au plus intime de » mon âme, le Seigneur Jésus-Christ [1]. — Mais sais-tu » même ce que tu dis ? » repartit le Préfet, contrarié d'entendre sortir de la bouche du jeune homme ce nom sacré qui attestait la profession du christianisme dans celui qui le proférait avec tant d'amour. — « Et toi, dit » Tiburce, sais-tu ce que tu demandes ? — Jeune » homme, répondit Almachius, il y a de l'exaltation » chez toi. » Tiburce répondit : « J'ai appris, je sais, » je crois que tout ce que j'ai dit est réel. — Mais je » ne le comprends pas, repartit le préfet, et je ne sau- » rais entrer dans cet ordre d'idées. — C'est, dit le » jeune homme, empruntant les paroles de l'Apôtre,

[1] Verum dicis, quia non mente mea loquor, quam in sæculo habebam, sed ejus quem in visceribus meæ mentis accepi, hoc est Dominum Jesum Christum. *Acta S. Cæciliæ.*

» c'est que l'homme animal ne perçoit pas les choses » qui sont de l'Esprit de Dieu[1]; mais l'homme spi- » rituel juge toutes choses, et n'est jugé lui-même par » personne[2]. »

Almachius sourit avec dépit, dissimulant l'injure qu'il venait de recevoir[3], et ne voulant pas laisser le jeune homme se compromettre davantage, il le fit écarter, et ordonna de faire avancer Valérien.

[1] Cor. II. 14.

[2] Cor. II. 13.

[3] Tunc ridens Præfectus jussit amoveri Tiburtium et applicari Valerianum. *Acta S. Cæciliæ.*

CHAPITRE X.

INTERROGATOIRE DE VALÉRIEN — LES DEUX FRÈRES SONT CONDAMNÉS A MORT.

« Valérien, dit le préfet, la tête de ton frère n'est » pas saine : toi, tu sauras me donner une réponse » sensée. — Il est un médecin unique, répondit Valé» rien, qui a daigné prendre soin de la tête de mon » frère et de la mienne : c'est le Christ, fils du Dieu » vivant [1]. — Allons, dit Almachius, parle-moi sage» ment. — Ton oreille est faussée, répondit Valérien ; » tu ne saurais entendre notre langage. »

Le préfet se contint, et refusant toujours d'accepter la confession spontanée du christianisme que les deux frères aspiraient à faire devant son tribunal, il essaya l'apologie du sensualisme païen auquel les Césars étaient redevables de la soumission passive que leur prêtait l'empire. « C'est vous-même, dit-il, qui êtes dans l'erreur, » et plus que personne. Vous laissez les choses néces» saires et utiles, pour suivre des folies. Vous dédai-

[1] Cui Præfectus dixit : Valeriane, quoniam non est sani capitis frater tuus, saltem credo quod tu mihi poteris dare sapienter responsum. Valerianus dixit : Unus est medicus, qui fratris mei caput et meum sua Sapientia fovet, qui est Christus Filius Dei vivi. *Acta S. Cæciliæ.*

» gnez les plaisirs, vous repoussez le bonheur, vous
» méprisez tout ce qui fait le charme de la vie ; en un
» mot, vous n'avez d'attrait que pour ce qui est con-
» traire au bien-être et opposé aux délices. »

Valérien répondit avec calme : « J'ai vu, au temps de l'hiver, des hommes traverser la campagne, au milieu des jeux et des ris, et se livrant à tous les plaisirs. En même temps, j'apercevais dans les champs plusieurs villageois qui remuaient la terre avec ardeur, plantaient la vigne et écussonnaient des roses sur les églantiers ; d'autres greffaient des arbres fruitiers, ou écartaient avec le fer les arbustes qui pouvaient nuire à leurs plantations ; tous enfin se livraient avec vigueur aux travaux de la culture.

» Les hommes de plaisir ayant considéré ces villageois, se mirent à tourner en dérision leurs travaux pénibles, et ils disaient : « Misérables que vous êtes,
» laissez ces labeurs superflus ; venez vous réjouir
» avec nous, et partager nos amusements et nos
» transports : Pourquoi se fatiguer ainsi dans de si
» rudes travaux ? pourquoi user le temps de la vie à
» des occupations si tristes ? » Ils accompagnaient ces paroles d'éclats de rire, de battements de mains, et d'insultantes provocations.

» A la saison des pluies et de la froidure succédèrent les jours sereins, et voilà que les campagnes cultivées par tant d'efforts, s'étaient couvertes de feuillages touffus, les buissons étalaient leurs roses fleuries, la grappe descendait en festons le long du sarment, et aux arbres pendaient de toutes parts des fruits délicieux. Ces villageois, dont les fatigues avaient paru

insensées, étaient dans l'allégresse; mais les frivoles habitants de la ville qui s'étaient vantés d'être les plus sages, se trouvèrent dans une affreuse disette, et regrettant, mais trop tard, leur molle oisiveté, ils se lamentèrent bientôt, et se disaient entre eux : « Voilà » pourtant ceux que nous poursuivions de nos railleries. Les travaux auxquels ils se livraient nous » semblaient une honte ; leur genre de vie nous faisait horreur, tant il nous paraissait misérable. Leurs » personnes nous semblaient viles et leur société » sans honneur. Le fait cependant a prouvé qu'ils » étaient sages, en même temps qu'il démontre combien nous fûmes malheureux, vains et insensés. » Nous n'avons pas travaillé; loin de venir à leur aide, » du sein de nos délices nous les avons bafoués, et les » voilà maintenant environnés de fleurs et couronnés » de gloire [1]. »

C'est ainsi que le jeune patricien, dont le caractère grave et doux formait un si aimable contraste avec le naturel impétueux de son frère, imitait le langage de Salomon, et flétrissait les vanités du monde au sein même de la plus vaine et de la plus voluptueuse des cités. Almachius avait écouté jusqu'au bout le discours de Valérien ; reprenant à son tour la parole, il lui dit : « Tu as parlé avec éloquence, je le reconnais; mais je » ne vois pas que tu aies répondu à mon interrogation. » — Laisse-moi achever, reprit Valérien. Tu nous as » traités de fous et d'insensés, sous le prétexte que » nous répandons nos richesses dans le sein des pau-

[1] *Acta S. Cæciliæ.*

» vres, que nous donnons l'hospitalité aux étrangers, » que nous secourons les veuves et les orphelins, enfin » que nous recueillons le corps des Martyrs, et leur » faisons d'honorables sépultures. Selon toi, notre » folie consiste en ce que nous refusons de nous » plonger dans les voluptés, en ce que nous dédai- » gnons de nous prévaloir aux yeux du peuple des » avantages de notre naissance. Un temps viendra où » nous recueillerons le fruit de nos privations. Nous » nous réjouirons alors; mais ils pleureront, ceux qui » tressaillent maintenant dans leurs plaisirs. Le temps » présent nous est donné pour semer; or ceux qui » sèment dans la joie en cette vie, recueilleront dans » l'autre le deuil et les gémissements, tandis que ceux » qui sèment aujourd'hui des larmes passagères mois- » sonneront dans l'avenir une allégresse sans fin.

» — Ainsi, répliqua le préfet, nous et nos invin- » cibles princes, nous aurons pour partage un deuil » éternel, tandis que vous, vous posséderez à jamais » la vraie félicité? — Et qui êtes-vous donc, vous et » vos princes? s'écria Valérien. Vous n'êtes que des » hommes, nés au jour marqué, pour mourir quand » l'heure est venue. Encore aurez-vous à rendre à Dieu » un compte rigoureux de la souveraine puissance » qu'il a placée dans vos mains [1]. »

L'interrogatoire avait dépassé le but que le préfet s'était proposé. En voulant soutenir les actes de sa

[1] Quid enim vos estis? aut quid principes vestri? homunciones estis, tempore vestro nati, tempore vestro expleto morituri; tantam Deo reddituri rationem, quantum summæ vobis tradidit potestatis. *Acta S. Cæciliæ.*

tyrannie contre les fidèles, il avait amené une complication inattendue. Deux patriciens s'étaient présentés à sa barre, et bientôt, par l'imprudence du juge, des paroles offensantes pour la dignité impériale étaient sorties de leur bouche; la profession du christianisme était flagrante dans les deux frères; elle avait retenti jusque dans le sanctuaire des lois. Almachius songea à sortir de cette situation difficile, en faisant à Tiburce et à Valérien une proposition qui, s'ils l'acceptaient, allait tout aussitôt les mettre hors de cause. Il leur dit donc : « Assez de discours inutiles ; » plus de ces longueurs qui font perdre le temps. Offrez des libations aux dieux, et vous vous retirerez » sans avoir à subir aucune peine. »

Il ne s'agissait ni de brûler de l'encens aux idoles, ni de prendre part à un sacrifice; une simple libation, à peine aperçue des assistants, dégageait les deux frères de toutes poursuites, et mettait à couvert la dignité du magistrat. Valérien et Tiburce répondirent à la fois : « Tous les jours nous offrons nos sacrifices à Dieu, » mais non pas aux dieux [1].— Quel est le Dieu, demanda le Préfet, auquel vous rendez ainsi vos hommages? » Les deux frères répondirent : « Y en a-t-il » donc un autre, que tu nous fais une pareille question » à propos de Dieu? En est-il donc plus d'un [2]? — Ce » Dieu unique dont vous parlez, répliqua Almachius, » dites-moi du moins son nom. — Le nom de Dieu,

[1] Nos non diis sed Deo quotidie sacrificium exhibemus. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Et quis est Deus alius, ut de Deo nos interroges? Est alius præter unum? *Ibid.*

» dit Valérien, tu ne le saurais découvrir, quand bien » même tu aurais des ailes, et si haut que tu pusses » voler [1]. — Ainsi, répondit le Préfet, Jupiter, ce n'est » pas le nom d'un Dieu? — Tu te trompes, Almachius, dit Valérien; Jupiter, c'est le nom d'un corrupteur, » d'un libertin. Vos propres écrivains nous le donnent » pour un homicide, un personnage rempli de tous les » vices, et tu l'appelles un Dieu! Je m'étonne de cette » hardiesse; car le nom de Dieu ne saurait convenir » qu'à l'être qui n'a rien de commun avec le péché, » et qui possède toutes les vertus [2]. — Ainsi, reprit » Almachius, l'univers entier est dans l'erreur; ton » frère et toi vous êtes les seuls à connaître le vrai » Dieu! »

A ces paroles du préfet, une noble et sainte fierté s'émut au cœur de Valérien, et, proclamant devant ce magistrat superbe les immenses progrès de la foi chrétienne, que Tertullien avait naguère dénoncés au Sénat romain, dans son Apologétique, il dit: « Ne te » fais pas illusion, Almachius; les chrétiens, ceux qui » ont embrassé cette doctrine sainte, ne peuvent déjà » plus se compter dans l'empire. C'est vous qui formez » bientôt la minorité; vous êtes ces planches qui flottent

[1] Nomen Dei non invenies etiamsi pennis volare possis. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Erras Præfecte; Jovis nomen non est hominis corruptoris, atque stupratoris? Homicidam illum vestri auctores commemorant, et criminosum illum literæ vestræ demonstrant; hunc tu Deum dicis? miror qua fronte locutus sis; cum Deus dici non possit, nisi unus qui est ab omni peccato alienus, et omnibus virtutibus plenus. *Ibid.*

» sur la mer après un naufrage, et qui n'ont plus d'autre » destination que d'être mises au feu[1]. »

Almachius, irrité de la généreuse audace de Valérien, commanda qu'il fût battu de verges; il hésitait encore à prononcer contre lui la peine de mort. Les licteurs dépouillèrent aussitôt le jeune homme, et sa joie de souffrir pour le nom de Jésus-Christ éclata par ces courageuses paroles : « Voici donc arrivée l'heure » que j'attendais avec tant d'ardeur; voici le jour qui » m'est plus doux que toutes les fêtes du monde[2]. » Pendant qu'on frappait cruellement l'époux de Cécile, la voix d'un héraut faisait retentir ces paroles : « Gar- » dez-vous de blasphémer les dieux et les déesses[3]. » En même temps, et à travers le bruit des coups de

[1] Innumerabilis multitudo Christianitatis est, quæ sanctitatem suscepit; sed magis vos pauci estis, qui sicut astulæ de naufragio remansistis ad nihil aliud, nisi ut igni tradamini. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Ecce hora, quam sitienter optavi; ecce dies omni mihi festivitate jucundior. *Ibid.*

[3] Deos, Deasque blasphemare noli. *Ibid.* Cette proclamation par la voix du crieur public, au moment où l'on châtiait les coupables, est prescrite dans le Code et dans les Pandectes, où elle est appuyée sur un édit de Gordien et sur une sentence d'Ulpien, l'un et l'autre du IIIe siècle. Les exemples en sont assez fréquents dans les auteurs anciens. Spartien, dans l'*Histoire Auguste*, rapporte les paroles prononcées pendant que l'on battait de verges un malheureux plébéien qui avait osé embrasser Sévère, proconsul d'Afrique : *Legatum populi Romani homo plebeius temere amplecti noli.* Sous l'empire d'Alexandre Sévère, nous trouvons, dans Lampridius, un intrigant de cour châtié par ordre de l'empereur, pendant que le héraut criait ces paroles : *Fumo punitur qui vendidit fumum.*

Les chrétiens qui se vouaient au touchant et périlleux ministère d'ensevelir les martyrs, devaient souvent racheter au poids de l'or la dépouille de leurs frères, et rien n'était épargné pour rendre la sépulture complète. On réunissait avec amour les membres séparés par le glaive, on recueillait le sang avec des éponges que l'on pressait ensuite sur des fioles ou des ampoules, on recherchait jusqu'aux instruments du supplice, afin de conserver à la postérité chrétienne le témoignage complet de la victoire, afin qu'il demeurât constant à jamais que le Christ n'avait vaincu que par le sang de ses soldats. C'est sur ce fondement surhumain que devait reposer la Rome nouvelle, pour que la main de Dieu et non celle de l'homme parût dans l'étonnante transformation qui devait se consommer bientôt.

Valérien et Tiburce se distinguèrent entre tous les chrétiens de Rome par leur empressement à rechercher les corps immolés de leurs frères. On les vit consacrer leurs trésors à préparer des sépultures pour ces généreux athlètes, pauvres selon la chair, mais déjà rois dans les palais du ciel. Jaloux de témoigner leur respect envers ces glorieuses dépouilles, ils n'épargnèrent pas même les plus précieux parfums [1], en

Martyres requiescunt, quod appellatur usque in hodiernum diem Cœmeterium Callisti. *Anastas. in Calixto.*

[1] Si les chrétiens faisaient peu de dépense pour l'encens, que les païens, au contraire, consommaient abondamment dans leurs sacrifices, en retour, Tertullien convient qu'ils faisaient beaucoup valoir les autres parfums, qui leur étaient nécessaires pour la sépulture des martyrs. « Thura plane non emimus. Si Arabiæ

même temps qu'ils subvenaient, par d'abondantes aumônes, et par toutes les œuvres de la miséricorde, aux familles chrétiennes que la perte de leurs chefs ou de leurs principaux membres avait laissées dépourvues des ressources nécessaires à la vie.

Les deux frères ne tardèrent pas à être dénoncés au préfet Almachius, et pour leurs largesses envers des personnes viles, et pour l'infraction qu'ils osaient faire à la défense d'inhumer les corps des Martyrs. Ils furent donc arrêtés l'un et l'autre et conduits devant le tribunal d'Almachius. Le préfet n'avait pas l'intention de sévir contre ces deux patriciens qu'il avait fait mander à sa barre; il voulait simplement les intimider, et obtenir une satisfaction pour la violation publique qu'ils avaient osé faire de ses ordres.

« Comment! leur dit-il, vous, les rejetons d'une si » noble famille, pouvez-vous avoir dégénéré de votre » sang jusqu'à vous associer à la plus superstitieuse des » sectes? J'apprends que vous dissipez votre fortune » en profusions sur des gens de condition infime, et » que vous descendez jusqu'à ensevelir avec toutes » sortes d'honneurs des misérables qui ont été punis » pour leurs crimes. En faut-il conclure qu'ils sont vos » complices, et que c'est là le motif qui vous porte à » leur donner une sépulture d'honneur? » On voyait aisément à ce langage du préfet qu'il avait agi sans ordres du prince dans les violences exercées contre les

» queruntur, scient Sabæi pluris et carioris suas merces Chris- » tianis sepeliendis profligari, quam diis fumigandis. » *Apologet.* Cap. XLII.

ple de Jupiter, qui servait comme d'entrée au *Pagus* [1]. Valérien et Tiburce seraient invités à brûler de l'encens devant l'idole, et, s'ils refusaient de le faire, ils auraient la tête tranchée.

par une de ses inscriptions comme situé au troisième mille, commençait en effet près de la troisième borne, quoiqu'il s'étendit sur le quatrième mille.

[1] Locus igitur qui vocabatur Pagus, quarto milliario ab Urbe situs erat, in quo per Templi januam transitus erat, ut omnis qui ingrederetur, si Jovi thura non poneret, puniretur. *Acta S. Cæciliæ.*

» réalité? — C'est, dit Tiburce, la vie future pour les » justes, et le supplice à venir pour les injustes. L'un » et l'autre approchent, et par une triste dissimulation, » nous détournons les yeux de notre cœur, afin de ne » pas voir cet inévitable avenir. Les yeux de notre corps » s'arrêtent aux objets du temps, et mentant à notre » propre conscience, nous osons employer pour flétrir » ce qui est bien les termes qui ne conviennent qu'au » mal, et décorer le mal lui-même par les qualifications » qui servent à désigner le bien. »

Almachius interrompit le jeune homme : « Je suis » sûr, dit-il, que tu ne parles pas selon ton esprit. — » Tu dis vrai, reprit Tiburce, je ne parle pas selon » l'esprit que j'avais lorsque j'étais du siècle, mais » selon l'esprit de celui que j'ai reçu au plus intime de » mon âme, le Seigneur Jésus-Christ [1]. — Mais sais-tu » même ce que tu dis? » repartit le Préfet, contrarié d'entendre sortir de la bouche du jeune homme ce nom sacré qui attestait la profession du christianisme dans celui qui le proférait avec tant d'amour. — « Et toi, dit » Tiburce, sais-tu ce que tu demandes? — Jeune » homme, répondit Almachius, il y a de l'exaltation » chez toi. » Tiburce répondit : « J'ai appris, je sais, » je crois que tout ce que j'ai dit est réel. — Mais je » ne le comprends pas, repartit le préfet, et je ne sau- » rais entrer dans cet ordre d'idées. — C'est, dit le » jeune homme, empruntant les paroles de l'Apôtre,

[1] Verum dicis, quia non mente mea loquor, quam in sæculo habebam, sed ejus quem in visceribus meæ mentis accepi, hoc est Dominum Jesum Christum. *Acta S. Cæciliæ.*

» c'est que l'homme animal ne perçoit pas les choses » qui sont de l'Esprit de Dieu[1]; mais l'homme spi- » rituel juge toutes choses, et n'est jugé lui-même par » personne[2]. »

Almachius sourit avec dépit, dissimulant l'injure qu'il venait de recevoir[3], et ne voulant pas laisser le jeune homme se compromettre davantage, il le fit écarter, et ordonna de faire avancer Valérien.

[1] Cor. II. 14.

[2] Cor. II. 13.

[3] Tunc ridens Præfectus jussit amoveri Tiburtium et applicari Valerianum. *Acta S. Cæciliæ.*

CHAPITRE X.

INTERROGATOIRE DE VALÉRIEN — LES DEUX FRÈRES SONT CONDAMNÉS A MORT.

« Valérien, dit le préfet, la tête de ton frère n'est » pas saine : toi, tu sauras me donner une réponse » sensée. — Il est un médecin unique, répondit Valé- » rien, qui a daigné prendre soin de la tête de mon » frère et de la mienne : c'est le Christ, fils du Dieu » vivant [1]. — Allons, dit Almachius, parle-moi sage- » ment. — Ton oreille est faussée, répondit Valérien ; » tu ne saurais entendre notre langage. »

Le préfet se contint, et refusant toujours d'accepter la confession spontanée du christianisme que les deux frères aspiraient à faire devant son tribunal, il essaya l'apologie du sensualisme païen auquel les Césars étaient redevables de la soumission passive que leur prêtait l'empire. « C'est vous-même, dit-il, qui êtes dans l'erreur, » et plus que personne. Vous laissez les choses néces- » saires et utiles, pour suivre des folies. Vous dédai-

[1] Cui Præfectus dixit : Valeriane, quoniam non est sani capitis frater tuus, saltem credo quod tu mihi poteris dare sapienter responsum. Valerianus dixit : Unus est medicus, qui fratris mei caput et meum sua Sapientia fovet, qui est Christus Filius Dei vivi. *Acta S. Cæciliæ.*

» gnez les plaisirs, vous repoussez le bonheur, vous
» méprisez tout ce qui fait le charme de la vie ; en un
» mot, vous n'avez d'attrait que pour ce qui est con-
» traire au bien-être et opposé aux délices. »

Valérien répondit avec calme : « J'ai vu, au temps de l'hiver, des hommes traverser la campagne, au milieu des jeux et des ris, et se livrant à tous les plaisirs. En même temps, j'apercevais dans les champs plusieurs villageois qui remuaient la terre avec ardeur, plantaient la vigne et écussonnaient des roses sur les églantiers ; d'autres greffaient des arbres fruitiers, ou écartaient avec le fer les arbustes qui pouvaient nuire à leurs plantations ; tous enfin se livraient avec vigueur aux travaux de la culture.

» Les hommes de plaisir ayant considéré ces villageois, se mirent à tourner en dérision leurs travaux pénibles, et ils disaient : « Misérables que vous êtes,
» laissez ces labeurs superflus ; venez vous réjouir
» avec nous, et partager nos amusements et nos
» transports : Pourquoi se fatiguer ainsi dans de si
» rudes travaux ? pourquoi user le temps de la vie à
» des occupations si tristes ? » Ils accompagnaient ces paroles d'éclats de rire, de battements de mains, et d'insultantes provocations.

» A la saison des pluies et de la froidure succédèrent les jours sereins, et voilà que les campagnes cultivées par tant d'efforts, s'étaient couvertes de feuillages touffus, les buissons étalaient leurs roses fleuries, la grappe descendait en festons le long du sarment, et aux arbres pendaient de toutes parts des fruits délicieux. Ces villageois, dont les fatigues avaient paru

insensées, étaient dans l'allégresse; mais les frivoles habitants de la ville qui s'étaient vantés d'être les plus sages, se trouvèrent dans une affreuse disette, et regrettant, mais trop tard, leur molle oisiveté, ils se lamentèrent bientôt, et se disaient entre eux : « Voilà » pourtant ceux que nous poursuivions de nos rail- » leries. Les travaux auxquels ils se livraient nous » semblaient une honte ; leur genre de vie nous fai- » sait horreur, tant il nous paraissait misérable. Leurs » personnes nous semblaient viles et leur société » sans honneur. Le fait cependant a prouvé qu'ils » étaient sages, en même temps qu'il démontre com- » bien nous fûmes malheureux, vains et insensés. » Nous n'avons pas travaillé ; loin de venir à leur aide, » du sein de nos délices nous les avons bafoués, et les » voilà maintenant environnés de fleurs et couronnés » de gloire [1]. »

C'est ainsi que le jeune patricien, dont le caractère grave et doux formait un si aimable contraste avec le naturel impétueux de son frère, imitait le langage de Salomon, et flétrissait les vanités du monde au sein même de la plus vaine et de la plus voluptueuse des cités. Almachius avait écouté jusqu'au bout le discours de Valérien ; reprenant à son tour la parole, il lui dit : « Tu as parlé avec éloquence, je le reconnais ; mais je » ne vois pas que tu aies répondu à mon interrogation. » — Laisse-moi achever, reprit Valérien. Tu nous as » traités de fous et d'insensés, sous le prétexte que » nous répandons nos richesses dans le sein des pau-

[1] *Acta S. Cæciliæ.*

taient, durant ces heures dérobées au ciel, n'avaient entre eux qu'un cœur et qu'une âme.

Cependant la nuit avait achevé son cours, et l'aurore paraissait au ciel. C'était le jour du martyre pour Valérien et pour Tiburce, le XVIII des Kalendes de Mai. Un silence solennel mit fin aux transports que la foi faisait naître dans ces cœurs unanimes. La voix de Cécile le rompit tout à coup, donnant par ces paroles du grand Paul le signal du départ : « Allons, s'écria-t-» elle, soldats du Christ, rejetez les œuvres de té-» nèbres, et revêtez-vous des armes de la lumière. » Vous avez dignement combattu, vous avez achevé » votre course, vous avez conservé la foi. Marchez à » la couronne de vie que vous donnera le juste juge à » vous et à tous ceux qui aiment son avénement[1]. »

La troupe héroïque se mit en marche aux accents inspirés de la Vierge dont la puissance surhumaine dominait encore cette scène sublime. Les deux confesseurs étaient conduits par le nouveau chrétien Maxime, escortés par des soldats dont le front était encore humide de la rosée baptismale. Les Actes ne nous disent pas si la Vierge suivit son époux et son frère jusqu'au lieu du triomphe. Peut-être demeura-t-elle dans Rome pour y attendre l'heure qui devait la réunir à ces deux âmes si chères; peut-être aussi voulut-elle accompa-

[1] Igitur cum aurora noctis finem daret, facto magno silentio, sancta Cæcilia dixit eis : Eia milites Christi, abjicite opera tenebrarum, et induimini arma lucis; certamen bonum certastis, cursum consummastis, fidem servastis; ite ad coronam vitæ, quam dabit vobis justus judex; non solum autem vobis, sed et omnibus qui diligunt adventum ejus. *Acta S. Cæciliæ.*

gner les confesseurs jusqu'au moment où leurs âmes s'envoleraient au ciel. Que pouvait craindre Cécile sur la terre, elle qui, pour la garde de sa virginité, avait bravé le courroux d'un époux païen, et qui, dans peu de jours, défierait sur son tribunal le formidable représentant de la puissance romaine?

Les Martyrs et leur pieuse escorte s'acheminèrent vers la Voie Appienne. Le long des tombeaux qui la bordaient, leur marche se dirigeait vers le *Pagus Triopius*. Le souvenir de Pierre rencontrant, en ces mêmes lieux, le Sauveur chargé de sa croix, redoubla le courage des deux frères. A droite et à gauche, les Cryptes étendaient silencieusement leurs vastes et profondes galeries, et les Martyrs purent saluer en passant le lit de leur glorieux repos. Le vallon mystérieux où dormaient les saints Apôtres attira sans doute leurs regards et leur pensée, en ce moment où ils s'apprêtaient à les rejoindre dans l'éternelle félicité. En face était la retraite d'Urbain, au sein de laquelle ils avaient puisé naguère l'immortelle espérance à laquelle ils sacrifiaient aujourd'hui si généreusement les joies de la vie présente. Vers le sommet de la dernière colline, ils passèrent près du tombeau de Metella, et Valérien put y lire le nom de Cécile, de cette épouse que le ciel lui avait donnée, et à laquelle il devait bien plus que le bonheur d'ici-bas. Il la devançait de quelques jours seulement, et bientôt leurs deux âmes seraient unies pour jamais dans leur unique patrie. Les fureurs d'Almachius faisaient assez pressentir que l'heure approchait pour la noble Vierge. Le seul désir de Valérien devait être désormais de reposer près d'elle, sous les voûtes de la

cité des Martyrs, loin du faste profane de leurs aïeux.

On arriva au *Pagus*. Il était appelé *hospitalier* sur l'une des inscriptions d'Annia Regilla; mais aux chrétiens, il n'avait alors à offrir que le glaive ou l'apostasie. Les prêtres de Jupiter attendaient avec l'encens. Tiburce et Valérien furent invités à rendre leurs hommages à la fausse divinité; ils refusèrent, se mirent à genoux et tendirent le cou aux bourreaux [1]. Les soldats chrétiens ne pouvant tirer le glaive sur des Martyrs, d'autres bras s'offrirent, et ces deux têtes glorieuses reçurent du même coup la mort et la couronne de vie. A ce moment, le ciel s'ouvrit aux yeux de Maxime, et il entrevit un instant la félicité des saints.

Le zèle des fidèles parvint à soustraire les corps des deux héros, et Cécile fut mise en possession de ces chères et saintes dépouilles. Elle ensevelit elle-même les corps de son époux et de son frère, et rien ne manqua à cette sépulture chrétienne, ni les larmes d'adieu et d'espérance, ni les parfums, ni la pierre triomphale sur laquelle les fidèles aimaient à graver la palme et la couronne, symboles de la plus éclatante victoire. Le Cimetière de Prétextat, sur la gauche de la Voie Appienne, après le deuxième mille, reçut les deux Martyrs. Non loin de leurs tombes, la Vierge couronnée viendrait bientôt reposer elle-même et entrelacer sa palme à celle de son époux.

[1] Venientibus ergo sanctis offeruntur thura, et recusant; recusantes ponunt genua, feriuntur gladio, projiciunt corpus mortale, et gaudium suscipiunt sempiternum. *Acta S. Cæciliæ.*

CHAPITRE XII.

MARTYRE DE SAINT MAXIME. — ALMACHIUS ENVOIE SOLLICITER SAINTE CÉCILE DE SACRIFIER AUX IDOLES. — ELLE REFUSE, ET CONVERTIT AU CHRISTIANISME LES ENVOYÉS DU PRÉFET. — LA VIERGE COMPARAIT ENFIN DEVANT LE TRIBUNAL D'ALMACHIUS.

Les heureux témoins du martyre de Valérien et de Tiburce étaient rentrés dans Rome, pleins d'admiration pour le courage de ceux qui avaient été leurs initiateurs aux secrets de la vie éternelle, et tous aspiraient à les suivre au plus tôt. Maxime surtout se sentait brûler d'un feu divin, et il ne cessait de répéter qu'il avait entrevu l'aurore du jour éternel. « Au moment » même où le glaive frappait les Martyrs, disait-il, en » l'affirmant avec serment, j'ai vu les Anges de Dieu » resplendissants comme des soleils. J'ai vu l'âme de » Valérien et celle de Tiburce sortir de leurs corps, » semblables à de jeunes épouses parées pour la fête » nuptiale. Les Anges les recevaient dans leurs bras, » et les portaient au ciel sur leurs ailes[1]. » En disant

[1] Maximus juratus asserebat, dicens : Vidi Angelos Dei fulgentes sicut sol, in hora qua verberati sunt gladio, et egredientes animas eorum de corporibus, quasi virgines de thalamo;

ces paroles, il versait des larmes de joie et de désir. Beaucoup de païens se convertirent après l'avoir entendu; ils renoncèrent aux idoles, et se soumirent, avec une foi sincère, au Dieu unique, créateur de toutes choses.

La conversion du greffier Maxime parvint aux oreilles d'Almachius; il en fut d'autant plus irrité que cette défection courageuse avait eu de nombreux imitateurs, non-seulement dans la famille de Maxime, mais encore au dehors. Le sort de cet officier de la justice romaine fut bientôt fixé. Il n'eut pas la tête tranchée comme les deux patriciens; le Préfet ordonna qu'il fût assommé avec des fouets armés de balles de plomb, ce qui était le supplice des personnes d'un rang inférieur.

Le Martyr rendit généreusement à Dieu l'âme dont Valérien et Tiburce lui avaient révélé le prix et les destinées. Cécile voulut elle-même l'ensevelir de ses mains. Elle lui choisit un sépulcre près de ceux où reposaient son époux et son frère, et par une recherche touchante, l'emblème qu'elle fit graver sur la pierre du tombeau, fut celui du Phénix, en souvenir de l'allusion que Tiburce avait empruntée de cet oiseau merveilleux, pour donner à Maxime l'idée de la résurrection de nos corps[1].

quas in gremio suo suscipientes Angeli, remigio alarum suarum ferebant ad cœlos. *Acta S. Cæciliæ.*

[1] Quam sancta Cæcilia juxta Valerianum et Tiburtium sepeliit in novo sarcophago, et jussit ut in sarcophago ejus sculperetur phœnix ad indicium fidei ejus, qni resurrectionem se inventurum, phœnicis exemplo, ex toto corde suscepit. *Ibid.*

Ce passage de nos Actes est d'une grande importance pour

Cependant Almachius faisait appliquer la sentence de confiscation qui, selon la loi romaine, avait été la suite de l'exécution des deux patriciens. Par ses ordres on recherchait les biens qui formaient leur apanage, l'argent et les meubles précieux qu'ils avaient laissés en quittant la vie. Mais la prévoyante et charitable épouse de Valérien avait prévenu les exactions du fisc en distribuant aux pauvres tout ce qui restait de cette riche succession. A la veille du départ pour son unique patrie, la Vierge envoyait devant elle tous ses trésors.

Cécile était trop connue dans Rome par la noblesse de sa condition; la mort de son mari et celle de son frère avaient eu trop d'éclat, et la profession qu'elle faisait du christianisme était devenue trop publique pour que le préfet de Rome pût s'abstenir longtemps d'exiger de sa part une satisfaction envers les dieux de l'Empire. Toutefois, Almachius montra d'abord quelque hésitation. Il eût désiré s'arrêter enfin dans la voie

constater l'emploi du Phénix, comme symbole, sur les tombeaux chrétiens. Déjà Mamachi l'avait noté (*Origines christianæ*, tom. III, page 93); mais ni lui ni les autres archéologues chrétiens n'avaient pu signaler aucun autre fait analogue. On se bornait à reconnaître le Phénix sur les mosaïques et sur les peintures postérieures à la paix de l'Église, où il est représenté sur un palmier, avec le nimbe autour de la tête. Néanmoins, le Phénix existe gravé sur un grand nombre de marbres tumulaires des Catacombes. Il n'est pas rare de rencontrer des oiseaux gravés sur ces marbres; mais jusqu'ici, on avait pris tous ces oiseaux pour des colombes. Il y a cependant une distinction a établir. Les uns et les autres tiennent un rameau dans leur bec; mais l'oiseau qui porte une branche d'olivier est la colombe, tandis que celui qui porte une palme est le phénix. D'abord cet oiseau à la palme,

cruelle où ses passions l'avaient entraîné et ne pas se couvrir encore du sang de cette jeune dame dont la vertu, la pudeur et les grâces faisaient l'admiration de tous ceux qui l'approchaient. Désirant, autant qu'il lui serait possible, éviter l'éclat d'un procès qui pourrait finir d'une manière tragique, et qui compromettrait de plus en plus la responsabilité d'un magistrat agissant dans l'absence de l'Empereur, et sans ordres exprès, il envoya des officiers de justice au domicile de la vierge pour lui proposer de sacrifier aux idoles, espérant obtenir, sans démonstration publique, un résultat suffisant pour mettre son honneur de juge à couvert.

Les gens d'Almachius se transportèrent à la demeure de Cécile, et lui présentèrent la proposition du préfet. La Vierge démêla aisément l'émotion que leur causa d'abord sa contenance pleine de douceur et de dignité. Le respect, la déférence, l'embarras d'avoir à remplir

quand il est exactement dessiné, est complétement identique au phénix des médailles égyptiennes ; de plus, un monument irrécusable vient corroborer avec évidence cette déduction. Sur la porte principale de la Basilique de Saint-Paul, on remarque un oiseau complétement semblable à ceux que nous signalons sur les marbres des Catacombes, ayant comme eux la palme dans son bec. Au-dessus de sa tête est écrit ce mot : FENIX. M. le chevalier de Rossi, dont l'amitié a bien voulu nous fournir ces renseignements sur l'emploi du symbole du phénix, beaucoup plus fréquent que nous ne l'avions pensé, donnera dans sa précieuse collection des inscriptions chrétiennes de Rome, un marbre inédit des Catacombes sur lequel cet oiseau se trouve gravé, non-seulement avec la palme, mais encore avec le nimbe. Ce marbre est de la fin du IVe siècle.

près d'elle une telle mission, paraissaient dans leurs paroles et jusque dans leur attitude.

Cécile leur répondit avec un calme céleste : « Con-
» citoyens et frères, écoutez-moi. Vous êtes les offi-
» ciers de votre magistrat, et, au fond de vos cœurs,
» vous avez horreur de sa conduite impie. Pour moi,
» il m'est glorieux et désirable de souffrir tous les tour-
» ments pour confesser Jésus-Christ; car je n'ai jamais
» eu la moindre attache à cette vie. Mais je vous plains,
» vous qui me paraissez encore dans l'âge de la jeu-
» nesse, du malheur que vous avez d'être ainsi aux
» ordres d'un juge rempli d'injustice [1]. » A ce discours, les officiers d'Almachius ne purent retenir leurs larmes, et ils se lamentaient de voir une jeune patricienne si noble, si belle et si sage, courir à la mort avec un tel empressement; ils la suppliaient de ne pas permettre que tant de charmes et tant de gloire devinssent la proie du trépas [2].

La Vierge les interrompit par ces paroles : « Mourir
» pour le Christ, ce n'est pas sacrifier sa jeunesse, mais
» la renouveler; c'est donner un peu de boue pour re-

[1] Audite me cives et fratres, vos ministri estis judicis vestri, et videtur vobis, quod ab ejus impietate alieni esse mereamini; mihi quidem gloriosum est, et valde optabile omnia, pro Christi confessione perferre tormenta, quia cum hac vita nunquam dignata sum habere amicitias; sed de vestra satis doleo juventute, quam sine sollicitudine gerentes, facitis quidquid vobis fuerit ab injusto judice imperatum. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Tunc illi dabant voces et fletus, quod tam elegans puella, et tam sapiens et nobilis, libenter optaret occidi, et rogabant eam dicentes ne tale decus amitteret, ne tantam pulchritudinem versaret in mortem. *Ibid.*

» cevoir de l'or ; échanger une demeure étroite et vile » contre un palais magnifique ; offrir une chose péris- » sable et recevoir en retour un bien immortel. Si au- » jourd'hui quelqu'un mettait à votre disposition des » pièces d'or, à la seule condition de lui donner en re- » tour autant de pièces d'une vile monnaie de même » poids, ne vous montreriez-vous pas empressés pour » un échange si avantageux ? N'engageriez-vous pas » vos parents, vos alliés, vos amis, à prendre part » comme vous à cette bonne fortune ? Ceux qui vou- » draient vous en détourner, en viendraient-ils jus- » qu'aux larmes, vous les réputeriez fous et malavisés. » Cependant, tout votre empressement n'aurait abouti » qu'à vous procurer un métal précieux, mais terrestre, » en échange d'un autre métal plus grossier, et à poids » égal. Jésus-Christ, notre Dieu, ne se contente pas de » donner ainsi poids pour poids ; mais ce qu'on lui of- » fre, il le rend au centuple, en ajoutant encore la vie » éternelle [1]. »

Subjugués par ce discours, les assistants ne pouvaient plus contenir leur émotion. Dans le transport de son zèle d'apôtre, Cécile monte sur un marbre qui se trouvait près d'elle, et d'une voix inspirée, elle s'écrie : « Croyez-vous ce que je viens de vous dire ? » Tous répondent à la fois : « Oui, nous croyons que le » Christ Fils de Dieu, qui possède une telle servante, » est le Dieu véritable [2]. — Allez donc, reprit Cécile,

[1] *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Et his dictis ascendit super lapidem, qui erat juxta pedes ejus, et dixit omnibus : Creditis hæc quæ dixi ? At illi dixerunt :

» et dites au malheureux Almachius que je demande » un délai ; qu'il veuille bien retarder un peu mon » martyre. Dans cet intervalle, vous reviendrez ici, » et vous y trouverez celui qui vous rendra partici- » pants de la vie éternelle [1]. » Les officiers d'Almachius, déjà chrétiens dans le cœur, portèrent au préfet la réclamation de Cécile, et, par une disposition secrète de la divine Providence, Almachius s'abstint de donner l'ordre d'amener immédiatement la Vierge devant son tribunal.

Incontinent, le Pontife Urbain reçut un message de Cécile qui l'instruisait de son prochain martyre, et des nouvelles conquêtes qui se préparaient pour la foi de Jésus-Christ. Non-seulement les officiers d'Almachius, mais un grand nombre d'autres personnes de tout âge de tout sexe et de toute condition, principalement de la Région transtybérine, avaient ressenti l'ébranlement de la grâce divine, et aspiraient au baptême.

Urbain voulut venir lui-même recueillir une si riche moisson, et bénir une dernière fois la vierge héroïque qui, dans peu de jours, tendrait du haut des cieux sa palme au saint vieillard. La présence du Pontife fut une vive consolation pour Cécile. Le baptême fut célébré avec splendeur, et plus de quatre cents personnes reçurent la grâce de la régénération. Un des néophytes était Gordien, noble personnage, auquel Cécile, pro-

Credimus Christum Filium Dei verum Deum esse, qui talem possidet famulam. *Acta S. Cæciliæ.*

[1] Ite ergo et dicite infelici Almachio, quod ego inducias petam, ut non urgeat passionem meam, et hic intra domum meam faciem venire, qui vos omnes faciat vitæ æternæ participes. *Ibid.*

fitant de ses dernières heures, et voulant éviter les atteintes du fisc, céda tous ses droits sur sa maison, afin que désormais elle servît aux assemblées chrétiennes, et accrût, sous le nom de ce patricien, le nombre des Titres de Rome[1].

Urbain fixa sa demeure, malgré les périls, sous le toit de Cécile, et cette maison fut, pendant quelques jours, le centre d'où partaient les rayons de la grâce que le Seigneur répandait dans Rome, pour l'avancement de l'Église et la destruction de l'empire de Satan.

Enfin, Cécile reçut l'ordre formel de comparaître au tribunal d'Almachius. La Vierge, toute éclatante de mérites, parut avec assurance devant le juge qui l'appelait à confesser sa foi. Elle se trouvait en face de l'homme dont les mains étaient teintes du sang de son époux et de son frère, au milieu d'un prétoire où l'on voyait de toutes parts les images impures et sacriléges des faux dieux; mais la fiancée du Christ, qui tenait le monde sous ses pieds, n'avait jamais paru plus imposante par la dignité et par l'ineffable modestie de sa contenance. Ravie en celui qui possédait tout son cœur, et qui l'appelait enfin aux noces de l'éternité, ses regards ne s'abaissaient sur la terre qu'avec un dédain sublime. Elle allait ouvrir la bouche pour répondre; mais sa parole ne serait qu'une protestation contre cette force brute qui cherchait à arrêter les âmes dans

[1] Inter quos unus clarissimus vir erat nomine Gordianus, hic sub defensione sui nominis domum sanctæ Cæciliæ suo nomine titulavit, ut in occulto ex illa die, ex qua baptisma Christi ibi celebratum est, Ecclesia Dominica fieret. *Acta S. Cæciliæ.*

leur essor vers le bien infini. Sa mission d'Apôtre était accomplie ; les Martyrs qu'elle avait formés l'avaient précédée au ciel ; d'autres la suivraient bientôt ; il ne lui restait plus qu'à rendre le dernier témoignage dont le prix était la palme.

CHAPITRE XIII.

INTERROGATOIRE DE SAINTE CÉCILE.

Almachius frémit à la vue d'une victime si douce et si fière, et feignant de ne pas reconnaître la fille des Cæcilius, il osa ouvrir ainsi l'interrogatoire :

« Jeune fille, quel est ton nom [1] ?

— » Devant les hommes, je m'appelle Cécile, ré- » pondit la Vierge; mais Chrétienne est mon plus beau » nom [2].

— » Quelle est ta condition ?

— » Citoyenne de Rome; de race illustre et noble [3].

— » C'est sur ta religion que je t'interroge; nous con- » naissons la noblesse de ta famille.

— » Ton interrogation n'était donc pas exacte, puis- » qu'elle exigeait deux réponses [4].

— » D'où te vient cette assurance devant moi ?

— » D'une conscience pure et d'une foi sincère [5].

[1] Quod tibi nomen est, puella? *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Cæcilia, sed apud homines; quod autem illustrius est, Christiana sum. *Ibid.*

[3] Civis Romana, illustris et nobilis. *Ibid.*

[4] Interrogatio tua stultum sumpsit exordium, quæ duas responsiones una putat inquisitione concludi. *Ibid.*

[5] De conscientia bona et fide non ficta. *Ibid.*



— » Ignores-tu donc quel est mon pouvoir ?

— » Et toi ignores-tu quel est mon fiancé[1] ?

— » Quel est-il ?

— » Le Seigneur Jésus-Christ[2].

— » Tu étais l'épouse de Valérien : voilà ce que je » sais. »

La Vierge ne devait pas exposer les mystères du ciel à des oreilles profanes ; elle ne releva donc pas les paroles d'Almachius, mais revenant sur la manière insolente avec laquelle il avait vanté son pouvoir : « Préfet, » lui dit-elle, tu parlais tout à l'heure de ta puissance ; » tu n'en as pas même l'idée ; mais si tu m'interrogeais » sur cette matière, je pourrais te montrer la vérité » avec évidence[3].

— » Eh bien ! parle, reprit Almachius, j'aimerai à » t'entendre.

— » Tu n'écoutes guère que les choses qui te sont » agréables, dit Cécile ; écoute cependant : La puis- » sance de l'homme est semblable à une outre remplie » de vent. Qu'une simple aiguille vienne à percer l'ou- » tre, soudain elle s'affaisse, et tout ce qu'elle avait de » consistance a disparu[4].

[1] Et tu ignoras cujus sponsa sim ego? *Acta S. Cæciliæ*

[2] Domini Jesu Christi. *Ibid.*

[3] Tu, Præfecte, te ipsum ignoras, cujus sis potestatis; nam si me interroges de tua potestate, verissimis tibi assertionibus manifesto. *Ibid.*

[4] Qualiter delectaris, taliter judicaris, tamen audi : potestas hominis sic est quasi uter vento repletus, quem si una acus pupugerit, omnis rigor cervicis ejus follescit, et quidquid rigidum in se habere cernitur incurvatur. *Ibid*

— » Tu as commencé par l'injure, répondit le Pré-
» fet, et tu continues sur le même ton.

— » Il y a injure, repartit la Vierge, quand on al-
» lègue des choses qui n'ont pas de fondement. Dé-
» montre que j'ai dit une fausseté, alors je conviendrai
» de l'injure : autrement le reproche que tu me fais
» est calomnieux [1]. »

Almachius changea de discours : « Ne sais-tu pas,
» dit-il à Cécile, que nos maîtres les invincibles Empe-
» reurs [2] ont ordonné que ceux qui ne voudront pas
» nier qu'ils sont chrétiens soient punis, et que ceux
» qui consentiront à le nier soient acquittés. »

Cécile répondit : « Vos Empereurs sont dans l'er-
» reur, tout aussi bien que Ton Excellence. La loi dont
» tu t'appuies prouve une seule chose, c'est que vous
» êtes cruels, et nous innocents. En effet, si le nom
» de Chrétien était un crime, ce serait à nous de le
» nier, et à vous de nous obliger par les tourments à
» le confesser [3].

— » Mais, dit le Préfet, c'est dans leur clémence

[1] Injuria non dicitur, nisi quod verbis fallentibus irrogatur; aut injuriam doce, si false locuta sum, aut te ipsum corripe calumniam inferentem. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Nous expliquerons ailleurs la raison qui porte Almachius à invoquer ici les *Empereurs*, plutôt que l'Empereur Alexandre Sévère, qui régna seul. Le lecteur l'aura sans doute déjà pressentie.

[3] Sic imperatores vestri errant, sicut et Nobilitas vestra; sententia enim, quam ab eis prolatam esse testaris, vos sævientes, et nos innocentes ostendit; si enim malum esset hoc nomen, nos negaremus, vos vero ad confitendum suppliciis urgeretis. *Acta S. Cæciliæ.*

» que les Empereurs ont statué cette disposition ; ils » ont voulu vous assurer un moyen de sauver votre » vie. »

La Vierge répondit : « Est-il une conduite plus impie » et plus funeste aux innocents que la vôtre ? Vous em- » ployez les tortures pour faire avouer aux malfaiteurs » la qualité de leur délit, le lieu, le temps, les com- » plices ; s'agit-il de nous, tout notre crime est dans » notre nom, et il nous suffit de renier ce nom pour » trouver grâce devant vous. Mais nous connaissons » toute la grandeur de ce nom sacré, et nous ne pou- » vons pas le renier. Mieux vaut mourir pour être heu- » reux, que vivre pour être misérables. Vous voudriez » entendre de notre bouche un mensonge ; mais en » proclamant la vérité, nous vous infligeons une » plus cruelle torture que celles que vous nous faites » subir [1].

— » Finissons-en, dit Almachius ; choisis l'un de » ces deux partis : ou sacrifie aux dieux, ou nie sim- » plement que tu sois chrétienne, et tu te retireras en » paix. »

A cette proposition, un sourire de compassion pa- rut sur les lèvres de Cécile : « Quelle humiliante si- » tuation pour un magistrat ! dit-elle ; il veut que je » renie le titre qui témoigne de mon innocence, et que » je me rende coupable d'un mensonge. Il consent à » m'épargner ; mais c'est pour se montrer plus cruel » encore. Si tu admets l'accusation, que signifient ces » efforts pour me contraindre à nier ce dont on me

[1] *Acta S. Cæciliæ.*

» charge? Si ton intention est de m'absoudre, que n'or-
» donnes-tu du moins l'enquête [1]?

— » Mais voici les accusateurs, reprit Almachius; » ils déposent que tu es chrétienne. Nie-le seulement, » et toute l'accusation est mise à néant; mais si tu per- » sistes à ne pas vouloir le nier, tu reconnaîtras ta folie » quand tu auras à subir la sentence. »

Cécile répondit : « L'accusation est mon triomphe, » le supplice sera ma victoire. Ne me taxe pas de folie; » fais-toi plutôt ce reproche, pour avoir pu croire que » tu me ferais renier le Christ [2].

— « Malheureuse femme, dit Almachius, ignores-tu » donc que le pouvoir de vie et de mort est déposé » entre mes mains par l'autorité des invincibles Princes? » Comment oses-tu me parler avec cet orgueil?

— » Autre chose est l'orgueil, autre chose la fermeté, » reprit la Vierge : j'ai parlé avec fermeté, non pas » avec orgueil; car nous avons ce vice en horreur. Si tu » ne craignais pas d'entendre encore une vérité, je te » montrerais que ce que tu viens de dire est faux [3].

— » Voyons, dit le Préfet, qu'ai-je dit de faux?

[1] O judicem necessitate confusum, vult ut negem me innocentem, ut ipse faciat nocentem; parcit et sævit, dissimulat et advertit; si vis damnare, cur hortaris negare? Si vis absolvere, quare non vis inquirere? *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Horum mihi accusatio votiva est, et tua pœna victoria; noli me ut dementem arguere, sed te ipsum increpa, quia Christum me æstimas denegare. *Ibid.*

[3] Aliud est esse superbum, et aliud esse constantem; ego constanter locuta sum et non superbe, quia superbiam et nos fortiter execramur; tu autem si verum audire non times, iterum te docebo falsissime et nunc esse locutum. *Ibid.*

— » Tu as prononcé une fausseté, répondit Cécile, » quand tu as dit que tes Princes t'avaient conféré le » pouvoir de vie et de mort.

— » J'ai menti en disant cela? répliqua Almachius » étonné.

— » Oui, dit la Vierge, et si tu me l'ordonnes, je te » prouverai que tu as menti contre l'évidence même.

— » Explique-toi, reprit le Préfet déconcerté.

— » N'as-tu pas dit, répliqua Cécile, que tes Princes » t'ont conféré le pouvoir de vie et de mort? Tu sais » bien cependant que tu n'as que le seul pouvoir de » mort. Tu peux ôter la vie à ceux qui en jouissent, j'en » conviens; mais tu ne saurais la rendre à ceux qui » sont morts. Dis donc que tes Empereurs ont fait de » toi un ministre de mort, mais rien de plus; si tu » ajoutes autre chose, tu mens, et sans aucun avan- » tage [1]. »

Le Préfet, dissimulant la honte de cet affront, lui dit avec une modération feinte : « Laisse là cette au- » dace, et sacrifie aux Dieux. » En prononçant ces paroles, il désignait les statues qui remplissaient le Prétoire.

Cécile répondit : « Il me paraît que tu as perdu l'usage » de tes yeux. Les dieux dont tu me parles, moi et » tous ceux qui ont la vue saine, nous ne voyons en

[1] Dixisti principes tuos, et vivificandi, et mortificandi copiam tribuisse licentiæ, cum solum mortificandi scias tibi traditam potestatem; vitam enim viventibus tollere potes, mortuis dare non potes : dic ergo, quia Imperatores tui, mortis ministrum te esse voluerunt; nam si quid plus dixeris, videberis frustra mentitus. *Acta S. Cæciliæ.*

» eux que des pierres, de l'airain, ou du plomb[1].

— » J'ai méprisé en philosophe tes injures, quand » elles n'avaient que moi pour but, dit Almachius; » mais l'injure contre les dieux, je ne la supporterai » pas.

— » Depuis que tu as ouvert la bouche, reprit la » Vierge, avec une ironie sévère, tu n'as pas dit une » parole dont je n'aie fait voir l'injustice ou la déraison; » maintenant, afin que rien n'y manque, te voilà con- » vaincu d'avoir perdu la vue. Tu appelles des dieux » ces objets que nous voyons tous n'être que des » pierres, et des pierres inutiles. Palpe-les plutôt toi- » même, tu sentiras ce qu'il en est. Pourquoi t'exposer » ainsi à la risée du peuple? Tout le monde sait que » Dieu est au ciel. Ces statues de pierre feraient plus de » service, si on les jetait dans une fournaise pour les » convertir en chaux. Elles s'usent dans leur oisiveté, » et sont incapables de se défendre des flammes, ou de » t'en retirer toi-même. Le Christ seul peut sauver de » la mort, et délivrer du feu l'homme coupable[2]. »

[1] Nescio ubi tu oculos amiseris, nam quos tu Deos dicis, ego, et omnes qui oculos sanos habemus, saxa videmus esse, et æramentum, et plumbum. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Ex eo quod os aperuisti, non fuit sermo quem non probarem injustum, stultum, et vanum; sed ne quid deesset, puto etiam exterioribus oculis te cœcum ostendis, ut quod omnes lapidem videmus esse, saxum inutile, hoc tu Deum esse testaris. Do, si jubes, consilium : mitte manum tuam, et tangendo disce saxum hoc esse, si videndo non nosti; nefas est enim ut totus populus de te risum habeat, cum omnes sciant Deum in cœlis esse; istas autem figuras saxeas per ignem melius in calcem posse converti, quæ modo sui otio pereunt, et neque tibi pereunti, neque sibi,

Ce furent les dernières paroles de Cécile devant le juge. La Vierge avait vengé, dans ses énergiques réponses, la dignité humaine que l'idolâtrie et la tyrannie païenne avaient si indignement violée; elle avait flétri le matérialisme grossier qui depuis si longtemps asservissait ce monde racheté du sang d'un Dieu; elle n'avait plus qu'à subir le trépas glorieux qu'elle avait conquis.

Almachius, de son côté, avait à rendre la sentence contre celle qui était venue braver en face les faisceaux de la justice, la religion des dieux et jusqu'à la majesté de l'Empire. Toutefois, malgré son courroux pour les affronts qu'il avait reçus, il répugnait à ordonner l'exécution publique de cette jeune femme qui joignait à tant de grâces le don d'attirer à elle tous les nobles cœurs. Il craignait d'ailleurs les reproches de l'Empereur, à son retour; car un si odieux spectacle donné au sein de Rome pouvait exciter les murmures des patriciens. Alexandre apprendrait que les insultes dont les Empereurs et les dieux avaient été l'objet n'étaient que le résultat des imprudences du Préfet qui, sans mandat impérial, avait voulu sévir contre les chrétiens. Les violences injustes exercées envers les fidèles de la classe du peuple avaient bientôt amené à sa barre jusqu'aux brillants chevaliers de la noblesse romaine, jusqu'à la fille des Cæcilius. Almachius porterait peut-être la peine de n'avoir pas su comprendre le lien sacré qui unissait tous les disciples du Christ, dans lequel,

si in ignem mittantur, poterunt subvenire. Solus Christus eripit de morte, et de igne ipse valet liberare. *Acta S. Cæciliæ.*

comme parle l'Apôtre, il n'est plus ni Scythe, ni Romain, ni homme libre, ni esclave [1]; mais un seul corps qui est l'Église, vivant d'une même vie et croyant d'une même foi.

[1] Col. III. II.

CHAPITRE XIV.

MARTYRE DE SAINTE CÉCILE.

Le préfet ordonna que l'on reconduisît Cécile à sa maison, afin qu'elle y reçût la mort sans éclat et sans tumulte. Les ordres d'Almachius portaient qu'elle serait enfermée dans la salle des bains de son palais, que les Romains appelaient le *caldarium* [1]. On allumerait

[1] Les bains, chez les Romains, étaient divisés en plusieurs salles. La première était le *frigidarium*, où l'on prenait les bains froids; la seconde, appelée *tepidarium*, offrait une eau tiède aux baigneurs; la troisième, désignée par le nom de *caldarium* ou *calidarium*, ou encore *sudatorium*, servait pour les bains à vapeur. Des réservoirs d'eau bouillante faisaient monter des tourbillons de vapeur dans cette salle, et un fourneau, appelé *laconicum*, dont les flammes circulaient au moyen de tuyaux conducteurs, sous le pavé et jusque dans l'épaisseur des murs, élevait encore cette température brûlante. La voûte, ordinairement revêtue en stuc et de forme hémisphérique, était fermée par un bouclier d'airain qui se manœuvrait à l'aide d'une chaîne, et servait de soupape, quand l'intensité de la chaleur devenait trop suffocante. On peut voir la description du *caldarium* dans Vitruve, lib. v, cap. x, et dans les divers auteurs qui ont traité des bains des anciens.

Le supplice auquel Almachius condamna Sainte Cécile n'est point sans exemple dans l'histoire. Cette manière de donner la

un feu violent et continu dans l'hypocauste, et la vierge laissée sans air, sous la voûte ardente, aspirerait la mort avec la vapeur embrasée, sans qu'il fût besoin de faire venir un licteur pour l'immoler.

Ce lâche expédient n'obtint pas son effet. Cécile, entrée avec joie dans le lieu de son martyre, y passa tout le reste du jour et la nuit suivante, sans que l'atmosphère enflammée qu'elle respirait eût seulement fait distiller de ses membres la plus légère moiteur. Une rosée céleste, semblable à celle qui rafraîchit les trois enfants dans la fournaise de Babylone, tempérait délicieusement les feux de cet ardent séjour, et l'on pouvait dire de la vierge ce que plus tard saint Léon le Grand a dit de l'intrépide archidiacre Laurent, que le feu de l'amour qui le consumait au dedans, ôtait toute sa force au feu matériel qui l'environnait au dehors [1]. En

mort sans répandre le sang fut employée par Constantin lorsqu'il fit périr l'impératrice Fausta. Zosime (*hist.* lib. II) rapporte que cette princesse fut enfermée, par ordre de l'Empereur, dans une salle de bain que l'on avait chauffée outre mesure, et qu'on l'en retira morte.

Nous trouvons à Rome un autre exemple d'un martyre infligé avec des circonstances analogues à celui de Sainte Cécile, par un magistrat qui ne voulait pas non plus prendre sur lui l'odieux d'une exécution publique. C'est celui des deux frères Saint Jean et Saint Paul, sous Julien l'Apostat. On sait que ce prince n'avait pas voulu publier d'édits contre les chrétiens, préférant un autre système de persécution plus dangereux et plus efficace. Les deux patriciens, après avoir confessé la foi devant le préfet de Rome, Terentianus, furent reconduits, par ses ordres, à leur maison, où on leur trancha la tête en secret, après quoi ils y furent ensevelis par les exécuteurs.

[1] Superari charitas Christi flamma non potuit, et segnior fuit

vain les ministres de la cruauté d'Almachius attisaient l'incendie par le bois qu'ils jetaient sans cesse sur le brasier; en vain un souffle dévorant s'échappait continuellement par les bouches de chaleur, et versait dans l'étroite enceinte les bouillantes vapeurs du bassin; Cécile était invulnérable, et attendait avec calme qu'il plût à l'Époux divin de lui ouvrir une autre route pour monter jusqu'à lui [1].

Ce prodige rapporté à Almachius renversa l'espoir qu'il avait conçu de ne pas en venir jusqu'à verser le sang d'une dame romaine. Il sentit qu'il ne lui était plus possible de s'arrêter dans la voie funeste où il était engagé. Un licteur reçut l'ordre d'aller trancher la tête de Cécile, dans ce lieu même où elle se jouait de la mort. Le bourreau se présenta armé de l'instrument du supplice. La Vierge le vit entrer avec allégresse, comme celui qui venait lui apporter la couronne nuptiale. Elle s'offrit au martyre avec l'empressement qu'on pouvait attendre de celle qui, jusqu'alors, avait triomphé de tout ce qui effraye et de tout ce qui séduit la nature humaine.

Le licteur brandit son glaive avec vigueur, mais son bras mal assuré n'a pu, après trois coups, abattre entièrement la tête de Cécile. Il laisse étendue à terre et

ignis qui foris ussit quam qui intus accendit. *Sermo in Natali S. Laurentii.*

[1] Cumque fuisset in calore balnei inclusa, et subter incendia nimia lignorum pabula ministrarent die integra et nocte tota, quasi in frigido loco illibata perstitit sanitate, ita ut nec una pars membrorum ejus saltem sudoris signo lassaretur. *Acta S. Cæciliæ.*

baignée dans son sang, la Vierge sur laquelle la mort semble craindre d'exercer son empire, et il se retire avec terreur. Une loi défendait au bourreau qui, après trois coups, n'avait pas achevé sa victime, de la frapper davantage [1].

Les portes de la salle du bain étaient demeurées ouvertes, après le départ du licteur; la foule des chrétiens qui attendait au dehors la consommation du sacrifice, s'y précipite avec respect. Un spectacle sublime et lamentable s'offre à leurs regards: Cécile, aux prises avec le trépas, et souriant encore à ces pauvres qu'elle aimait, à ces néophytes auxquels sa parole avait ouvert le chemin de la véritable vie. On s'empresse de recueillir sur des linges le sang virginal qui s'échappe de ses blessures mortelles [2]; tous lui prodiguent les marques de leur vénération et de leur amour. D'un instant à l'autre ils s'attendent à voir s'exhaler cette âme si pure, brisant les faibles et derniers liens qui la retiennent encore. La couronne est suspendue au-dessus de la tête de Cécile; elle n'a plus qu'à étendre la main pour la saisir, et cependant, elle tarde. Les fidèles ignoraient encore le délai qu'elle avait sollicité et obtenu.

Durant trois jours entiers, ils environnèrent sa couche

[1] Hoc cum audisset Almachius, misit qui eam in ipso balneo decollaret; quam cum spiculator tertio ictu percussisset, caput ejus amputare non potuit; sic autem seminecem eam cruentus carnifex dereliquit; nam apud veteres lex erat eis imposita, ut si in tribus percussionibus non decollaretur, amplius percutere non audebat. *Acta S. Cæciliæ.*

[2] Cujus sanguinem omnes bibulis linteaminibus populi, qui per eam crediderant, extergebant. *Ibid.*

sanglante; continuellement suspendus entre l'espoir et la crainte, mais pleins de respect pour les mystérieuses volontés du Seigneur sur sa servante. La voix de Cécile ne cessait de les exhorter à demeurer fermes dans la foi. De temps en temps, la Vierge faisait approcher les pauvres; elle leur prodiguait les marques les plus touchantes de son affection, et veillait à ce qu'on leur partageât ce qui pouvait lui rester encore [1]. Les gens du fisc ne s'étaient pas présentés; ils savaient que la victime avait été manquée par l'exécuteur, et d'ailleurs cette maison ensanglantée devait paraître aussi redoutable aux païens qu'elle semblait auguste aux fidèles, qui la vénéraient comme la glorieuse arène où Cécile avait conquis la couronne.

Il y eut un moment où le flot du peuple s'écoula. La Vierge mourante allait recevoir la visite d'Urbain, qui, depuis quelques jours, comme nous l'avons dit, abritait son exil dans la maison de Cécile. Jusqu'à cette heure désirée, la prudence n'avait pas permis au vieillard d'approcher de la Martyre qui l'attendait avec ardeur pour monter au ciel. Cécile voulait recevoir les bénédictions du Père des fidèles, et consigner entre ses mains le seul héritage qu'elle laissât après elle. Le Pontife entra dans la salle du bain, et ses regards attendris aperçurent sa fille bien-aimée étendue comme l'agneau du sacrifice sur l'autel inondé de son sang.

Cécile tourna vers lui ses regards pleins de douceur

[1] Per triduum autem quod supervixit, non cessavit, quos nutrierat et quos docuerat in fide Domini confortare, quibus et divisit universa quæ habuit. *Acta S. Cæciliæ.*

et de consolation. « Père, lui dit-elle, j'ai demandé au » Seigneur ce délai de trois jours, pour remettre aux » mains de Votre Béatitude [1] mon dernier trésor; ce » sont les pauvres que je nourrissais, et auxquels je » vais manquer. Je vous lègue aussi cette maison que » j'habitais, afin qu'elle soit par vous consacrée comme » Église, et qu'elle devienne un temple au Seigneur à » jamais [2]. »

Après ces paroles, la Vierge se recueillit en elle-même, et ne songea plus qu'à la félicité de l'Épouse qui va se rendre auprès de son Époux. Elle remercia le Christ de ce qu'il avait daigné l'associer à la gloire de ses athlètes, et réunir sur sa tête les roses du Martyre aux lis de la Virginité. Les cieux s'ouvraient déjà à son œil mourant, et une dernière défaillance annonça les approches du trépas. Elle était couchée sur le côté droit, les genoux réunis avec modestie. Au moment suprême, ses bras s'affaissèrent l'un sur l'autre; et comme si elle eût voulu garder le secret du dernier soupir qu'elle envoyait au divin objet de son unique

[1] Sur l'antiquité de ce titre donné au Pontife Romain, on peut voir les exemples qu'en donnent les lettres adressées au Pape, de l'Orient et de l'Occident, dans tout le cours du IVe siècle. Un tel accord, dès cette époque, montre que cet usage remontait à des temps antérieurs. On peut voir entre autres la lettre des Orientaux à saint Jules, celle de saint Athanase et des Évêques d'Égypte au même Pontife, celles de saint Jérôme et celle d'Aurelius de Carthage à saint Damase, etc.

[2] Sancto Urbano Papæ dixit : Adhuc triduanas mihi proposci inducias, ut et istos tuæ Beatitudini traderem quos nutrivi, et hanc domum meam in æternum Ecclesiæ nomini consecrares. *Acta S. Cæciliæ.*

amour, elle tourna contre terre sa tête sillonnée par le glaive[1], et son âme se détacha doucement de son corps.

Une si grande Martyre ne pouvait être ensevelie que par les mains les plus augustes. Urbain, aidé du ministère des Diacres, présida aux funérailles de Cécile. On ne toucha pas aux vêtements de la Vierge, plus riches encore par la pourpre du martyre dont ils étaient couverts que par l'or dont ils étaient tissus : on respecta jusqu'à l'attitude qu'elle gardait au moment où elle avait expiré. Le corps, réduit par la souffrance, fut déposé dans un cercueil formé de planches de cyprès, et l'on plaça aux pieds les linges et les voiles dans lesquels les fidèles avaient recueilli le sang de la Vierge.

La nuit suivante, le précieux dépôt fut porté sur la Voie Appienne, au cimetière de Calixte, avant le troisième mille. Valérien, Tiburce et Maxime reposaient à peu de distance; mais l'entrée à leurs tombeaux était sur la gauche de l'Appienne. Afin d'honorer l'apostolat que Cécile avait exercé, Urbain voulut qu'elle eût sa sépulture dans l'enceinte que Calixte avait préparée pour les Pontifes[2], et où il avait déposé le corps de Zéphyrin, son prédécesseur. Cette distinction si méritée, mais insolite, jointe à la disposition qui avait fait choisir pour ensevelir la Vierge le lieu ou le cimetière de

[1] Ces détails sur la pose de Cécile expirante ne sont point consignés dans les Actes; ils sont empruntés à une source plus imposante encore, ainsi que nous le verrons en son lieu.

[2] Tunc sanctus Urbanus Papa corpus ejus auferens cum Diaconibus, nocte sepelivit eam inter collegas suos Episcopos, et Martyres, ubi sancti Confessores sunt collocati. *Acta S. Cæciliæ.*

Calixte tendait vers celui de Prétextat, afin de rapprocher, autant qu'il était possible, les tombeaux des deux époux, fut cause que, dans la suite, on perdit la trace du sépulcre de Cécile, jusqu'au jour où il se révéla, par un effet de la bonté divine, et rendit à l'Église romaine un trésor qu'elle avait cru ravi à ses Cryptes sacrées par des mains étrangères.

CHAPITRE XV.

MARTYRE DE SAINT URBAIN. — PONTIFICAT DE SAINT PONTIEN. — MORT D'ALEXANDRE SÉVÈRE.

Un mois s'était à peine écoulé, et déjà on amenait Urbain devant Almachius. Le Pontife avait été découvert avec deux prêtres et trois diacres dans une grotte où il se tenait caché; car il ne lui avait pas été possible d'habiter longtemps la maison de Cécile. Les officiers du Préfet, déconcertés de ne pas rencontrer dans ce palais les trésors qu'ils attendaient, et ne se rendant pas compte des largesses que la Vierge avait répandues dans le sein des pauvres, accusaient Urbain d'avoir reçu des sommes immenses et de les avoir soustraites au fisc. La cupidité avait rendu les recherches plus actives, et le Pontife se trouvait enfin découvert et arrêté.

« Est-ce là cet Urbain, ce séducteur qui deux fois » déjà a été condamné, et dont les chrétiens ont fait » leur Pape [1]? » s'écria Almachius en le voyant paraître devant lui.

[1] Nonne iste est Urbanus seductor, qui jam semel et iterum damnatus est, quem Christiani sibi Papam fecerunt? *Laderchi. Acta S. Urbani.*

Le Pontife répondit : « Oui, c'est moi qui séduis les » hommes, pour leur faire abandonner la voie de l'ini» quité, et les conduire dans la voie de la vérité[1].

— » Étrange voie de la vérité, reprit Almachius, » dans laquelle on n'honore pas les dieux, et on n'o» béit pas aux princes[2] !

— » Non, dit Urbain, je n'honore pas tes dieux, » pas plus que je ne crains tes princes. Fais ce que tu » as à faire[3]. »

Le vieillard fut jeté en prison avec ses compagnons, et durant la nuit, des chrétiens ayant gagné à prix d'argent le geôlier Anolinus, vinrent visiter le Père des fidèles, et lui donner des marques de leur vénération filiale.

Urbain comparut une seconde fois devant le Préfet, toujours accompagné de ses prêtres et de ses diacres. Almachius affecta d'abord une sorte de modération, effet de la gêne qu'il éprouvait d'avoir sévi avec tant de rigueur contre les chrétiens : « Laissez là votre obsti» nation, leur dit-il, et sacrifiez aux dieux. Déjà, par » suite de vos tromperies, près de cinq mille hommes » séduits par vous ont péri[4]; vous en êtes respon» sables.

[1] Ego seduco homines, ut viam iniquitatis relinquant, et ad viam veritatis deveniant. *Acta S. Urbani.*

[2] O via veritatis, quæ nec Deos colit, nec Principes obtemperat. *Ibid.*

[3] Nec Deos tuos colo, nec principes tuos timeo ; fac quod facturus es. *Ibid.*

[4] Les Actes de saint Urbain, auxquels nous empruntons ce récit, n'ont point sans doute la même autorité que ceux de sainte Cécile ; mais il y règne un ton de candeur et une vraisemblance qui

— » Ils n'ont pas péri, comme tu l'imagines, mal-» heureux, répondit Urbain; mais ils sont montés heu-» reusement jusqu'au royaume du ciel.

— » Oui, dit le Préfet, c'est ce vain espoir qui a si » tristement séduit Cécile, son mari et son beau-frère; » c'est cet espoir qui leur a fait sacrifier l'existence la » plus brillante. En mourant, ils t'ont laissé d'im-» menses trésors; il s'agit de les restituer [1]. »

La cupidité du fisc se trahissait promptement dans ces paroles du juge; Urbain dédaigna de répondre à l'interpellation. Il se contenta de dire au Préfet : « In-» sensé, rends plutôt hommage au Créateur, pour le-» quel ceux dont tu parles ont donné leur vie, après » avoir distribué tous leurs biens aux pauvres [2].

— » Point de cette audace, si vous voulez vivre, re-» prit Almachius; autrement vous périrez.

ne permettent pas de les rejeter avec dédain, comme l'ont fait plusieurs critiques. Ce qui semblerait offrir le plus de difficulté dans ces Actes, est le nombre de cinq mille personnes immolées pour la foi, dans Rome, en si peu de temps, et par le seul fait des violences d'un Préfet. Mais il est facile d'expliquer ce passage, par une erreur de copiste. Les manuscrits ont souvent passé par les mains d'un si grand nombre de transcripteurs, que rien n'est moins étonnant que d'y rencontrer des fautes sur les chiffres; mais il serait souverainement injuste de rejeter toute une pièce qui ne présente pas d'autre sujet de reproches, pour ce seul motif qu'il s'y rencontrerait une erreur aussi explicable que celle dont il s'agit ici.

[1] Hac vana spe inducta Cæcilia cum sponso suo et cognato, omnem gloriam perdiderunt, et immensum tibi dimiserunt thesaurum, quem te nunc exhibere oportet. *Acta S. Urbani.*

[2] Stulte, agnosce creatorem pro quo illi sua omnia pauperibus erogantes, mori exoptaverunt. *Ibid.*

— » Il n'y a à périr, dit Urbain, que ceux qui, par » leur foi ou par leurs œuvres, déplaisent au Créateur. »

Le préfet, adressant la parole aux deux prêtres: « Et vous, leur dit-il, êtes-vous du même avis? »

Ils répondirent : « Tous les conseils de notre Père » sont salutaires; mais la sagessse n'entre point dans » l'âme perverse [1].

— » Je le vois, reprit Almachius, vous êtes pires » que votre maître, tout décrépit et tout fou qu'il est; » vous n'avez pas honte, misérables, de persévérer » dans votre impudence, après tant de condamna- » tions [2]? » Et il ordonna que l'on battît les deux prêtres avec des fouets garnis de plomb.

L'exécution se passait sous ses yeux, et les deux confesseurs, pendant qu'on les frappait, répétaient: « Seigneur, nous vous rendons grâces. » Almachius, furieux de cette constance, s'agitait sur son siége, et s'écriait : « Il faut qu'ils soient protégés par des en- » chantements pour résister encore à nos ordres.

— » C'est toi-même, lui dit Urbain, qui es devenu » semblable à tes dieux; car tu as des oreilles et tu » n'entends pas; tu as des yeux et tu ne vois pas [3].

— » Comment! tu injuries jusqu'aux dieux, s'écria

[1] Patris nostri monita per omnia sunt salubria, sed in malevolam animam non intrat sapientia. *Acta S. Urbani.*

[2] Ut video deteriores effecti estis quam delirus senex magister vester; sed miseri non erubescitis, qui toties damnati præscriptionibus in impudentia perduratis. *Ibid.*

[3] Immo tu miser Diis tuis similis es effectus, aures habens, et non audiens, oculos, et non videns. *Ibid.*

» le Préfet. Tu le payeras de ta tête, j'en jure par les » dieux et par les déesses.

— » Si tu veux juger toi-même du respect que mé» ritent tes dieux, répliqua le Pontife, tu peux lire leur » histoire. Quant à notre Dieu, c'est lui qui a créé » toutes choses et qui nous fortifie par cette parole qu'il » a dite : *Ne craignez pas ceux qui ne tuent que le » corps; car ils ne peuvent tuer l'âme.*

— » Je comprends, dit Almachius, tu es vieux; voilà » pourquoi tu regardes la mort comme un repos. Tu es » jaloux de ces jeunes gens; tu les endoctrines à sa» crifier leur vie, parce que la tienne t'échappe. »

L'un des prêtres, indigné de ce vil outrage fait aux cheveux blancs du Pontife, interrompit le Préfet : « Tes » paroles sont un évident mensonge, lui dit-il; notre » Père, dès sa jeunesse, a toujours regardé Jésus» Christ comme sa vie et la mort comme un gain. Plus » d'une fois, il a confessé le Christ et exposé sa vie » pour les brebis qu'il lui a confiées [1]. »

Almachius fit reconduire en prison le vieillard et ses compagnons. Ils y furent encore visités par les chrétiens, et le spectacle de la majesté du Pontife, environné de tant d'hommages jusque dans les fers, convertit le geôlier Anolinus à la foi chrétienne. Il fut baptisé par Urbain, et ne tarda pas à payer de sa vie l'honneur de s'être enrôlé dans la milice du Christ.

[1] Manifeste mentiris; patri enim nostro, et in juventute Christus vivere fuit, et mori lucrum; multoties quippe pro eo Confessor effectus, animam suam pro ejus ovibus posuit. *Acta S. Urbani.*

Peu après, les Martyrs furent amenés de nouveau devant le préfet, et par son ordre on les conduisit au *Pagus Triopius*, dans l'espoir qu'ils consentiraient à offrir de l'encens à l'idole de Jupiter [1]. Un critique de nos jours a pensé avec fondement que le motif d'Almachius, en choisissant de préférence un *Pagus* de la Voie Appienne pour l'épreuve à laquelle il soumettait le saint Pape, était de donner plus d'éclat à son apostasie, s'il venait à abjurer le Christianisme si près des lieux où il exerçait son ministère, et aussi plus de solennité à son exécution, s'il refusait de sacrifier aux dieux dans une région si fréquentée par les chrétiens [2].

La tentative fut inutile, et les confesseurs ayant repoussé avec horreur le culte des idoles, on les battit si cruellement que Lucien, l'un des diacres, expira sous les coups des bourreaux. Enfin, lorsqu'il se fut écoulé trois jours encore, le huit des Kalendes de Juin, Almachius fit conduire les confesseurs à un temple de Diane [3], avec ordre aux soldats de leur trancher la tête, s'ils refusaient de sacrifier. Sur la route, le vieillard exhortait ainsi ses compagnons : « C'est le Seigneur qui nous appelle, lui qui a dit : *Venez à moi*,

[1] Ducite eos ad templum juxta Pagum, et vel sacrificent Deo magno Jovi, vel multiplicibus macerentur suppliciis. *Acta S. Urbani.*

[2] Riccy. Dell' antico pago Lemonio. Rome, 1802, page 104.

[3] Les Actes de saint Urbain ne disent pas sur quelle voie était situé ce Temple de Diane; peut-être était-il dans l'intérieur de la ville. S'il eût été sur la Voie Nomentane, comme nous l'avions conjecturé dans notre première édition, d'après un mot du Martyrologe dit de saint Jérôme, il est probable que les Actes n'eussent pas omis cette circonstance.

» *vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je* » *vous soulagerai*. Jusqu'ici nous n'avons vu le Seigneur que dans un miroir, et comme en énigme; » voici le moment où nous allons le voir face à » face [1]. »

Arrivés près du temple de la déesse, les Martyrs dirent aux bourreaux : « Faites ce que vous avez à » faire; il est inutile de nous proposer une action pour » laquelle vous savez déjà notre éloignement. » On insista cependant, et sur leur refus, on les fit sortir du temple, et les bourreaux leur tranchèrent la tête. Trois tribuns chrétiens, Fabien, Calixte et Ammonius, qui étaient venus visiter le Pontife dans sa prison, enlevèrent les corps des Martyrs et les transportèrent au Cimetière de Prétextat [2].

Une sépulture plus honorable était réservée à Urbain, en retour de celle que sa tendresse paternelle avait préparée à la Vierge Cécile. Marmenia, femme du Vicaire du Préfet Almachius, avait embrassé la foi chrétienne, immédiatement après le martyre d'Urbain. S'étant informée auprès du Prêtre Fortunat, par les mains duquel elle avait reçu le baptême, du lieu où l'on avait déposé le corps du Pontife et ceux de ses compagnons, elle fit transporter ces sacrées dépouilles dans sa *villa* qui était située sur le côté gauche de la Voie Appienne, près d'une *villa* bâtie par Vespasien,

[1] Ecce nos Dominus vocat inquiens : Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Hactenus eum videmus quasi per speculum, et in ænigmate; præsto autem est, ut videamus eum facie ad faciem. *Acta S. Urbani.*

[2] *Acta S. Urbani.*

au-dessus du Cimetière de Prétextat, non loin du lieu où reposaient Valérien, Tiburce et Maxime. Par ses ordres, on y creusa une crypte où fut établi un sépulcre fermé par une table de marbre précieux; le dedans du tombeau était pareillement revêtu en marbre. Ce fut là que Marmenia déposa, avec des parfums, le corps d'Urbain et des autres Martyrs qui avaient souffert avec lui. On agrandit ensuite cette crypte de manière à en former un vaste *cubiculum* solidement établi, et d'une dimension quadrangulaire[1]. Ce *cubiculum* est désigné sur un des manuscrits des Actes de saint Urbain comme situé à l'étage supérieur des Catacombes[2].

Urbain avait siégé huit ans, onze mois et douze jours. Son successeur fut Pontien, qui gouverna en paix durant quelques années. Le retour d'Alexandre avait rendu la tranquillité à l'Église de Rome; du moins on ne voit pas que les violences d'Almachius aient laissé d'autres

[1] Levaverunt inde cum magno honore glebas almas, et adduxerunt eas in domum Marmeniæ, quæ erat extra palatium Vespasiani Augusti, sita prope columnas, in qua sepulcrum B. Marmenia miro jussit modo poni: quod etiam marmoreis tabulis ex omni parte conglutinans contexit parietem, in quo recondiderunt cum aromatibus corpus Beatissimi Urbani et Mamiliani Presbyteri, et desuper sacrum tumulum miro lapide operiri curaverunt: super quod ingens antrum fabricari fecerunt, quadratum et firmissimæ fabricæ, etc. *Acta S. Urbani.*

[2] Corpus autem B. Urbani Papæ et Martyris, ibidem in superiori cœnaculo condiderunt. *Acta SS. Maii ad dium* xxv, page 13. Ce détail se trouve aussi sur un ancien Passional de la Basilique Vaticane dont Laderchi a extrait des Actes abrégés de saint Urbain.

traces que celles que nous avons reconnues. On ignore pareillement l'impression que ressentit l'Empereur quand il eut connaissance des actes du Préfet. Les historiens d'Alexandre s'occupent rarement des chrétiens, et d'ailleurs passent aisément sous silence les faits qui n'intéressent que la personne des magistrats de Rome. Il est à croire que ce prince, ennemi de la cruauté, blâma les excès d'Almachius; mais la faiblesse de son caractère ne donne guère lieu de penser qu'il ait exprimé autrement le déplaisir que put lui causer le meurtre juridique de Cécile et des deux patriciens.

Quoi qu'il en soit, le système suivi, sous le règne d'Alexandre, à l'égard des Évêques de Rome, ne tarda pas d'être appliqué à Pontien. Ce saint Pape eut à souffrir la persécution pour la liberté de son ministère. Il ne fut pas cependant mis à mort, comme Calixte et Urbain, mais un ordre émané de la cour impériale l'exila dans l'île Buccina [1], l'une des plus sauvages de la côte méridionale de Sardaigne.

Alexandre survécut peu à cet acte d'une politique lâche et ombrageuse. Souvent, dans l'histoire, et nous l'avons vu encore de nos jours, Dieu a frappé des princes dont les vues personnelles étaient favorables à son Église; mais qui, oublieux de l'avenir et de la justice, ne songèrent pas à briser les chaînes que d'autres avaient forgées pour cette fille du ciel. Ces princes avaient cru faire assez de les soulever, durant les courtes années qu'ils eurent la puissance; aveugles,

[1] Anastas. *in Pontiano.*

qui ne sentaient pas qu'après eux ces chaînes retomberaient plus lourdes encore sur cette Église qu'ils ne devaient pas seulement aimer et vénérer comme chrétiens, mais, comme rois, servir et délivrer.

Alexandre était à peine entré dans la treizième année de son règne, et dans la vingt-sixième de son âge, qu'il fut immolé à Mayence par ses propres soldats, laissant l'empire à Julius Verus Maximin, l'un des principaux chefs de son armée, soupçonné d'être l'auteur de la sédition au milieu de laquelle l'infortuné prince et sa mère Julia Mammæa perdirent la vie.

CHAPITRE XVI.

EMPRESSEMENT DES PONTIFES ROMAINS A RECUEILLIR LES ACTES DES MARTYRS. — LA MÉMOIRE DE SAINTE CÉCILE SE CONSERVE DANS L'ÉGLISE DE ROME. — SA BASILIQUE.

A peine monté sur le trône impérial, Maximin fit paraître à l'égard du Christianisme des dispositions tout opposées à celles de son prédécesseur. La persécution suspendue depuis le règne de Septime-Sévère reprit son cours avec violence; le nouvel Empereur la dirigea plus particulièrement contre les chefs des Églises [1]. Le Pontife de Rome devait être frappé le premier. Maximin envoya l'ordre de mettre à mort, dans l'île même où Alexandre l'avait exilé, le pasteur courageux dont l'Église Romaine ressentait si cruellement l'absence. Pontien avait siégé cinq ans, deux mois et sept jours. Son corps fut plus tard rapporté à Rome et enseveli au Cimetière de Calixte [2].

Antéros succéda immédiatement à Pontien, sur la Chaire Apostolique; mais à peine avait-il tenu le gouvernail de l'Église un mois entier, qu'il fut atteint par le glaive de Maximin, et obtint la couronne du martyre.

[1] Euseb. Hist. Eccles. lib. VI, cap. XXVIII.
[2] Anastas. *in Pontiano.*

Un fait du Pontificat si rapide d'Antéros n'est pas sans importance pour la mémoire de l'illustre Vierge dont nous écrivons l'histoire.

Dès le premier siècle, sous la persécution de Domitien, le grand Pontife saint Clément voulant conserver aux âges futurs le récit des triomphes des Martyrs, avait établi sept Notaires dont la fonction était de recueillir par écrit les circonstances qui accompagnaient le sacrifice généreux de ces athlètes de la foi. Chacun de ces Notaires était préposé à deux des quatorze Régions de Rome[1].

Les mémoires glorieux qu'ils avaient la charge de rédiger devaient s'être considérablement accrus en nombre et en importance, sous les persécutions de Trajan, d'Antonin, de Marc Aurèle et de Sévère; nous avons vu quelles pages sublimes la tyrannie de Turcius Almachius, sous Alexandre, leur donna occasion d'y ajouter. Le saint Pape Antéros s'occupa de réunir tous ces Actes dont il se fit rendre compte par les Notaires de l'Église, afin de les recueillir dans les Archives du Siége Apostolique.

Une fresque peinte au plafond d'un *cubiculum* du Cimetière des saints Nérée et Achillée, qui est proche de celui de Calixte, semblerait avoir eu pour objet de conserver à la postérité le souvenir de cette mesure prévoyante d'Antéros. On y voit un personnage vénérable assis sur une estrade, entre deux ministres debout à ses côtés. Ses deux mains sont étendues pour

[1] Hic fecit septem Regiones dividi Notariis fidelibus Ecclesiæ, qui gesta martyrum sollicite et curiose unusquisque per Regionem suam diligenter perquirerent. *Anastas. in Clemente.*

bénir trois autres personnages, dont l'un est à genoux, et les deux autres dans l'attitude d'une profonde vénération. Ils viennent de déposer à ses pieds une caisse de forme ronde remplie de livres en rouleau dont ils semblent lui faire hommage. Cette forme de livres ainsi réunis dans une caisse se retrouve plusieurs fois sur les peintures murales des Cimetières de Rome. Le savant archéologue F. Bianchini, dont le sentiment est d'un si grand poids, pense que cette scène est relative au fait dont nous parlons [1]; quoi qu'il en soit, le caractère de ce plafond tout entier est d'un style élégant et correct qui permet d'en rapporter l'exécution au IIIe siècle.

Les chrétiens de cette époque, qui mettaient un si grand intérêt à la conservation des titres de leur foi, devaient avoir d'autant plus à cœur de garder la mémoire de ce fait, que le Pontife qui se montra si zélé pour recueillir les Actes des Martyrs obtint lui-même la palme, pour prix de cette ardeur à préparer les Fastes du Christianisme. Antéros fut dénoncé au Préfet Maxime comme affectant d'honorer la mémoire des ennemis de l'Empire et des Dieux, et il paya de son sang ce généreux attentat contre la politique des Césars [2]. Son corps fut enseveli au Cimetière de Calixte.

Le pieux Fabien, successeur d'Antéros, ne se montra pas moins empressé pour la gloire des amis de

[1] Anastasii Bibliothecarii de vitis Pontificum, *in Antero, notæ historicæ*. Tom. I, p. 184.

[2] Hic gesta Martyrum diligenter a Notariis exquisivit, et in Ecclesia recondidit. Propter quod a Maximo Præfecto martyrio coronatus est. *Anastas. in Antero.*

Dieu. Il ordonna que les sept Notaires seraient assistés chacun d'un Sous-Diacre qui les aiderait dans la rédaction des Actes des Martyrs [1]. La même pensée de rendre hommage à ces nobles victimes, parmi lesquelles Fabien mérita d'être compté lui-même, après un pontificat de quatorze ans, le porta à entreprendre de grands travaux dans les Cimetières [2]; sans doute en faisant creuser de nouvelles galeries, et peindre de nouvelles fresques, sur l'une desquelles il aura voulu signaler à la reconnaissance des fidèles le zèle que montra son prédécesseur pour transmettre à la postérité le récit des épreuves qu'avaient endurées les héros qui, par milliers, reposaient dans ces augustes souterrains.

Ainsi l'époque à laquelle se rapportent la vie et les combats de Cécile ne manquait pas d'historiens fidèles et garantis pour recueillir de si admirables souvenirs, et la majesté du Pontife suprême ne pensait pas s'abaisser en veillant sur la rédaction des moindres circonstances qui avaient signalé la victoire des Martyrs. C'était, au reste, une discipline établie dans toute l'Église, dès les premières persécutions, de consigner par écrit le récit de leurs combats, et malgré les pertes immenses que nous avons éprouvées par l'injure du temps et les destructions violentes, les Actes authentiques des Martyrs qui nous sont restés, et qui se rattachent à toutes les parties de l'Église, tant de l'orient que de l'occident, suffisent à démontrer jusqu'à l'évi-

[1] Fecit septem subdiaconos qui septem Notariis imminerent, ut gesta Martyrum in integro colligerent. *Anastas. in Fabiano.*

[2] Multas fabricas per cœmeteria fieri præcepit. *Ibid.*

dence que la pensée des saints Papes Clément, Antéros et Fabien, avait été comprise et appliquée dans les diverses chrétientés.

Nous citerons en particulier pour l'Église d'Afrique, ces paroles du diacre Pontius, dans la vie de son Évêque saint Cyprien, qui fut écrite à la mort de ce grand Martyr, vingt-huit ans après l'immolation de Cécile : « Telle a été, dit cet auteur, la vénération de nos an-
» cêtres pour les Martyrs, tant baptisés que catéchu-
» mènes, qu'ils ont mis par écrit une foule de détails,
» je pourrais même dire presque tout, sur les souffran-
» ces et passions qu'ils ont endurées, en sorte que ces
» récits sont arrivés jusqu'à nous qui n'étions pas même
» nés alors [1]. »

S'il en était ainsi, dans une simple province de l'Église, les mesures organisées par les souverains Pontifes, au centre même du Christianisme, devaient avoir produit sur les Martyrs de Rome un ensemble de mémoires bien autrement imposant pour le nombre et l'autorité des récits. Ajoutons encore que les Actes qui sont venus jusqu'à nous ont souvent pour objet des personnages d'une importance secondaire, et dont cependant le martyre s'y trouve raconté avec les circonstances les plus précises, les interrogations, les réponses, les tourments, les miracles, la sépulture. La

[1] Cum majores nostri plebeiis et catechumenis martyrium consecutis tantum honoris pro martyrii ipsius veneratione dederint, de passionibus eorum multa, aut prope dixerim pene cuncta conscripserunt, ut ad nostram quoque notitiam qui nondum nati fuimus pervenirent. *Pontius diaconus, in vita Cæcilii Cypriani*, page 1.

condition de Cécile, de Valérien et de Tiburce, l'impression que dut produire, chez les gentils autant que chez les chrétiens, le drame qui s'est déroulé sous nos yeux, rendaient bien plus aisée encore la rédaction des Actes de notre sainte Martyre. Au défaut des Notaires de l'Église, la mémoire des fidèles suffisait seule pour conserver longtemps le fond et la plus grande partie des détails. On ne peut donc pas douter que les Actes de sainte Cécile n'aient été recueillis dans un temps où il était encore facile de constater les faits qui en devaient former la teneur. La divine Providence, qui avait voulu donner à Rome une Cécile chrétienne pour tenir la place de l'ancienne qui ne devait pas survivre au Capitole, veillait à ce que la mémoire de la nouvelle ne s'éteignît pas, mais devînt au contraire plus glorieuse de siècle en siècle, comme la suite des événements nous le fera voir.

Après la persécution de Maximin, l'Église eut à subir celles de Decius, de Valérien, de Gallien, d'Aurélien, et enfin la plus épouvantable de toutes, celle de Dioclétien. Le nombre des Martyrs monta dans une proportion immense; cependant, au milieu de tant de noms nouveaux et illustres, celui de Cécile brilla toujours d'un éclat que rien ne fit pâlir. Au IV[e] siècle, à la paix de l'Église, lorsqu'il fut temps de clore le sacré Diptyque du Canon de la Messe, qui ne devait plus se rouvrir qu'une seule fois, Cécile fut maintenue en possession du plus grand des honneurs, pour toute la suite des siècles jusqu'à la fin des temps. Du sein de l'éternelle félicité, elle entend chaque jour prononcer son nom, dans les silencieuses prières qui accompa-

gnent la célébration du Sacrifice, et son sang répandu pour le Christ est présenté au trône de Dieu avec le sang même de l'Agneau sans tache, auquel elle est unie à jamais, au milieu des lis et des roses du ciel.

Ainsi, le lendemain des persécutions, l'Église Romaine distingua le nom de Cécile entre tant d'autres qui firent sa gloire, dans ces jours d'épreuve. De trente Papes martyrs, six seulement furent admis sur le Diptyque immortel; la fille des Cæcilius fut préférée à tant de héros. La vierge Agnès, son émule dans l'amour du Christ, la précède sur cette liste triomphale; la pieuse veuve Anastasie la suit : toutes trois filles de l'Église de Rome. Au VIe siècle, saint Grégoire leur donna pour compagnes les deux grandes Vierges Martyres de Catane et de Syracuse, Agathe et Lucie; mais par une courtoisie liturgique, il donna le pas aux deux illustres Siciliennes sur les deux vierges de Rome [1].

Le x des Kalendes de Décembre (22 Novembre) fut le jour fixé pour la Fête de sainte Cécile, dès la plus

[1] Plusieurs liturgistes ont cru que saint Grégoire avait en même temps inséré au Canon toutes les Saintes dont on y lit les noms. Le seul auteur qui parle de l'accroissement donné par ce saint Pape au Diptyque contenu dans l'oraison *Nobis quoque peccatoribus*, est saint Adhelme de Sherburn, dont le texte est très-clair, et ne parle que des Saintes Agathe et Lucie comme ayant été ajoutées aux autres. Vid. *S. Adhelmi Episcopi Saxonum occidentalium, de Virginitate*, cap. XXIII. *Biblioth. vet. Patrum*, tome XIII, page 44. L'auteur traite, dans des chapitres spéciaux, de sainte Cécile et de sainte Agnès, et il ne dit pas un seul mot à leur propos qui donne lieu de penser que leur insertion eût été récente; ce qu'il fait au contraire pour les deux martyres de Sicile.

haute antiquité, comme on le voit déjà par le Martyrologe dit de saint Jérôme[1]. La mémoire des saints Valérien, Tiburce et Maxime demeura au XVIII des Kalendes de Mai (14 Avril), et celle de saint Urbain, au VIII des Kalendes de Juin (25 Mai), jours anniversaires de leur martyre. Celui de Cécile avait cependant eu lieu dans l'intervalle qui s'écoula entre ces deux époques ; mais la solennité que l'Église Romaine consacrait chaque année à cette grande Martyre eût pu se trouver en concurrence avec les Fêtes de l'Ascension du Seigneur et de la Pentecôte ; on la reporta à une autre saison, afin qu'elle ne perdît aucun de ses honneurs. Quant à la raison qui lui fit assigner le 22 Novembre plutôt que tout autre jour de l'année, il serait impossible de la déterminer avec certitude aujourd'hui. Peut-être la réédification de la maison de Cécile sous une forme plus appropriée à sa destination d'Église, la dédicace qu'on en aura célébrée, à cette occasion, dans le IVe ou le Ve siècle, auront fourni, comme il est arrivé d'autres fois, l'occasion de reporter la fête de la sainte Patronne loin du jour qu'elle avait occupé d'abord[2].

L'importance et la solennité de la Fête de sainte Cé-

[1] Florentini, Martyrologium S. Hieronymi. X. *Kal. Decembris.*

[2] Il est remarquable que le Martyrologe Romain, au 22 novembre, n'annonce en effet ni la mort (*Natalis*) ni la sépulture (*Depositio*) de sainte Cécile. On y lit simplement *Romæ, sanctæ Cæciliæ, Virginis et Martyris, quæ sponsum suum Valerianum*, etc. Le lendemain, 23, au contraire, la fête de saint Clément est ainsi formulée : *Natalis sancti Clementis Papæ.* Au 14 avril, les saints Tiburce, Valérien et Maxime sont annoncés par le *Natalis*, ainsi que saint Urbain, au 25 mai.

cile, à Rome, dans le ve siècle, sont attestées par le Sacramentaire de saint Gélase, qui fut rédigé à cette époque. La Fête y est précédée d'une vigile de préparation[1]. Sainte Cécile partage avec saint Laurent cet honneur que saint Sébastien et sainte Agnès, si fameux cependant sur les Fastes de l'Église-Mère, ne paraissent pas avoir jamais obtenu. Il est vrai que la Fête de sainte Cécile n'a pas conservé cette distinction dans la suite des siècles, mais il suffit de ce témoignage de l'antique vénération envers la Vierge pour démontrer combien sa mémoire était vivante chez les chrétiens de Rome, encore à la fin du ve siècle, époque de la dernière rédaction de ses Actes.

L'Église qui s'élevait dans la Région au delà du Tibre, sous le nom de sainte Cécile, attestait aussi dès lors les magnifiques souvenirs que nous avons retracés. On sait que les Églises érigées en l'honneur des Martyrs de Rome, dans cette capitale de la chrétienté, quand elles ne renfermaient pas leurs reliques, ou encore lorsqu'elles n'étaient pas bâties à l'entrée des Cimetières où ils reposaient, servaient à marquer les lieux mêmes qu'ils avaient sanctifiés par leur habitation ou par leurs souffrances. Cet usage n'était pas seulement observé dans l'Église de Rome; on le retrouve établi comme un point de discipline, dans l'Église d'Afrique, par le quatorzième Canon du IVe Concile de Carthage, en 398[2], et ce Canon est lui-même inséré au Corps du

[1] Muratori. *Liturgia Romana vetus*, tome I. *Sacramentarium Gelasianum*, page 672.

[2] Et omnino nulla memoria Martyrum probabiliter acceptetur, nisi aut ibi corpus, aut aliquæ certæ reliquiæ sint, aut ubi origo

Droit[1]. Plus tard, cette discipline s'est modifiée; mais elle n'en a pas moins régné à Rome pendant de longs siècles. C'est pour cette raison que les Églises en l'honneur de saint Pierre y sont si rares, quoique ce saint Apôtre soit le patron de la ville. Quatre Églises seulement lui sont dédiées, et toutes les quatre sont autant de monuments de son histoire : la Basilique Vaticane, qui conserve son corps; la Basilique Eudoxienne ou Saint-Pierre *ad Vincula*, parce qu'on y conserve ses chaînes; la Prison Mamertine, ou Saint-Pierre *in Carcere*, qui s'élève sur le cachot où il fut enfermé avec saint Paul; enfin, Saint-Pierre *in Montorio*, sur l'emplacement où l'on présume qu'il fut crucifié.

Le corps de notre glorieuse Martyre reposait pour des siècles encore au Cimetière de Calixte, hors la ville, sur la Voie Appienne. Pour expliquer l'origine de la Basilique transtibérine qui portait le nom de Sainte-Cécile, on devait donc se reporter tout naturellement à cette maison que la Vierge expirante avait consignée aux mains du Pontife Urbain. Le bain où elle avait souffert était toujours visible, et la mémoire de Cécile unie indissolublement à cette Église ne pouvait s'éteindre dans Rome[2].

alicujus habitationis, vel possessionis, vel passionis, fidelissima origine traditur. *Labbe*. Concilia, tome II, page 1218.

[1] De consecratione. Distinct. I. can. XXVI. *Placuit ut altaria.*

[2] Parmi les Églises de Rome bâties, comme celle de Sainte-Cécile, sur l'emplacement de la maison de leur saint Patron, nous citerons Sainte-Praxède, Saint-Boniface, aujourd'hui Saint-Alexis, sur l'Aventin; les Saint-Jean-et-Paul, Saint-Eusèbe Sainte-Prisque, Sainte-Bibiane, etc.

La première mention que l'on trouve de la Basilique de Sainte-Cécile, sur les documents officiels qui sont arrivés jusqu'à nous, se rapporte à l'an 499. Parmi les souscriptions d'un concile tenu cette année même à Rome, sous le Pape saint Symmaque, on lit celles de Boniface et de Marcien, qui signent *Prêtres du Titre de Sainte-Cécile*[1].

Mais avant cette époque, plusieurs monuments épigraphiques témoignent déjà de l'existence de cette Église et du culte qu'on y rendait à la Vierge romaine. Une inscription tumulaire, malheureusement mutilée, que l'on voyait encore au siècle dernier dans le pavé de la Basilique, offrait une date consulaire que l'on ne peut reculer au delà de l'année 464. Voici cette inscription, dont nous devons la restitution à la science et à l'amitié de M. le chevalier de Rossi :

*Apol*LONIAE H. P. BONITATIS EXIMIAE
*et mirae verecun*DIAE ET VLTRA AETATIS ANNOS
filiae (N. N.) *cubic*VLARIS *sanctae martyri*S CAE
ciliae q. vix. ann. XII. MENSE. I. DIEB. XIII.
*de sæcvlo re*CESSIT XVIIII KAL SEPT.
RIO COSS.
*parentes miseri fv*NERIS ACERVITATE PERCVLSI
titulum...... CI IVSSERVNT[2].

Nous apprenons de cette épitaphe qu'un particulier exerçant les fonctions de *cubicularis*, ou gardien, de

[1] Labbe. Concil. Tome IV, page 1316.
[2] Cette inscription a été déjà donnée, mais d'une manière inexacte, par Maffei, *Musæum Veronense*, page 291, nº 6.

la Basilique de Sainte-Cécile, avait enseveli sa fille en ce lieu, sous la date d'un Consul dont le nom se terminait par ces deux syllabes : NVS. D'autre part, l'écriture de l'inscription étant évidemment du ve siècle, et le VIe ne présentant aucun consul dont le nom offre cette désinence, il faut donc chercher dans le ve le personnage ici désigné. Or nous trouvons dans ce siècle plusieurs consulats qui offrent cette particularité. Le plus récent est celui de Rusticus et d'Olybrius, qui se rapporte à l'année 464. En le choisissant de préférence à ceux qui sont plus anciens dans ce même siècle, nous établissons que dès l'année 464, sous le pontificat de saint Hilarus, successeur immédiat de saint Léon, la Basilique de Sainte-Cécile était assez importante dans Rome pour avoir à son service un de ces officiers qu'on appelait *cubiculares*.

Au siècle dernier, il existait encore dans le pavé de la Basilique un grand nombre d'inscriptions, soit entières, soit en fragments, qui seraient aujourd'hui très-utiles pour l'histoire de ce vénérable sanctuaire. Nous raconterons plus tard en quelle circonstance ces précieux témoignages de l'antiquité disparurent. Mais nous devons mentionner un marbre qui se trouvait dans le pavé du portique, et dont l'inscription, relative à une jeune fille nommée *Tecla*, pourrait, au jugement de notre savant ami, se rapporter au IVe siècle.

CHAPITRE XVII.

RÉDACTION DES ACTES DE SAINTE CÉCILE, AU Ve SIÈCLE, EN LA FORME QU'ILS ONT CONSERVÉE. — MOTIFS DE CETTE RÉDACTION. CANON DU PAPE SAINT GÉLASE SUR L'USAGE DES ACTES DES MARTYRS.

C'est au ve siècle, comme nous venons de le dire, et non auparavant, que l'on doit, ce nous semble, rapporter la rédaction définitive des Actes de notre sainte. La latinité défectueuse de cette pièce ne permet guère de la placer plus tôt, et l'usage qui en a été fait immédiatement dans toutes les Églises de l'Occident montre jusqu'à l'évidence que l'on ne pourrait non plus la reculer au delà.

Ces Actes appartiennent à la classe de ceux qui furent rédigés, après la paix de l'Église, sur des mémoires antérieurs. L'auteur voulut réunir dans un seul et même récit les diverses circonstances de l'histoire de sainte Cécile qu'il avait pu recueillir, soit des Actes rédigés par les Notaires de l'Église, soit d'autres écrits qui ne devaient pas être rares dans une ville où le culte de la sainte Martyre était en si haute vénération, soit enfin des traditions orales et des monuments figurés. Sa narration commence aux préparatifs du mariage de

la Vierge avec Valérien et s'étend jusqu'à son martyre et à sa sépulture.

On voit que l'auteur a cherché à répandre sur l'ensemble de son œuvre une couleur uniforme, et qu'il a fondu dans son récit tous les documents dont il pouvait disposer. La naïveté fait le caractère principal de sa diction, et son style est celui qu'on remarque dans cette classe de récits sur les Martyrs, dont la série commence dès le IVe siècle, et dont on trouve de nombreux exemples dans la collection publiée par Dom Ruinart. Dans ces compositions, la langue latine a subi une altération qui fait déjà pressentir le moment où elle cessera d'être vulgaire. Nos Actes, cependant, sont loin d'avoir cette barbarie de langage que l'on remarque dans la Chronique Papale connue sous le nom de Catalogue de Félix IV [1], et qui s'arrête à l'année 534. Au reste, il ne faut pas croire que durant les deux siècles qui précédèrent le règne de Constantin, le latin fût toujours parlé et écrit dans Rome avec la correction que l'on remarque encore chez les classiques de cette époque, et dont saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin s'efforcèrent, selon leur pouvoir, de maintenir la tradition. La plupart des inscriptions chrétiennes des Catacombes, celles mêmes que l'on a recueillies d'un grand nombre de monuments profanes antérieurs au IVe siècle, attestent que la langue des maîtres du monde était loin d'obtenir toujours l'honneur d'être écrite et parlée correctement, même dans la capitale de l'Empire.

[1] Voir le texte de cette Chronique dans les *Origines de l'Église Romaine*, tome 1er, pages 212—248.

Le style employé pour les Actes des Martyrs enchérissait encore sur cette négligence de la grammaire et des règles du discours, qui a fait le caractère des écrits de la décadence de tous les peuples, et l'on peut même dire que cette affectation était l'effet d'une sorte de recherche chez les hagiographes. Les inversions de la phrase disparaissent, le langage devient de plus en plus *analogue*, la marche des récits bibliques semble être devenu l'objet d'une imitation assidue et plus ou moins heureuse, les termes de la version Italique des saintes Écritures sont recherchés avec empressement et préférés par le narrateur, qui n'est jamais plus heureux que lorsqu'il a pu les enchâsser dans sa phrase incolore, qu'ils contribuent souvent à relever.

Tel est en particulier le caractère littéraire du rédacteur des Actes de sainte Cécile. S'il intéresse vivement par le fond de son récit, on ne saurait en faire honneur au mouvement ou à l'habileté de son style; mais le ton de candeur qui règne constamment dans ses allures est en même temps une puissante garantie de l'entière bonne foi de sa narration. S'il développe en quelques rares endroits les paroles de ses héros par des énumérations de verbes ou d'épithètes naïves, on reconnaît toujours facilement la trame originale du discours primitif; mais l'intention de produire quelque effet oratoire devient alors visible. On doit lui en tenir compte; mais on sent mieux encore, à la lecture de ces passages, combien le rédacteur était hors d'état de concevoir un drame aussi sublime et aussi délicat que celui auquel il a prêté le secours de son humble talent. Assurément, il est permis d'affirmer que l'admirable discours de sainte

Cécile à Tiburce n'a point été composé par le narrateur qui nous l'a reproduit dans sa prose inculte et sans élévation, à travers laquelle on est contraint de le chercher péniblement pour le rendre à sa beauté primitive.

Nous aurons dans la suite de nombreuses occasions de faire ressortir l'exactitude de notre historien, et de venger son récit des injustes imputations dont il a été l'objet de la part de l'école janséniste. Qu'il nous suffise d'observer ici que l'auteur écrivait sous les yeux de ses concitoyens; qu'il n'avait pas à raconter l'histoire d'un personnage obscur sur lequel il eût été facile d'inventer sans s'exposer à être contredit; enfin que ses récits ont été acceptés universellement dans toutes les Églises de l'Occident, dès l'époque qui les vit paraître. La présomption la plus grave serait donc en sa faveur, quand bien même nous n'aurions pas à produire des preuves distinctes et évidentes de sa véracité.

Les Actes de sainte Cécile, comme un grand nombre d'autres, furent composés pour être lus du haut de l'Ambon, dans l'Église de la Sainte, au jour de sa Fête. Pour cette lecture publique qui devait servir à rehausser la solennité, il était nécessaire de former un récit complet et uniforme de tout ce que l'Église de Rome possédait de renseignements sur la célèbre Martyre. De là le ton soutenu et les velléités oratoires du rédacteur, qui fait précéder sa narration d'un prélude rempli de généralités, dans le goût des exordes que l'on trouve en tête d'un grand nombre des Actes recueillis par Dom Ruinart.

Cette coutume de lire solennellement les Actes des

Martyrs, au jour de leur fête, s'est conservée jusqu'aujourd'hui dans nos Légendes du Bréviaire; mais au v[e] siècle, elle était déjà partout en pleine vigueur, et l'objet du plus vif empressement de la part des fidèles. Pour l'Église d'Afrique, saint Augustin y fait de fréquentes allusions dans ses sermons *de Sanctis*[1], et il nous reste un Canon d'un des conciles de cette Église qui confirme expressément cet usage[2]. Il était pareillement en vigueur dans l'Église des Gaules à la même époque, comme nous l'apprenons d'un Sermon de saint Césaire d'Arles, dans lequel il se plaint de ceux qui avaient abusé de la permission qu'il avait donnée aux personnes infirmes de s'asseoir pendant la lecture des *longues Passions des Martyrs*[3].

Rome, si riche en souvenirs et si ardente dans les démonstrations de sa piété envers les Martyrs, ne pouvait pas rester en arrière de tant d'autres Églises. Chacune de ses Basiliques avait, pour ainsi dire, son Martyr, et l'honorait d'un culte spécial; les Romains devaient donc désirer les Actes de ce glorieux Patron, afin de pouvoir les entendre lire dans la solennité

[1] Voyez entre autres le second *de S. Stephano*, le premier *in Natali SS. Perpetuæ et Felicitatis*, etc.

[2] Labb. Concil. tome II, page 1072.

[3] *Prolixæ Martyrum Passiones*. Sermon CCC, parmi les œuvres de saint Augustin, tome V. Voyez encore le fragment de l'homélie de saint Avit de Vienne, sur les martyrs d'Agaune, dans les *Acta sincera* de D. Ruinart; l'Exposition de la Messe Gallicane par saint Germain de Paris, dans le *Thesaurus Anecdotorum* de D. Martène, tome V; saint Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, cap. LXXXVI, et son livre *de Miraculis S. Juliani Martyris*, cap. XVI.

de sa Fête. Mais comme par suite des ravages de la persécution de Dioclétien, dont les édits avaient ordonné spécialement la destruction des livres ecclésiastiques, beaucoup d'Actes rédigés par les Notaires avaient péri, la rédaction postérieure des Gestes de certains Martyrs n'avait point été faite avec assez de discernement; comme, en outre, on savait que plusieurs Actes, à diverses époques, avaient été rédigés par des hérétiques, dans le but d'infiltrer leurs erreurs à l'aide de ces documents, le Siége Apostolique se trouva dans la nécessité de prendre, vers la fin du v[e] siècle, une détermination générale, dans le but de mettre sa responsabilité doctrinale à couvert des inconvénients qu'aurait pu entraîner l'adoption réelle ou apparente de tous les Actes de Martyrs qui pouvaient se trouver entre les mains des fidèles.

Dans un concile tenu par le pape saint Gélase, vers 495, fut proclamé le fameux Canon qui contient le catalogue des livres orthodoxes que reçoit l'Église Romaine[1]. On y lit ces paroles: « Nous recevons aussi » les Actes des saints Martyrs qui sont tout rayonnants » de l'éclat de leurs tourments, et des merveilleux

[1] Nous attribuons ici, selon le sentiment le plus commun, ce Canon à Saint Gélase, sans préjudice de l'opinion qui le ferait remonter jusqu'à saint Damase, un siècle plus tôt. Si l'on adopte cette dernière date, la recommandation des Actes des Martyrs n'en serait que plus imposante, puisqu'elle aurait été rédigée le lendemain, pour ainsi dire, des persécutions, et qu'elle attesterait expressément l'existence d'un certain nombre d'Actes des Martyrs, conservés par les fidèles, même après les destructions violentes ordonnées par Dioclétien.

» triomphes de leurs confessions. Quel catholique pour-
» rait douter de leur vérité ? Qui ne sait que les Martyrs,
» dans leurs combats, ont souffert les plus redoutables
» supplices, et qu'ils ont supporté toutes ces épreuves,
» non par leur propres forces, mais par la grâce et le
» secours de Dieu [1] ? »

Ainsi, le Canon de saint Gélase confirmait tout d'abord l'existence des Actes des Martyrs, et en appelait au sentiment catholique sur la vérité des récits qu'ils contenaient; il en approuvait et recommandait l'usage, et les signalait comme tout éclatants des merveilles de la puissance de Dieu. Mais comme ces Actes n'avaient pas tous la même autorité, et qu'il en existait plusieurs auxquels il importait de ne pas prodiguer cette haute confirmation que peut donner à un texte l'usage qu'en ferait le Siége Apostolique dans sa liturgie, le Pontife ajoute cette disposition générale :
« Cependant, comme selon l'ancienne coutume, et par
» une prudence particulière, l'usage n'est pas de les
» lire dans la sainte Église Romaine, soit parce qu'il
» est de ces Actes dont les auteurs sont complétement
» inconnus, soit enfin parce qu'il en est qui ont été
» écrits par des infidèles, ou par des gens peu sensés
» qui y ont introduit des choses superflues et moins
» exactes que ne le demandait le sujet, comme sont

[1] Item recipiuntur gesta sanctorum Martyrum qui multiplicibus tormentorum cruciatibus, et mirabilibus confessionum triumphis irradiant. Quis ita esse catholicorum dubitet, et majora eos in agonibus fuisse perpessos nec suis viribus, sed gratia Dei et adjutorio universa tolerasse? *Decret.* I. *pars*, *distinct.* XV, can. III. *Sancta Romana.*

» les Actes de Quiricus et de Julitte, ceux d'un certain
» George et d'autres, dont les Passions ont été, dit-on,
» rédigées par les hérétiques ; c'est pourquoi, afin de ne
» pas fournir une occasion, même légère, de critiquer
» sa pratique, la sainte Église Romaine n'a pas cou-
» tume de les lire[1]. »

Cette extrême réserve avec laquelle l'Église Romaine s'interdisait la lecture publique des Actes des Martyrs s'appliquait, dans sa généralité, à ceux mêmes que nous regardons comme les plus certains, en tant que monuments historiques ; on n'en peut donc rien arguer contre l'authenticité de tels ou tels Actes en particulier. Il s'agit ici simplement de police ecclésiastique et non de critique littéraire.

Mais nous avons dit que les Actes de sainte Cécile furent rédigés au ve siècle pour être lus publiquement dans la Basilique de la Martyre, et que le même usage existait dans d'autres Églises de Rome. Pour concilier cette apparente contradiction, il suffit de se rappeler que dans le langage des actes ecclésiastiques de Rome, à l'époque de saint Gélase et longtemps après, quand il s'agit des coutumes liturgiques, on entend par la ***sainte Église Romaine*** l'Église Patriarcale de Latran, siége du Pon-

[1] Sed ideo secundum antiquam consuetudinem singulari cautela in sancta Romana Ecclesia non leguntur, quia et eorum qui conscripsere nomina penitus ignorantur, et ab infidelibus, aut idiotis superflua, aut minus apta, quam rei ordo fuerit, scripta esse putantur, sicut cujusdam Quirici et Julittæ, sicut Georgii, aliorumque hujusmodi passiones, quæ ab hæreticis perhibentur conscriptæ. Propter quod, ut dictum est, ne vel levis subsannandi oriretur occasio, in sancta Romana Ecclesia non leguntur. *Canon. Sancta Romana.*

tife suprême, ou encore Église de Saint-Pierre au Vatican. C'est un fait établi par Dom Mabillon, qui interprète en ce sens le Canon de saint Gélase[1], et par le savant Moretti, qui développe cette thèse à propos des Actes de saint Calixte[2]. Ainsi ce célèbre décret, qui reconnaît l'importance des Actes des Martyrs et ne porte aucune atteinte à leur valeur historique, tant qu'il ne les déclare pas mauvais, comme il le fait à l'égard de ceux des saints Quiricus et Julitte et de saint George, n'interdirait pas d'une manière évidente la lecture des Passions des Martyrs dans les Églises particulières de Rome.

Cette conclusion est rendue plus claire encore par le témoignage direct d'un monument vénérable de la Liturgie romaine publié par le B. Joseph-Marie Tommasi. C'est un *Ordo Romanus* du xe siècle tiré de la bibliothèque de la Vallicella, et qui se trouve aussi dans celle de l'Abbaye de Saint-Gall. Sous la rubrique *de Festis Sanctorum, qualiter apud Romanos celebrantur,* on trouve sur ce document officiel les lignes suivantes: « Jusqu'au temps d'Adrien, on ne lisait les Passions » des Saints et leurs Gestes que dans les Églises ou Titres de ces Saints. C'est ce Pape qui, de son temps, » a fait changer cette règle et établi qu'on les lirait » aussi dans l'Église de Saint-Pierre[3]. »

[1] Disquisitio de Cursu Gallicano, page 386. In ordinem Romanum Commentarius. page CXXVII. Musæum italicum, tome II.

[2] De S. Callixto Papa et Martyre, ejusque Basilica S. Mariæ trans Tiberim, pages 206 et suiv.

[3] Passiones sanctorum, vel Gesta ipsorum, usque Adriani tempora, tantummodo ibi legebantur, ubi Ecclesia ipsius Sancti vel

Ce passage important ne nous apprend pas, il est vrai, à quelle époque avait commencé l'usage de lire les Passions des Saints, à l'office divin, dans leurs Églises titulaires; mais cet usage était déjà ancien à l'époque d'Adrien, qui siégea à la fin du VIII[e] siècle. Que si l'on voyait de la difficulté à concilier cette coutume avec les mœurs primitives de l'Église Romaine qui, au siècle de saint Gélase, eût peut-être répugné à mêler au corps de la Liturgie des lectures qui n'étaient pas tirées des livres saints, nous ferons observer que, sans les insérer dans l'office divin, on pouvait lire au peuple les Passions des Martyrs, au jour de leur fête, dans l'Église, afin d'accroître la solennité et de réjouir les fidèles. Nous avons des exemples de ces sortes de lectures faites en dehors des offices divins. Nous nous bornerons à rappeler un fait du VI[e] siècle. On sait que le sous-diacre Arator lut son poëme sur les Actes des Apôtres, dans l'Église de Saint-Pierre-aux-Liens, par ordre du pape Vigile. Comment n'aurait-on pas lu de préférence les Passions des Martyrs? Quant à celle de sainte Cécile, l'usage que l'Église Romaine en fit dans sa Liturgie, dès le V[e] siècle, comme nous allons le montrer tout à l'heure, prouve assez que le texte en était familier dans l'Église, soit qu'on le lût au peuple, dans l'office du jour, soit qu'on en fît l'objet d'une lecture solennelle, en dehors du service divin.

Titulus erat. Ipse vero a tempore suo rennuere jussit, et in Ecclesia Sancti Petri legendas esse constituit. *B. Jos. M. Thomasii opp.* tome IV, page 325.

CHAPITRE XVIII.

TÉMOIGNAGES DES LITURGIES D'OCCIDENT EN FAVEUR DES ACTES DE SAINTE CÉCILE.

Il est donc démontré que le Canon de saint Gélase ne présente aucune allusion défavorable aux Actes de sainte Cécile; il nous reste maintenant à faire voir que, loin de considérer ces Actes comme une pièce d'autorité légère ou suspecte, l'Église Romaine et celles de tout l'Occident, depuis le ve siècle, n'ont cessé d'en faire la plus haute estime, jusque-là qu'elles leur ont emprunté toute la substance des prières et des cantiques qu'elles ont adressés à Dieu dans la solennité de sainte Cécile.

Nous commencerons, comme il est juste, par l'Église Romaine. Son plus ancien Sacramentaire, connu sous le nom de *Léonien*, parce qu'on attribue à saint Léon le Grand la plus grande partie des formules qu'il renferme, s'exprime ainsi dans une des cinq Préfaces qu'il consacre à notre sainte Martyre : « Cécile, destinée » par la volonté d'autrui à devenir l'épouse d'un » homme, méprisa une union qui n'était que du temps, » et jalouse du prix de la chasteté, elle rechercha un » époux immortel, préférant les honneurs de l'éter- » nelle vie à la fécondité de ce monde. Elle eut la gloire

» d'associer à sa chasteté et à son martyre Valérien, » auquel le droit du mariage la devait enchaîner, et le » conduisit avec elle à la couronne[1]. »

Plus loin, l'Église Romaine du ve siècle s'exprime ainsi : « Ni la mobilité d'un âge encore tendre n'ar- » rêta Cécile, ni le charme des sens ne la fit re- » garder en arrière, ni la fragilité de son sexe ne put » l'émouvoir. Encore jeune fille, exposée à tous les » supplices des bourreaux, la Vierge chaste et martyre » remporta toutes les victoires, et pour mettre le comble » à son triomphe, elle enleva avec elle jusqu'au » royaume des cieux l'homme qui lui avait été donné » pour époux[2]. »

Dans ces compositions d'un style élégant et nombreux qui respire le génie léonien, les allusions aux Actes sont évidentes ; nous ne nous arrêterons pas à les faire ressortir. Le Sacramentaire Gélasien, qui appartient aussi au ve siècle, présente à son tour une

[1] Dum humanis devota nuptiis, thalamos temporales contemneret, sponsum sibi, qui perpetuus esset, præsumpto præmio castitatis adhibuit, et æternitatem vitæ maluit, quam ut mundo procrearet originem. In cujus gloriam etiam illud accessit, ut Valerianum, cui fuerat matrimonii jure copulanda, in perpetuum sibi socians Martyr casta consortium, secum duceret ad coronam. *Muratori, Liturgia Romana vetus*, tome I. *Sacrament. Leonianum*, page 456.

[2] Despecto mundi conjugio, ad consortia superna contendens, nec ætate nutabili præpedita est, nec revocata carnis illecebra, nec sexus fragilitate deterrita, sed inter puellares annos, inter sæculi blandimenta, inter supplicia persequentum, multiplicem victoriam Virgo casta et Martyr explevit, et ad potiorem triumphum secum ad regna cœlestia, cui fuerat nupta, perduxit. *Ibid.*



Préface de même style et remplie des mêmes allusions [1], et dans la Collecte on célèbre les couronnes de fleurs que l'Ange apporta du ciel pour les deux époux [2].

A la fin du VI[e] siècle, saint Grégoire dans son Sacramentaire, retrancha les nombreuses Préfaces des Saints qui faisaient la richesse des Missels de saint Léon et de saint Gélase; celles de sainte Cécile furent sacrifiées avec toutes les autres; mais, en retour, les plus anciens manuscrits du Responsorial de saint Grégoire nous font voir que si l'Église Romaine des VI[e] et VII[e] siècles ne relâchait rien, en faveur de sainte Cécile, à la forme concise et sévère qu'elle a adoptée depuis lors pour les prières du Sacrifice, elle compensait surabondamment cette réserve dans les chants qui accompagnent les Heures Canoniales [3]. Tout l'ensemble des Antiennes et des Répons de l'office du 22 Novembre est littéralement emprunté à nos Actes, et il est resté le même, après douze siècles, qu'il était au temps de saint Grégoire.

Le livre des Évangiles que Cécile portait sur sa poitrine [4], les prières ardentes qu'elle adressait à Dieu

[1] Gerbert. Liber Sacramentorum. *Liturgia Alemannica*, tome II, page 197.

[2] Deus, cui beata Cæcilia ita castitatis devotione complacuit, ut conjugem suum Valerianum, affinemque ejus Tiburtium tibi fecerit consecrari, cum et Angelo deferente micantium odoriferas florum coronas, palmam martyrii perceperunt : tribue, quæsumus, ut ea intercedente pro nobis, beneficia tui muneris percipere mereamur. *Gerbert. Ibid.* page 196.

[3] Voir les manuscrits du Responsorial de saint Grégoire, publiés par D. Denys de Sainte-Marthe (*S. Gregorii Magni Opp.* tome III, page 838) et par le B. Joseph-Marie Tommasi (*Opp.* tome IV, p. 147 et 279.)

[4] Virgo gloriosa semper Evangelium Christi gerebat in pectore.

aux approches de son mariage avec Valérien[1], ses jeûnes de deux et trois jours[2], le cilice qu'elle cachait sous ses vêtements[3], le concert des musiciens, au milieu duquel elle chantait au Seigneur[4], la confidence qu'elle fait à Valérien[5], les paroles de celui-ci aux pauvres de la Voie Appienne et son arrivée devant Urbain[6], la prière du Pontife au récit des merveilles opérées par Cécile[7], le retour de Valérien auprès de son épouse et l'apparition de l'Ange[8], les paroles de la Vierge à Tiburce, lorsque celui-ci commence à ouvrir les yeux à la lumière[9], l'exclamation de Cécile, au lever du jour, dans la maison de Maxime, au moment où Valérien et Tiburce vont partir pour le martyre[10], la protestation des officiers de justice d'Alma-

[1] Et non diebus neque noctibus vacabat a colloquiis divinis et oratione.

[2] Biduanis ac triduanis jejuniis orans, commendabat Domino quod timebat.

[3] Cilicio Cæcilia membra domabat, Deum gemitibus exorabat.

[4] Cantantibus organis, Cæcilia Domino decantabat dicens Fiat cor meum immaculatum, ut non confundar.

[5] Est secretum, Valeriane, quod tibi volo dicere : Angelum Dei habeo amatorem, qui nimio zelo custodit corpus meum.

[6] Cæcilia me misit ad vos, ut ostendatis mihi sanctum Urbanum, quia ad ipsum habeo secreta quæ perferam.

[7] Domine Jesu Christe, pastor bone, seminator casti consilii, suscipe seminum fructus, quos in Cæcilia seminasti. Cæcilia famula tua, quasi apis tibi argumentosa deservit.

[8] Valerianus in cubiculo Cæciliam cum Angelo orantem invenit.

[9] Beata Cæcilia dixit Tiburtio : Hodie te fateor meum esse cognatum, quia amor Dei te fecit esse contemptorem idolorum.

[10] Dum aurora finem daret, Cæcilia dixit : Eia milites Christi, abjicite opera tenebrarum, et induimini arma lucis.

chius, après l'exhortation que la Vierge leur adresse [1], la victoire qu'elle remporte elle-même sur la tyrannie de ce Préfet de Rome [2], une des réponses de son interrogatoire [3], enfin les dernières paroles qu'elle adresse au Pape Urbain au moment d'expirer [4] : tel est le sujet des pièces liturgiques qui entrent dans la composition de l'office grégorien de sainte Cécile, et tels sont, par conséquent, les faits dont l'Église Romaine acceptait la responsabilité dès la fin du VIe siècle. Ces divers traits représentent en abrégé la narration des Actes; ils en reproduisent même les propres paroles, toutes les fois que la nécessité de les adapter au rhythme du chant ecclésiastique n'a pas obligé de leur faire subir une légère réduction. Nous sommes donc en droit de conclure que s'il est une histoire vénérable aux yeux de l'Église Romaine, c'est celle de sainte Cécile, telle que nous l'avons racontée et telle que chaque année, depuis tant de siècles, la Liturgie de saint Grégoire la remet sous les yeux des fidèles. Interrogeons maintenant les autres Liturgies de l'Occident.

Nous commencerons par celle de Milan, qui porte le nom d'Ambrosienne, parce que saint Ambroise a

[1] Credimus Christum Filium Dei verum Deum esse, qui sibi talem elegit famulam.

[2] O beata Cæcilia quæ duos fratres convertisti, Almachium judicem superasti, Urbanum episcopum in vultu angelico demonstrasti.

[3] Nos scientes sanctum nomen ejus, omnino negare non possumus.

[4] Triduanas a Domino poposci inducias, ut domum meam Ecclesiam consecrarem.

eu la plus grande part à sa disposition et à sa rédaction. La Messe de sainte Cécile y est traitée avec soin, et pour la correction du style, elle ne peut guère être reportée au delà du v[e] siècle. Voici les principaux traits de la Préface : « Le Christ a comblé Cécile des » honneurs du ciel. Pour mériter la palme du martyre, » elle s'est éloignée du monde et de ses joies nup- » tiales. A elle revient l'honneur de la confession glo- » rieuse que rendirent Valérien son époux et Tiburce. » Vous les avez couronnés, Seigneur, de fleurs odo- » rantes, par la main d'un Esprit céleste. La Vierge » conduisit à la gloire ces deux jeunes hommes, et le » monde connut alors combien est puissant le sacri- » fice de chasteté. Par le mérite de Cécile, ils furent » Martyrs, et suivirent, dans la compagnie des Anges, » le sentier du Roi de gloire[1]. » L'Offertoire est formé des paroles de saint Urbain, lorsqu'il remercie le Christ de la bénédiction qu'il a donnée à l'éloquence de Cécile.

Pour l'office canonial, le Responsorial Ambrosien, comme celui de saint Grégoire, a emprunté aux Actes de sainte Cécile la matière de ses chants[2].

Si nous interrogeons maintenant l'Église des Gaules,

[1] Per Christum Sancta Cæcilia, cœlesti dono repleta, ut martyrii palmam assumeret, ipsum mundum est cum thalamis exsecrata. Testis est Valeriani, et Tiburtii provocata confessio : quos angelica manu odoriferis floribus coronasti. Viros Virgo duxit ad gloriam. Mundus agnovit quantum valeat devotio castitatis ; quæ ita promeruit, ut Martyres efficerentur, et iter Regis gloriæ cum Angelis graderentur. *Missale Ambrosianum. In Natali S. Cæciliæ. Virg. et Mart.*

[2] Breviarium Ambrosianum. XXII *Novembris.*

son antique liturgie qui a duré jusqu'aux temps de Pépin et de Charlemagne, nous rend un témoignage analogue sur la gravité de nos Actes. Le plus complet des Missels Gallicans qui soit arrivé jusqu'à nous, bien qu'il ne contienne en tout que vingt-six Messes au Propre des Saints, en offre une en l'honneur de sainte Cécile. Cette Messe, rédigée dans un style pompeux, est inspirée constamment par le récit de la Légende Romaine. Sa Préface est dans la couleur de celles des Sacramentaires Léonien et Gélasien, et retrace en abrégé le caractère de la Vierge, ses diverses épreuves, son martyre, sa couronne, et son entrée au royaume céleste avec Valérien[1]. Ce Missel, selon l'opinion du B. Joseph-Marie Tommasi, est celui-là même qui fut rédigé, vers l'an 460, par Musæus, prêtre de Marseille, principal auteur de la Liturgie Gallicane.

Enfin, l'Eglise Gothique d'Espagne, dont la Liturgie eut pour rédacteur saint Léandre, archevêque de Séville, ami et contemporain de saint Grégoire, vient déposer aussi son suffrage en faveur des Actes de sainte Cécile. Dans le Missel, les oraisons ne sont qu'une perpétuelle allusion aux faits que nous avons rapportés. On y célèbre le cilice dont la Vierge mortifiait son corps[2], les couronnes de roses et de lis apportées du ciel par un Ange[3], la prière de Valérien

[1] Mabillon. *Liturgia Gallicana*, page 216-217.

[2] Illa denique procul dubio poterit apud Deum veniam nostris impetrare offensis, quæ suam tegens cilicio carnem, multorum animas convertit ad fidem. *Missale mixtum secundum Regulam B. Isidori, dictum Mozarabes. In festo S. Cæciliæ Virginis.*

[3] Splendificos aspectus angelicos destinasti ad terras, per quos

à cet Esprit bienheureux, en faveur de son frère[1]; enfin, on y lit un éloquent parallèle entre le feu qui brûlait sous les pieds de Cécile dans le *caldarium* de son palais, et l'amour céleste qui consumait son cœur[2].

Le Bréviaire de l'Église Gothique d'Espagne détaille moins les circonstances de nos Actes que ne le fait le Missel. La brièveté des oraisons dans cette partie de la Liturgie Mozarabe en est la cause; mais en retour, il contient une Hymne en quatorze strophes, dans laquelle la substance de l'histoire de sainte Cécile est reproduite avec une onction touchante[3]. On sait que saint Isidore, frère de saint Léandre, a composé la

illis (Martyribus) concretas liliorum ac rosarum floribus destinasti coronas. *Missale mixtum secundum Regulam B. Isidori, dictum Mozarabes. In festo S. Cæciliæ Virginis.*

[1] Qui Tiburtium fratris prece perduxit ad fidem, ipse per vos accendat plurimos ad diligendam æternæ gloriæ mansionem. *Ibid.*

[2] Gloriosam Virginem Cæciliam die integro et nocte tota thermis inclusam, nec ullo modo læsam fuisse fatemur. Servari quippe meruit in balnei calore, quæ gestabat Christum in pectore. Duæ quippe ignium divisæ faces ardebant : una in Virginis corde, altera sub Virginis pede; una combustioni parata, altera refrigerio debita; una minabatur supplicium, pollicebatur altera regnum; una morituris corporibus necem, altera victuro spiritui futuram præparans libertatem. *Ibid.*

[3] Nous donnons ici le texte de cette Hymne, véritable monument historique sur la vie de sainte Cécile. L'imperfection des vers, qui souvent sont à peine ébauchés, n'enlève rien à la valeur de ce témoignage de l'Église d'Espagne au VIIe siècle.

Inclytæ festum pudoris
Virginis Cæciliæ
Gloriosa præcinamus
Voce prompti pectoris;
Quo soluta lege mortis
Tollitur in æthera.

Germine hæc Virgo clara,
Sanctitate clarior;
Pectore Christum præstans,
Huncque solum prædicans,
Ore sponsum, mente scelus,
Vicit hostem sanguine.

plupart des Hymnes de cette Liturgie, et si ce savant Docteur de l'Eglise n'est pas l'auteur de celle dont nous parlons, on ne pourrait cependant la placer au delà du VIIe siècle, auquel saint Isidore a vécu, puisque saint Julien de Tolède, qui florissait en 675, est le dernier auteur qui ait composé des hymnes pour le Bréviaire Gothique.

C'est donc un fait acquis par la confrontation des plus vénérables monuments de la Liturgie occidentale, que dans le cours des deux siècles qui ont suivi la rédaction des Actes de sainte Cécile, l'Église

Pectoris sacri recessum
Munit Evangelio;
Squalido corpus beatum
Proterit cilicio :
Noctis horas et diei
Mentis implens cantico.

Hæc enim sortita sponsum
Germinis præfulgidi;
Angelum Dei fatetur
Se habere vindicem :
Hunc verendo ut pudori
Det honorem commonet.

Sponsus hic furore cœco
Comminatur virgini;
Sed beata Virgo factis
Dicta prorsus comprobans;
Angelum, munusque ex cœlo
Mox adesse præstitit.

Adfuit promissus idem
Vir coruscis vestibus;
Exhibens serti coronas,
Floribus præfulgidis :
In rosis docens cruorem,
Castitatem liliis.

Munere hoc provocatus
Sponsus ad Christi fidem :
Illico fratris salutem
Impræcatus obtinet,
Hincque ambo passionis
Consecrantur sanguine.

Hunc inde virgo Christi
Consequens Cæcilia,
Hanc triumphalis honoris
Promeretur gloriam :
Igneis imis retrusa,
Fit caloris nescia.

Plus calens sic igne Christi,
Vicit ignem sæculi,
Et vibrantis ensis ictum
Ter valenter sustulit :
Postque terris membra ponit,
Spiritu cœlos petit.

Inde nobis sacra Virgo
Mitte cœli munera;
Liliorum, vel rosarum
Munus inde proroga :
Unde hausisti superna
Veritatis gaudia,

Romaine, l'Église Ambrosienne, l'Église Gallicane, et l'Église Gothique d'Espagne, ont solennellement adopté le récit qu'ils contiennent. On doit reconnaître en même temps que, parmi les Actes les plus authentiques des Martyrs, c'est à peine s'il en est quelques-uns qui aient obtenu une si haute consécration.

Liliis corusca in nobis
Castitas præfulgeat;
Punicis rosis voluntas
Passionis ferveat;
Criminis mole subacta,
Innovemur gratia.

Ecce adventum futuri
Præstolamur judicis:
Sustinemus, et beata
Illa lucis gaudia;
Non rei tunc puniamur,
Non crememur ignibus.

Martyrum, et sacrosanctis
Aggregati cœtibus,
Evadamus, quod timemus
Continentis gloriam,
Regis almi ad coronam
Evocati dexteram

Ut tuam Christe videntes
Servuli præsentiam:
Gratulemur, gaudeamus,
Personemus gloriam;
Curiæ cœlestis arce
Confovendi in sæcula. Amen.

CHAPITRE XIX.

LA VOIE APPIENNE DU IVe SIÈCLE AU IXe.

Après avoir établi l'autorité des récits que l'antiquité nous a transmis sur les vertus et les combats de la vierge Cécile, il nous faut maintenant recueillir, à travers les âges, les témoignages de l'amour et de la vénération dont elle a été constamment l'objet de la part des peuples chrétiens. Déjà nous avons montré la maison que Cécile habita sur la terre, devenue l'un des plus glorieux sanctuaires de Rome régénérée, et le legs si touchant que faisait la Martyre avant d'expirer, accepté par Urbain, et transmis par ses successeurs à la piété des fidèles jusqu'à nos jours.

Il est temps de recommencer le pèlerinage de la Voie Appienne, et d'y rechercher de nouveau les traces de notre héroïne dont le corps doit encore y reposer plusieurs siècles. Déjà nous l'avons visitée, cette célèbre Voie, en remontant au temps d'Alexandre Sévère : parcourons aujourd'hui les Mémoires chrétiennes dont elle s'est enrichie depuis cette époque. Nous laisserons de côté les monuments profanes condamnés à périr successivement par la main des barbares et sous l'effort du temps, et nous nous bornerons à reconnaître les tombeaux des Martyrs.

La porte Capène n'existe plus ; l'enceinte de Rome a été poussée en avant par Aurélien jusqu'à près d'un

mille sur la Voie Appienne. Les Cimetières qui s'étendaient sous le sol, dans l'intervalle de l'ancienne porte à la nouvelle, ont été abandonnés pour ceux de Calixte et de Prétextat qui commencent leurs galeries dès avant le second mille. Les plus illustres Martyrs sont venus tour à tour y occuper une place. Allons à la découverte de leurs tombeaux, en nous appuyant sur les renseignements, malheureusement trop incomplets, que nous fournissent les anciens Itinéraires dont la série s'ouvre au VII[e] siècle, les Actes des Martyrs de Rome et les autres documents.

Après avoir franchi le lieu mémorable de la rencontre du Sauveur et du Prince des Apôtres, montant toujours la pente, nous trouvons sur la droite le cimetière de Calixte dont les principales descentes sont marquées par de petites basiliques à trois ou cinq absides. Chacune de ces basiliques ouvre sur un escalier qui donne entrée dans le quartier des Catacombes où repose le Martyr dont la basilique porte ordinairement le nom. Ces édifices, qui rappellent par leur forme plusieurs tombeaux païens de la Voie Appienne, ont été élevés à la paix de l'Église, et la piété des Pontifes Romains veille sur leur conservation. Ils sont ornés d'inscriptions votives en l'honneur des Martyrs; d'autres inscriptions ont été placées au fond des cryptes elles-mêmes, près des tombeaux des Saints. Le Pape saint Damase a voulu lui-même en composer un grand nombre, et il y a exprimé les combats des Martyrs et son humble dévotion envers eux.

La première Basilique que nous rencontrons sur le Cimetière de Calixte est celle de la vierge sainte So-

tère[1], qui souffrit sous la persécution de Dioclétien. Cet édifice donne accès au tombeau de la Martyre, que saint Ambroise atteste avoir été de sa famille[2].

En avançant, toujours sur la droite, nous rencontrons la Basilique de saint Corneille : un escalier en marbre blanc qui vient d'être retrouvé tout récemment, avec les débris de l'inscription damasienne, conduit au *cubiculum* qui renferme la dépouille du glorieux Pontife. On honore aussi en ce lieu la mémoire du grand Évêque de Carthage saint Cyprien, bien que son corps n'y ait jamais reposé[3].

Plus loin, et toujours du même côté, s'élève la Basilique appelée *ad sanctam Cæciliam*. On nomme aussi cette Église *ad sanctum Sixtum*, parce qu'elle donne entrée à la Crypte où reposent la Vierge Cécile et le Pape Martyr Sixte II. C'est là que le pieux Urbain déposa le corps de l'épouse de Valérien, parmi les sépultures destinées aux Pontifes. Là, dorment dans la paix, Zéphyrin, enseveli par Calixte à l'étage supérieur[4]; Pontien, le successeur d'Urbain, rapporté de la terre d'exil; Antéros, si zélé pour conserver à la postérité la mémoire des Martyrs; Fabien, que le vol d'une colombe désigna au Pontificat; Lucius, qui

[1] Voir les itinéraires *Salisburgense*, *Einsidlense*, *Malmesburiense* et le *Papyrus* de Monza. Nous laissons à M. le chevalier de Rossi l'honneur de commenter ces précieux monuments dont il a bien voulu nous donner la clef, et nous faisons des vœux pour la publication de son *Codex topographicus urbis Romæ*.

[2] S. Ambros. de Virginibus, lib. III. cap. VII. n° 38.

[3] Itiner. Salisburg. Einsidlen. Malmesbur.

[4] Itiner. Salisburg.

cueillit si promptement la palme et que nous verrons, dans la suite des siècles, associé au triomphe de Cécile; Étienne qui maintint la tradition du baptême contre les Africains, et fut immolé sur sa propre chaire; Sixte II, qui ajourna à trois jours Laurent, son Archidiacre, et qui partage avec Cécile l'honneur d'imposer son nom à cette région si noblement peuplée du Cimetière de Calixte; Denys, auprès duquel un autre Denys, Patriarche d'Alexandrie, rendit compte de sa foi; Eutychien, dont le Martyre nous est plus connu que les actions; Eusèbe, qui malgré son passage rapide sur la chaire de saint Pierre, y laissa l'odeur de ses vertus; enfin Melchiade, qui vit luire sur l'Église les jours de la paix [1].

Telle est l'illustre compagnie au sein de laquelle Cécile dort son sommeil de gloire. Près d'elle reposent encore Tharsicius, Acolythe de l'Église Romaine, qui a obtenu avec Zéphyrin l'honneur d'un même tombeau [2]; Calocerus et Parthenius, officiers de la cour de Decius [3]. Enfin, dans une galerie inférieure, quatre-vingts autres Martyrs dont les noms ne sont pas déterminés sur le monument du VII[e] siècle auquel nous devons principalement cette description, forment une garde d'honneur à la Vierge [4]. Dans la suite, tant était grande la vénération qu'inspirait le tombeau de Cécile, on étendit la région à laquelle il donnait son nom, et les Martyrologes de Bède, d'Adon et d'Usuard comp-

[1] Itiner. Salisburg. Malmesburiense.
[3] Salisburgense.
[2] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

tent jusqu'à neuf cents martyrs ensevelis *ad sanctam Cæciliam* [1].

Ainsi que nous l'avons remarqué, cette partie du Cimetière de Calixte portait en même temps le nom de Sixte; mais la Basilique qui donnait entrée dans les Cryptes était désignée par celui de Cécile [2]. Quant aux saints Martyrs que nous avons énumérés, ils n'étaient pas tous réunis dans le même *cubiculum*. Les Papes Fabien, Sixte II et Denys avaient seuls leurs tombeaux près de la Vierge. Les corridors souterrains se ramifiaient en tous sens, et de distance en distance s'ouvraient d'autres chambres sépulcrales destinées aux Pontifes et aux principaux Martyrs. Le tombeau de Cécile était au sud, assez loin de la Basilique d'entrée, et le corridor sur lequel il avait été creusé joignait les galeries qui s'étendent sous l'Église de Saint-Sébastien. Sa forme était peu apparente; c'était une alvéole profonde, en manière de four carré, revêtue de quatre panneaux de marbre à l'intérieur. Ce sépulcre de forme insolite dans les Catacombes avait été pratiqué à une * certaine hauteur, près de la voûte du corridor; une seule tablette de marbre de dimension médiocre le fermait, et cachait à tous les regards l'arche de cyprès qui contenait les restes de Cécile. Il est aisé de comprendre comment l'absence de cette ornementation que nous voyons prodiguée à tant d'autres sépulcres des Catacombes, jointe au caractère mystérieux de celui-ci, en fit perdre la trace à l'époque où les Cimetières sacrés

[1] Voir encore le Martyrologe Romain actuel, au 4 Mars.
[2] Malmesburiense.

* Error.

cessèrent d'être fréquentés par les fidèles de Rome.

Saint Damase, comme nous l'avons dit, orna d'inscriptions en vers les principales sépultures des Martyrs. Celles de ces inscriptions qui avaient rapport aux tombeaux que nous venons d'énumérer, ont péri pour la plupart. Il ne nous reste que celles qui sont relatives aux saints Papes Étienne et Eusèbe, et à l'Acolythe Tharsicius. Nous avons dit qu'on avait retrouvé dernièrement les débris de l'inscription damasienne consacrée au Pape saint Corneille. On ne saurait douter que saint Damase n'en ait consacré une spéciale à célébrer les vertus et le triomphe de Cécile. La Vierge occupait dans les Cryptes de la Voie Appienne une place trop distinguée pour n'avoir pas obtenu cet honneur; nous dirons bientôt en quelle circonstance ce précieux marbre a dû disparaître, et comment la divine Providence s'est servie de la main des barbares pour conserver à Rome chrétienne un de ses plus précieux trésors.

Le Pontife si zélé pour les Mémoires des Martyrs, qui avait érigé de toutes parts dans les Catacombes ces magnifiques épitaphes dont plusieurs existent encore et donnent l'idée de ce qu'ont dû être les autres, avait un culte tout particulier pour cette réunion de Martyrs rassemblés sur la Voie Apienne autour de Sixte et de Cécile. Il eût ambitionné, lui Pontife des jours pacifiques, de reposer à l'ombre de la crypte où dormaient tant de héros : son humilité lui fit décliner cet honneur. Il fit construire non loin de la Basilique *ad sanctam Cæciliam*, mais plus avant sur la droite et plus près de la Voie Ardeatine qui est parallèle à l'Appienne, une autre Basilique qui donnait accès au Cimetière sacré

dont il avait craint de troubler le repos : on l'appela la Basilique de Damase. C'est là qu'il ensevelit sa mère et sa sœur, et qu'il vint enfin reposer lui-même, après dix-huit années d'un brillant et laborieux pontificat.

L'inscription que Damase avait préparée pour sa propre tombe, fut placée dans la Basilique. Le Pontife y célébrait avec pompe les Martyrs groupés autour de Sixte; mais il disait en terminant : « J'avais pensé, » moi Damase, je l'avoue, à choisir au milieu d'eux le » lieu où doit reposer mon corps; mais j'ai craint d'of- » fenser la cendre des saints[1]. »

Poursuivant notre pieux pèlerinage, après avoir déposé nos vœux au tombeau de Cécile, continuons d'explorer les Mémoires sacrées que nous présente le côté droit de la Voie Appienne. Nous laissons la basilique de Damase, celle du Pape saint Marc, et celle des deux frères Marc et Marcellien, parce qu'elles appartiennent déjà à la Voie Ardéatine, ainsi que le vaste cimetière des saints Nérée et Achillée, et descendant la pente, nous arrivons au lieu appelé proprement les Catacombes. C'est là que l'on vénère le puits mystérieux au fond duquel furent cachés pendant quarante ans les corps des saints Apôtres; déjà nous l'avons visité sous Alexandre Sévère. Mais ce lieu a vu s'élever, à la paix de l'Église, une splendide Basilique qui porte le nom du grand Sébastien, et qui est une des sept principales dont Rome chrétienne se glo-

1 Hic fateor Damasus volui mea condere membra;
Sed cineres timui sanctos vexare piorum.
S. Damasi opp., carmen XXXIII (Maï. Script. Vatt. nov. Coll. t. v. p. 37).

rifie, comme Rome païenne s'enorgueillissait des sept collines qu'elle renfermait dans son enceinte.

Plusieurs galeries du Cimetière de Calixte s'étendent autour de la Basilique. Là, repose encore dans la paix le vaillant chevalier du Christ, Sébastien; non loin de lui, le tribun militaire Quirinus, qui fut enseveli en ce lieu par sa pieuse fille, la vierge sainte Balbine [1], et Eutychius qui souffrit un cruel martyre, comme nous l'apprend sa longue inscription damasienne conservée jusqu'à nos jours.

Sortant de la Basilique de saint Sébastien, et arrêtant notre marche au pied de la colline où s'élève le tombeau de Cæcilia Metella, suivi bientôt du *Pagus Triopius*, nous revenons vers Rome, en explorant les monuments chrétiens qui s'élèvent sur la gauche de l'Appienne. Au fond, dans la vallée, est le temple païen qui garde les pieux souvenirs de la retraite du Pontife Urbain. Dans la même direction, on aperçoit dans le lointain la basilique de Sainte-Eugénie [2] qui donne entrée au Cimetière d'Apronianus, sur la Voie Latine, laquelle, comme l'Ardéatine, est parallèle à l'Appienne. C'est là que cette illustre vierge, martyre sous la persécution de Gallien, a été ensevelie par sa mère Claudia.

Suivant de plus près le cours de la Voie, nous longeons le cimetière de Prétextat, et nous rencontrons la petite basilique qui s'élève sur le lieu où le Pape saint Sixte II fut décapité avec ses diacres, Félicissime et Agapit [3]. Saint Cyprien, dans une de ses lettres,

[1] Itinerar. Salisburg. Malmesbur.
[2] Itinerar. Einsidlense.
[3] Itiner. Salisburg. Einsidlense.

nous apprend que cette exécution venait d'avoir lieu dans le Cimetière même [1]; les ministres de Décius ayant cru imprimer plus de terreur aux chrétiens, en choisissant pour théâtre de l'immolation du Pontife un quartier de la ville souterraine que ces proscrits avaient creusée sous le sol même de la Reine des Voies. Le corps du Martyr fut transporté, comme nous l'avons vu, de l'autre côté de la Voie, au cimetière de Calixte, où l'attendait Cécile.

Les deux diacres, compagnons du Pontife, sont restés près du lieu où ils avaient répandu leur sang. Une basilique ouvre l'accès à leurs tombeaux. Là, sont avec eux les sous-diacres Januarius [2], Magnus, Vincent et Étienne qui furent aussi les compagnons de Sixte dans son martyre. C'est pour cela que cette basilique est appelée spécialement : *ad sanctum Januarium.* La grande crypte où l'on vénère le sépulcre du Pontife Urbain est voisine de la basilique dont nous parlons [3]. Nous avons vu comment la piété de Marmenia envers le saint Pape, en lui ménageant cette sépulture d'honneur, fut cause qu'il ne fut pas enseveli près de Cécile et de Zéphyrin.

Formant un même groupe avec celle de Januarius, deux autres basiliques ouvrent encore sur le Cimetière de Prétextat, et sanctifient le côté gauche de la Voie Appienne. L'une, plus petite, porte le nom du

[1] Epist. LXXXII.

[2] C'est par erreur que l'un des itinéraires de Saltzbourg confond ce Januarius avec un fils de sainte Félicité qui portait le même nom.

[3] Itinerar. Salisburg. Malmesbur.

saint martyr Zénon [1]; l'autre, plus grande, s'élève sous le titre des saints Tiburce, Valérien et Maxime [2]. En descendant les degrés, on arrive au tombeau où Cécile ensevelit son époux martyr. Près de lui reposent Tiburce et Maxime. Le pèlerin peut donc saluer tour à tour, sur la droite de l'Appienne, la basilique de Cécile et de Sixte; sur la gauche, la basilique de Valérien, se répondant l'une à l'autre.

L'inscription votive aux trois martyrs est exposée près de leurs tombeaux. On y lit ces mots en caractères du IVe au Ve siècle :

SANCTIS MARTYRIBVS TIBVRTIO
BALERIANO [3] ET MAXIMO QVORVM
NATALES [4] EST XVIII. KALEDAS [5] MAIAS.

Ce marbre qui nous donne l'idée des inscriptions placées dans les cryptes pour désigner les noms des principaux martyrs que la piété des fidèles venait y honorer, existe encore aujourd'hui, et a été trans-

1 Itinerar. Salisburg. Malmesbur.

3 *Ibid.*

3 *Baleriano* pour *Valeriano*. Le *b* pour le *v* se trouve, comme l'on sait, sur un grand nombre d'inscriptions chrétiennes ou païennes des premiers siècles.

4 *Natales* pour *Natalis*. Ce remplacement de l'*i* par l'*e* est aussi très-fréquent sur les monuments anciens.

Quant à l'appellation de *Natalis*, jour de naissance, affectée au jour où les Martyrs, dégagés des liens du corps, naissaient à l'éternité, on sait qu'elle est dans les habitudes du style liturgique depuis les premiers siècles de l'Église.

5 *Kaledas* pour *Kalendas*. Ces omissions de lettres déparent quelquefois les plus belles inscriptions.

porté, au IXe siècle, dans l'église de Sainte-Cécile [1].

Après avoir vénéré les sépulcres de nos héros, nous remontons quelque temps encore le cours de l'Appienne; passant de nouveau devant la petite église commémorative de la rencontre du Sauveur et de saint Pierre, nous arrivons au pied de la muraille d'Aurélien, et franchissant la porte qui a reçu désormais le nom de Saint-Sébastien, nous rentrons dans la ville sainte.

1 Nous avions, dans la première édition, accepté le jugement de tous les auteurs qui, avant nous, ont parlé de cette inscription, et comme eux, nous avions cru pouvoir la rapporter au IIIe siècle. Depuis, nous avons revu plus attentivement ce marbre célèbre, et il nous semble impossible de ne pas le descendre d'un ou deux siècles. L'inscription, sans doute, est encore assez belle; mais la décadence des caractères y est déjà tellement sensible qu'il faut la rapporter après le règne de Constantin, probablement aux dernières années du IVe siècle, et peut-être même plus ou moins avant dans le Ve. Tel est aussi le sentiment de notre savant ami M. le chevalier de Rossi.

C'est ici le lieu de parler d'un marbre que l'on voit dans un *cubiculum* des Catacombes de Saint-Sébastien. Il porte gravés ces mots :

SANCTO MARTYRI MAXIMO.

On a voulu y voir l'inscription tumulaire de notre saint Maxime; mais c'est à tort. Ce marbre est tout simplement un fragment détaché de la partie supérieure d'un sarcophage chrétien, où il figurait comme inscription votive. Nous avons des exemples de ces grands sarcophages en marbre, ornés de bas-reliefs symboliques, ayant au centre le portrait du défunt, et au-dessus, une inscription en l'honneur du saint Martyr, sous la protection duquel il a voulu reposer. L'épaisseur et la dimension de la pierre dont nous parlons, et les traces qu'elle porte encore d'avoir adhéré à un corps solide de même matière, enlèvent tout doute sur son origine.

CHAPITRE XX.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DU VI[e] SIÈCLE.

Les Bibliothécaires du Siége Apostolique rédigèrent de bonne heure, à Rome, d'après les monuments dont ils avaient la garde, une Chronique des Pontifes Romains, plus étendue et plus nourrie de faits que ne l'est celle qui fut écrite au IV[e] siècle et qui s'arrête au Pontificat de Libère. Cette seconde Chronique s'est conservée et s'étend jusqu'à Félix IV, qui siégea de l'an 526 à l'an 530. Elle a servi de base à la fameuse biographie des Papes, attribuée si longtemps à Anastase le Bibliothécaire, qui en fut seulement l'un des continuateurs [1].

Si nous interrogeons ce précieux document, qui remonte à la première moitié du VI[e] siècle, nous y lisons les paroles suivantes à l'article de saint Urbain : « Il » amena au baptême un grand nombre de personnes, » entre autres Valérien, époux de sainte Cécile, et » beaucoup de ceux qu'il avait instruits reçurent la » couronne du martyre [2]. » Ainsi la tradition officielle

[1] Origines de l'Église Romaine, tome I[er], page 191-249.

[2] Hic sua traditione multos convertit ad baptisma, etiam Va-

de l'Église Romaine, outre la Liturgie, rapportait au Pontificat de saint Urbain les événements racontés dans les Actes de sainte Cécile, et confirmait leur récit dans la mesure compatible avec l'extrême brièveté d'une Chronique aussi concise que l'est celle de Félix IV.

L'Église de la sainte Martyre, quoique toujours privée des reliques de sa glorieuse patronne, continuait d'attirer la vénération des fidèles. Elle reçut un grand honneur, en l'année 530, lorsqu'elle vit son Cardinal Titulaire, Boniface Sigisvult, ou Sigisbunde, élevé sur le Siége Apostolique, pour succéder à Félix IV, sous le nom de Boniface II [1]. Plus d'une fois, dans la suite des siècles, cette gloire s'est renouvelée pour la Basilique de sainte Cécile, comme nous le verrons en son lieu.

Les Pontifes Romains étaient dans l'usage d'y venir célébrer les saints mystères, au jour consacré à la mémoire de la Martyre. L'an 540, cette solennité fut troublée par un attentat contre la personne même du Vicaire de Jésus-Christ.

L'Empereur Justinien, dans l'un des accès de sa manie théologique, avait publié son fameux édit contre les Trois Chapitres. Il forma le dessein d'amener le Pape Vigile à confirmer par l'autorité apostolique cet édit qui causait de grands troubles dans les Églises d'Orient. Le moyen auquel il s'arrêta fut de faire enlever le Pontife pour le conduire à Constantinople. Anthemius, l'un des officiers de Théodora, femme de Jus-

lerianum sponsum S. Cæciliæ, et multi martyrio coronati sunt per ejus doctrinam. *Chronique de Félix IV*, in Urbano.

[1] Ciacconius. Vitæ Romanorum Pontificum. Tome I, page 358.

tinien, fut chargé de l'exécution de ce projet. Il devait, selon les injonctions de l'Impératrice, se saisir du Pontife, partout où il le pourrait rencontrer, exceptant toutefois l'Église de Saint-Pierre que, par un reste de religion, elle consentait à respecter comme l'asile inviolable du chef de la chrétienté.

Le 22 Novembre, Fête de sainte Cécile, Vigile alla, selon l'usage, célébrer les saints mystères dans l'Église de la sainte Martyre. Le concours du peuple était nombreux, parce que ce jour était aussi l'anniversaire de la consécration épiscopale de Vigile, ou de son exaltation sur la Chaire de saint Pierre. Le Pape, selon la coutume de ses prédécesseurs, était occupé à distribuer des largesses au peuple. L'émissaire de Byzance parvint à surprendre la vigilance des fidèles, et par un coup de main audacieux, le Pontife fut saisi et entraîné au bord du Tibre qui coule non loin de la Basilique. On le fit monter sur un navire, et malgré les cris et les gémissements du peuple, le vaisseau l'emporta loin de Rome pour sept années entières qui furent les plus orageuses de sa vie déjà si agitée [1].

Après lui siégea Pélage, remplacé bientôt par Jean III, qui gouverna l'Église jusqu'en 572. Le *Liber Pontificalis* dit de ce Pape : « Il aima les Cimetières des saints » Martyrs, et il y fit diverses restaurations [2]. » Ce passage de la Chronique Papale nous ramène aux Catacombes qui avaient souffert de cruels ravages, trente ans

[1] Anastas. *In Vigilio*. Pagi. Breviarium Pontificum Romanorum. Tome I, page 295.

[2] Hic amavit et restauravit Cœmeteria sanctorum martyrum. *Anastas*. in Joanne III.

avant le Pontificat de Jean III. La paix des Martyrs avait été troublée par les barbares ; le bruit des armes s'était fait entendre jusque sous les voûtes sacrées où reposaient les vainqueurs de Rome païenne. En 536, sous le Pontificat de saint Silvère, Rome se vit assiégée un an entier, par l'armée des Goths, sous la conduite de Vitigès. Non contents de ruiner les magnifiques aqueducs [1] qui se déroulant sur les Voies Appienne, Latine et Tiburtine, portaient dans Rome, depuis tant de siècles, le tribut inépuisable de leurs eaux, ces barbares étaient descendus dans les Cimetières, et leur main sacrilége s'était plue à renverser les décorations dont la piété des Pontifes et des fidèles avait embelli les Cryptes sacrées. Les inscriptions en l'honneur des Martyrs, placées près de leurs tombeaux, avaient surtout éprouvé les effets de cette rage aussi aveugle qu'impie.

Le Pontificat de Vigile fut trop agité pour qu'il fût possible à ce Pape de réparer tant de dévastations. Nous avons néanmoins la preuve du soin qu'il porta dans cette œuvre pieuse, par une inscription dont les paroles sont venues jusqu'à nous, et qui est relative à trois saints Martyrs dont l'épitaphe damasienne avait été brisée par les Goths. Ces Martyrs sont les saints Vital, Martial et Alexandre, et voici en quels termes Vigile s'exprimait sur le marbre qu'il substitua à celui que les barbares avaient brisé : « Lorsque les Goths vinrent as-» seoir, sous les murs de Rome, leur camp qui devait » être anéanti, ce fut d'abord aux saints qu'ils décla-

[1] Procop. de bello Gothico. Lib. II. cap. III.

» rèrent une guerre impie. Dans leur audace sacrilége, » ils renversèrent les tombeaux consacrés à ces saints » Martyrs, dès les temps anciens. Damase, par l'inspi- » ration divine, avait reconnu leur culte, et déclaré dans » ses vers qu'il était juste de les honorer. Mais le mar- » bre sacré qui portait cet avertissement a été brisé; » toutefois, il n'est pas juste que leur mémoire périsse » de nouveau. C'est pourquoi Vigile Pape, gémissant » sur un tel attentat, a relevé la sépulture de ces saints, » quand les ennemis ont été chassés[1]. »

Nous avons tout lieu de craindre que les Cimetières de la Voie Appienne eussent dès lors beaucoup souffert de l'insulte des barbares, qui exercèrent déjà leur brutalité sur les aqueducs de cette Voie. Après la défaite de Vitigès, les Goths revinrent encore sous la conduite de Totila, pour assiéger Rome. Naturellement, ils devaient songer à fouiller ces immenses galeries souterraines, soit pour y chercher des trésors, soit dans l'espoir d'y découvrir quelques entrées secrètes pour pénétrer dans la place. Leur fureur arienne s'exerçait alors contre les sanctuaires catholiques, et les plus précieux monuments de l'antiquité demeuraient exposés à leurs coups. Il est certain qu'au VIII[e] siècle,

1 Dum peritura Getæ posuissent castra sub urbe,
Moverunt sanctis bella nefanda prius.
Istaque sacrilego verterunt corde sepulchra
Martyribus quondam rite sacrata piis.
Quos monstrante Deo, Damasus sibi Papa probatos
Affixo monuit carmine jure coli.
Sed periit titulus confracto marmore sanctus,
Nec tamen his iterum posse latere fuit.
Diruta Vigilius nam mox hæc Papa gemiscens,
Hostibus expulsis, omne novavit opus.
Gruter (Inscript. antiq. tome III, page MCLXXI. 4).

comme nous le verrons, la tombe de Cécile n'était plus accompagnée d'aucune inscription précise, puisque les Lombards cherchèrent inutilement le corps de la vierge, dans l'intention de l'enlever. On peut en conclure, avec assez de probabilité, que la disparition de ce marbre gravé remonterait aux ravages des Goths, dans le VIe siècle, et qu'on aurait négligé de le renouveler ensuite, parce que les fidèles connaissaient assez le lieu où reposait la grande Martyre. On a dû remarquer que les soins pieux du Pape Vigile envers les trois saints Martyrs dont nous venons de parler, sont surtout relatifs à leurs sépulcres même qu'il fit relever, et auxquels pour complément il joignit une inscription nouvelle. Rien ne nous apprend que lui, ni ses successeurs, se soient chargés de refaire toutes les inscriptions qui avaient pu être abattues. Les fidèles de Rome ayant encore alors l'habitude de visiter les Cimetières, n'avaient pas oublié la tombe des principaux Martyrs; les restaurations qu'entreprit Jean III durent donc avoir surtout pour objet la consolidation des galeries et des salles, et la restauration des tombeaux qui avaient souffert de l'injure des barbares.

Le *Liber Pontificalis* nous apprend que, sous ce Pontife, non-seulement le service divin se faisait encore, dans les Cryptes sacrées, aux jours commémoratifs du triomphe des Martyrs, mais que l'offrande du sacrifice y avait lieu régulièrement chaque semaine. Jean III statua que l'Église de Latran serait chargée de fournir tous les dimanches le pain, le vin et le luminaire pour les fonctions saintes [1].

[1] Instituit ut oblationes et amulæ, vel luminaria, per eadem

Ce pieux Pontife montra encore, en une autre occasion, la confiance qu'il avait placée dans la protection des saints Martyrs.

Les Romains, ennuyés de la présence de Narsès en Italie, où il représentait l'autorité de l'Empereur Justin, formèrent une cabale pour obliger ce grand général à renoncer au gouvernement de la péninsule. Ils osèrent même écrire à l'Empereur qu'ils préféraient la domination des Lombards à celle de Narsès. Celui-ci, blessé de l'ingratitude des Romains, se retira en Campanie, et dans son indignation, il invita les Lombards à s'emparer d'une ville qui payait si mal ses services. Au fond, toute cette intrigue avait été ourdie par les schismatiques d'Italie qui ne cessaient de protester contre le V[e] Concile Général dont l'Empereur Justin avait embrassé la cause en prince catholique.

Jean III trembla pour les périls de sa patrie, et accourut auprès de Narsès. Il parvint à le décider à rentrer dans Rome; mais le Pontife s'était rendu odieux au parti dont il avait traversé les desseins. A son retour, il cessa d'habiter le palais de Latran, et vint se réfugier, comme autrefois Urbain, à l'ombre des tombeaux des Martyrs de la Voie Appienne. La région qu'il choisit dans la cité mystérieuse fut le quartier du Cimetière de Prétextat, que la gloire de l'époux et du frère de Cécile faisait nommer alors le *Cimetière des saints Tiburce et Valérien*[1]. A la surface

Cœmeteria omni die Dominico de Lateranis ministrarentur. *Anastas.* in Joanne III.

[1] Tunc sanctissimus Joannes Papa retinuit se in Cœmeterio sanctorum Tiburtii et Valeriani. *Anastas. In Joanne* III.

du sol s'élevait la Basilique dont nous avons parlé, accompagnée de quelques bâtiments nécessaires au service; au-dessous s'étendaient les galeries funéraires où le Pontife venait puiser la patience dans l'exemple des saints Martyrs.

Jean III résida durant un espace de temps assez long dans cette retraite obscure, où il était protégé par l'armée même du Christ. Il célébrait les fonctions saintes, soit dans la Basilique, soit dans les chapelles souterraines, et la Chronique Papale ajoute même qu'il consacra en ce lieu plusieurs Évêques[1].

Dans le même temps, vers 570, le saint Archevêque de Ravenne, Agnellus, achevait les mosaïques de la superbe Basilique, élevée sous le titre de Saint-Apollinaire par le grand roi Théodoric[2]. Il y aurait même quelques raisons d'attribuer cette splendide ornementation à la munificence de ce prince qui mourut dès l'an 526. Quoi qu'il en soit, ce vaste ensemble de mosaïque intéresse notre récit, parce qu'il offre le plus ancien monument qui soit arrivé jusqu'à nous de tous ceux que l'art chrétien a consacrés à la gloire de sainte Cécile.

Une suite de vingt-cinq Martyrs s'avance vers le Christ, pour lui faire hommage des couronnes qu'ils tiennent à la main, et parallèlement vingt-deux Saintes se dirigent vers la Mère du Sauveur qui tient son divin Fils sur ses genoux. Le nom de chacune de ces vierges

[1] Habitavit ibi multo tempore, ut etiam episcopos ibidem consecraret. *Anastas.* in Joanne III.

[2] Vid. Ciampini. *Vetera Monimenta*, tome II, page 100. La mosaïque s'y trouve en entier, gravée sur plusieurs planches.

est écrit au-dessus de sa tête, et Cécile a sa place entre Lucie et Eulalie. Toutes ces figures sont en pied, et parées d'un costume riche et élégant. Selon le style des mosaïques byzantines, un arbre est placé entre chaque personnage, pour marquer que celles qu'on a voulu représenter habitent les jardins célestes, et toutes ces saintes tiennent une couronne à la main, dans les plis de leur voile.

Le VIe siècle se termina sous le Pontificat de saint Grégoire le Grand, qui s'étendit encore jusqu'à la quatrième année du siècle suivant. Cet illustre Pontife fixa la Liturgie dans la forme qu'elle conserve encore aujourd'hui, et nous avons vu avec quelle prédilection l'Office de sainte Cécile y est traité.

Une contagion redoutable ayant désolé Rome en 590, Grégoire, pour fléchir la colère de Dieu, indiqua sept *Litanies*, ou Processions, qui devaient sortir de sept Églises différentes, pour se rendre à la Basilique de Sainte-Marie-Majeure, dernier refuge des fidèles de Rome, dans les calamités. La première Litanie, celle des Clercs, partit de Saint-Jean-de-Latran; la seconde, celle des hommes, sortit de Saint-Marcel; la troisième, celle des moines, vint de l'Église des Saints Jean et Paul; la quatrième, celle des religieuses, s'avança de l'Église des Saints Côme et Damien; la cinquième, celle des femmes mariées, se mit en marche de l'Église de Saint-Étienne; la sixième, celle des veuves, arriva de l'Église de Saint-Vital; la septième enfin, celle des pauvres et des enfants, se réunit pour partir de l'Église de Sainte-Cécile[1]. Ainsi le Pontife avait placé sous

[1] Litania Clericorum exeat ab Ecclesia beati Joannis Baptistæ.

la protection de la puissante Martyre les êtres faibles et souffrants auxquels elle aimait tant à prodiguer, durant sa vie mortelle, les soins de son héroïque charité. Le Seigneur exauça les supplications de son peuple, et par l'intercession de la Reine du ciel, l'Ange exterminateur reçut l'ordre de remettre son épée dans le fourreau.

La Basilique de Sainte-Cécile paraît avoir été rebâtie et dédiée de nouveau par saint Grégoire, dans le cours de son pontificat. C'est du moins ce qu'atteste la leçon vaticane du fameux diplôme de saint Paschal dont nous parlerons bientôt[1]. Il n'est pas étonnant que, sur la fin du VI[e] siècle, cet édifice ait pu avoir besoin d'une restauration, et le fait consigné dans la charte de saint Paschal rattache le nom de saint Grégoire d'une manière bien précieuse à l'Église de la grande Martyre. Au reste, on ne saurait s'empêcher de voir une confirmation de ce fait dans les propres paroles de Paschal qui se lisent sur toutes les copies de son diplôme sans exception, et par lesquelles il déclare avoir assigné saint Grégoire comme l'un des patrons du mo-

Litania virorum, ab Ecclesia beati Martyris Marcelli. Litania monachorum, ab Ecclesia martyrum Joannis et Pauli. Litania ancillarum Dei, ab Ecclesia beatorum martyrum Cosmæ et Damiani. Litania feminarum conjugatarum, ab Ecclesia beati primi martyris Stephani. Litania viduarum, ab Ecclesia beati martyris Vitalis. Litania pauperum et infantium, ab Ecclesia beatæ martyris Cæciliæ. *Oratio ad plebem, de mortalitate. S. Gregorii opp.*, tome v, page 278. Edit. Gallicciolli.

[1] « Titulus quem piæ devotionis affectu sanctus Papa primus Gregorius doctor eximius dicaverat. » Voir le texte du diplôme avec cette importante variante, dans Bosio, *Acta S. Cæciliæ*, page 44, et dans Laderchi, page 204.

nastère qu'il érigea près de la Basilique de Sainte-Cécile, pour y faire le service divin.

Un dernier fait relatif aux hommages rendus par saint Grégoire le Grand à la Vierge Cécile se trouve dans l'envoi qu'il fit à la Reine des Lombards, Théodelinde, de plusieurs fioles contenant de l'huile des lampes qui brûlaient dans les Cimetières des Martyrs. On sait l'affection paternelle que portait le Pontife à cette princesse qui avait su demeurer fidèle à l'orthodoxie dans une cour arienne, et qui eut le bonheur de réunir sa nation à la foi catholique. Il voulut l'associer par ce pieux don aux hommages que les fidèles de Rome rendaient aux saints Martyrs, et afin que la piété de Théodelinde se représentât plus vivement les Voies sacrées de Rome chrétienne toutes remplies des trophées de la victoire des soldats du Christ, il joignit à l'envoi des huiles saintes, une indication topographique des divers saints auxquels elles se rapportaient.

Cette liste précieuse, écrite sur un papyrus, se conserve encore dans le trésor de l'église de Saint-Jean-Baptiste de Monza. On y suit avec un vif intérêt l'itinéraire des Catacombes, à la fin du VI[e] siècle. Les noms des saints y sont le plus souvent groupés selon la place qu'occupaient leurs tombeaux dans les cryptes. Cet ordre était reproduit sur les étiquettes attachées à chaque fiole, et qui sont encore aujourd'hui conservées en grande partie, soit adhérentes aux vases, soit détachées. La plupart de ces fioles contenaient de l'huile empruntée aux lampes de plusieurs tombeaux. Celle qui était relative à notre illustre Martyre porte cette inscription ;

SCA SAPIENTIA. SCA SPES. SCA FIDES. SCA
CARITAS. SCA CAECILIA. SCS TARSICIVS.
SCS CORNILIVS. ET MVLTA MILLIA SCORVM.

Nous nous retrouvons en effet transportés par cette inscription sur la Voie Appienne. Voici d'abord quatre célèbres saintes romaines : sainte Sophie avec ses trois filles, Foi, Espérance et Charité, qui remportèrent comme leur mère la couronne du martyre [1]. Le lieu de leur sépulture était demeuré incertain; mais ce monument nous révèle qu'il était sur le côté droit de la Voie Appienne. En effet, sur le papyrus, ces quatre saintes sont placées entre sainte Sotère et sainte Cécile, qui étaient incontestablement, à peu de distance l'une de l'autre, dans la même région du cimetière de Calixte; et nous les retrouvons ici réunies sur une même inscription à la glorieuse Martyre dont nous recherchons avec tant d'amour les moindres traces.

Après ces quatre noms, paraît le nom de Cécile, suivi de celui de Tarsicius qui, comme nous l'avons vu, reposait près d'elle dans le cimetière de Sixte; saint Corneille est nommé ensuite; son tombeau récemment découvert sur ce même côté de l'Appienne vient à l'appui de notre assertion; et le grand nombre de martyrs mentionné à la suite confirme ce que les Itinéraires nous apprennent du Cimetière de Calixte.

Nous avons donc ici un monument de l'époque grégorienne relatif à Cécile. Cette humble fiole a traversé les siècles, et une partie de l'huile qu'elle contient fut

[1] Acta SS. Augusti. Tome I. *Die* 1ª *Augusti*.

extraite au temps de saint Grégoire, d'une lampe qui brûlait près du tombeau de la Vierge. La crypte de Sixte et de Cécile a depuis été dévastée; les marbres, les lampes ont disparu; Cécile est remontée en triomphe dans Rome; la solitude et la désolation ont pesé de tout leur poids, durant de longs siècles, sur ces souterrains autrefois l'objet d'une si ardente vénération; et ce vase rempli par une main pieuse à la lampe qui veillait près d'un tombeau existe encore aujourd'hui, attestant la religion des Romains du VIe siècle envers l'Épouse du Christ.

Mais ce n'est pas tout encore. Une autre fiole du trésor de Monza nous donne l'huile des lampes qui brûlaient près des tombeaux de l'époux et du frère de Cécile. Voici l'inscription :

SCI SEBASTIANI. SCS EVTYCIVS. SCS QVIRINVS.
SCS VALERIANVS. SCS TIBVRTIVS. S. MAXI
MVS. SCS VRBANVS. SCS IANVARIVS.

Ici se trouve réuni d'abord le groupe des trois Martyrs que nous avons signalés comme reposant à l'extrémité du cimetière de Calixte, toujours sur la droite de l'Appienne : Sébastien, Eutychius et Quirinus. A la suite sont nos trois héros, Valérien, Tiburce, Maxime, dont nous avons reconnu la sépulture, sur le côté gauche de la Voie. Le Pontife Urbain et le Martyr Januarius, dont les tombeaux étaient situés dans la même région, viennent naturellement s'adjoindre aux précédents. Ainsi, cette fois encore, un vase fragile placé sous la sauvegarde de la piété, est demeuré jusqu'à nos jours comme un monument précieux de la foi et de la

confiance des fidèles de Rome et d'une reine des Lombards, au VI[e] siècle, envers les nobles héros dont nous avons voulu célébrer la mémoire.

Toutes ces huiles des Martyrs furent apportées à Théodelinde par un personnage nommé Jean qui a signé le papyrus sur lequel elles sont détaillées, sans y prendre d'autres qualifications que celle de *pécheur* et *indigne* [1].

Nous placerons ici, en finissant ce chapitre, une particularité qui se rapporte au moins indirectement à notre histoire, puisqu'elle a trait aux sources dans lesquelles nous l'avons puisée. Saint Eulogius, Patriarche d'Alexandrie, avait écrit à saint Grégoire pour le prier de lui envoyer les Gestes des Martyrs, recueillis autrefois par Eusèbe. Le saint Pape répondit à ce prélat qu'il ne connaissait en fait d'Actes des Martyrs rédigés par Eusèbe que ceux qui se lisent encore aujourd'hui dans son Histoire Ecclésiastique. « Je n'en connais pas » d'autres, ajoute le Pontife, ni dans l'Archive de notre » Église, ni dans les Bibliothèques de la ville de Rome, » si ce n'est un petit nombre qui se trouvent réunis en » un seul volume [2]. » Les Actes de sainte Cécile fai-

[1] Marini. Papiri diplomatici. N. CXLIII.

[2] Nulla in Archivo nostræ Ecclesiæ, vel Romanæ urbis bibliothecis esse cognovi, nisi pauca quædam in unius codicis volumine collecta. *S. Gregorii Opp.* edit. Galliccioli, tome VIII, page 30.

Moretti observe avec raison qu'on doit prendre dans un sens relatif et non absolu ces mots de saint Grégoire : *pauca quædam.* Le saint Pape vient de dire au patriarche d'Alexandrie que l'Église Romaine possède un livre qui contient les noms de presque tous les Martyrs, *pene omnium Martyrum*, voulant désigner le

saient-ils partie du recueil authentique dont parle ici saint Grégoire ? Il n'est pas permis d'en douter ; autrement l'Église Romaine ne leur eût pas fait l'honneur d'emprunter d'eux la matière des chants consacrés à cette sainte Martyre le jour de sa fête.

Martyrologe ; il est évident qu'il n'y a aucune proportion entre le nombre des Actes qui sont venus jusqu'à nous et celui des Martyrs dont nous connaissons les noms. *De sancto Callixto, ejusque Basilica*, page 210.

CHAPITRE XXI.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DES VII[e] ET VIII[e] SIÈCLES. — DÈS LE VII[e], ON COMMENCE A LEVER LES CORPS DES MARTYRS, POUR LES TRANSPORTER DANS LES ÉGLISES DE ROME.

En 610, le pape saint Boniface IV obtint de l'Empereur Phocas le fameux temple connu sous le nom de Panthéon pour le transformer en Église. Nous n'avons point à nous étendre ici sur cet événement considéré en lui-même. Joseph de Maistre l'a célébré avec une telle magnificence qu'il semble interdire à tout autre jusqu'à l'idée de s'essayer sur un pareil sujet[1]; mais l'inauguration chrétienne du Panthéon intéresse, par une de ses circonstances, les annales que nous consacrons à la Vierge Cécile, et nous devons nous y arrêter un instant.

Jusqu'à l'année qui vit s'accomplir cette sublime apothéose du christianisme sur les trophées mêmes de la gentilité, la piété des Romains n'avait pas songé encore à transporter leurs triomphales dépouilles dans les Églises dont le sol de la ville était couvert. Longtemps les fidèles aimèrent à choisir leur sépulture à

[1] Du Pape, tome II, page 284-288.

côté de ces vaillants protecteurs, dans l'espoir de se lever avec plus de confiance, en leur compagnie, au jour de la résurrection générale. Les Papes eux-mêmes, quand la paix eut été rendue à l'Église, voulurent aussi être ensevelis dans le voisinage des Martyrs. Nous avons entendu saint Damase exprimer son humble désir de reposer avec les saints de la Voie Appienne, et nous l'avons vu élever son propre tombeau à l'entrée des Cryptes de l'Ardéatine. Ses prédécesseurs, Marc, Jules et Libère, s'étaient montrés animés du même désir. Le premier avait choisi sa sépulture au cimetière de sainte Balbine, sur la même Voie Ardéatine; le second, au cimetière de Calépodius, sur la Voie Aurélia, et le troisième dans celui de Priscille, sur la Voie Salaria. Sirice et Célestin préparèrent aussi leur tombeau sur cette même Voie; Anastase et Innocent au Cimetière appelé *ad ursum pileatum;* Zozime dans celui de Cyriaque, *in agro Verano;* Boniface dans celui de Sainte-Félicité, etc.

Tout semblait promettre un repos inaltérable à tant de corps vénérés, confiés à la foi de ces voûtes silencieuses que les païens eux-mêmes avaient rarement violées dans le cours des persécutions. Mais la Providence de Dieu sur son Église destinait les Cryptes de la ville sainte à devenir l'inépuisable mine d'où seraient extraits, durant de longs siècles, les ossements des Saints qui doivent reposer sous l'autel du sacrifice, pour signifier l'union des membres à leur Chef divin.

Nous avons vu Jean III occupé à restaurer les Cimetières, après les ravages des Goths; ces barbares avaient à peine disparu que les Lombards inaugurèrent leur

puissance dans la péninsule italienne. Rome fut souvent assiégée par leurs armes, et dans leurs campements autour de la ville, ils se jetèrent fréquemment dans les Cryptes, et y commirent de sacriléges dévastations. Dès lors, les Papes se virent contraints d'opérer ces Translations successives qui dépeuplèrent à peu près les Cimetières; mais telle était, selon la belle expression de Prudence, la fertilité sainte du sol romain[1], que si les plus nombreuses cohortes de Martyrs remontèrent en triomphe à la clarté du jour, dans le cours des VIIe, VIIIe et IXe siècles, il est encore possible aujourd'hui de glaner avec succès dans ces avenues désertes, où s'offrent de temps en temps des tombeaux de Martyrs oubliés, les uns désignés par leur nom gravé sur la pierre du sépulcre[2], les autres connus seulement du Christ pour lequel ils répandirent leur sang[3].

La première levée solennelle qui eut lieu dans les rangs de cette glorieuse phalange de héros s'accomplit par les ordres de saint Boniface IV, à l'occasion de la dédicace du Panthéon. Vingt-huit chariots remplis d'ossements des Martyrs, extraits des diverses Cryptes,

1 Vix fama nota est, abditis
Quam plena sanctis Roma sit,
Quam dives urbanum solum
Sacris sepulchris floreat.
Prudentius, peri stephanon, Hymn. S. Laurentii.

2 Plurima litterulis signata sepulchra loquuntur
Martyris aut nomen, aut epigramma aliquod.
Ibid. Hymnus S. Hippolyti.

3 Quorum solus habet comperta vocabula Christus.
Ibid.

traversèrent Rome et vinrent déposer en sûreté sous le nouvel autel tant de corps mutilés dans les combats pour le Christ, mais réservés à un triomphe sans fin[1]. Le temple de tous les Dieux reçut le nom de *Sainte-Marie aux Martyrs* (Sanctæ Mariæ ad Martyres), rappelant à la fois, sous ce nouveau titre, et la grande Reine du ciel et de la terre, et ceux auxquels l'Église chrétienne doit l'un des plus invincibles arguments de sa divinité. Mais parmi les vaillants athlètes transférés les premiers dans ce nouveau sanctuaire, Cécile ne se trouvait pas; deux siècles encore devaient s'écouler jusqu'au jour où s'ouvrirait enfin cette tombe auguste que les mains d'Urbain avaient scellée.

[1] Boldetti. *Osservazioni sopra i Cimiterj de' santi Martiri. Page* 666. Nous acceptons sans difficulté cette tradition, qui repose sur une ancienne relation manuscrite que Baronius (*Martyrol. Roman. ad diem* XIII *maii.*) trouva dans les archives de *Sainte-Marie-aux-Martyrs*. Les faits de cette nature s'inventent peu, et quoique les translations des saints Martyrs des Catacombes dans les églises de Rome aient eu lieu plus particulièrement dans le VIII[e] siècle, il est naturel d'admettre que les dévastations opérées par les Goths au VI[e], avaient pu mettre un grand nombre de galeries des Cimetières hors d'état d'être réparées. La piété du Pontife aura voulu assurer un asile plus sûr et plus convenable aux ossements des saints, et la circonstance de dédier au vrai Dieu un édifice comme le Panthéon, lui fournissait l'occasion de leur offrir un triomphe digne d'eux. Il est vrai que le Liber *Pontificalis* ne détaille pas cette translation de Martyrs, et se borne à dire que Boniface IV, en dédiant le Panthéon, y plaça des reliques, *et reliquias in ea collocavit;* mais cette indication, qui seule ne suffirait pas, à raison du vague que présente le mot *reliquias*, se trouve éclaircie par le témoignage du manuscrit cité par Baronius, en même temps qu'elle est d'accord avec les conjectures historiques.

Nous ne ferons pas l'énumération des diverses Translations qui s'accomplirent sous les successeurs de saint Boniface IV jusqu'à saint Paschal I[er], qui eut la gloire de déposer enfin le corps de sainte Cécile sous l'autel de sa Basilique. Ces imposantes émigrations continuèrent même après ce dernier Pontife, et jusque dans le XII[e] siècle[1]. Après cette époque, il y eut environ trois siècles durant lesquels la Rome souterraine demeura dans le silence de ses ténèbres sacrées. Les restes de l'armée des Martyrs sommeillaient dans l'attente, et leurs retraites ne furent pas même troublées par les ravages de ces autres barbares que commandait le Connétable de Bourbon, sous Charles-Quint. La terreur planait sur ces sombres asiles, et sauf les corridors qui s'ouvraient à côté des Basiliques et tout près de la lumière du jour, les immenses quartiers de la cité des Martyrs étaient rarement visités par les fidèles. Vers la fin du XVI[e] siècle, Rome recouvra la conscience des merveilles qu'elle gardait dans son sein, grâce au courageux dévouement d'Antoine Bosio, qui mit au service de cette colossale entreprise d'exploration tous les efforts d'une pieuse audace et toutes les ressources d'une érudition profonde. Dans le siècle suivant, le Siége Apostolique autorisa la recherche des corps des Martyrs, et détermina, avec une haute prudence, les seuls signes indubitables à l'aide desquels on pourrait les discerner. Nous ne tarderons pas à redescendre à l'ombre de ces arceaux mystérieux, mais ce sera pour en remonter avec le précieux dépôt trop longtemps enfoui dans les entrailles de la terre.

[1] Boldetti. *Osservazioni*, etc., pages 96-99.

En attendant, la foi romaine se propageait dans le nord de l'Europe par la prédication infatigable des enfants de saint Benoît. Depuis le jour où saint Grégoire avait fait partir de Rome le moine Augustin, chargé de replanter l'étendard de la Croix dans l'île des Bretons, une suite d'Apôtres, tous formés sous la discipline monastique, ne cessa jusqu'au XII[e] siècle d'évangéliser les peuples Saxons, Germains, Scandinaves, Slaves, Livoniens. Mais tous venaient visiter la ville du Prince des Apôtres, les uns avant de commencer leur course, les autres dans le fort de leurs combats, jaloux d'imiter l'Apôtre des Gentils qui, descendu du troisième ciel, dut aller néanmoins, comme il le rapporte lui-même, visiter Pierre et comparer son Évangile avec celui du Pasteur suprême[1].

En 696, ce fut le tour de l'apôtre des Frisons, saint Willibrord. Le Pape saint Sergius voulut lui-même consacrer Évêque ce héraut de la parole divine, et ce fut dans la Basilique de Sainte-Cécile, au jour même où la fête de la glorieuse Martyre réunissait les fidèles, que le Pontife imposa les mains à Willibrord, auquel il imposa le nom de Clément, comme un nouveau lien avec l'Église Romaine tant illustrée par les mérites de cet admirable disciple de saint Pierre[2]. Ainsi l'Église d'Utrecht, dont le nouvel Apôtre allait fonder le siége épiscopal, ouvrit ses destinées sous les auspices de la Vierge Cécile.

Vers le même temps, paraissait dans l'île des Bre-

[1] Gal. I. 18.
[2] Ven. Beda. Histor. Eccles. Angl. lib. V, cap. XII.

tons, devenue l'*île des Saints*, un livre merveilleux consacré à la gloire et au mérite de la Virginité chrétienne, et digne de faire suite aux traités que nous ont laissés sur le même sujet saint Cyprien, saint Methodius, saint Ambroise et saint Augustin. C'était l'évêque des Saxons occidentaux, le moine saint Adhelme, qui célébrait dans des vers si mélodieux et dans une prose si suave la gloire et la félicité des épouses du Christ. Mais telle était la haute idée que le pieux évêque de Sherburn avait conçue des mérites de Cécile et des honneurs dont elle jouit dans les cieux, que dans son double épithalame, oratoire et poétique, après avoir exalté l'incomparable prérogative de Marie, la Vierge des Vierges, il fait ouvrir par Cécile le chœur de celles qui la suivent vers l'Époux céleste. Viennent ensuite Agathe, Lucie, Eugénie, Agnès, Dorothée, enfin toutes les autres dont il a entrepris de chanter les grandeurs. Ce saint Prélat qui mourut en 709, et composa, vers l'an 680, ce gracieux ouvrage qu'il intitula *De laude virginitatis*, se sert constamment de nos Actes et leur emprunte tout ce qu'il dit de sainte Cécile [1].

[1] Nous donnons ici les vers de saint Adhelme, comme la plus ancienne pièce de poésie qui nous reste sur sainte Cécile, après l'hymne du Bréviaire Gothique :

Porro Cæciliæ vivacem condere laudem,
Quæ valeat digno metrorum pagina versu?
Quæ sponsum proprium convertit dogmate sancto,
Mellea carnalis contemnens ludicra luxus :
Basia dum potius dilexit dulcia Christi,
Candida præpulchris complectens colla lacertis.
Quamvis harmoniis præsultent organa multis,
Musica Pierio resonent, et carmina cantu ;

L'Angleterre, cette fille de l'Église Romaine, avait donc reçu de son auguste Mère, avec le lait des saints Évangiles, le récit touchant des vertus et des triomphes de Cécile, et nous en trouvons une nouvelle preuve dans le Martyrologe que Bède, le célèbre docteur et historien de l'Église Anglo-Saxonne, composait, vers le même temps, dans son monastère de Vearmouth. L'éloge qu'il a consacré à sainte Cécile, le x des Kalendes de Décembre, malgré sa brièveté, renferme une analyse des Actes. Il y est dit que la Sainte convertit à la foi de Jésus-Christ Valérien son époux et Tiburce son frère, qu'elle les prépara au martyre, et qu'elle-même, après avoir vaincu le feu, fut immolée par le glaive, sous le Préfet de Rome, Almachius [1].

Non tamen inflexit fallax præcordia mentis
Pompa prophanorum, quæ nectit retia sanctis,
Ne forte properet paradisi ad gaudia miles.
Taliter interea compellans vocibus, infit,
Dum secreta petunt, concessa lege thororum :
Angelus en, inquit, superis tranavit ab astris :
Hic me, patronus, cœlesti fœdere fulcit,
Ut nequeam prorsus quidquam carnalis amare;
Namque meum jugiter conservat corpus in ævum,
Ut nullus valeat spurco succensus amore
Contrectare mea probroso crimine membra :
Sed mox Angelicis ulciscens vindicat armis,
Qui me pollutis nituntur prendere palmis.
Sic devota Deo convertit fœmina sponsum,
Nec non, et levirum solvens errore vetusto,
Donec credentes sumpsissent dona lavacri,
Facti municipes in summis arcibus, ambo
Martyres effecti, carnis tormenta luentes.

Biblioth. Vett. Pat., tome XIII, page 14.

[1] *X. Kal.* Natale S. Cæciliæ Virginis, quæ et sponsum suum Valerianum et fratrem ejus Tiburtium ad credendum Christo ac

A Rome, vers 731, saint Grégoire III entreprit la réparation des Basiliques du cimetière de Prétextat. La voûte de celle des saints Tiburce et Valérien menaçait ruine; il la refit à neuf. Ses soins se portèrent aussi sur la Basilique de saint Urbain et de saint Januarius qui, comme la précédente, dut à ce Pontife les dernières réparations dont elle ait été l'objet. Dans la suite des siècles, ces édifices vénérables, toujours plus négligés, parce que les corps des Martyrs qu'ils protégeaient avaient été transportés dans la ville, s'écroulèrent, les uns en partie, les autres en totalité, et couvrirent le sol de leurs débris.

Dans Rome, l'Église de Sainte-Cécile continuait d'obtenir l'hommage de la piété des fidèles. Sous le Pontificat de saint Grégoire III, elle reçut la sépulture du diacre Moscus, dont l'épitaphe conservée jusqu'aujourd'hui, respire l'amour et la confiance que ce pieux serviteur avait voués à la sainte Martyre. Elle est placée à droite, sous le portique de la Basilique, et est ainsi conçue :

SEPVLCHRVM QVOD IN HANC ÆDEM VENERANDÆ CHRISTI MARTYRIS CÆCILIÆ SITVM EST IN QVO ET QVIESCIT IN PACE MOSCVS HVMILIS DIACONVS S. SEDIS APOSTOLICÆ OMNES EXPOSCENS VT PRO ME DOMINVM EXORETIS QVATENVS EJVSDEM SACRATISSIMÆ VIRGINIS INTERVENIENTIBVS MERITIS CVNCTORVM CONSEQVI MEREAR INDVLGENTIAM DELICTORVM [1].

martyrium perdocuit : et ipsa deinde martyrizavit, ignem quidem superans, sed ferro occisa, sub Almachio Urbis Præfecto. *Martyrologium Bedæ. Acta SS. Martii*, tome II, page XXXIX.

[1] Selon le sentiment du savant Gaetano Marini, ce diacre

Quatre autres sanctuaires s'élevaient encore en l'honneur de Cécile, soit hors la ville, soit dans son enceinte. Hors la ville, sur la Voie Appienne, celle dite *ad Sanctam Cæciliam*, que nos lecteurs connaissent; puis une autre, sur la Voie Tiburtine, qui n'a pas laissé de traces. Vers le milieu du VIIIe siècle, le Pape saint Zacharie entreprit la restauration de cette dernière, l'orna de peintures, la dotà et la soumit à l'Église de Saint-Pierre [1]. Dans l'intérieur de la ville, l'Église de Sainte-Cécile *de Domo*, dont nous avons parlé, et une autre appelée Sainte-Cécile de *Lupo Pacho*, et ailleurs de *Turre Campi*. Plus tard, on la désigna sous le nom de *Santa Cecilia a Monte Giordano*, parce que le quartier dans lequel elle était située avait appartenu à Giordano Orsini [2]. Nous aurons à parler encore de ces deux Églises.

L'année 768 vit pour la seconde fois le Cardinal titulaire de la Basilique de Sainte-Cécile monter sur la Chaire Apostolique. Ce fut Étienne, quatrième du nom, qui avait été pourvu de ce Titre par saint Zacharie. L'élection eut lieu par le clergé et par le peuple, dans l'enceinte même de la Basilique.

Deux ans après, en 770, la pieuse abbesse de Mon-

Moscus est le même que l'archidiacre Moschus qui figure sur la célèbre inscription trouvée dans les Cryptes Vaticanes, laquelle contient d'importants fragments des actes d'un concile tenu par saint Grégoire III, près de la Confession de saint Pierre, contre l'erreur des iconoclastes. Vid. Maii. *Script. Vett.* Tome v, page 466.

[1] Anastas. *In Zacharia.*

[2] Voir le Diplôme d'Urbain III, dans Fonseca, *de Basilica S. Laurentii in Damaso*, page 252.

treuil, sainte Opportune, montait au ciel à la suite d'une vision dans laquelle Cécile lui était apparue. Le dixième jour d'avril, au point du jour, Opportune vit tout à coup sa cellule illuminée d'une splendeur éblouissante, et embaumée des plus délicieux parfums. Deux vierges célestes descendaient vers elle, dans un rayon de gloire. C'étaient Cécile et Lucie, toutes resplendissantes de lumière et de beauté. La sainte abbesse les reconnut par un instinct divin, et leur adressa ces paroles : « Salut, ô mes sœurs, Cécile et Lucie ! Que ré- » clame de son humble servante, la glorieuse Vierge » Marie, la Reine du Ciel, la maîtresse de toutes les » vierges? » Les deux messagères de la Mère de Dieu répondirent : « Glorieuse épouse du Christ, Opportune, » la très-pure Vierge Marie attend ton arrivée. Le mo- » ment est venu où, dans le ciel, tu seras unie à son » Fils que tu as aimé en ce monde de toute la puissance » de ton amour. Ceins ta couronne de gloire, allume » ta lampe; l'instant approche d'aller au-devant de » l'Époux et de l'Épouse. » Douze jours s'étaient à peine écoulés, et la vierge exhalait son dernier soupir entre les bras de la Reine des Anges descendue vers elle à son tour dans une apparition céleste [1].

Saint Léon III, qui termina le VIIIe siècle avec tant de gloire, en posant, le jour de Noël de l'an 800, la couronne impériale sur la tête de Charlemagne, se distingua par ses largesses envers les principales Églises de Rome. Il n'eut garde d'oublier sainte Cécile, et il offrit

[1] Mabillon. *Acta SS. Ordinis S. Benedicti*, sæc. III, part. II, page 230.

à sa Basilique un parement d'autel de cette étoffe brochée d'or et semée de croix qu'on appelait ***stauracin,*** et une de ces couronnes d'argent que l'on suspendait devant l'autel et sur lesquelles on plaçait des cierges. Cette pièce d'argenterie était du poids de dix livres et une once [1].

[1] Anastas. *In Leone III.*

CHAPITRE XXII.

DÉCOUVERTE DU CORPS DE SAINTE CÉCILE PAR LE PAPE SAINT PASCHAL.

Mais le moment était venu où la Voie Appienne allait rendre son trésor, où la Vierge elle-même allait rentrer dans Rome, et confirmer par sa présence la vérité des récits que non-seulement la Ville sainte, mais l'Occident tout entier, redisaient depuis tant de siècles, avec un enthousiasme toujours croissant.

En 817, le moine Paschal était monté sur le Siége Apostolique, et il sembla, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, avoir reçu la mission de peupler de Martyrs les Églises de Rome. Le temps pressait d'enlever aux ténèbres tant de saintes reliques qui ne devaient pas rester plus longtemps exposées à l'injure des hommes et des éléments, au fond de ces grottes dont les voûtes menaçaient de s'écrouler en mille endroits et que la piété des fidèles, il faut bien le dire, ne visitait plus avec le même empressement.

Déjà, en 761, le saint Pape Paul Ier avait ouvert un nombre immense de tombeaux dans les Cryptes les plus menacées, et distribué les ossements des Martyrs entre les Titres, les Diaconies, les Monastères et les

autres Églises [1]. La Chronique Papale désigne en particulier l'Église du monastère de Saint-Silvestre, au Champ de Mars, fondé par le Pontife lui-même, comme ayant été plus favorisée que toutes les autres. Dans un diplôme relatif à ce monastère, Paul rend compte des motifs qui l'avaient porté à troubler ainsi ces cendres vénérées. « Par le laps des siècles, dit-il, divers Cimetières des saints Martyrs et Confesseurs du Christ » avaient été négligés et dépérissaient. Vint ensuite » l'invasion impie des Lombards qui les ruinèrent de » fond en comble. Ces barbares étaient allés jusqu'à » fouiller les sépulcres des Martyrs, et au milieu de ces » dévastations, ils avaient osé dérober plusieurs de ces » corps glorieux. A partir de cette époque désastreuse, » ces lieux n'avaient plus été traités avec le même » honneur, et la négligence des fidèles à leur endroit avait remplacé la piété antique. On était allé, » faut-il le dire? jusqu'à en laisser l'entrée libre aux » animaux, jusqu'à y parquer des troupeaux [2]. »

Néanmoins, dans le cours des VIIIe et IXe siècles, les nombreux pèlerins que la chrétienté tout entière envoyait à Rome chaque année, se faisaient un devoir de descendre dans les Cimetières des Martyrs, de visiter les Basiliques qui y donnaient entrée, et la divine Providence a voulu que quelques-uns des Itinéraires qu'ils rédigeaient sur les lieux, pour fixer leurs pieux souvenirs lorsqu'ils seraient de retour dans leur patrie, soient parvenus jusqu'à nos temps. Ces docu-

[1] Anastas. *In Paulo.*

[2] Voir un long passage de cette charte de saint Paul Ier, dans Boldetti, page 96.

ments, rédigés sans art, quelquefois même assez incorrects, nous donnent entre autres la topographie des Cimetières sur les diverses Voies, le détail des Basiliques qui les accompagnaient, la situation plus ou moins précise des tombeaux des Martyrs dans une même Crypte; en un mot, ils sont l'unique flambeau à l'aide duquel on puisse aujourd'hui éclairer les ténèbres séculaires des Catacombes. Faute de les avoir connus ou employés, tous les auteurs qui ont traité jusqu'ici de Rome souterraine, sont tombés dans des erreurs aussi nombreuses qu'inévitables; avec le secours de ces documents, beaucoup d'obscurités s'éclaircissent, et des données positives viennent se substituer aux assertions erronées, que des hommes savants d'ailleurs avaient puisées, soit dans des monuments rédigés à une époque où les traditions sur les Catacombes avaient péri, soit dans des conjectures totalement dépourvues de fondement. C'est avec bonheur que, à l'aide de ces précieux secours, nous prenons notre humble part aux travaux de rénovation qui seront opérés plus tard dans les antiquités de Rome chrétienne, et nous faisons des vœux ardents pour que notre illustre ami, auquel le ciel semble avoir départi si évidemment cette belle mission, accomplisse heureusement la tâche que son génie a conçue, que sa vaste science peut embrasser tout entière, et dont sa piété romaine comprend toute l'importance.

La série des Itinéraires dont nous parlons commence à la dernière année du VIe siècle, par la liste des huiles saintes envoyées de Rome à Théodelinde; elle se continue par les deux documents descriptifs tirés d'un

manuscrit de Saint-Pierre de Saltzbourg, et dont le premier appartient évidemment au VIIe siècle ; ces deux Itinéraires sont les plus détaillés de tous, et redressent déjà bien des erreurs. Vient ensuite celui que Guillaume de Malmesbury a inséré dans son histoire, et qui est également rempli des plus précieux renseignements topographiques. Il doit être antérieur à 818, puisqu'il signale comme reposant encore dans les diverses Catacombes les corps d'un grand nombre de Martyrs que le Pape saint Paschal transféra dans les Églises de Rome, en cette même année. Enfin le dernier Itinéraire est celui que dom Mabillon tira de la Bibliothèque d'Einsiedeln, et qui, d'après les détails topographiques qu'il renferme, ne saurait être reporté beaucoup au delà du IXe siècle. Il est vrai qu'il n'entre pas dans le détail sur les corps des Martyrs, et qu'il se borne pour l'ordinaire à signaler les Basiliques qui s'élevaient sur les Voies Cémétériales; mais on sait que ces Basiliques, après l'enlèvement des saintes reliques, furent l'objet d'une négligence déplorable et cessèrent peu à peu d'être visitées, jusqu'à ce que bientôt elles croulèrent de vétusté.

Ainsi que nous venons de le voir, dans le diplôme de saint Paul Ier, la négligence des Romains envers les Cimetières sacrés en amenait déjà l'abandon, dès le VIIIe siècle. Au commencement du IXe, l'inconvénient de cet état de choses se faisait sentir davantage, et la piété désirait qu'on y mît enfin un terme. Les Cimetières de la Voie Appienne s'étaient généralement maintenus dans un état plus décent, soit à cause des restaurations qu'on y avait faites à diverses époques, soit à cause de la vénération spéciale dont ils

étaient l'objet; mais l'état dans lequel ils étaient tombés, par suite des dévastations des Lombards, joints aux autres causes que nous avons signalées, appelait impérieusement une grande mesure de la part du Pontife Romain.

Dès la seconde année de son Pontificat, Paschal se mit en devoir de préparer une sépulture plus convenable aux Martyrs du Christ, et il commença le cours des solennelles translations qui ont marqué son règne d'un caractère particulier. Nous pouvons nous faire l'idée de l'importance des levées qui furent faites à cette époque dans les Cimetières par Paschal, en lisant la vaste inscription contemporaine, exposée dans la Crypte de l'Église de Sainte-Praxède. On y mentionne deux mille trois cents corps de Martyrs, ensevelis par le Pontife, tant sous l'autel principal que dans un autre lieu de la Basilique, situé à droite en entrant, et enfin dans une chapelle dédiée à sainte Agnès.

Ce précieux marbre nous apprend que le Pontife avait demandé à la Voie Appienne les plus illustres des Martyrs qu'il déposa à Sainte-Praxède. Dans cette Translation figurait une partie des Pontifes du Cimetière de Sixte; d'abord Sixte lui-même; ensuite, Pontien, Anteros, Fabien, Lucius, Étienne et Melchiade. Urbain avait été apporté du Cimetière de Prétextat et réuni à ses collègues. D'autres corps de Pontifes, enlevés aux divers Cimetières, complétaient cet ensemble imposant[1]. Il y avait ensuite une légion de simples

[1] C'étaient les saints Papes Alexandre, Félix, Jules, Sirice, Anastase et Célestin.

Martyrs, les uns désignés par leur nom, les autres par leur nombre total dans chaque section. De saintes femmes, ornement de Rome Chrétienne, achevaient de représenter la cour céleste dans cette assemblée des élus. Les plus illustres étaient Praxède et Pudentienne, Symphorose, Felicula, Zoé, Darie et Emerentienne[1]. Mais Cécile ne se trouvait point parmi elles.

Un jour de l'année 821, Paschal était allé prier dans la Basilique de l'illustre Vierge. Il fut frappé de l'état de délabrement dans lequel était tombé cet auguste sanctuaire. Ces murs vénérables, restaurés par saint Grégoire plus de deux siècles auparavant, avaient grandement souffert, et il était à craindre que si l'on n'apportait un secours prompt et efficace, l'antique Église, avec ses grands souvenirs, ne fût bientôt plus qu'un monceau de ruines. Paschal forma sur-le-champ la résolution de relever, depuis les fondements, une Basilique si chère à la piété romaine, et de la rebâtir avec une magnificence plus grande encore que celle qui avait paru dans sa première construction[2].

Mais un Pontife aussi zélé que l'était Paschal pour

[1] Voir l'inscription donnée pour la première fois en son entier par S. E. le cardinal Maï. *Scriptorum veterum nova collectio.* tome v, pages 38-40.

Quant aux corps des saints Martyrs qui font l'objet de cette inscription, sauf le petit nombre de ceux qui ont été transférés ailleurs, ils continuent de reposer derrière de vastes tables de marbre que l'on pourra lever un jour pour extraire ces sacrés ossements, lorsque les dernières galeries des Catacombes seront enfin épuisées de martyrs.

[2] Anastas. *In Paschali.*

rendre à la lumière les restes des saints Martyrs, ne pouvait concevoir un tel projet sans désirer en même temps retrouver aussi le corps de Cécile, afin de le transférer solennellement dans cette maison qu'elle avait sanctifiée par sa présence et consacrée par son sang. Dès avant le Pontificat de Paschal, on avait cherché ce saint corps dans toutes les cryptes de la Voie Appienne et toujours inutilement. Plusieurs raisons avaient rendu ces tentatives infructueuses. Sans doute on pouvait pénétrer au tombeau de Cécile par la Basilique qui portait son nom et celui de Sixte; mais la galerie qui recélait ce glorieux sépulcre se trouvait à une assez grande distance de l'entrée de la Basilique. Le tombeau lui-même n'avait rien dans sa forme qui attirât les regards. Une embrasure étroite placée à une assez grande hauteur, et fermée d'un marbre sans inscription avait pu facilement être oubliée, au milieu des innombrables tombeaux superposés qui remplissaient les galeries croisées en tous sens. Quoique voisine des sépultures papales, la tombe de Cécile avait reçu une forme entièrement dissemblable, et avant qu'on en eut fait l'ouverture, il eût été impossible de comprendre la raison qui avait pu porter Urbain à choisir pour la Vierge une sépulture à la fois si honorable et si peu apparente.

Nous avons vu que les Goths, dès le VIe siècle, avaient fait de grands ravages dans les Catacombes, détruit des sépulcres et brisé des marbres d'inscriptions; ces violences et l'abandon dans lequel tombèrent peu à peu les Cryptes sacrées expliquent la disparition de l'épitaphe, peut-être collective, que saint Damase ou ses successeurs

avaient dû consacrer à Cécile, et qui, dans tous les cas, n'a jamais pu être adhérente à son tombeau, à raison de la forme particulière de celui-ci. Quoi qu'il en soit, les Itinéraires de Saltzbourg nous apprennent que l'on connaissait encore le tombeau de Cécile au VIIe siècle, et qu'il n'était pas éloigné des sépultures des saints Papes Fabien, Sixte et Denys. D'un autre côté, l'Itinéraire de Malmesbury, qui est antérieur à l'année 818, puisqu'il signale comme reposant encore dans le Cimetière *ad sanctam Cæciliam*, les corps des saints Pontifes Sixte et Denys qui en furent levés cette année même par saint Paschal, ne dit rien de celui de la Vierge; la trace de celui-ci doit donc s'être perdue dans l'espace de temps qui s'est écoulé de la fin du VIIe au commencement du IXe siècle; ce qui nous donne précisément l'époque à laquelle les Cimetières sacrés commencèrent à être moins fréquentés et les traditions à s'obscurcir. Mais Dieu voulut que cet oubli même dans lequel avait fini par tomber le lieu de la sépulture de Cécile, fût cela même qui préserva cette tombe sacrée, dans une circonstance où elle eût couru le risque de se voir enlever son dépôt.

Les Lombards, sous la conduite de Luitprand, et plus tard conduits par Astolphe, firent plusieurs fois le siége de Rome, dans le cours du VIIIe siècle. Ils pénétrèrent dans les Cimetières sacrés, et en enlevèrent un grand nombre de reliques de saints martyrs. Ils avaient surtout le désir de ravir le corps de sainte Cécile, et le cherchèrent avec persévérance sans pouvoir le découvrir. Un tel zèle, dans ces barbares devenus chrétiens, étonnera moins, quand on se rappellera que Luitprand

avait eu la dévotion de racheter à prix d'or, des mains des Sarrasins, le corps de saint Augustin qu'il fit transporter de Sardaigne à Pavie. Mais Dieu ne permit pas que Rome se trouvât frustrée d'un trésor dont peut-être, un moment, elle n'avait pas senti tout le prix; toutefois, on avait fini par croire dans la ville sainte que le corps de la Vierge était du nombre de ceux qu'avaient enlevés les Lombards.

Paschal ne se découragea pas cependant, et jaloux d'inaugurer la Basilique restaurée, en plaçant l'illustre patronne sous son autel, il ordonna de recommencer les fouilles. Il descendit en personne dans les Cryptes, mais aucune des tombes qu'il fit ouvrir ne rendit le corps de la Vierge. Trop crédule envers la rumeur populaire, il crut devoir renoncer à pousser plus avant ses recherches. L'heure cependant était arrivée où Cécile allait reparaître et rentrer dans Rome.

Un matin, Paschal (c'est lui-même qui le rapporte dans un de ses diplômes) assistait à l'office divin dans la Basilique de Saint-Pierre, près de la Confession. Les clercs psalmodiaient mélodieusement l'office des Laudes matutinales, et le Pontife écoutait avec délices l'harmonie des cantiques que l'Église fait monter vers le Seigneur, au lever du jour. Un assoupissement produit par la fatigue des veilles saintes, vient le saisir, sur le siége même où il présidait dans la majesté apostolique[1] Les

1 Unde tamen, Domini annuente clementia, quadam die dum ante Confessionem Beati Petri Apostoli, psallentium matutinali lucescente Dominica residentes observaremus harmoniam, sopore in aliquo corporis fragilitatem aggravante. *Paschalis Papæ diploma.*

chants sacrés ne résonnent plus à son oreille que comme un concert lointain; mais son œil, fermé aux objets extérieurs, est soudain frappé d'une apparition lumineuse. Une jeune vierge de grande beauté, et parée comme les épouses du Christ, est devant lui. Elle lance sur le Pontife un regard pénétrant, et lui dit d'un ton ferme : « Nous avons des actions de grâces à te rendre.
» Sur les simples récits du vulgaire, sur de faux bruits,
» as-tu donc abandonné les tentatives que tu faisais
» pour me retrouver? Dans le cours de tes recherches,
» il y a cependant eu un instant où tu t'es rencontré si
» près de moi, que nous eussions pu discourir ensem-
» ble [1].

— » Mais, reprit le Pontife vivement ému, qui es-
» tu donc toi qui me parles avec tant de hardiesse?
» — Puisque tu veux savoir mon nom, dit la Vierge, je
» m'appelle Cécile, servante du Christ [2]. » Paschal, qui savait que les apparitions ne sont pas toujours un indice de la volonté du ciel, répartit : « Mais comment
» pourrions-nous le croire? C'est un bruit répandu de-
» puis longtemps que le corps de cette sainte Martyre
» a été enlevé par les Lombards. — En effet, dit la

[1] Astitit nobis puella pulcherrima virginali aspectu, vel habitu decorata, taliaque nobis, intuens, ait : Multas tibi gratias referimus : certamen quod in me diu apposueras, frustatoriis relationibus pervulgatis, sine causa reliquisti? Qui tanto penes me fuisti, quod ore proprio loqui communiter valebamus. *Paschalis Papæ diploma.*

[2] Et dum a nobis diligenter interrogata fuisset : Tu quis es? Vel quod est nomen tuum, qui talia me præsumendo conaris?

» Vierge, ils m'ont cherchée longtemps et avec insis- » tance; mais la faveur de ma puissante Dame, la Mère » de Dieu toujours Vierge, m'a protégée. Elle n'a pas » permis que l'on m'emportat au loin, et je suis de- » meurée au même lieu où j'ai toujours reposé. Tu » avais commencé des recherches, continue-les; car il » a plu au Dieu tout-puissant, pour l'amour et pour » l'honneur duquel j'ai souffert, de me révéler à toi. » Tu enlèveras donc mon corps avec les autres corps » saints qui sont près de moi, et tu nous déposeras » dans le Titre que récemment tu as fait restaurer[1]. » Après ces paroles, la vision disparut.

Le Pontife, frappé de cet avertissement surnaturel, fit reprendre incontinent les fouilles dans le Cimetière de Sixte. Le nom de ce saint Pontife réuni à celui de Cécile pour désigner la même Basilique d'entrée, guidait naturellement les recherches. On avait perdu beaucoup de temps à explorer le Cimetière de Pré-

Si e nomine quæris, Cæcilia, inquit, famula Christi vocor. *Ibid.*

[1] Cui subjungens dixit : Quomodo hoc credere possumus, quia olim fama relata est, quod ejusdem sacratissimæ Martyris corpus a Longobardis inde fuisset ablatum? Quæ ita respondens dixit : Veritas est, quod multum me desideranter quæsierunt, sed gratia Dominæ meæ semperque Virginis Dei Genitricis affuit, quod qualiter quotidie præsto sum, nullatenus me longius abire permisit; sed sicut cœpisti perage, et sicut operaris indesinenter operare, quia omnipotens Deus tibi me placuit revelare, et corpus meum cum aliis corporibus sanctis, quæ sunt juxta me, reconditis, in Titulo quem nuper reparari mandasti, recondere stude infra muros urbis. Et hæc dicens abcessit. *Paschalis Papæ diploma.*

textat, et toujours en vain; car à cette époque, on confondait déjà les cryptes de Calixte avec celles de Prétextat, dans la partie où elles se réunissaient vers la Basilique de Saint-Sébastien. C'est ce qu'il est aisé de voir par le texte d'Anastase, historien contemporain, qui raconte d'ailleurs la découverte du corps de sainte Cécile dans un parfait accord avec le diplôme de Paschal [1].

Le Pontife, mieux inspiré, n'alla pas demander au côté gauche de la Voie Appienne un tombeau que la Basilique *ad sanctam Cæciliam* l'assurait devoir se trouver sur la droite. Il descendit les degrés, et s'enfonça encore une fois dans les détours du labyrinthe * sacré. Ses recherches le conduisirent jusqu'aux souterrains qui avoisinent la Basilique de Saint-Sébastien. Au point d'intersection de deux sentiers, un tombeau encore inexploré et pratiqué sur l'angle même dont la saillie avait été adoucie, frappa ses regards. La simplicité de ce sépulcre l'avait fait négliger jusqu'alors, mais la forme particulière qu'on lui avait donnée et le souvenir des paroles de la vision, ne permirent pas à Paschal de passer outre, sans avoir interrogé ce mystérieux asile. Par ses ordres, le marbre qui le fermait est enlevé, et la joie du Pontife est à son comble, lorsqu'il reconnait enfin, dans cette étroite et profonde alvéole, le tombeau même qui avait été l'objet de tant de recherches et de travaux. Cécile y reposait dans son arche de cyprès. Elle était encore revêtue de la robe tissue d'or avec laquelle Urbain l'avait ensevelie, et

[1] Anastase. *In Paschali.*

* De Rossi's late discoveries change all this.

les linges qui avaient servi à essuyer ses blessures étaient roulés ensemble et déposés à ses pieds. Paschal atteste, dans son diplôme, avoir touché de ses propres mains les restes augustes de la fille des Cæcilius [1]. Les corps de Valérien, de Tiburce et de Maxime étaient à peu de distance [2]; il ne restait plus qu'à lever ensemble cette grande famille de Martyrs, qu'à rendre à Rome ses illustres citoyens.

Mais Urbain devait partager avec la noble fille de son zèle le triomphe que l'on préparait pour elle. Déjà Paschal avait, comme nous l'avons vu, transféré le

[1] Tunc etenim pro hujus revelationis manifestatione, omni postposita difficultate, incunctanter et absque ambiguitate ipsius venerabilis Virginis corpus inquirendum decrevimus; qui etiam annuente Deo, ejusque solito juvamine properantes, in Cœmeterio sancti Sixti situm foris portam Appiam, sicut in sacratissima illius Passione manifeste narratur, inter collegas episcopos, in aureis indumentis, cum venerabili sponso reperimus, ubi etiam linteamina, cum quibus sacratissimus sanguis ejus abstersus est de plagis, quas spiculator trina percussione crudeliter ingesserat, ad pedes beatissimæ Virginis in unum revoluta, plenaque cruore invenimus; quæ omnia nostris manibus pertractantes, cum venerabili corpore honeste infra muros hujus Romanæ Urbis induximus. *Paschalis Papæ Diploma.*

[2] On ne doit pas prendre à la lettre ce que dit Paschal dans son diplôme, qu'il a trouvé Cécile avec son époux. Il est évident que les deux corps n'étaient pas dans un même tombeau; mais les sépultures étaient voisines. Ce sont les paroles mêmes de sainte Cécile, dans la vision, paroles rapportées plus haut par Paschal lui-même. En outre, il est hors de doute que si ce Pontife eût trouvé ensevelis ensemble Cécile et Valérien, il ne les eût pas séparés dans la nouvelle sépulture qu'il leur donna solennellement dans la Basilique transtibérine.

corps de ce saint Pontife dans l'Église de Sainte-Praxède; après avoir retrouvé Cécile, il forma le projet de réunir les restes de son prédécesseur martyr, sous un même autel, à ceux de Cécile et de ses compagnons, et prépara toutes choses afin de donner à la solennité l'éclat que réclamaient et la dignité de ces célèbres Martyrs, et la vénération dont ils étaient l'objet dans Rome et dans toutes les Églises de la chrétienté occidentale.

CHAPITRE XXIII.

TRANSLATION DU CORPS DE SAINTE CÉCILE, ET DE CEUX DES SAINTS VALÉRIEN, TIBURCE, MAXIME, URBAIN ET LUCIUS. — MUNIFICENCE DE SAINT PASCHAL ENVERS LA BASILIQUE DE SAINTE-CÉCILE.

Cécile venait donc de renaître pour la ville sainte, et elle allait reprendre possession de ces lieux que sa présence avait honorés tant de siècles auparavant. Cette maison témoin de ses vertus, arrosée de son sang, transmise par elle au Pontife Urbain pour être un temple au Seigneur, elle allait la revoir restaurée par les soins d'un autre Pontife, et gardant fidèlement la destination qu'elle lui avait donnée au moment de monter au ciel.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis le jour où Paschal, dans une visite à la Basilique, avait résolu de consacrer ses soins au renouvellement de ce sanctuaire. On était au huit des Ides de Mai (8 mai) de l'année 822. Le Pontife célébra solennellement la dédicace de l'Église de Sainte-Cécile[1], et ce fut sans doute ce même jour qu'il déposa les saintes reliques sous la Confession.

[1] Voir l'*Ordo* de la basilique de Sainte-Cécile au VIII Mai, et les titres publiés par Laderchi, tome II, pages 10 et suiv.

Il avait fait préparer un sarcophage de marbre blanc pour la Vierge à laquelle étaient dus les premiers honneurs d'un si magnifique triomphe. Elle devait y reposer seule dans le coffre de cyprès qui contenait ses restes glorieux. Paschal respecta comme l'avait fait Urbain l'attitude de la Vierge; mais il fit garnir les parois intérieures du cercueil d'une étoffe de soie à franges, appelée *quadrapulum*, et étendit sur tout le corps un tissu léger, aussi à franges, et formé de l'étoffe qu'on nommait *stauracin* [1]. Quand tout fut disposé, on scella une table de marbre sur le tombeau, qui ne devait revoir la lumière qu'après huit siècles.

Un second sarcophage reçut les trois corps de Valérien, de Tiburce et de Maxime; l'époux de Cécile fut placé entre les deux autres martyrs, et chacun d'eux fut enveloppé dans un linceul particulier. Avant de clore ce second sépulcre, Paschal enleva le chef de Tiburce, que le glaive avait détaché du tronc, et plaça cette précieuse relique du frère de Cécile dans une châsse d'argent du poids de huit livres, voulant que les fidèles eussent constamment sous les yeux ce témoignage éloquent du courage de nos Martyrs [2].

[1] Fecit etiam in arcella ad corpus jam dictæ Virginis vestem de quadrapulo cum periclysi. Item et aliam vestem de stauraci cum periclysi de olovero. *Anastas. In Paschali.*

[2] Dans la notice sur Paschal, Anastase, ou son copiste, s'est trompé en donnant pour le chef de sainte Cécile, celui dont nous parlons ici. A la seconde ouverture du tombeau de la Vierge, on trouva la tête avec le reste du corps, et la tradition de la Basilique qui attribuait à saint Tiburce le chef dont nous venons de décrire la châsse, fut confirmée par l'ouverture du tombeau de ce dernier.

Restait le corps vénérable d'Urbain qui devait partager la sépulture de ses enfants spirituels. Paschal avait préparé un troisième sarcophage, et afin que le saint Pape n'y reposât pas seul, il fit apporter aussi de l'Église de Sainte-Praxède le corps de Lucius, l'un des successeurs d'Urbain et Martyr comme lui, qu'il y avait déposé récemment. Urbain et Lucius furent aussi enveloppés chacun d'un linceul particulier, et Paschal ayant fermé ce troisième sépulcre, fit élever l'épais mur circulaire qui devait enclore le lieu où reposaient les Martyrs.

Un marbre portant une croix en mosaïque avec une inscription fut placé dans l'intérieur du souterrain, près des tombeaux, pour attester à la postérité la valeur du dépôt que Paschal avait enfoui sous ces ombres impénétrables. On y lisait gravés ces vers :

HANC FIDEI ZELO PASCHALIS PRIMVS AB IMO
ECCLESIAM RENOVANS, DVM CORPORA SACRA REQVIRIT,
ELEVAT INVENTVM VENERANDAE MARTYRIS ALMAE
CAECILIAE CORPVS, HOC ILLVD MARMORE CONDENS.
LUCIVS, VRBANVS, HVIC PONTIFICES SOCIANTVR;
VOSQVE DEI TESTES, TIBVRTI, VALERIANE,
MAXIME, CVM DICTIS CONSORTIA DIGNA TENETIS.
HOS COLIT EGREGIOS DEVOTE ROMA PATRONOS [1].

L'autel principal de la Basilique s'élevait au-dessus

[1] Lorsque, par le zèle de la foi, Paschal rebâtissait cette Église depuis les fondements, s'étant mis à la recherche des saintes reliques, il découvrit et leva le corps de l'auguste martyre Cécile; c'est sous ce marbre qu'il l'a déposé. Les Pontifes Lucius et Ur-

de l'enceinte des tombeaux; on avait, selon l'usage, pratiqué dans sa masse une ouverture munie d'une grille mobile, et appelée *fenestella*. Dans l'intérieur, et à travers les marbres, s'ouvrait un conduit vertical, au moyen duquel on faisait parvenir jusqu'à la tombe de Cécile les linges appelés *brandea*, que l'on remontait ensuite sanctifiés par ce contact sacré pour être distribués comme de précieuses reliques.

Paschal fit couvrir de lames d'argent tout l'autel et l'intérieur même du soupirail dont nous venons de parler, et il plaça au-dessus un somptueux *ciborium* de même métal, et du poids de cinq cents livres. Il orna la Confession d'une statue de sainte Cécile, aussi d'argent, pesant quatre-vingt-quinze livres. Trois autres statues, sans doute celles de Valérien, de Tiburce et de Maxime, accompagnaient l'effigie de la Vierge. La matière était la même; mais elles étaient dorées, et le poids des trois ensemble s'élevait à quarante-huit livres. Cent livres d'argent furent employées à décorer les abords de l'autel, d'un ouvrage byzantin, consistant en deux colonnes qui supportaient une arcade. Enfin, le fond de cette arcade adhérente au mur derrière lequel étaient les tombeaux et qui servait de soubassement à l'autel, reçut un revêtement complet de lames d'argent [1].

La chronique papale nous a conservé aussi l'inven-

bain sont avec elle, et vous aussi, témoins de Dieu, Tiburce, Valérien, Maxime, vous y occupez une place digne de vous. Ici reposent ceux que Rome révère comme ses puissants intercesseurs.

[1] Anastas. *in Paschali.*

taire des vases et autres pièces de mobilier sacré que Paschal offrit à la Basilique. Nous insérons ces détails comme autant de témoignages de la vénération du Pontife envers la sainte Martyre, et pour donner une idée de la richesse des Églises de Rome au IXe siècle. Ces offrandes furent entre autres : vingt-six calices d'argent pour les divers autels, et pesant ensemble cent neuf livres; deux lampes aussi d'argent, chacune du poids de deux livres; un bassin d'or pur de trois livres; un encensoir d'argent d'une livre; un parement d'autel de pourpre, ayant au centre un champ de brocart d'or, sur lequel était brodé un ange distribuant des couronnes à Cécile, à Valérien et à Tiburce, le tout entouré d'une frange d'or d'un merveilleux travail; des voiles et des tentures précieuses, les uns destinés pour la Confession, les autres pour les divers autels de la Basilique et pour le *Presbyterium*, sans compter la grande et riche courtine drapée à l'entrée de l'Église [1]. La description de ces étoffes, toutes variées et des plus rares tissus, nous retiendrait trop longtemps; nous mentionnerons cependant encore un parement d'autel que Paschal offrit peu avant sa mort. Il était de brocart d'or, et enrichi d'un ouvrage en broderie représentant la résurrection du Sauveur [2].

La Basilique que le Pontife avait ornée et pourvue avec tant de munificence était disposée selon la forme que l'on gardait alors dans toutes les Églises de Rome. Une cour environnée d'un portique, avec une fontaine

[1] Anastas. *in Paschali.*
[2] *Ibid.*

au centre, précédait l'édifice qui s'étendait sur trois nefs. A droite en entrant dans la Basilique, mais en dehors du collatéral, on trouvait la salle du bain où Cécile rendit le dernier soupir, et dont nous parlerons plus tard. Au-dessus des colonnes de la grande nef, Paschal avait fait peindre la série des Pontifes Romains depuis saint Pierre jusqu'à lui, en la manière qu'on les voyait dans les Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul [1].

Entre l'abside et la grande nef, s'élevait, selon la coutume, l'arc triomphal couvert d'une mosaïque étincelante. Au centre brillait la Mère de Dieu sur un trône, tenant l'Enfant divin assis sur ses genoux ; deux anges debout l'accompagnaient, l'un à droite, l'autre à gauche. De chaque côté, cinq vierges, séparées chacune par un palmier, s'avançaient vers le trône du Fils et de la Mère, présentant chacune une couronne. Plus bas, à la naissance du cintre, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, douze à droite et douze à gauche, élevaient leurs couronnes vers le Christ, à la gloire duquel cet arc de triomphe était consacré [2].

La mosaïque de l'abside ne fut exécutée qu'après la Translation des saints Martyrs, et Paschal voulut en faire un monument de cet événement si glorieux pour la Basilique. Conservée jusqu'à nos jours, elle a vu pâlir l'éclat de ses riches émaux, sans en être pour cela moins vénérable. Au centre paraît la figure du Christ, debout, revêtu d'un manteau tout éclatant d'or. De sa

[1] Marangoni. Cose gentilesche ad uso delle chiese. Page 311.

[2] Voir le dessin de cette mosaïque, qui n'existe plus aujourd'hui, dans Ciampini, *Vetera Monimenta*, tome II, page 157.

droite, il bénit à la manière grecque, et tient de la gauche le rouleau des Évangiles. Le mosaïste byzantin a représenté saint Pierre à la gauche du Sauveur, parce que la gauche était le côté d'honneur chez les Grecs. Le Prince des Apôtres est couvert d'un manteau d'argent, et tient les deux clefs, symbole de sa puissance. Après lui paraissent Valérien et Cécile; le premier revêtu aussi d'un manteau d'argent, et tenant dans ses mains une couronne dentelée; la Vierge, les cheveux ceints d'une bandelette, le cou orné d'un collier de perles à trois rangs. Le manteau et la robe de Cécile sont d'or, et elle tient une couronne formée de deux rangs de perles. Un palmier chargé de fruits est près d'elle, et arrête la scène de ce côté.

A la droite du Sauveur est saint Paul, enveloppé dans un manteau d'or, et portant le livre des Évangiles richement relié. Après lui paraît sainte Agathe, couronnée d'un diadème et vêtue d'une robe d'or, rehaussée d'une riche parure de perles. Elle appuie la main droite sur l'épaule de Paschal qui est revêtu de la chasuble antique et du *Pallium*, et qui tient dans ses mains un petit édifice représentant l'Église de Sainte-Cécile, dans la dédicace de laquelle il associa le nom de sainte Agathe à celui de la Vierge romaine. Un palmier chargé de fruits borne aussi la scène de ce côté; mais un phénix pose sur une de ses branches supérieures, comme pour rappeler l'oiseau symbolique que Cécile fit graver sur la tombe de Maxime.

La bordure inférieure de la mosaïque offre l'Agneau de Dieu sous les pieds duquel coulent cinq fleuves, antiques symboles des fontaines vivifiantes qui émanent

des plaies du Rédempteur. De chaque côté, six agneaux représentant les douze Apôtres, s'avancent vers l'Agneau divin [1]. Au sommet de l'abside on aperçoit encore le monogramme de Paschal, et dans la partie inférieure de cet immense tableau, on lit toujours l'inscription en vers par laquelle il dédie à Cécile ce somptueux monument de l'art byzantin. Elle est ainsi conçue :

HAEC DOMVS AMPLA MICAT VARIIS FABRICATA METALLIS
OLIM QVÆ FVERAT CONFRACTA SVB TEMPORE PRISCO.
CONDIDIT IN MELIVS PASCHALIS PRÆSVL OPIMVS.
HANC AVLAM DOMINI FIRMANS FVNDAMINE CLARO.
AVREA GEMMATIS RESONANT HÆC DYNDIMA TEMPLI.
LÆTVS AMORE DEI HIC CONIVNXIT CORPORA SANCTA
CAECILIAE ET SOCIIS RVTILAT HIC FLORE IVVENTVS,
QVAE PRIDEM IN CRYPTIS PAVSABANT MEMBRA BEATA.
ROMA RESVLTAT OVANS SEMPER ORNATA PER AEVVM [2].

Tels furent les témoignages de la piété de Paschal envers Cécile, et les splendeurs dont il orna sa Basili-

[1] Voir aussi cette mosaïque dans Ciampini, *Vetera monimenta*, page 160.

[2] Ce vaste temple où brille aujourd'hui l'émail de tant de métaux précieux, tombait en ruines naguère sous les coups du temps. Le Pontife Paschal, dans sa munificence, l'a relevé plus beau. Il a assis cette maison de Dieu sur les plus riches fondements, mais le sanctuaire, tout éclatant d'or, étincelle du mélange harmonieux des pierres précieuses. C'est ici que, plein d'allégresse, Paschal a réuni, pour l'amour du Seigneur, les corps sacrés de Cécile et de ses compagnons. Cette famille, brillante de jeunesse, dont l'heureuse dépouille fut si longtemps cachée à tous les regards, sous l'ombre des Cryptes, repose maintenant ici. Rome en tressaille de joie, et la gloire qui en rejaillit sur elle l'embellit à jamais.

que. Il ne pouvait pas l'oublier dans la distribution qu'il fit aux diverses Églises, des saintes reliques que lui procurait avec tant d'abondance l'exploitation des Cryptes sacrées, à laquelle il ne cessait de donner ses soins. Neuf cents corps de Martyrs furent confiés à la Basilique de Sainte-Cécile [1], comme pour former la cour de la glorieuse Épouse du Christ, et pour accroître encore la haute dignité dont devait jouir à jamais cette auguste Église.

Mais il ne suffisait pas à Paschal d'avoir relevé la demeure de Cécile, il voulut encore assurer d'une manière permanente le tribut d'hommages qui, jour et nuit, monterait de ce saint lieu vers le Christ et sa fidèle Épouse. Par ses largesses, un chœur de moines fut installé près de l'Église, pour y chanter les louanges divines. Il fit bâtir le monastère au lieu appelé *Colles jacentes*, et le dota des biens d'un hospice que son prédécesseur saint Léon III avait fondé près de la Basilique de Saint-Pierre, sur un emplacement occupé autrefois par une Naumachie. Cet hospice n'avait pas prospéré longtemps, et était déjà abandonné.

Après avoir consacré tant d'efforts à glorifier la vierge Cécile, Paschal termina heureusement son Pon-

[1] Sixte-Quint. Bref *Salvator noster*. Laderchi, tome II, page 410. Cependant, il serait possible de contester cette tradition, qui semble, au premier abord, avoir eu pour origine un texte du Martyrologe Romain, au 4 Mars, où il est parlé de 900 Martyrs ensevelis *ad sanctam Cæciliam*, c'est-à-dire dans le Cimetière de Sainte Cécile ou de Sixte; mais, comme le remarque Laderchi, il n'est pas impossible que saint Paschal ait transféré ces Martyrs dans le Titre de la sainte après la Translation de celle-ci; par là tout se concilierait aisément.

tificat, qui brille entre tous les autres par les actes de piété dont il est rempli à l'égard des saints Martyrs. Le Pontife avait acquitté la reconnaissance de l'Église envers ceux qui l'ont cimentée de leur sang, et si le triomphe qu'il réserva à Cécile l'emporte en magnificence sur tous les autres qu'il célébra, c'est que Paschal, comme son prédécesseur Urbain, savait que s'il est plusieurs demeures dans la maison du Père céleste [1], la fille des Cæcilius est montée d'un vol héroïque jusqu'à celles qui sont réservées aux âmes les plus magnanimes. Ce fut l'an 824 que notre Pontife alla jouir de la possession de Dieu, et célébrer avec Cécile le Seigneur qui est *admirable dans ses saints* [2].

Au siècle suivant, Flodoard, chanoine de l'Église de Reims, l'un des premiers historiens de la nation française, célébra dans un poëme les gestes des Pontifes Romains. Il fit l'éloge des vertus de Paschal; mais il chanta surtout l'apparition de Cécile au Pontife, et sa tombe glorieuse où elle reposait dans ses riches vêtements, entourée des témoignages sanglants de son martyre [3].

[1] Joan. XIV. 2.
[2] Psalm. LXXVII. 36.
[3] Nous donnerons ici le passage du poëme de Flodoard, où il célèbre les événements que nous avons rapportés.

Cæciliæ cernens incumbere casibus ædem
In meliora levat restructis culmina septis.
Defessum precibus, quem Cæcilia visere Virgo
Affarique probat dignum : tamen increpat, ut quid
Liquerit incertum quærendi membra laborem,
Quæ sublata putat popularis credulus auræ?
Ut se res habeat referens, nomenque roganti

Ainsi l'événement qui venait de s'accomplir à Rome intéressait jusqu'aux Églises étrangères à l'Italie, et la gloire de Cécile était un bien commun pour la chrétienté. La mémoire d'Alexandre Sévère s'enfonçait toujours plus profondément dans le lointain de l'histoire, et les siècles n'avaient fait que grandir la renommée de cette jeune romaine qui avait péri de mort violente sous son règne. Saint Jean Chrysostome semble avoir écrit pour nous les lignes éloquentes que nous allons citer, lorsque voulant relever aux yeux de son peuple la gloire toujours croissante des Martyrs, il la rapproche de celle des Césars, entre lesquels il va choisir précisément Alexandre Sévère.

« Le sénat romain, dit cet éloquent Évêque, décréta la divinité d'Alexandre Sévère, et il en fit le treizième des grands dieux [1]; car cette assemblée avait le pou-

Adnotat, hortaturque piis persistere cœptis;
Gaudeat invento dum munere : nam placet, inquit
Æterno Domino, cujus splendoris amore
Me passam constat, noviter quo me ipse repertam
A te constructi templi munimine condas.
Hic dictis celeri repetit cœlestia saltu.
Papa revelato lætus tam lucis aperte
Indicio, indagans thesauri celsa talenta
Reperit, eximiis pretiosa monilia gemmis.
Aurea virgineum celabant tegmina pignus:
Carbasa Martyrii rutilabant sanguine clari;
Quæ pater almificus manibus pia munera tractans
Colligit, inducens Urbi instrumenta salutis;
Atque locat thalamo candentia membra decoro.

D. Mabillon. Acta SS. Ord. S. Ben. sæc. III. *part.* II. *p.* 587.

[1] Ce que dit ici saint Jean Chrysostome n'est pas entièrement exact. Il n'y a pas de preuve certaine que le Sénat ait mis, par un décret spécial, Alexandre Sévère au rang des dieux; mais Lam-

voir de créer et de déclarer des dieux. Si on demande à ces païens : « Comment Alexandre peut-il être un » dieu? est-ce qu'il n'est pas mort? n'a-t-il pas même » péri misérablement? » ils répondent : « Alexandre, » pendant qu'il vivait, a fait de grandes choses, et en » grand nombre. Il a assujetti à son empire des villes » et des nations; dans beaucoup de guerres et de com- » bats, il a remporté la victoire; il a érigé d'innom- » brables trophées. »

» Qu'un homme pendant sa vie ait fait heureusement la guerre et remporté des victoires, parce qu'il était roi et qu'il avait des armées, je n'y vois rien de nouveau ni d'étonnant; mais qu'un homme, après avoir passé par la croix et le sépulcre, fasse tous les jours de si grandes choses par toute la terre et jusque sur les mers, c'est ce qui me remplit d'un étonnement immense, c'est ce qui atteste une puissance secrète et divine. L'empire d'Alexandre, après sa mort, a été démembré et anéanti; il ne l'a pas restauré; qu'aurait pu faire cet homme mort? Le Christ au contraire a fondé un empire à son tour, mais cette œuvre, ce n'est qu'après être mort qu'il l'a réalisée.

» Mais que parlé-je du Christ, lorsqu'il a accordé à ses disciples eux-mêmes d'être à leur tour si glorieux après leur trépas? Où est, dites-le-moi, le tombeau d'Alexandre? Enseignez-moi le jour de sa mort? Ce que je sais, c'est que les tombeaux des serviteurs du Christ s'élèvent avec magnificence, c'est qu'ils sont

pridius (cap. v) dit expressément qu'on érigea un temple à cet empereur, de son vivant.

l'ornement de la cité royale, c'est que le jour qui leur est consacré n'est ignoré de personne, qu'il est glorieux, qu'il est fêté dans l'univers entier. Le tombeau d'Alexandre, les gentils eux-mêmes l'ignorent ; ceux des Martyrs, les barbares les connaissent. Les tombeaux de ceux qui ont servi le Crucifié surpassent en éclat la demeure des Empereurs, et ce n'est pas seulement par la grandeur et la beauté des édifices ; mais, ce qui est bien plus, ils l'emportent par le concours de ceux qui les fréquentent. Que dis-je, celui-là même qui revêt la pourpre, se rend à ces tombeaux et s'y prosterne ; abjurant son faste, il s'y tient en suppliant, il conjure les Saints de lui venir en aide auprès de Dieu. Le faiseur de tentes, le pêcheur, sont morts l'un et l'autre, et celui qui ceint le diadème invoque humblement leur patronnage [1]. »

[1] In Epist. II. ad Corinth. Homil. XXVI. nº 4 et 5.

CHAPITRE XXIV.

CONFIRMATION DES ACTES DE SAINTE CÉCILE PAR LES CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE DE SON CORPS. — DIGRESSION SUR LES RELIQUES DE SAINTE CÉCILE.

Avant de reprendre notre marche à travers les siècles, arrêtons-nous un instant pour recueillir et apprécier les faits contenus dans le récit de l'Invention du corps de sainte Cécile, et qui appuient avec tant d'évidence la vérité de ses Actes. Ces faits, nous les avons puisés dans le diplôme officiel de Paschal et dans la chronique contemporaine d'Anastase, documents inconnus
* au rédacteur des Actes, puisqu'il a vécu trois siècles auparavant, et que ses récits ont été admis dans les Liturgies, dès les VI[e] et VII[e] siècles, et étaient répandus dans toutes les Églises de l'Occident, un siècle au moins avant le pontificat de Paschal, comme on l'a vu par la Chronique de Félix IV, les vers de saint Adhelme et le Martyrologe de Bède.

Nous avons reconnu sur le diplôme de Paschal et dans la narration d'Anastase, non-seulement le nom de la Vierge Cécile et de Valérien son époux, mais ceux de Tiburce et de Maxime, et la première sépulture de ces quatre Martyrs a été constatée sur la Voie Appienne.

* But Paschal had read the Acts – a reverend quibbler! And was Paschal honest?

Si peu explicite que soit le récit de Paschal, dans son diplôme, qui est un titre de fondation et non une histoire, nous y avons lu que le corps de Cécile était encore couvert d'une robe tissue d'or. Les Actes nous avaient déjà fourni ce détail, d'une importance secondaire sans doute ; mais leur confirmation sur ce détail même n'est-il pas déjà une garantie de la probité de leur rédacteur, et de la pureté des sources auxquelles il a puisé?

Paschal ne dit pas dans son diplôme qu'il ait découvert, près du corps, l'ampoule teinte de sang que l'on rencontre encore de nos jours près des tombeaux des Martys ; ce sont des linges imbibés de sang qu'il a trouvés aux pieds de Cécile. Nouvelle démonstration de la fidélité de notre historien, qui les avait mentionnés le premier. La circonstance de ces linges est caractéristique dans le martyre de la sainte. Ils attestent une blessure essuyée sur un corps sillonné par le glaive ; ils n'ont rien de commun avec les éponges dont on se servait pour recueillir à terre le sang des Martyrs, et qu'on exprimait ensuite sur le vase destiné à le conserver. Les linges du tombeau de Cécile étaient roulés avec précaution et déposés, comme un trophée, aux pieds de la Martyre. Ils certifiaient par leur muet, mais éloquent témoignage, la scène si glorieusement tragique de la salle du *caldarium*. Plus tard, nous verrons lever une seconde fois la pierre du tombeau de Cécile, et ce sera pour constater par de nouveaux indices la minutieuse exactitude de nos Actes.

Les circonstances de la découverte du corps de la Vierge romaine en 822, servent encore à éclairer al

critique sur la valeur des reliques de sainte Cécile que plusieurs Églises se vantaient de posséder, antérieurement au pontificat de saint Paschal. Saint Venance Fortunat, au VIIe siècle, parle de celles que saint Vital, évêque de Ravenne, avait placées dans son Église de Saint-André[1]. Il est d'abord de la plus grande évidence que ces reliques ne peuvent avoir appartenu au corps de notre sainte Martyre, puisque son tombeau ne fut pas ouvert avant l'an 822.

Mais postérieurement à cette époque, il est fait mention d'un grand nombre de reliques sous le nom de sainte Cécile, Martyre. Rhaban Maur a célébré dans ses vers les ossements de sainte Cécile, qu'il a placés dans son Église de Fulde, avec ceux des saints Valérien et Tiburce[2]; ailleurs, il désigne jusqu'à neuf autels qu'il a enrichis des reliques de la sainte[3]. Un état des reliques conservées dans les autels de la propre Basilique de sainte Cécile, à Rome, et qui paraît avoir été rédigé au commencement du XIIe siècle, désigne quatre autels de cette même Église comme renfermant des reliques de la glorieuse patronne; dans deux de ces autels, ces reliques étaient des ossements[4]. Le trésor de l'insigne Église de Saint-Martin de Tours, qui fut pillé par les Calvinistes en 1562, possédait un chef de sainte Cécile renfermé dans un reliquaire partie d'or, partie de vermeil, et enrichi de pierres précieuses[5]. Un second chef

[1] Venantii Fortunati Carmima, part I. lib. I, carm. II.
[2] Rhabani Mauri. *Opp.* tome IV, page 231.
[3] *Ibid.* tome VI, pages 215-221.
[4] Laderchi, tome II, pages 11-14.
[5] Gervaise. *Vie de saint Martin*, page 426.

était gardé dans l'Église de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris [1]; un troisième se conservait dans le trésor de l'Abbaye de Saint-Lucien-de-Beauvais [2]. Il nous serait facile d'étendre cette énumération à l'aide de divers inventaires de reliques que l'on trouve dans les Bollandistes et ailleurs; mais nous ne pouvons nous dispenser de mentionner encore le bras de sainte Cécile, et les reliques des saints Tiburce, Valérien et Urbain, que Paul II donna, en 1446, à Jean Jofroy, évêque d'Alby, et que celui-ci plaça dans sa Cathédrale [3].

Toutes ces reliques, dont nous n'entendons en aucune façon attribuer l'origine à quelque fraude pieuse, ne sauraient cependant appartenir à la Vierge romaine dont nous écrivons l'histoire. L'ouverture du tombeau de sainte Cécile, en 1599, a donné occasion de constater la complète intégrité du corps que saint Paschal avait placé sous l'autel de la Basilique Transtibérine. Du Saussay, dans son *Martyrologium Gallicanum*, le reconnaît avec franchise, et il pense qu'on doit attribuer à sainte Cécile, Abbesse de Remiremont, le chef conservé dans l'Église de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris [4].

Il est plus difficile, au premier aspect, d'expliquer la méprise dans laquelle on est tombé à Rome, et jusque dans l'Église même de Sainte-Cécile, où l'on se croyait en possession, dès le XII[e] siècle, de quelques ossements

[1] Du Saussay. *Martyrologium Gallicanum*, tome II, page 1231.
[2] Baillet. *Vies des Saints*, 22 novembre.
[3] Gallia Christiana, tome I, page 33.
[4] Du Saussay. *Ibid.*

*Un quatrième à [illegible]; un cinquième dans l'Église de [illegible] quattro coronati à Rome.
[illegible]

de la célèbre Martyre, renfermés sous plusieurs autels. L'étonnement cessera quand on voudra se rappeler que, outre la Vierge épouse de Valérien, il a existé au moins trois autres saintes Martyres du nom de Cécile, deux desquelles ont souffert à Rome. La première qui figure sur le Martyrologe dit de saint Jérôme est marquée au 2 juin, et la seconde au 16 septembre, d'après le même document [1]. La troisième sainte Cécile fut martyrisée en Afrique, sous la persécution de Dioclétien, avec les saints Saturnin, Dativus et Félix, dont la mémoire est consignée sur le Martyrologe romain, au 11 février [2].

Dans l'intervalle qui s'écoula depuis la première découverte du corps de notre sainte, en 822, jusqu'à la seconde, qui n'eut lieu que huit siècles plus tard, l'incertitude où l'on pouvait être sur l'état dans lequel saint Paschal avait laissé les ossements de la Vierge, en fermant le tombeau; l'usage universellement pratiqué dans les Inventions de reliques insignes d'en distraire quelques portions, avant de sceller le nouveau sépulcre [3]; ces divers motifs ont pu donner lieu de croire que des ossements sacrés qui portaient le nom d'une

[1] Florentini. Martyrolog. S. Hieronymi, aux jours indiqués.

[2] Voir aussi Dom Ruinart. *Acta sincera Martyrum*, page 409.

[3] Quoique l'antiquité ait été généralement moins favorable à la division des reliques, il faut cependant reconnaître que lors de la célèbre Invention de saint Étienne, les prodiges qui s'opérèrent n'empêchèrent pas la pieuse dispersion des ossements de ce premier Martyr jusqu'en Afrique, comme l'atteste saint Augustin. Au siècle de saint Paschal, on était devenu plus hardi encore sur ce point, et si ce Pontife laissa le corps de sainte Cécile entier, comme l'évidence du fait l'a démontré postérieurement, on doit

sainte Cécile devaient appartenir à la plus célèbre de toutes. La bonne foi était universelle ; l'ouverture du tombeau devait seule résoudre ce grand problème, et suppléer les renseignements que le diplôme de saint Paschal avait omis.

Quant aux deux chefs conservés à Saint-Martin de Tours et à Saint-Lucien de Beauvais, rien n'empêche de les attribuer à l'une ou à l'autre des deux Martyres de Rome dont nous venons de parler, ou si l'on veut à celle d'Afrique. Encore faudrait-il savoir si ces chefs étaient entiers, ou s'ils étaient de simples fragments d'un même chef. On sait que les Églises se glorifient souvent de posséder dans leurs trésors le corps d'un saint, dès qu'elles sont en possession d'une partie assez notable de ses ossements ; il en est de même pour le chef, pour le bras, et pour les autres membres principaux, et cette manière de s'exprimer, qui ne peut être ignorée que des personnes entièrement étrangères à cette partie de l'archéologie religieuse, était déjà en vigueur dès les IVe et Ve siècles [1]. Ainsi il est possible

assurément l'attribuer à une intention marquée de la divine Providence.

[1] On peut voir l'Homélie de saint Basile sur les quarante Martyrs (*Opp.* Tome II, page 155), où il considère leurs reliques divisées entre un grand nombre de villes, comme assurant à ces mêmes villes la présence de chacun de ces Martyrs tout entier. Théodoret est plus explicite encore : « Quoique les corps des Mar» tyrs ne soient pas toujours entiers dans leurs châsses, quoique » celles-ci ne contiennent souvent que des reliques d'une faible » dimension, cependant nous appelons communément ces re» liques les corps des Martyrs. » *Epist.* CXXX *ad Timotheum. Opp.* tome IV, page 1218. Halæ. 1771.

que les deux reliques gardées à Saint-Martin de Tours et à Saint-Lucien de Beauvais n'aient été que deux portions d'une même relique, sous le nom de Chef de sainte Cécile.

Si nous venons maintenant aux reliques de Fulde que Rhaban Maur, contemporain de saint Paschal, dit expressément être, les unes de la grande Martyre romaine, les autres des saints Tiburce et Valérien, nous aurons toujours la même fin de non-recevoir à alléguer. En 1599, le corps de sainte Cécile a été trouvé entier; les reliques de Fulde ne peuvent donc s'expliquer que par une innocente confusion provenant de l'identité des noms. Le corps d'une autre sainte Cécile aura fourni les ossements qu'a célébrés Rhaban, et qui auront été assez nombreux ou assez considérables pour qu'il ait pu les distribuer par fragments entre *neuf autels* de son Église Abbatiale.

Pour ce qui est des prétentions de cette Église à posséder des ossements de saint Valérien et de saint Tiburce, nous y verrions moins de difficulté. D'abord, il est certain que saint Paschal, en 822, sépara le chef de saint Tiburce du reste du corps, et le plaça dans le trésor de la Basilique. Les corps des deux Martyrs ne furent point trouvés, en 1559, dans le même état de conservation que présentait celui de la Vierge. Il est donc possible, à tout prendre, que saint Paschal en ait distrait quelques ossements, à la distribution desquels Rhaban aurait eu part.

Toutefois nous n'oserions l'affirmer, parce que les corps des deux frères ont semblé complets, sauf l'absence du chef de saint Tiburce, à la dernière ouverture

du tombeau, et nous inclinons plutôt à croire que les reliques de Fulde appartenaient aussi à d'autres Martyrs de même nom. Les fastes de l'Église de Rome nous présentent un saint Tiburce, au 11 Août; on en fait même encore actuellement mémoire dans l'office de ce jour. Un saint Valérien souffrit aussi à Rome, avec plusieurs autres Martyrs, vers l'an 167; enfin les Martyrologes de l'Occident ont conservé le souvenir de divers autres saints Tiburce et Valérien, dont les reliques ont pu, selon l'usage ordinaire, changer de lieux et accroître encore la confusion.

Nous ajouterons un mot sur les reliques de sainte Cécile qui existaient au VIe siècle dans l'Église de Saint-André de Ravenne. A cette époque et longtemps encore après, on fut dans l'usage de considérer comme reliques d'un saint, non-seulement les linges qui avaient touché son tombeau, mais encore les nappes et les tapis de son autel, et jusqu'à l'huile des lampes qui brûlaient devant son corps. Les reliques dont parle saint Venance Fortunat devaient avoir une origine de cette nature, puisque, au temps de cet Évêque, sainte Cécile reposait encore, pour deux siècles entiers, dans une tombe scellée du Cimetière de Calixte.

Le lecteur nous pardonnera cette digression; elle nous a semblé nécessaire dans ce livre où nous avons voulu réunir tous les faits relatifs à notre sainte Martyre. On nous saura peut-être quelque gré d'avoir éclairci la question des reliques honorées sous son nom. La solution en était facile, sans doute, en ce qui touche notre histoire; mais la matière demandait d'être traitée avec de grands égards, puisqu'elle inté-

resse l'honneur des Églises. Trop souvent, en effet, des hommes légers ou passionnés ont attribué à la fraude de simples méprises qui n'étaient que le résultat d'une innocente erreur, produite par l'identité du nom sous lequel plusieurs des amis de Dieu ont été connus sur la terre.

Nous avons été heureux, et nous l'avouons volontiers, de proclamer à cette occasion un nouveau privilége de Cécile jusque dans sa tombe. Enseveli par les mains d'un Pape Martyr, gardé dans son sépulcre par la vigilance de la Mère de Dieu, révélé au Pontife suprême dans une apparition céleste, retrouvé au milieu des signes éloquents de son martyre, ce corps, que le sépulcre avait laissé intact, la piété de Paschal en a protégé l'intégrité, afin d'associer les âges futurs à la joie ineffable qu'il éprouva lui-même de contempler, dans son repos sublime, la fidèle Épouse du Christ. De nouvelles merveilles nous attendent; mais laissons, quelques siècles encore, Cécile dormir son sommeil de gloire, non plus sous les voûtes croulantes du Cimetière de Calixte, mais au sein des splendeurs de sa propre demeure.

CHAPITRE XXV.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DES IXe ET Xe SIÈCLES. — HOMMAGES DE LA LITURGIE GRECQUE A LA VIERGE ROMAINE.

Le IXe siècle, si fameux dans Rome par la Translation d'innombrables Martyrs de l'obscurité des Cimetières dans les Églises de la ville, fut marqué dans les diverses contrées occidentales par la rédaction de plus en plus complète des Fastes du christianisme, au moyen des Martyrologes. Celui qui est venu jusqu'à nous sous le nom de saint Jérôme et celui même du Vénérable Bède ne suffisaient plus aux gloires de l'Église.

Vers 847, Rhaban Maur donna le sien en complétant l'œuvre de Bède. Saint Adon, Archevêque de Vienne, suivit Rhaban peu après (vers 859) dans la même carrière, et, en 876, Usuard, moine de Saint-Germain des Prés, publia aussi son Martyrologe, à la prière de Charles le Chauve. Ayant fourni un fonds plus correct que celui de ses prédécesseurs, il a l'honneur d'avoir préparé ce texte vénérable que le Siége Apostolique, après l'avoir soumis à la révision du savant Baronius, a présenté à l'Église universelle sous le nom de Martyrologe Romain. Tel fut l'enthousiasme catholique, au IXe siècle, pour le grand œuvre des Fastes chrétiens, que, dès

l'an 850, Wandelbert, moine de Prum, ouvrit par un Martyrologe en vers la magnifique série des poëmes sur l'Année Ecclésiastique qui arrive jusqu'au XVIIe siècle.

Or, tous ces Martyrologes traitaient avec complaisance et une étendue toujours croissante la notice sur sainte Cécile, au dix des Kalendes de Décembre; mais aucun ne la présenta avec plus de développement que saint Adon, qui semble avoir voulu donner un abrégé des Actes eux-mêmes. Le jugement successif de tant d'hommes versés dans l'étude des monuments hagiographiques ajoute encore à l'autorité de ce document, environné déjà des témoignages du respect de tant de générations depuis le Ve siècle. Sans doute les auteurs des Martyrologes du IXe siècle ont pu tomber çà et là dans quelques méprises par l'absence des secours de la critique, devenus plus abondants aux siècles suivants; mais ce serait une grave injustice littéraire de ne pas reconnaître ordinairement dans leur assentiment sur la valeur d'un document historique un élément de confirmation, surtout quand ce document a déjà recueilli de nombreux suffrages dans les âges précédents. Si des hommes, en proie aux caprices d'une partialité odieuse, ont pris à tâche d'affecter le dédain pour les témoignages de saint Adon et d'Usuard, nous pouvons toujours produire en faveur de ces savants hommes, considérés simplement comme critiques, les sympathies de Dom Ruinart et de Bossuet, qu'on n'accusera ni l'un ni l'autre d'un aveugle entraînement vers les légendaires du moyen âge [1].

[1] Dom Ruinart, dans son *Histoire de la persécution des Van-*

A Rome, les successeurs de Paschal se montrèrent héritiers de sa religion envers la Basilique qu'il avait relevée avec tant de splendeur et dotée du plus précieux de tous les trésors. En 827, Grégoire IV offrait pour l'autel de Cécile une tenture en velours, semée d'aigles et de griffons en broderie, avec une frange pourpre et or [1].

Le IXe siècle vit le culte de sainte Cécile s'étendre à l'Église d'Orient, qui n'avait pas encore inscrit le nom de notre grande Martyre dans ses Fastes; plus tard, l'Occident devait en retour accepter sur ses Calendriers les illustres Vierges Catherine, Barbe et Marguerite. La découverte du corps de la Vierge romaine par Paschal, en même temps qu'elle remplit d'allégresse toutes

dales, voulant prouver l'antiquité et l'autorité des Actes des saints Martyrs Libérat et ses compagnons, cite en entier les notices données par les Martyrologistes du IXe siècle, et exprime en ces termes la confiance qu'ils lui inspirent : « Hæc fusius referre » visum est, prout in illis authoribus habentur, ut clarum sit » jam nono sæculo persuasum fuisse *viris Historiæ sacræ studiosis*, Victorem nostrum hujus sanctorum monachorum Pas- » sionis authorem fuisse. » *Historia persecutionis Vandalicæ*, page 97, n° 3.

Bossuet, dans la *Défense de la Déclaration*, ayant besoin pour sa thèse, dont nous sommes loin de prendre ici la responsabilité, d'un témoignage des Actes de saint Eusèbe, prêtre de Rome, porte sur ces mêmes Actes un jugement favorable, qu'il motive en ces termes : « Hactenus Acta, ubi innata simplicitate ipsa se prodit an- » tiquitas, et quibus ejus generis Actorum aliquis inest gustus, » hoc sapient. *Tum Usuardus monachus, et Ado Viennensis hæc » Acta viderunt;* ex quorum quippe verbis brevem illam quam » suis Martyrologiis inserunt, sancti Eusebii contexunt histo- » riam. « *Defensio cleri Gallicani*, part. II, lib. XV, cap. XXXIV.

[1] Anastas. *in Gregorio IV.*

les Églises latines, porta la renommée de Cécile dans les contrées où elle n'avait pas pénétré encore, et une version grecque de ses Actes parut à Constantinople vers la fin du même siècle. Le traducteur fut le fameux hagiographe Siméon Métaphraste, Logothète de l'Empereur Léon VI, dit le Philosophe, qui régna depuis l'année 886 jusqu'en 911.

Nous ne nous sommes point imposé la tâche de défendre ce pieux et célèbre personnage de toutes les accusations dont il a été l'objet; mais nous devons attester que Métaphraste, au lieu d'enfler par de nouveaux récits et par ces amplifications qu'on lui a tant imputées l'original qu'il traduisait, s'est borné à faire passer dans la langue grecque, avec une minutieuse fidélité, ce qu'il trouvait sur le manuscrit romain des Actes de sainte Cécile. La confrontation est facile, et nous l'avons faite avec d'autant plus de plaisir, que nous y trouvons l'occasion de rendre au moins sur ce point une tardive justice à cet hagiographe laborieux, dont les services n'ont guère été payés que d'ingratitude.

Le Ménologe des Grecs, qui correspond au Martyrologe des Latins, fut définitivement compilé vers la fin du xe siècle, et tous les amateurs des antiquités liturgiques connaissent le célèbre manuscrit de ce livre qui fut exécuté, avec de nombreux dessins, par les ordres de l'Empereur Basile Porphyrogenète qui monta sur le trône de Byzance en 976. Ce Ménologe, publié à Urbino, en 1727, avec les curieuses vignettes des six premiers mois, qui commencent à Septembre et vont jusqu'à Février, contient, au 24 Novembre, la notice sur sainte Cécile dans le style des Martyrologes occidentaux;

mais comme cette notice ne renferme rien qui ne soit tiré des documents que nous avons donnés jusqu'ici, nous nous abstiendrons de la reproduire. Nous avons seulement voulu mentionner ce premier monument liturgique des Grecs sur la Martyre romaine.

Mais l'Église de Constantinople, encore unie de communion avec le Siége Apostolique, ne se borna pas à cet hommage purement historique envers sainte Cécile. A cette époque, elle complétait ses Ménées, qui sont comme le *Propre des Saints* de la Liturgie grecque, et employait à cette œuvre ses plus pieux et ses plus habiles hymnographes. On lira sans doute ici avec plaisir quelques-unes des strophes qu'ils ont consacrées à la Vierge romaine :

« Tu as su conserver ton corps sans souillure et affranchir ton cœur de tout amour sensuel, ô Cécile digne de toute louange ! Tu t'es présentée à ton Créateur comme une épouse immaculée dont le martyre a comblé la félicité ; il t'a admise aux honneurs d'épouse comme une vierge sans tache.

» Le Seigneur, dans les conseils de sa sagesse, a voulu couronner ton front de roses odorantes et suaves, ô Vierge sacrée ! Tu as été le lien entre deux frères pour les réunir dans un même bonheur, et ta prière est venue à leur aide. Abandonnant le culte impur de l'erreur, ils se sont montrés dignes de recevoir la miséricorde de celui qui est né de la Vierge, et qui s'est laissé répandre pour nous, comme un parfum divin.

» Tu as méprisé les richesses de la terre dans ton ardeur de posséder le trésor du ciel ; dédaignant les amours d'ici-bas, tu as choisi ta place dans les chœurs

des Vierges, et ta sagesse t'a conduite à l'Époux céleste. Tu as vaillamment combattu, tu as terrassé, par ton mâle courage, les assauts du démon pervers, ô toi l'honneur des athlètes du Christ!

» Tu es le très-saint temple du Christ, la demeure éclatante du Christ, la maison très-pure du Christ, glorieuse Cécile, auguste Martyre! Daigne répandre la splendeur de ton intercession sur nous qui célébrons tes louanges.

» Éprise de la beauté du Christ, fortifiée par l'amour du Christ, soupirant après les délices du Christ, tu parus morte au monde et à tout ce qui est dans le monde, et tu fus trouvée digne de l'éternelle vie.

» Un amour immatériel te fit dédaigner l'amour des sens; tes paroles vivifiantes et remplies de sagesse engagèrent ton époux à demeurer vierge avec toi; avec lui maintenant, tu es associée aux chœurs des Anges, ô Martyre, digne de toute récompense.

» Un Ange de lumière t'assistait toujours; préposé à ta garde, il t'environnait d'une splendeur divine; son bras écartait l'ennemi qui cherchait à te nuire; il te conserva chaste, pure et toujours agréable au Christ, par la foi et la grâce, ô Cécile!

» Tu cherchais le baptême, ô Valérien! un envoyé d'en haut t'apparut; il éclaira ton esprit, en te déclarant les saints oracles; il t'inscrivit pour les chœurs du ciel, lorsque tu combattais encore sur la terre.

» Tu as quitté, ô Tiburce! l'erreur empestée, et tu as aspiré l'odeur la plus excellente, la science divine. Foulant aux pieds cette vie périssable, tu t'es élancé avec ardeur vers la véritable vie; tu as cru de toute ton

âme à la Trinité, et tu as combattu pour elle, comme un vaillant guerrier.

» O Cécile! le désir de posséder Dieu, l'amour qui procède du plus intime de l'âme, l'ardeur divine, t'ont enflammée tout entière; ces sentiments ont fait de toi un ange dans un corps. Intrépide, tu as tendu le cou au glaive; ton sang a consacré la terre qui le recevait, et ton âme, en traversant les airs, les a sanctifiés.

» Les trois jeunes hommes changèrent en rosée les flammes de la fournaise, et toi, ô Cécile! par la vertu de la rosée baptismale, du milieu des ardeurs de ton bain enflammé, tu chantais, comme eux : « Soyez » béni, ô le Dieu de nos pères! »

» Tu es le jardin fermé, la fontaine scellée, la beauté réservée, l'épouse glorieuse qui brille sous le diadème, le paradis fleuri et divin du Roi des vertus, ô Cécile, pleine de Dieu! »

CHAPITRE XXVI.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DES XIe, XIIe, XIIIe ET XIVe SIÈCLES. — HOMMAGES DE L'ÉGLISE DE FRANCE A LA VIERGE ROMAINE.

Le XIe siècle, si grand entre les siècles chrétiens, doit sa principale gloire à saint Grégoire VII. Ce sublime Pontife ne pouvait manquer de vénérer d'un culte fervent la Vierge généreuse qui avait ravi l'admiration d'Urbain, dans les temps héroïques de notre foi. Grégoire, le Martyr de la liberté chrétienne, dont l'âme énergique et tendre suffisait sans effort à toutes les luttes contre l'Empire, et en même temps s'épanchait avec tant de suavité dans ses lettres à la pieuse Comtesse Mathilde, aima d'un amour suprême la gloire de Cécile, et sollicita humblement son patronage.

Il renouvela l'autel de la Basilique Transtibérine, l'orna d'une statue de la sainte, en argent, du poids de quinze livres, et le dédia solennellement, en 1075, troisième année de son pontificat. L'inscription qui rappelle ce grand souvenir fut descendue dans la crypte où on la voit encore, lorsque l'on renouvela l'autel, au XIIIe siècle. Elle est conçue en ces termes :

✝ DEDICATVM EST HOC ALTARE
DIE III. MENSIS IVNII PER DNVM
GREGORIVM PP. VII. ANNO DNI MLXXV.

Lorsque ce géant du Seigneur eut achevé sa course, et tracé le sillon à ses successeurs, il expira à Salerne, en prononçant ces fortes paroles qui retentiront dans tous les siècles : « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité; c'est pour cela que je meurs en exil. » On était au 25 Mai, jour de la fête de saint Urbain, et ces deux grands Papes unirent leurs palmes sur le Cycle chrétien, comme ils avaient uni leurs affections dans la Vierge Cécile qui, du haut du ciel, assistait l'Église Romaine, au XI[e] siècle, avec plus de puissance encore qu'elle ne le fit aux jours de la tyrannie d'Almachius [1].

A cette époque, les divers autels de la Basilique furent reconstruits et consacrés de nouveau, et les Cardinaux-Évêques ne laissèrent point à d'autres prélats l'honneur d'en faire la dédicace, jaloux qu'ils étaient

[1] Ce rapprochement des deux noms de saint Urbain et de saint Grégoire VII, au 25 mai, fut remarqué dès le XI[e] siècle, par le biographe contemporain de ce dernier Pontife, et nous ne pouvons résister au plaisir de citer ses éloquentes paroles, sur l'héroïque trépas de Grégoire :

Itaque septiformi gratia plenus Septimi Gregorii spiritus, qui mundum et principes ejus arguebat de peccato, et de injustitia et de judicio, in fortitudine cœlestis cibi nuper accepti, cœlestem viam arripiens, meritoque divini zeli, velut igneo curru instar Eliæ subvectus, *Urbani prædecessoris sui cujus ea die festivitas extitit*, omniumque beatorum lætitiam in cœlesti gloria cum Christo gaudentium excellenter ampliavit. *Paulus Bernrieden. S. Gregorii VII vita*, Cap. XII. *Acta SS. Maii.* Tome VI, page 102.

de mériter la faveur de l'Épouse du Christ. Un ancien titre conservé dans les archives de la Basilique nous apprend que l'autel du Sauveur, situé à gauche de celui de la Confession, fut dédié le 22 Mai 1060, par Humbert, Évêque de Sainte-Rufine, le même qui servit avec tant de zèle la cause du Siége Apostolique dans sa légation de Constantinople, au moment où Byzance se préparait à consommer le schisme, et dans cette autre mission qu'il remplit en France, où son zèle éteignit l'hérésie de Bérenger.

Jean, Évêque de Porto, qui eut une si puissante influence sur l'élection de Grégoire VII, et lui demeura toujours inviolablement fidèle, consacra, le 25 Mai 1071, l'autel de la Mère de Dieu, et le 3 Janvier 1072, celui de saint Jean *ad fontem*. La salle du bain où Cécile fut couronnée martyre, était, comme nous l'avons dit, transformée en chapelle; Ubalde, Évêque de Sabine, célébra la dédicace de son autel, le 17 Septembre 1073[1]. Enfin, l'autel de saint Mammès, situé à gauche de l'autel majeur, fut consacré le 24 Février 1098, sous le pontificat d'Urbain II, par Maurice, évêque de Porto[2].

C'est ainsi que dans la seconde moitié du XIe siècle, la Basilique de Sainte-Cécile, semblait prendre part au renouvellement universel qui se faisait sentir dans toute l'Église de Jésus-Christ.

Grégoire VII, en mourant, avait désigné son successeur, et ce fut à l'Abbé du Mont-Cassin, Didier, Cardinal du Titre de Sainte-Cécile, qu'il légua le sublime et

[1] Altare sanctæ Ceciliæ, quod est in Balneo ejus.

[2] Voir le titre qui relate la dédicace de tous ces autels, dans Laderchi, tome II, pages 10-15.

périlleux héritage que sa grande âme laissait au plus digne, en montant au ciel. Après neuf mois d'un refus que rien ne pouvait vaincre, l'humble moine se soumit enfin, et sous le nom de Victor III, prit les rênes du char de l'Église. Il le conduisait avec gloire depuis environ dix-huit mois, lorsque le Seigneur l'appela tout à coup à la récompense des élus. Victor III, en quittant la terre, laissa son nom sur les fastes des Bienheureux, et la Basilique Transtibérine compta en lui le troisième Pontife qu'elle avait donné à l'Église universelle.

Le XIIe siècle nous offre en l'honneur de sainte Cécile les gracieuses strophes d'une longue Séquence sur la Virginité chrétienne, que l'on a attribuée au vénérable Aelrède, moine cistercien dans l'Abbaye de Rieval, en Angleterre [1], et un discours du savant et pieux Honorius d'Autun.

Les trois siècles suivants nous présentent de nombreux

Istos flores virtutis geminæ,
Transplantavit in mente Virgine
Filius hominis.

Quos diversos facit nativitas,
Non disjungit ulla diversitas
In caput Virginis.

Rosa floris coruscat libere,
Flos lilii non minus prospere
Candet interius.

Quos attulit Sanctæ Cæciliæ,
De secreto divinæ patriæ
Cœlestis nuncius.

Ne flagraret carnis concubitu,
Conflagrata divino spiritu
Caro puellulæ.

Sermons à la gloire de la sainte Martyre, et les plus grands noms du moyen âge se lisent en tête de ces compositions. Guillaume de Paris, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Vincent Ferrier; tels sont les panégyristes de Cécile. Nous regrettons que le genre trop aride qu'ils ont adopté ne nous permette pas de citer ici quelques traits; mais ces harangues, plus scolastiques qu'oratoires, n'en sont pas moins autant de précieux anneaux dans la chaîne non interrompue des hommages qui accompagnent la mémoire de l'invincible Martyre à travers les âges.

La même période nous montre aussi ses historiens non moins empressés à célébrer les mérites de Cécile; Vincent de Beauvais, dans son *Miroir historial*, Jacques de Voragine, dans sa *Légende dorée*, Pierre *de Natalibus*, dans son recueil des Vies des Saints, enfin saint Antonin, dans sa Chronique, se distinguent entre les autres par la fidélité avec laquelle ils reproduisent la substance des Actes primitifs.

L'Église brillait alors de l'éclat que répandaient sur elle les vertus et les prodiges des saints qui illustrèrent

Nec timeret ensem sanguineum;
Vel catastæ stridorem ferreum
Corpus juvenculæ.

Mancipata divino cultui,
Consecravit Sancto Spiritui
Suum conjugium.

Spiritali rore refrigerans
Æstus carnis, mundique temperans
Omne ludibrium.

Biblioth. vett. Patrum, tome XXIII, page 168.

les trois derniers siècles du moyen âge. Le nom de Cécile et sa gloire étaient chers à tous ces amis de Dieu, et souvent cette radieuse Épouse du Christ s'inclinait vers eux pour récompenser leur amour. Saint Dominique voyait descendre la Mère de Dieu dans le dortoir où reposaient ses disciples, et Cécile accompagnait la Reine du ciel dans cette maternelle visite [1]. Marie apparaissait-elle au Bienheureux Réginald pour lui révéler sa vocation à l'ordre des Frères Prêcheurs? Cécile assistait encore la Reine des Anges [2]. Le ciel envoyait-il à saint Pierre de Vérone quelques-uns de ses plus glorieux hôtes, pour le consoler par de pieux colloques? le futur Martyr voyait arriver près de lui, dans le splendide éclat de sa félicité, Cécile accompagnée d'Agnès et de Catherine [3].

La Bienheureuse Oringa, vierge florentine, déjouait sans effort toutes les embûches tendues à sa pudeur, et l'enfer interrogé par un séducteur lassé de tant de vaines poursuites, répondait que la servante de Dieu était sous la garde du même Ange qui protégea la virginité de Cécile [4]. La prophétesse romaine du xve siècle, sainte Françoise, avant de fonder son célèbre monastère de la *Tour des Miroirs*, avait choisi pour le lieu de sa prédilection la Basilique de sainte Cécile, située non loin du palais Ponziani qu'elle habitait. C'est là, près du tombeau de la Vierge, qu'elle aimait à venir participer au mystère de l'Agneau; c'est là que

[1] *Acta SS. Augusti*, tome I.
[2] Theodoric. *de Appoldia*, lib. II, cap. XIII.
[3] *Acta SS. Aprilis*, tome III.
[4] *Acta SS. Januarii*, tome I.

souvent ravie au-dessus des sens, elle entendait et voyait les secrets célestes; c'est là enfin qu'elle voulut ensevelir les deux aimables enfants que le Seigneur lui redemanda si promptement : Évangéliste, qui avait déjà atteint sa neuvième année, et Agnès, qui n'avait encore vécu que cinq ans[1].

La France s'associait à ces hommages que rendait à Cécile tout ce qu'il y avait de plus élevé au monde par le génie et la sainteté. Bernard de Chatenet, évêque d'Alby, posa, le 15 Août 1282, la première pierre de sa magnifique cathédrale, l'une des plus étonnantes productions de l'architecture ogivale en France, et le plus imposant des monuments élevés à la gloire de Cécile. Cet admirable édifice fut successivement repris par les évêques Bérald de Fargues, Jean de Sayo, Guillaume de la Voulte, et enfin Louis d'Amboise qui en célébra la dédicace le 23 Avril 1480; mais il ne fut complétement achevé qu'en 1512, sous Charles de Robertet.

Construite en briques et noircie par le temps, ter-

[1] *Acta SS. Martii*, tome II. Nous regrettons que la place nous man que pour insérer ici, parmi les communications que les serviteurs et servantes de Dieu ont eues avec sainte Cécile, dans le cours des siècles, plusieurs traits admirables de la vie de la vénérable Mère Agnès de Jésus, prieure du couvent des Dominicaines de Langeac. Cette puissante coopératrice des grandes œuvres du pieux Olier, professait pour la sainte Martyre un culte de prédilection, et fut souvent honorée de sa visite. On peut lire le détail des entretiens que la Vierge glorifiée eut avec la Vierge militante, dans la *Vie de la Mère Agnès de Jésus*, par l'Abbé de Lantages, pages 230, 608 et 611. Tout y respire la tendresse et la vigueur que présente si admirablement dans tout son caractère, la Vierge romaine, telle que nous la dépeignent ses Actes.

minée à l'extrémité occidentale par une immense tour qui s'élève sur quatre galeries, à 400 pieds au-dessus du niveau des eaux du Tarn, Sainte-Cécile d'Alby, avec son aspect sévère, ses lignes sans agrément, et ses murs qui montent à 115 pieds de hauteur, semble d'abord une forteresse redoutable, plûtôt qu'un temple consacré à la gracieuse Vierge dont elle porte le nom. Mais dès qu'on a franchi le seuil, cette noble demeure ne paraît point au-dessous de l'honneur auquel elle a été appelée d'être le radieux sanctuaire de la Reine de l'harmonie. Cette vaste nef sans piliers, qui lance l'ogive de ses voûtes à la hauteur de 92 pieds au-dessus du pavé, et autour de laquelle rayonnent vingt-neuf chapelles, semble s'animer aux yeux du pèlerin, non-seulement par le jeu élégant et grandiose de ses arcs et de ses voûtes, mais encore par la concentration dans son enceinte des deux grands moyens de la statuaire et de la peinture, dont l'emploi, combiné avec la construction même, fait de cet édifice l'Église la plus complète qui s'élève en deçà des Alpes.

Sous le point de vue architectonique, on ne saurait trop admirer l'art merveilleux avec lequel sont fondus dans un même œuvre les développements qu'a subis le style ogival, du XIII[e] siècle au XV[e], sans que la moindre incorrection, une transition heurtée, viennent offenser le goût en altérant la grâce et la pureté des lignes. Un admirable jubé arrête la vue aux deux tiers de la nef, et ménage, pour une seconde surprise, la magnificence imprévue d'un chœur digne de terminer un tel édifice. Ce chœur, objet des complaisances de Louis d'Amboise, qui a placé pour veiller à ses deux portes

latérales les effigies de Constantin et de Charlemagne, est peuplé à l'intérieur et au pourtour d'un nombre prodigieux de statues pleines de grâce et d'élégance, et formant corps avec l'édifice par le luxe fantastique des niches en pierre qui les encadrent.

Puis, afin que rien ne manque à la sublime cathédrale, la peinture s'emparant de l'édifice entier, monte le long des pilastres et des murs, parcourt l'Église dans tous les sens, fait invasion jusque dans les chapelles, distribuant partout, avec une abondance sans exemple, les scènes du Vieux et du Nouveau Testament, de la Vie des Saints et de l'Histoire de l'Église, du Jugement dernier et des supplices infernaux, jusqu'à ce qu'il lui plaise de s'aller perdre dans l'azur splendide des voûtes, sur lequel elle reparaît encore, plus brillante et plus légère, projetant avec une élégance inouïe cette harmonieuse profusion d'arabesques capricieux, de rinceaux d'acanthe, d'enroulements inépuisables, d'écussons et de médaillons sans nombre, partout étincelante d'un or aussi frais que l'outremer qui sert de fond à ces jeux d'un pinceau toujours neuf et toujours infatigable.

Tel est, en quelques mots, le superbe sanctuaire que la piété française a bâti et décoré pour Cécile; mais ce n'est pas seulement dans notre patrie qu'elle s'est montrée empressée à vénérer la mémoire de l'héroïque Vierge; jusque dans Rome même, cette piété éclate par les plus touchants témoignages. Un Archevêque de Bourges, Guillaume de Bois-Ratier, dans son zèle pour la gloire de Cécile, descend dans les Cryptes de la Voie Appienne, et trouvant sans honneurs la

tombe qui garda durant six siècles le corps de la grande Martyre, il fait décorer à ses frais ce sépulcre désert[1]. Le temps a détruit le monument qu'avait élevé Guillaume; mais l'inscription qu'il y plaça est demeurée jusqu'à nos jours, et nous y avons lu avec attendrissement ces paroles :

HIC QVONDAM RECONDITVM
FVIT CORPVS BEATÆ CÆCILIÆ
VIRGINIS ET MARTYRIS.
HOC OPVS FECIT FIERI REVERENDISSIMVS
PATER DOMINVS GVILLELMVS ARCIEPS
BITVRICENSIS ANNO DOMINI MCCCC NONO[2].

La Basilique elle-même, si fière de posséder le corps de sa noble patronne, vit plus d'une fois des Cardinaux français présider, en qualité de Titulaires, sur la chaire de marbre qui s'élève au centre de son abside. Le plus illustre de tous, sans contredit, est Simon de Brie, créé Cardinal par Urbain IV, en 1262, et placé sur la Chaire Apostolique, sous le nom de Martin IV, en 1281. C'était le quatrième Pape que la Basilique de sainte Cécile donnait à l'Église. Ce Pontife, qui gouverna la chrétienté avec honneur, durant le court intervalle de quatre ans, signala son amour envers la Basilique par deux largesses qu'il lui fit : la première fut le don d'une statue d'argent, ornée de pierres pré-

[1] Labbe. *Biblioth. MSS.*, tome II, page 130.

[2] Ici reposa autrefois le corps de la bienheureuse Cécile, vierge et martyre. Ce monument a été érigé par ordre du Révérendissime Père, le Seigneur Guillaume, Archevêque de Bourges, l'an du Seigneur 1409.

cieuses[1]; la seconde, qui était d'un prix plus élevé encore, fut la promotion de Jean Cholet, évêque de Beauvais, au Cardinalat, avec le Titre presbytéral de Sainte-Cécile. Ce prélat fut employé avec succès dans des légations importantes, en France et en Aragon, et il fonda à Paris le collége qui porta longtemps son nom[2].

En 1283, il fit reconstruire avec magnificence l'autel de la Confession qui avait été consacré deux siècles auparavant par saint Grégoire VII. Sauf les décorations qu'il reçut au commencement du XVII[e] siècle, et dont nous parlerons bientôt, cet autel est celui qui existe encore aujourd'hui. On y lit toujours l'inscription que l'architecte employé par Jean Cholet y plaça à la fin du XIII[e] siècle. Elle est ainsi conçue :

HOC OPVS FECIT ARNVLFVS ANNO MCCLXXXIII.

Vasari pense que cet Arnulphe est le célèbre décorateur Arnolfo di Lapo. L'ornementation de l'autel consiste en un riche travail de mosaïque, qui a pour centre une vaste plaque de ce beau marbre violet connu sous le nom de *paonazzetto*. L'œuvre d'Arnolfo se complète par un *ciborium* formé de quatre colonnes du marbre noir tacheté de blanc, que les Italiens appellent *preconesio*.

Sous Clément V, en 1312, nous voyons encore l'Église de Sainte-Cécile entre les mains d'un Car-

[1] Ciacconius. *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium*, tome II, page 238.
[2] Ciacconius. *Ibid.* page 239.

dinal français, Guillaume Godin, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui fut plus tard Évêque de Sabine[1]. Elle fut ensuite conférée par Clément VI, en 1342, à Gui de Boulogne, Archevêque de Lyon, qui renonça à ce siége la même année, et devint dans la suite Évêque de Porto[2].

Au siècle suivant, nous trouvons honoré du Titre de Sainte-Cécile, par Martin V, en 1426, le dernier Évêque français mis au nombre des Bienheureux, Louis d'Alleman, Archevêque d'Arles, fameux par ses torts envers le Siége Apostolique, au conciliabule de Bâle, mais plus heureusement célèbre par le généreux repentir dont il expia sa faute aux pieds de Nicolas V, qui lui restitua le Titre dont il avait été privé par Eugène IV[3]. Louis d'Alleman eut pour successeur dans l'Église de Sainte-Cécile un autre prélat français qui l'avait suivi dans ses égarements, et qui l'imita dans la sincérité de son retour, Louis de la Palu, dont le rôle avait commencé dès le Concile de Constance. Ce Cardinal était de la création de Nicolas V, en 1449[4].

Le XVI[e] siècle présente encore un plus grand nombre de Cardinaux français du Titre de Sainte-Cécile. Le premier est Gabriel de Grandmont, Évêque de Tarbes, promu aux honneurs de la pourpre par Clément VII. Il meurt en 1534, après avoir occupé les siéges de Poi-

[1] Ciacconius, tome II, page 384.

[2] Ciacconius. *Ibid.* page 493. *Gallia Christiana*, tome IV. page 165.

[3] Ciacconius. *Ibid.* page 841.

[4] Ciacconius, tome II, page 977.

tiers, de Bordeaux et de Toulouse[1]. Vient ensuite, sous Paul III, Jean du Bellay, Évêque de Paris, qui posséda simultanément les Églises de Limoges, du Mans, et enfin de Bordeaux; mais il garda fort peu de temps le Titre de Sainte-Cécile, et devenu Évêque d'Ostie, il mourut en 1560[2]. Robert de Lénoncourt, Évêque de Châlons-sur-Marne, créé Cardinal par Paul III, obtint à son tour l'Église de Sainte-Cécile[3]. Ce Prélat, qui eut aussi le tort de posséder à la fois plusieurs Évêchés, selon l'abus qui n'était pas extirpé encore, est le même qui fit ériger, dans l'Église Abbatiale de Saint-Remy de Reims, le magnifique tombeau de l'Apôtre des Francs. Enfin, le dernier Cardinal français qui ait tenu le Titre de Sainte-Cécile est Charles de Guise, de la maison de Lorraine, Archevêque de Reims, qui reçut le chapeau en 1547, ayant été promu par Paul III, comme les deux précédents[4]. Tout le monde connaît l'influence de ce prélat dans les affaires générales de l'Église de son temps, et particulièrement au Concile de Trente.

Nous ne devons pas terminer ce chapitre sans mentionner encore un illustre Cardinal qui posséda, au XIVe siècle, le titre de Sainte-Cécile. Il n'appartient pas, il est vrai, à la nation française, comme ceux que nous venons de mentionner; mais il est une des gloires littéraires de l'Angleterre et de l'Ordre de Saint-Benoît. Adam Eston, profès de l'abbaye de Norwik, fut le plus

[1] Ciacconius, tome III, page 519.
[2] *Ibid.* page 568.
[3] *Ibid.* page 646.
[4] *Ibid.* tome III, page 724.

savant hébraïsant de son temps, et le catalogue de ses écrits suffirait seul pour le mettre à la tête des érudits de cette époque. Urbain VI récompensa un si haut mérite par les honneurs de la pourpre. La carrière d'Eston fut néanmoins orageuse, et depuis qu'il eut été élevé à cette éminente dignité, il ne jouit guère du repos, jusqu'au jour où ayant rendu son âme à Dieu, sa dépouille mortelle fut déposée dans la Basilique de Sainte-Cécile. On plaça sur son tombeau cette épitaphe :

ARTIBVS ISTE PATER FAMOSVS IN OMNIBVS ADAM
THEOLOGVS SUMMVS CARDI-QUE-NALIS ERAT.
ANGLIA CVI PATRIAM TITVLVM DEDIT ISTA BEATÆ
ÆDES CÆCILIÆ MORSQVE BEATA POLVM [1].

[1] Ciacconius. *Ibid.* Tome II, page 649. Ziegelbauer. *Hist. rei litterar. O. S. B.* Tome III, pages 185 et seq.

CHAPITRE XXVII.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DES XV[e] ET XVI[e] SIÈCLES. — HOMMAGES DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS A LA VIERGE ROMAINE.

L'année 1484 vit monter sur le Siége Apostolique le cinquième des Papes que la Basilique de Sainte Cécile a donnés à l'Église. Ce fut Jean-Baptiste Cibo, qui prit le nom d'Innocent VIII[1]. Peu après son exaltation, il décora de la pourpre son neveu Laurent Cibo, qui, pourvu d'abord du Titre de Sainte-Suzanne, le permuta ensuite contre celui de Sainte-Cécile. La Basilique se ressentit des effets de la munificence de ce Cardinal. Il restaura le portique intérieur, et fit réparer à neuf la chapelle du Bain, où l'on voit encore aujourd'hui ses armes; mais il respecta cependant l'autel et le pavé de ce vénérable sanctuaire, qui ont conservé jusqu'aujourd'hui le caractère du moyen âge.

Diverses modifications introduites successivement

[1] Entre autres dons que fit le cardinal J. B. Cibo à la Basilique, il plaça dans le Campanile une grosse cloche qui compléta le nombre de quatre. Les trois plus anciennes, d'une moindre dimension, remontaient à l'année 1311. *MSS. Vaticans de Galletti.* 8025. *Santa Cecilia.* Tome I.

dans cette chapelle, avaient fini par lui enlever son caractère primitif. Pompée Ugonius, qui écrivait en 1588, atteste que, de son temps, ce lieu sacré était désigné sous les noms de *Thalamus* ou d'*Oratorium* de sainte Cécile, et que les vieillards se souvenaient d'y avoir vénéré autrefois le Bain dans lequel fut immolée la sainte Martyre; mais il ajoute que les traces de ce bain n'étaient plus visibles; soit, dit-il, que l'on n'eût pas jugé ce monument assez sérieux, soit pour tout autre motif[1].

Nous avons vu plus haut que la tradition, encore dans le XI[e] siècle, désignait expressément le Bain de sainte Cécile dans cet endroit, et que le Cardinal Ubalde, Évêque de Sabine, y dédia un autel en 1073. Bientôt nous verrons cesser toutes les incertitudes, et ce saint lieu, dégagé des constructions qui l'encombraient, reparaître à la lumière, tel qu'il était au jour du sacrifice, et restituer à la maison de Cécile sa partie la plus importante, et la plus auguste par les souvenirs qu'elle retrace.

Le monastère que saint Paschal avait bâti près de la Basilique de Sainte-Cécile, n'avait pas persévéré dans la pratique de la règle de saint Benoît, et, à l'exemple d'un grand nombre d'autres, il avait fini par se transformer en Église Collégiale. Sous cette forme séculière, il ne présentait plus la même édification, et le service divin n'était plus célébré avec le même zèle près du tombeau de Cécile. En 1417, Martin V donna l'Église et le Monastère à la Congrégation du Sauveur fondée

[1] De Stationibus Urbis. Statio XV, page 188.

par sainte Brigitte [1]; mais ces religieux ne paraissent pas les avoir conservés longtemps, et la règle de saint Benoît était rétablie à *Santa Cecilia*, bien avant la fin du xv[e] siècle [2].

La congrégation Lombarde des Humiliés fut celle des familles bénédictines qui fut mise en possession du Monastère, après le départ des Brigittains ; mais cette congrégation, dès le commencement du xvi[e] siècle, se trouvait tellement réduite, qu'elle ne pouvait déjà plus suffire à occuper les Monastères dont elle avait reçu la garde. Clément VII crut pouvoir mettre ce bénéfice en commende et le conféra, en 1523, au cardinal Franciotto Orsini [3]. Le délaissement d'un sanctuaire si vénérable était arrivé à tel point, pendant ces années malheureuses, que c'était à peine si l'office divin pouvait s'y célébrer, en la fête de sainte Cécile, et au jour de la Station qui a lieu dans la Basilique, chaque année, le mercredi de la seconde semaine de Carême. Dieu semblait vouloir préluder par ces tristes ombres aux splendeurs incomparables qui devaient bientôt illuminer la demeure de Cécile, et lui rendre avec usure sa gloire un moment éclipsée.

L'aurore d'un si beau jour se leva dès l'année 1527. Au moment même où la commende allait éteindre pour jamais la pieuse fondation de saint Paschal, le Seigneur inspira au cœur d'une de ses servantes un dessein qui

[1] Ciacconius, tome II, page 825.

[2] On en trouve la preuve sur une inscription sépulcrale de la Basilique, qui se rapporte à l'année 1475, et atteste que dès lors l'église et le monastère étaient entre les mains des Humiliés.

[3] Laderchi, tome II, page 284.

devait tout sauver. La pieuse Abbesse des Bénédictines du Champ de Mars, Maura Magalotta, sollicita auprès de Clément VII la faveur d'aller habiter le monastère de Sainte-Cécile, avec celles de ses sœurs qui consentiraient à la suivre, et afin de ne causer aucun dommage à la Congrégation des Humiliés à laquelle la maison était encore censée appartenir, elle offrit d'embrasser les Constitutions de cette Congrégation.

Le Pape accueillit avec édification la proposition de l'Abbesse; mais il fallait le consentement du Cardinal Titulaire. Franciotto Orsini le donna généreusement, et se démit, pour l'honneur de sainte Cécile, de la riche commende dont il avait été pourvu quatre ans auparavant. Clément VII était alors retiré au Château Saint-Ange, où il était assiégé par l'armée du Connétable de Bourbon. Il data de cette forteresse la Bulle qui assurait désormais d'une manière permanente à la Basilique la célébration des offices divins, selon les intentions de saint Paschal. Cette pièce est datée du VII des Kalendes de Juillet, *in Arce sancti Angeli*. Le Pontife y accordait la translation de la Mère Maura Magalotta dans le monastère de Sainte-Cécile, et l'en créait Abbesse, sous la règle de saint Benoît, dans la Congrégation des Humiliés [1].

On sait que les Humiliés furent supprimés par saint Pie V, en 1575, en punition de l'attentat que quelques-uns d'entre eux avaient commis, à Milan, contre la personne de saint Charles Borromée; mais le Pontife, loin d'étendre ce châtiment au monastère de Sainte-Cécile,

[1] Laderchi, tome II, page 313.

qui fleurissait avec tant d'édification, le prit sous sa protection et l'enrichit de nouveaux privilèges. Plus tard les religieuses Humiliées étant venues à s'éteindre d'elles-mêmes, l'institut des Bénédictines du Champ de Mars a été appelé à desservir le monastère; mais en mémoire de leurs sœurs mises en possession par Clément VII, les religieuses de Sainte-Cécile portent encore dans leur habit la couleur blanche, qui était celle des Humiliées.

Maura Magalotta s'employa avec zèle à la réparation de sa chère Basilique qui commençait à manquer de solidité, et fit d'importantes améliorations au monastère, dont elle augmenta aussi l'enclos. Une inscription placée à la porte principale de cette sainte maison rappelle les services de la digne Abbesse [1], qui mourut âgée de soixante-douze ans, le 17 Mai 1566, comme l'atteste l'épitaphe placée sur sa tombe, dans la Basilique même, devant l'autel de la Confession, par les soins de la Mère Scolastique Serleoni, qui lui succéda [2].

[1] Maura Magalotta Abbatissa, a Clemente VII, et Franciotto cardinali Orsino præposito huc accita, ædem hanc divæ Cæciliæ sacram, quam monachi Humiliatorum S. Benedicti obtinebant, in præsentis monasterii, ejusdem ordinis monialium formam redegit, eamque pene collabentem restituit, adjectis insuper hortis, quorum etiam ut honestior usus esset, claustrali eos muro cinxit, anno a partu Virginis MDXXXI.

[2] D. O. M. Maura Magalotta, per triennium Abbatissa monasterii Campi Martii, deinde a Clemente VII, Pont. Max. Abbatissa perpetua monasterii Sanctæ Cæciliæ creata, quæ instituit, instauravit et dotavit. Obiit anno Dni MDLXVI. XVI. Kal. Junii, vitæ suæ an. LXXII. Scolastica Serleoni Rom. Abbatissa, et suffecta posuit.

Sous Grégoire XIII, en 1584, on dédia de nouveau deux autels dans l'église de Sainte-Cécile. L'un des deux était celui qui portait le titre de Saint-Mammès et avait été consacré, comme nous l'avons dit, en 1098, sous Urbain II, par Maurice, Évêque de Porto. On le destina à être l'autel du Saint-Sacrement, et la dédicace en fut célébrée le 7 Août, par Thomas Goldwel, Évêque de Saint-Asaph [1]. On y renferma les reliques qui avaient servi à la première consécration, en 1098, et dont la nomenclature était consignée sur une inscription qui remontait à la même époque. Parmi ces reliques, se trouvaient des ossements attribués à sainte Cécile; nous en avons expliqué plus haut l'origine; mais le moment approchait où il deviendrait évident pour tout le monde qu'ils ne pouvaient avoir appartenu à la Martyre déposée par saint Paschal sous l'autel de la Confession.

L'année précédente, Grégoire XIII avait donné la pourpre à Nicolas Sfondrate, Évêque de Crémone. Ce Prélat, d'une illustre famille milanaise, mais bien plus distingué encore par sa piété, reçut le Titre de Sainte-Cécile, et sept années après, les suffrages du conclave l'appelaient à monter sur la Chaire de Saint-Pierre. Il prit le nom de Grégoire XIV, et fut le septième Pape sorti de la Basilique de Sainte-Cécile. Après dix mois d'un pontificat qui donnait à l'Église les plus belles espérances, il fut enlevé à la chrétienté; mais il avait eu le temps d'élever au cardinalat son neveu, Paul-Émile Sfondrate, dont le nom ne saurait être prononcé qu'a-

[1] Laderchi, tome II, pages 340 et 406.

vec une tendre vénération par tous ceux qui s'intéressent à la gloire de l'illustre Vierge dont nous avons entrepris d'écrire l'histoire.

Mais avant d'entrer dans le récit du grand événement que le ciel sembla avoir ménagé pour répandre tout à coup une si vive lumière sur les Actes de sainte Cécile, et pour réchauffer l'enthousiasme des fidèles envers cette Épouse du Christ, nous consacrerons quelques pages à rappeler les hommages que la littérature et les arts lui ont décernés comme à l'envi.

Déjà nous avons entendu tour à tour la période cadencée des Sacramentaires, l'hymnodie des Mozarabes et de la Grèce chrétienne, l'épithalame de l'Évêque des Saxons, les rudes vers de Flodoard, la séquence plus moelleuse du XII[e] siècle, s'unir en un concert poétique à la gloire de Cécile. Le pieux Thomas A-Kempis vient à son tour apporter son dévot tribut par une hymne remplie d'onction et une composition acrostiche qui exprime toute sa vénération envers la Vierge romaine [1]. Il est suivi bientôt par le célèbre poëte latin Baptista

[1] En virginis Cæciliæ
Fulget vita clarissima,
Quam sponsus pudicitiæ
Elegit ab infantia.

Quæ Christi Evangelium
Abscondebat in pectore;
Ut Jesum nitens lilium
Casto servaret corpore.

Hinc amor et devotio
Fervebat cum eloquio,
Hinc diebus ac noctibus
Sacris intendit fructibus.

Nam duos fratres nobiles
Christi effecit milites,
Quos per ejus vestigium
Hortatur ad Martyrium.

Hæc cernens tunc Episcopus
Urbanus vir Angelicus,
Resolvitur in lacrymis
De fructu tantæ Virginis.

Domine Jesu suscipe
De manibus Cæciliæ
Fructus casti consilii,
Sicut odorem balsami.

Spagnuolo, dit le *Mantouan*, qui consacre à Cécile sa septième *Parthénie*, dédiée à Isabelle, Duchesse de Mantoue. Ce poëme de neuf cents vers, rempli d'emphase et de réminiscences profanes, comme toutes les œuvres du Mantouan, est dans le goût trop païen de l'époque qui le vit paraître; mais il offre un grand nombre de vers aussi heureux que faciles. Nous ne prolongerons pas davantage cette liste des compositions qui forment la couronne poétique de Cécile; mais nous ne pouvons cependant ne pas mentionner l'œuvre d'Ange Sangrini, Abbé du Mont-Cassin, qui, sous le titre d'Épithalame, a célébré avec tant de grâce et d'abondance la sainte Martyre dont le culte était si ardent en Italie, au XVIe siècle.

Ce siècle, qui donna à l'Église les *Annales* de Baronius et les *Controverses* de Bellarmin, eut aussi la gloire de recueillir les *Actes des Saints*, préludant ainsi, par d'imposants essais, à l'immortelle compilation des Jésuites d'Anvers. Les divers recueils de ce genre qui parurent alors furent autant de monuments à l'honneur de Cécile. Depuis Bonino Mombrizzio qui ouvrit cette nouvelle voie à l'érudition sacrée, dès avant la fin

O Beata Cæcilia,
Devota Christi famula,
Per tua sacra merita,
Nos Deo reconcilia.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paraclito,
Et nunc, et sine termino. Amen.

Consolatrix infirmorum, compassione.
Electrix supernorum, contemplatione.
Confortatrix Christianorum, prædicatione.
Imitatrix Beatorum, sacra passione.
Liberatrix perditorum, devota oratione.
Inventrix liliorum, casta conversatione.
Associatrix Angelorum, cœlesti revelatione.

du xv[e] siècle, par son *Sanctuarium* dédié à Simonetta, secrétaire des Ducs de Milan, jusqu'au Chartreux Laurent Surius, qui, en 1568, publiait ses Vies originales des Saints (en comprenant dans cet intervalle l'*Agiologium* de Georges Wicelius, en 1541, et la collection de Louis Lipoman, Évêque de Vérone et de Bergame), les Actes de sainte Cécile obtiennent constamment les honneurs d'une reproduction fidèle. Surius voulut les donner d'après Métaphraste qui, comme nous l'avons vu, les avait empruntés aux Latins, et la traduction faite sur le grec, confrontée avec les manuscrits romains, fit voir avec quel respect l'hagiographe de Constantinople avait traité la touchante relation des vertus et du martyre de Cécile.

Les arts se montrèrent plus empressés encore à glorifier la fille des Cæcilius; car on sentit de bonne heure dans l'Église que le Christianisme avait en elle un de ses types principaux. L'architecture lui éleva l'élégante Basilique romaine, avec ses marbres, ses mosaïques, sa somptueuse décoration, et la sublime cathédrale d'Alby, avec la majesté, la grâce et la hardiesse de ses proportions.

La statuaire du moyen âge paya son tribut en plaçant la noble et placide figure de Cécile sous les portiques de nos cathédrales, où elle pose comme une reine, entre les épouses du Christ. Nous ne tarderons pas à parler du chef-d'œuvre dont Maderno a enrichi la Basilique romaine, et qui doit retracer aux âges futurs l'ineffable sommeil de la Vierge dans sa tombe mystérieuse [1].

[1] Nous ne pouvons mentionner ici comme une statue catho-

Mais la peinture catholique s'est, pour ainsi dire, surpassée dans les efforts qu'elle a faits pour exprimer tout ce que le nom de Cécile rappelle de charme et de grandeur. Nous n'entreprendrons point ici une énumération qui dépasserait promptement les proportions de cette monographie, et que l'absence des secours indispensables rendrait nécessairement fort incomplète. Nous laisserons donc à d'autres plus heureux le soin de recueillir les précieux vitraux de toutes les époques qui retracent l'histoire racontée dans nos Actes, les gracieuses miniatures des manuscrits liturgiques, tant d'œuvres inspirées de l'école mystique du xv[e] siècle, en ce qui touche sainte Cécile, merveilleux témoignages de l'amour que tant de zélés artistes ont professé pour elle.

Mais nous rappellerons la mosaïque de Ravenne, au vi[e] siècle, dont il a déjà été question, et celle que saint Paschal fit exécuter au ix[e] dans l'abside de la Basilique, à l'époque de la translation du corps de la Vierge; ces deux mosaïques nous semblent les plus anciennes représentations de sainte Cécile qui soient venues jusqu'à nous. Le ix[e] siècle nous offrira la miniature placée au 22 Novembre, dans le Ménologe de l'empereur Basile, et représentant le martyre de la sainte. Nous mentionnerons ensuite la peinture à fresque du xii[e] siècle que l'on voit dans une crypte de la Basilique de

lique, la Muse que David a sculptée sous le nom de sainte Cécile, et que l'on voit dans le chœur de la Cathédrale d'Angers. Cette statue est gracieuse, mais elle ne peut, en aucune manière, être classée parmi les œuvres inspirées par la foi chrétienne, à l'honneur de Cécile.

Saint-Laurent-hors-les-Murs. La sainte y est représentée la couronne en tête, et a pour pendant sainte Catherine. Cette peinture est reproduite en couleur, et avec le plus grand soin, dans la magnifique collection des fresques des Catacombes, publiée par le gouvernement français, sur les dessins de M. Perret.

Rome nous offre encore d'intéressantes peintures relatives à l'illustre Vierge, dans l'ancien temple païen près duquel vécut le saint Pontife Urbain, et qui est maintenant, comme nous l'avons dit, une Église dédiée sous son invocation. Ces peintures, qui représentent plusieurs traits des Actes de sainte Cécile, se rapportent au XIIIe siècle, et ont paru assez importantes à d'Agincourt pour mériter d'être reproduites dans son *Histoire de l'Art par les Monuments*. Nous espérons voir publier un jour d'une manière plus convenable ces fresques, qui présentent un double intérêt, et celui du saint lieu dont elles sont l'ornement, et celui d'une exécution souvent pleine de grâce et de sentiment.

A la même époque, le pinceau de Cimabué s'exerçait à la gloire de sainte Cécile. Il la peignit assise sur une chaire, dans toute la solennité des mosaïques byzantines. Cette grande figure, ornée d'un voile et enveloppée dans une large draperie bleu foncé, a la main appuyée sur le livre des Évangiles, et tient de l'autre une palme. Huit petits sujets empruntés aux Actes accompagnent comme encadrement la figure principale. On voit par cette représentation que le XIIIe siècle n'avait pas encore assigné d'attribut particulier à sainte Cécile. Ce tableau, qui se voit maintenant à la galerie de Florence, fut peint pour une église de Sainte-Cécile qui

existait autrefois dans cette ville, et qui a été détruite depuis.

Nous rapportons au XIIIe siècle, et non au IXe, comme on l'a fait trop légèrement, les gracieuses peintures à compartiments qui ornaient autrefois le portique de la Basilique de Sainte-Cécile, et dont une seule a été sauvée, comme nous raconterons plus loin. Les autres ne sont plus connues que par les dessins qu'on eut soin d'en prendre avant qu'elles eussent totalement péri, et qui se conservent dans la Bibliothèque Barberini, et aussi par les gravures très-imparfaites qu'en publia Bosio dans son édition des Actes de sainte Cécile [1]. La fresque conservée jusqu'aujourd'hui et transportée dans la Basilique représente, dans un même encadrement, la sépulture de la Vierge, par saint Urbain, et son apparition à saint Paschal; cette dernière partie surtout est d'une grâce incomparable. La mitre, et plus encore le pluvial du Pontife, ne permettent pas d'assigner l'époque de cette peinture avant le XIIIe siècle, et nous ne nous disputerions pas avec ceux qui croiraient devoir la descendre jusqu'au XIVe. Nous avons aussi l'espoir qu'un jour le public sera à même de jouir de ce précieux monument de l'art et de la piété envers notre héroïne.

Pour le XVe siècle, il ne nous est pas possible d'omettre Pinturicchio qui a voulu à son tour être un des peintres de sainte Cécile. Son œuvre, qui se compose

[1] D'Agincourt a donné plus tard le dessin au trait de toutes ces peintures, mais tellement réduit, qu'il est impossible d'en bien saisir le caractère.

de cinq petits sujets tirés de la vie de notre illustre Vierge, se trouve à la galerie de Berlin, et l'artiste y a répandu au plus haut degré ce charme indéfinissable qui est le cachet de toutes ses productions.

Il nous faut aussi parler d'une charmante fresque du même siècle, que l'on peut voir dans la sacristie de la petite Église que nous avons appelée, d'après les anciens titres, Sainte-Cécile *de Domo*. Cette fresque représente le couronnement de Cécile et de Valérien par l'Ange; Tiburce et Urbain accompagnent cette scène mystique. Une impression de piété et de recueillement règne dans tout l'ensemble, et rappelle ces merveilles de placidité que produisait le pinceau d'Angélique de Fiesole. Cette peinture a beaucoup souffert; mais nous ne doutons pas qu'elle ne soit admirée, lorsque la gravure aura fidèlement reproduit le dessin exact qui en a été tiré.

Nous l'avons dit tout à l'heure, il n'entre point dans notre plan d'essayer ici une énumération des monuments de sainte Cécile; nous avons seulement voulu relever en passant quelques-unes des plus anciennes peintures qui se rapportent à elle; mais nous croirions manquer à un devoir, si nous omettions de parler des admirables fresques peintes par Francesco Francia et ses élèves dans une chapelle de l'Église Saint-Jacques, à Bologne. Ces peintures se composent de dix compartiments, dont les sujets sont empruntés aux Actes de la Sainte, et dans l'état de détérioration où la plus inexcusable négligence les a fait tomber, elles n'en demeurent pas moins une des plus grandes œuvres de l'art catholique à sa plus brillante époque. Il paraîtrait

qu'on ne peut attribuer avec certitude à Francesco Francia lui-même que la seule fresque qui représente le martyre de sainte Cécile [1] ; il est vrai qu'elle surpasse toutes les autres par son incomparable beauté. Ces dix fresques ont été gravées au trait et publiées en 1825; mais le dessin et l'exécution sont si imparfaits que la publication sérieuse qu'on songe à en faire devra être considérée comme la première.

Il ne nous reste malheureusement que des regrets pour une autre série de peintures sur l'histoire de sainte Cécile, que Taddeo Bartolo avait exécutées dans l'Église de Saint-Dominique, à Pérouse. Elles ont péri, sans qu'il en soit demeuré la moindre trace [2]. Ces différentes compositions montrent avec quel soin les artistes de cette époque se préoccupaient du récit de nos Actes, et combien ils en goûtaient le charme et l'onction. Un document précieux du xve siècle, récemment publié par M. Guignard, bibliothécaire de la ville de Dijon [3], nous révèle cette étude profonde au moyen de laquelle on parvenait à rendre avec tant d'âme et de vérité tout ce que les narrations de la Vie des Saints offraient de plus délicat et de plus dramatique. Ce sont des mémoires fournis aux peintres qui furent chargés d'exécuter les cartons d'une tapisserie destinée à la Collégiale de Saint-Urbain de Troyes. Le plan comportait six grandes tapisseries divisées en vingt-deux sujets, dont dix devaient reproduire les

[1] Rio. De l'Art chrétien, page 250. Montalembert. Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art, page 147.

[2] Rio. *Ibid.* page 172.

[3] Dans les Mémoires de la Société académique de l'Aube.

Actes de sainte Cécile. On ne saurait trop admirer le sérieux et l'exactitude avec laquelle les situations sont analysées, et fixées ensuite dans toute la naïveté de ces temps : sentiment, attitudes, costumes, détails d'ameublement, tout est inspiré par l'étude la plus approfondie des Actes qui sont constamment cités en preuve, et on se prend à regretter que cette délicieuse composition ait péri, ou peut-être même, comme M. Guignard semble le croire, n'ait pas été réalisée. Nous n'en devons pas moins la signaler ici comme un des plus touchants hommages offerts par l'art à sainte Cécile [1].

[1] Nous relèverons ici une particularité consignée dans le Mémoire relatif à la quatrième tapisserie, et qui a d'autant plus besoin d'être expliquée qu'on la retrouve sur la plus belle des fresques de Francia, à Bologne. Dans l'impuissance où étaient les artistes du moyen âge de comprendre ce que pouvaient être les bains de vapeurs que les anciens prenaient dans le *caldarium* de leurs thermes, ils n'ont pu se rendre compte du supplice auquel Almachius condamna sainte Cécile, qu'en supposant que la Vierge fut plongée dans une chaudière d'eau bouillante. Ils éprouvaient bien quelque embarras à expliquer les paroles des Actes qui relèvent le prodige par lequel les membres de la sainte Martyre qui auraient dû être inondés d'une sueur violente en furent totalement préservés. Si elle eût été plongée dans l'eau bouillante, la remarque serait au moins étrange; mais au xve siècle, l'archéologie n'était pas assez avancée pour faire comprendre aux artistes dont nous parlons, un genre de bains qui n'était pas dans les habitudes du moyen âge. Ils eussent d'ailleurs éprouvé une difficulté sérieuse à exprimer par la peinture l'action du prodige sur la sainte en prières dans la salle du *caldarium ;* tandis qu'en la représentant à mi-corps dans une chaudière, ou comme Francia, dans une baignoire, avec un licteur qui lève son glaive pour lui trancher la tête, ils trouvaient moyen de rendre dans une seule scène les deux genres de martyre, en la manière qu'ils les avaient

Les grands peintres italiens du XVIe siècle n'oublièrent pas sainte Cécile, et si leur manière, dégénérée quant à l'idéal surnaturel, ne leur permit pas toujours de s'élever à la hauteur du sujet, on reconnaît du moins avec bonheur que la grande Martyre fut pour beaucoup d'entre eux un type de prédilection, à la réalisation duquel ils ont dû plus d'un chef-d'œuvre. Nous pourrions nommer ici Garofalo, Procaccini, Paul Véronèse, Salimbeni, Tempestà, Guido Reni, Carlo Dolci, etc.; mais nous avons à citer Raphaël lui-même. Personne n'ignore que la *Sainte Cécile* du Musée de Bologne, se classe entre les grandes œuvres de ce prince de la peinture moderne. Malheureusement, ce célèbre tableau appartient à la seconde manière de Raphaël, et l'on chercherait vainement dans la plupart des personnages qui le composent l'expression céleste dont le grand artiste sut empreindre toutes les œuvres qui signalèrent son début.

Nous préférons donc, pour l'honneur de l'Épouse du Christ, mentionner d'abord le beau tableau de la galerie royale de Naples, bien que sainte Cécile n'y figure que comme accessoire. Raphaël le peignit en 1505, pour les religieuses de saint Antoine de Pérouse. Le sujet principal est le Christ mort et déposé sur les genoux de sa mère : d'un côté l'artiste a placé saint Pierre et saint Paul, de l'autre sainte Cécile et sainte Catherine. Ces quatre figures, dans lesquelles se révé-

compris. Un peu plus tard, Jules Romain et le Guide ont mieux compris les usages des anciens, et ils ont représenté sainte Cécile, mais à genoux et couverte de ses habits, et tendant le cou au licteur, dans la salle du *caldarium*.

lait le talent surhumain de l'artiste, excitèrent à l'époque une vive admiration [1], et ce sentiment ne s'est pas ralenti. Nous avons donc véritablement une sainte Cécile conçue et exécutée par Raphaël, dans sa première et divine manière.

Celle de Bologne, s'il est à regretter que le sentiment religieux y fasse défaut, se recommande du moins par son importance comme œuvre de peinture. La Martyre est accompagnée de quatre autres saints; à sa droite, saint Jean l'Évangéliste et saint Paul; à sa gauche, saint Augustin et sainte Madeleine. Toutes ces figures sont d'une incontestable beauté ; mais l'expression mystique en est complétement absente, et la Madeleine en particulier est loin d'offrir le type de la pécheresse régénérée. Sainte Cécile, sujet principal, a été traitée avec une intention plus pieuse, bien que le peintre, selon l'habitude qu'il avait déjà prise et qu'il garda jusqu'à la fin, ait exagéré l'embonpoint.

Au reste, l'intention de cette figure est complétement chrétienne. Raphaël y a exprimé la noble pensée qui a fait choisir sainte Cécile pour patronne de la musique. Aux pieds de la Vierge sont épars les emblèmes de la musique profane; Cécile abaisse l'instrument qu'elle tenait entre ses mains, et le regard fixé au ciel, écoute dans un ravissement divin le concert que des anges exécutent avec transport au-dessus de sa tête.

Ce tableau tant admiré fut peint pour la Chapelle de Saint-Jean *in Monte*, à Bologne. Vasari a prétendu que Francesco Francia, après l'avoir vu, se livra à un

[1] Vasari. Tome III, page 166.

tel accès de jalousie, qu'il en tomba malade et en mourut[1]. Heureusement pour l'honneur de l'art catholique, ce récit est une fable, et la gloire du véritable peintre de sainte Cécile ne s'est point ternie par une faiblesse dont un sentiment si peu noble eût été l'occasion. La sainte Cécile de Raphaël fut commencée de peindre vers la fin de 1513, et achevée en 1514[2], et Francesco Francia ne mourut qu'en 1533[3]. Enfin, pour ne rien omettre de ce qui se rapporte à la fameuse sainte Cécile de Bologne, nous rappellerons que ce fut à la vue de ce tableau que le Corrége, recevant tout à coup la révélation de son talent, s'écria : *Anch'io son' pittore.*

Le Dominiquin chez lequel on retrouve encore si souvent l'inspiration chrétienne, au milieu de tant d'œuvres de son noble pinceau qui signalent la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe, se montra particulièrement affectionné à sainte Cécile. On ne compte pas moins de six de ses tableaux dont elle est le sujet unique, et qui se conservent dans les collections publiques et particulières. Mais nous devons mentionner ici avec honneur les fresques qu'il a peintes à Rome, dans la chapelle de Sainte-Cécile, à Saint-Louis des Français. Elles embrassent la vie entière de la sainte. L'Ange du Seigneur couronnant les deux époux; la Vierge distribuant aux pauvres ses richesses, après le martyre de Valérien; les fureurs d'Almachius sur son tri-

[1] Tome II, page 514.

[2] Quatremère de Quincy. Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël, page 125.

[3] Rio. De l'Art chrétien, page 251.

bunal, et l'attitude calme et imposante de Cécile qui refuse l'encens aux idoles; enfin et surtout l'immortelle scène de l'entrevue d'Urbain et de la Vierge expirante; cette salle du bain inondée d'un sang généreux que les fidèles s'empressent de recueillir, ces pauvres assistant aux derniers moments de leur fidèle protectrice, l'ineffable émotion des traits du Pontife à la vue d'un si sublime sacrifice; Cécile défaillante, et rappelant un reste de vie pour remettre sa maison entre les mains du Père des fidèles : tout cet ensemble forme assurément la plus magnifique exposition des Actes de sainte Cécile, et ferait pâlir des récits bien plus éloquents que les nôtres.

Une dernière mention sera celle que nous consacrerons à Lionello Spada, qui mourut dans le XVII[e] siècle, vingt ans avant le Dominiquin. Sur son admirable tableau conservé à Saint-Michel du *Bosco*, à Bologne, il a représenté sainte Cécile au milieu des vapeurs embrasées du *caldarium*, et son génie a su triompher d'un sujet si ardu et que nous croyons n'avoir encore été tenté par aucun artiste.

Plus tard, la peinture française amoindrit et profana cette grande et céleste figure. Tout le monde connaît le tableau que Mignard peignit pour Louis XIV, et sur lequel la Vierge est représentée dans tout l'appareil de la coquetterie. De nos jours, nous avons vu un artiste vanté revenir à ce sujet qu'il ne pouvait comprendre; son œuvre, conçue en dehors de l'idée chrétienne, n'a pu s'élever au-dessus d'une scène de boudoir. Puisse bientôt la peinture catholique renouer en France la chaîne des saines traditions, et nous donner

entin une Cécile qui soit digne de ce que permet d'attendre un tel sujet!

Mais il est un art qui reconnaît la Vierge romaine pour sa patronne spéciale; sainte Cécile, comme nous l'avons dit, est pour les chrétiens la Reine de l'harmonie. On a vu plus haut la raison de cet hommage délicat rendu à celle que les concerts de la terre ne purent distraire de la mélodie des Anges. L'art musical, qui prit son essor avec tant d'énergie au xvi[e] siècle, associa de bonne heure Cécile à tous ses triomphes. Les corporations de musiciens se placèrent de toutes parts sous sa protection, et le jour de sa Fête fut marqué par l'exécution des plus brillantes compositions en son honneur. Combien de talents ont débuté par une messe de sainte Cécile, ou par un motet à sa gloire! que d'artistes, d'un mérite supérieur ou secondaire, ont estimé n'avoir rien fait pour leur réputation, tant qu'ils ne pouvaient encore montrer dans la série de leurs compositions une œuvre spéciale en l'honneur de la Vierge dont ils réclamaient les inspirations! Aujourd'hui encore, malgré la froideur universelle et l'abaissement de l'art, la Fête de sainte Cécile ne passe point inaperçue, partout où la musique est l'objet d'un intérêt plus ou moins sérieux.

Dans ces concerts annuels qui ramènent au pied des autels tant d'hommes entraînés le reste de l'année par les préoccupations mondaines, les chefs-d'œuvre peuvent être rares, l'exécution défectueuse, les motifs ou insignifiants, ou trop souvent empruntés à des sources profanes; mais il sera toujours beau de voir le plus séduisant des arts amené, chaque année, à confesser

que le sentiment supérieur de l'harmonie émane de la pureté du cœur et des sens, si divinement symbolisée dans Cécile. C'est alors que, dans plus d'une âme, l'attrait céleste cherche à pénétrer, qu'il sollicite l'homme d'aspirer à des concerts plus harmonieux et plus durables que ceux de ce monde de douleurs, où le péché brisa les cordes de la lyre, qui ne se sont jamais rejointes que par instants fugitifs, et qui ne résonnent d'un son plein et parfait que lorsque l'homme les emploie à célébrer son Créateur, de concert avec les esprits angéliques.

C'est ce qu'a exprimé avec bonheur le poëte anglais dans la célèbre cantate qu'il a composée pour la Fête de Sainte Cécile :

« La musique qui accroît nos joies ici-bas, peut encore anticiper nos félicités à venir. La divine Cécile en a fait l'expérience, elle qui n'adressa qu'à son Créateur les cantiques de sa louange.

» Quand l'orgue tout entier s'unit à un chœur harmonieux, les puissances immortelles inclinent leur oreille. Portée sur les notes ondulantes, l'âme humaine aspire à s'élever au-dessus d'elle-même ; la solennelle mélodie accroît en elle la flamme sacrée, et les Anges descendent des cieux pour entendre.

» Que les poëtes cessent donc de célébrer Orphée ! son pouvoir n'égala jamais celui de l'auguste Cécile. S'il a pu, par les sons de sa lyre, retirer une ombre des enfers, Cécile, par ses accords, élève notre âme jusqu'aux cieux [1]. »

Our joys below it can improve,
And antedate the bliss above.

This the divine Cecilia found,
And to her Maker's praise confin'd the sound.
When the full organ joins the tuneful choir,
Th'immortal pow'rs incline their ear;
Borne on the swelling notes our souls aspire,
While solemn airs improve the sacred fire:
And Angels lean from heav'n to hear.
Of Orpheus now no more let poets tell,
To bright Cecilia greater pow'r is giv'n;
His numbers rais'd a shade from hell,
Her's lift the soul to heav'n.

Pope. *Ode for music, on S. Cecilia's day.*

CHAPITRE XXVIII.

LE CARDINAL PAUL-ÉMILE SFONDRATE. — SA PIÉTÉ ENVERS SAINTE CÉCILE. — IL DÉCOUVRE LE CORPS DE LA SAINTE MARTYRE.

Paul-Émile était né à Milan, en 1561. Son père était Paul Sfondrate, frère de Grégoire XIV; sa mère appartenait à la maison d'Este, et se nommait Sigismonde. Les plus heureuses dispositions signalèrent la jeunesse de leur fils, et lorsqu'il fut en âge de choisir un état de vie, son attrait le dirigea vers l'Église. Il vint à Rome de bonne heure, et passa quelque temps dans la maison des Pères de l'Oratoire, à Sainte-Marie *in Vallicella*, où il eut encore le bonheur de connaître saint Philippe de Néri. La piété ardente du jeune Sfondrate s'enflamma encore dans la société de cet illustre serviteur de Dieu, et il puisa dans ses entretiens avec le saint vieillard cette charité envers les pauvres, ce zèle pour l'ornement du sanctuaire, cette religion fervente pour les Martyrs qui furent toute sa vie les principaux traits de son caractère.

Grégoire XIV, inauguré sur le Saint-Siége le 5 Décembre 1590, créa Cardinal son neveu Paul-Émile, dès le 19 du même mois, et il n'y eut personne qui n'applaudît à cette promotion. Le jeune prélat, âgé alors de vingt-neuf ans, était absent de Rome lorsque

la nouvelle de son élévation vint le surprendre. Il se rendit auprès de son oncle qui avait su toujours apprécier sa vertu, et qui voulut tout aussitôt l'employer dans ses conseils.

Rome était alors vivement préoccupée des affaires de France. Un prince calviniste et relaps s'apprêtait à saisir la couronne des lis. La courageuse Ligue, qui longtemps lui avait opposé une barrière redoutable, épuisée par mille défections intéressées, et découragée par les succès toujours croissants du Béarnais, n'opposait plus qu'un faible obstacle à ses prétentions. Sixte-Quint était descendu dans la tombe, au moment où il allait rendre les armes au vainqueur d'Ivry; Urbain VII, son successeur, n'avait régné que treize jours; il était urgent que Rome se prononçât.

Grégoire XIV, appuyé sur son neveu Paul-Émile, osa regarder en face le triomphateur, et répondit par de nouveaux anathèmes au canon de ses victoires. Mais ce Pontife courageux ne fut que montré à l'Église; l'année 1590 n'avait pas achevé son cours que déjà il était allé recevoir la récompense de son intégrité, laissant la cause catholique aux fortes mains de Clément VIII, qui lui succéda après le court Pontificat d'Innocent IX, dont la durée n'avait été que de deux mois.

La mort de Grégoire XIV rendit à son neveu les pieux loisirs dont il avait toujours été si jaloux, et Rome le vit plus assidu que jamais aux œuvres de la piété et de la miséricorde. Pourvu de riches bénéfices par la munificence de son oncle, il n'en avait pas profité pour s'entourer d'un luxe que sa haute position

eût légitimé aux yeux de tous. On avait vu ce Cardinal-neveu habiter un palais dont les appartements dépourvus de tentures et de tapisseries attestaient qu'il songeait de préférence à vêtir les membres de Jésus-Christ. La Cour pontificale avait admiré ce prince de l'Église qui ne souffrait sur sa table que de la vaisselle de terre, afin de pouvoir nourrir un plus grand nombre de pauvres. Tel avait paru Sfondrate au faîte des honneurs, tel il se montra dans tout le reste de sa vie [1].

Les deux objets qui semblèrent avoir concentré toutes les préoccupations de son âme généreuse : la glorification du Christ dans ses membres triomphants, le soulagement du Christ dans ses membres affligés, Sfondrate en avait connu tout le prix à l'école de la

[1] Amelot de la Houssaye, éditeur des Lettres du Cardinal d'Ossat, ambassadeur de Henri IV auprès de Clément VIII, réunit dans les notes de cet ouvrage divers témoignages sur l'estime profonde dont jouissait Sfondrate à la Cour Romaine. Selon l'expression de Delfini, ambassadeur de Venise auprès du Saint-Siége, ce Cardinal « vivait à la Borromée. » (*Lettres de d'Ossat*, tome v, page 304.) Le cardinal Bentivoglio rendait, dans ses mémoires, un témoignage plus précis et plus détaillé des vertus de Sfondrate rentré dans la vie privée, et attestait la haute vénération dont il jouissait. (*Ibid.* tome I, page 89.)

D'Ossat lui-même, qui se connaissait en hommes, relève dans sa correspondance, avec l'accent de l'admiration, la fermeté de Sfondrate, lorsque seul de tout le sacré Collége, il osa, en consistoire, opiner contre la promotion de Sylvestre Aldobrandini, au Cardinalat. Ce neveu de Clément VIII n'avait encore que quatorze ans, et Sfondrate ne craignit pas d'alléguer au Pontife le canon du Concile de Trente (Session XXIV) qui exige, pour les Cardinaux, les mêmes âge, doctrine et qualités que pour les Évêques. (*Lettres de d'Ossat*, tome v, page 317.)

vierge Cécile. Grégoire XIV, en l'élevant à la pourpre, remit entre ses mains, comme un pieux héritage, le Titre qu'il avait occupé lui-même, la Basilique de notre illustre Martyre, si remplie de compassion pour les pauvres, si zélée pour la sépulture des athlètes de la foi. Il était réservé à Sfondrate de marcher sur les traces de Paschal, et le Christ l'avait appelé à l'honneur de déposer sur la tête de son Épouse une couronne plus brillante encore que celle qu'elle avait reçue, au IXe siècle, des mains d'un Pontife.

Le 25 janvier 1591 fut le jour où Sfondrate prit possession du Titre de Sainte-Cécile. La fonction fut des plus pompeuses et des plus solennelles, quoique ce jour-là, contre l'ordinaire de la saison, un orage violent, accompagné de tonnerre et de torrents de pluie, eût semblé jeter quelque chose de sombre sur cette fête tant désirée. Le nouveau Cardinal vint saluer l'Abbesse et les religieuses au parloir; il leur exprima son affection particulière pour leur Église, et leur dit, avec une aimable simplicité, que s'il avait eu quelque désir de la pourpre, c'était uniquement pour posséder le Titre de Sainte-Cécile. La suite fit voir combien étaient sincères les paroles du pieux Cardinal[1].

Dans les mêmes jours, Sigismonde d'Este, mère de Paul-Émile, vint à Rome avec la sœur et la belle-sœur du Cardinal et plusieurs autres dames de la famille. Elles s'empressèrent de visiter l'Église de Sainte-Cécile, et comblèrent les religieuses de toutes les mar-

[1] Archives de Santa Cecilia. *Croniche del venerabile monastero di S. Cecilia.*

ques de la plus affectueuse politesse. Non contentes d'avoir entretenu l'Abbesse et les sœurs au parloir, elles voulurent encore leur serrer la main à toutes, et pour cela, il leur fallut aller à la porte du monastère, que l'on ouvrit un instant à cet effet. Durant cet échange de charité mutuelle, la mère de Sfondrate se tint constamment à genoux, par respect pour les Épouses du Seigneur. C'est ainsi que toute cette famille témoignait son affection envers l'illustre sainte, en l'étendant si cordialement jusqu'aux vierges consacrées qui veillaient à la garde du sanctuaire où elle repose[1].

La Basilique restaurée, soixante ans auparavant, par l'abbesse Maura Magalotta, réclamait déjà les sollicitudes de Sfondrate. Elle avait souffert dans quelques parties, et d'ailleurs le Cardinal ne la trouvait pas assez magnifique. Il entreprit une restauration générale, dans laquelle, tout en conservant le caractère antique et vénérable de l'édifice, il en consoliderait toutes les parties, et répandrait sur l'ensemble cet air de splendeur qui sied si bien aux Églises de Rome.

Sfondrate voulut d'abord enrichir sa Basilique des nombreuses et importantes reliques qu'il avait rassemblées à force de pieuses recherches, et souvent en employant la médiation de son oncle. Elles étaient contenues dans un grand nombre de châsses d'argent ou de vermeil, et afin qu'elles fussent conservées plus dignement, il eut l'idée de les placer sous l'autel de

[1] Archives de Santa Cecilia. *Croniche del venerabile monastero di S. Cecilia.*

la Confession. Mais l'espace accessible entre la masse de cet autel et la mystérieuse région des tombeaux ne suffisait pas pour offrir une retraite assez spacieuse à ce précieux dépôt. Le Cardinal dut songer à agrandir le lieu, et rempli d'un ardent désir de trouver le corps de sainte Cécile, il se décida à faire percer l'épais mur sur lequel reposait l'autel. Il pensait, avec raison, que les tombeaux ne devaient pas être éloignés de l'entrée, et d'ailleurs l'ouverture pratiquée dans la masse de l'autel devait correspondre directement au sépulcre de Cécile, puisque les fidèles faisaient descendre autrefois par ce conduit les linges qu'ils voulaient sanctifier et conserver en mémoire de la Martyre. Dans l'attente d'une découverte qui devait répandre tant de gloire et de consolation sur sa vie entière, Sfondrate, tout entier à ses pieuses émotions, avait ordonné aux ouvriers de ne travailler que sous ses yeux, et de suspendre toutes recherches durant les instants qu'il était contraint de passer hors de la Basilique[1].

Enfin, le mercredi 20 Octobre 1599, le Cardinal commanda d'enlever le pavé aux abords de l'autel. On déblaya ensuite la terre qui se trouvait sous les dalles, et on dégarnit les fondations du mur qui fermait l'enceinte souterraine. Ce mur ayant été attaqué lui-même, et une ouverture pratiquée avec beaucoup d'efforts dans son épaisseur, les regards pénétrèrent enfin dans l'espace vide qui s'étendait sous l'autel. Deux sarcophages

[1] Voir pour tous ces détails, et ceux qui suivent, l'intéressante relation de Bosio sur l'Invention des corps de sainte Cécile et de ses compagnons.

de marbre blanc, placés côte à côte, à trois pieds au-dessous du sol, apparurent aux yeux de Sfondrate. Ces deux tombeaux étaient directement sous l'autel qui leur correspondait par le conduit dont nous avons parlé.

Transporté d'une sainte joie, le Cardinal songe à s'entourer de témoins respectables avant de procéder à l'ouverture des tombeaux. Il mande aussitôt l'Évêque d'Isernia, vice-gérant du Cardinal-Vicaire, Jacques Buzzi, Chanoine de la Congrégation de Latran, et les Pères Pierre Alagona et Pierre Morra, de la Compagnie de Jésus. Ils arrivèrent bientôt accompagnés de plusieurs personnes de la maison du Cardinal.

Après une nouvelle reconnaissance des lieux, on s'empressa d'ouvrir le premier tombeau, celui qui se trouvait le plus près de l'entrée du souterrain. Les ouvriers ayant enlevé la table de marbre qui le recouvrait, on aperçut dans l'intérieur un coffre de cyprès, long de six palmes [1], large d'un palme et demi [2] sur deux palmes de hauteur [3]. Ce cercueil ne présentait aucune trace de serrure, et la planche du dessus n'était point fixée avec des clous. Elle était fort mince, et retenue au moyen d'une coulisse, en dedans de laquelle on pouvait la faire aller et venir. Sfondrate et les assistants furent quelque temps incertains sur les moyens qu'il leur fallait prendre pour ouvrir cette arche sacrée, que déjà tant d'indices leur désignaient comme celle-

[1] Environ quatre pieds trois pouces.
[2] Environ treize pouces.
[3] Dix-sept pouces.

là même où reposait Cécile. Enfin le Cardinal découvrit lui-même le moyen à employer, et de ses mains tremblantes d'émotion il enleva respectueusement le frêle obstacle qui dérobait la vue du corps de la Vierge.

Le moment fut solennel. Après huit siècles d'obscurité et de silence, Cécile apparaissait encore une fois aux yeux des fidèles du Christ, dans l'ineffable majesté de son martyre. C'était bien encore dans l'intérieur du cercueil l'étoffe précieuse, quoique un peu fanée par le temps, dont Paschal avait fait garnir les parois [1]. Les siècles avaient respecté jusqu'à la gaze de soie que le Pontife avait étendue sur les restes glorieux de Cécile, et à travers ce voile transparent, l'or dont étaient tissus les vêtements de la Vierge scintillait aux yeux des spectateurs [2].

Qui pourrait décrire le tressaillement de ces cœurs catholiques auxquels le ciel accordait la faveur de saluer les premiers, sur la couche de son repos triomphal, la Martyre du IIIe siècle qui se révélait ainsi à

[1] Aperta capsa circumornata undique apparuit intus textili quodam sericæ quam vulgo appellant saiæ similitudinem referente, coloris ex viridi et rufo permixti, cujus tamen nitorem temporis longinquitate obfuscatum agnosceres. Hoc illud est textile, de quo sic Bibliothecarius in Paschali, dum dona quæ is Pontifex huic Ecclesiæ contulit, recenset : *Fecit in arcella, ad corpus jam dictæ Virginis vestem de quadruplo cum periclisin*. Bosio. *Relatio inventionis et repositionis S. Cæciliæ et Sociorum.*

[2] Intra hanc capsam beatæ Cæciliæ Virginis corpus extabat serico, atque fusco coopertum velo, subterque velum vestes aureæ virginei sanguinis notas respersæ, fugaci tenuique fulgore translucebant. *Bosio. Ibid.*

l'Église Romaine, en ces jours de tempêtes, comme pour encourager par sa présence les nouveaux combats, et pour en certifier la récompense? Ces héros de la foi catholique que l'on avait vus naguère verser leur sang, en Angleterre[1], en Hollande[2], et jusque sur les mers[3], dormaient aussi d'un sommeil de gloire, et Cécile se levant du tombeau, leur souhaitait la paix, et proclamait par son exemple la vérité de cet oracle du Psalmiste : « Le Seigneur garde les ossements de ses » serviteurs; il ne s'en perdra pas un seul[4]. »

Mais qui n'eût aspiré à contempler de plus près la dépouille mortelle de l'Épouse du Christ? Sfondrate leva enfin avec une profonde vénération le voile qui recouvrait le trésor que les mains d'Urbain et de Paschal avaient successivement confié à la terre, et les assistants eurent sous les yeux Cécile elle-même, dans toute la vérité de son sacrifice.

Elle était revêtue de sa robe brochée d'or, sur laquelle on distinguait encore les taches glorieuses de son sang virginal[5]; à ses pieds reposaient les linges teints de la pourpre de son martyre[6]. Étendue sur le côté droit, les bras affaissés en avant du corps, elle

[1] Sous Henri VIII et Élisabeth.

[2] Les Martyrs de Gorcum.

[3] Le P. Ignace Azevedo et ses trente-neuf compagnons.

[4] Psalm. XXXIII. 21.

[5] Vestes aureæ virginei sanguinis notis respersæ. *Bosio. Relatio inventionis et repositionis S. Cæciliæ et Sociorum.*

[6] Insuper ad pedes sacrati corporis linteaminum glomus jacebat convolutorum, illa nimirum quæ ipse Paschalis in litteris Inventionis suæ commemorat. *Ibid.*

semblait dormir profondément [1]. Le cou portait encore les cicatrices des plaies dont le glaive du licteur l'avait sillonné [2]; la tête, par une inflexion mystérieuse et touchante, était retournée vers le fond du cercueil [3]. Le corps se trouvait dans une complète intégrité, et la pose générale conservée par un prodige unique, après tant de siècles, dans toute sa grâce et sa modestie, retraçait avec la plus saisissante vérité Cécile rendant le dernier soupir, étendue sur le pavé de la salle du bain. On se croyait reporté au jour où le saint Pontife Urbain avait renfermé dans l'arche de cyprès le corps de Cécile, sans altérer en rien l'attitude que l'Épouse du Christ avait choisie pour exhaler son âme dans le sein de son Époux [4]. On admirait aussi la discrétion de Paschal qui n'avait point troublé le repos de la Vierge, et avait su conserver à la postérité un si grand spectacle [5].

[1] Jacebat id corpus in dexterum incumbens latus, paululum contractis cruribus, brachiisque ante projectis. *Bosio. Ibid.*

[2] Corpus S. Cæciliæ adhuc intactum, serica veste auro texta, vulnerum cicatricibus apparentibus, Clemens Papa VIII, in argentea urna sub ara maxima collocari curavit. *Fonseca. De Basilica S. Laurentii in Damaso*, page 285.

[3] Cervice autem valde reflexa, facieque ad humum procumbente, dormientis instar. *Bosio. Ibid.*

[4] Eam ut credi potest formam retinens, in qua post trinam percussionem, cui triduum supervixit, animam Deo reddens conciderat, fueratque pariter in Cœmeterio ab Urbano Pontifice collocatum. *Bosio. Ibid.*

[5] L'arche de cyprès devait nécessairement remonter jusqu'à la sépulture de sainte Cécile par saint Urbain. On sent aisément qu'il eût été impossible, au IX[e] siècle, de transférer le corps de la Martyre dans un cercueil si étroit, sans déranger l'attitude et peut-

Il fallut procéder ensuite à la reconnaissance du second sarcophage; il était contigu à celui de Cécile, mais il s'enfonçait plus avant sous l'autel, vers l'abside. L'ouverture en ayant été faite, on y trouva trois corps étendus séparément, côte à côte, et enveloppés d'un linceul. Le premier avait les pieds dans la direction du côté droit de l'autel; la tête avait été enlevée. Le second corps était posé en sens contraire; la tête s'y trouvait, mais détachée du tronc, et les pieds étaient tournés vers la gauche de l'autel. Le troisième était couché dans le même sens que le premier, mais la tête était encore adhérente au corps [1].

être même sans disjoindre les membres. On a dû remarquer que le Bibliothécaire Anastase, racontant les actes de religion du Pontife Paschal envers la sainte, ne parle que de l'étoffe dont il fit garnir le cercueil, donnant assez clairement à entendre que ce cercueil existait antérieurement, et n'avait besoin que d'être décoré. La dimension si faible du coffre de cyprès s'explique aisément par la nécessité où l'on se trouvait de l'insérer dans une de ces étroites alvéoles que les Cryptes présentaient généralement pour les corps des Martyrs, qui, la plupart du temps, y étaient déposés sans cercueil. La présence même de ce cercueil au dedans du sarcophage de marbre, serait, à elle seule, une preuve qu'il existait avant la découverte du corps de la Vierge par saint Paschal. Les corps des saints Valérien, Tiburce et Maxime étaient dans un sarcophage semblable, mais étendus sur le dos, et simplement enveloppés de linceuls. Il en était de même des saints Urbain et Lucius. Les savants protestants Platner, Bunsen, etc., dans leur grand ouvrage sur Rome (*Beschreibung der Stadt Rom.* tome III, partie III, page 641), ne voient aucune difficulté à faire remonter l'attitude du corps de la sainte à sa première sépulture; nous croyons avoir montré jusqu'à l'évidence qu'il faut rapporter au même temps le coffre de cyprès qui le contenait.

[1] Bosio. *Relatio*, etc.

Il fut facile de reconnaître et de discerner dans cet imposant triumvirat de martyrs, Tiburce, Valérien et Maxime. D'abord, l'inscription de Paschal qu'on avait sous les yeux énumérait dans ce même ordre les trois corps qu'il avait ensevelis auprès de Cécile. L'absence de la tête de celui qui occupait la première place ne permettait pas de douter que ce corps n'appartînt à Tiburce, dont le chef, et non celui de Valérien, était conservé dans une des châsses du trésor de la Basilique [1]. Le second ne pouvait être que l'époux de Cécile, décapité comme son frère, et l'on remarqua que les ossements des deux Martyrs témoignaient d'une ressemblance étonnante, en sorte que l'on était à même de conclure que les deux frères avaient souffert la mort dans un âge à peu près semblable [2].

Quant au troisième corps, on ne pouvait douter qu'il ne fût celui de Maxime. Ce greffier d'Almachius n'avait pas eu la tête tranchée ; il avait été assommé avec un fouet armé de balles de plomb. Le crâne offrait les traces les plus énergiques de ce supplice. On le trouva fracturé en plusieurs endroits, et, chose merveilleuse, la chevelure brune du martyr, collée de sang, était conservée tout entière, comme si le Seigneur eût

[1] Corpus sancti Tiburtii ab illo sancti Valeriani eo argumento recognitum est, quoniam sancti Tiburtii corpus capite carebat, cum foris in Ecclesia proprio in tabernaculo conservaretur, ut creditur ab ipso Paschali Papa sublatum. *Bosio. Relatio*, etc.

[2] Corpus deinde sancti Valeriani distinctum est a Sancti Maximi, ex eo quod inventum est illius caput a trunco corporis divulsum, quod ei gladio recisum fuerat, magnitudine quoque, et formæ proportione capiti Sancti Tiburtii ita simile, ut duorum pari fere ætate fratrum esse viderentur. *Ibid.*

voulu montrer en lui l'accomplissement littéral de cette promesse qu'il a faite à ses athlètes : « Pas un de vos cheveux ne se perdra[1]. » Les ossements de Maxime attestaient une taille beaucoup plus élevée que celle des deux frères, et la tête était encore si adhérente au corps qu'il fallut beaucoup d'efforts à Sfondrate, lorsqu'il voulut, comme nous le dirons bientôt, la séparer du tronc[2].

Le sépulcre où reposaient les deux Papes Urbain et Lucius ne fut point découvert en ce jour. On savait par le diplôme de Paschal et par son inscription qu'il devait exister près des deux autres; mais Sfondrate était empressé de revenir au tombeau de Cécile, à laquelle appartenait la principale part de gloire, dans cette seconde Invention, comme dans la première.

Il fit enlever le cercueil de cyprès du sarcophage de marbre qui le contenait, et on le transporta aux flambeaux, dans une pièce attenante à l'Église et au monastère, qui servait pour entendre les confessions des religieuses. On avait préparé à la hâte un autre coffre en bois, garni d'une étoffe de soie et fermant à clef. Sfondrate y déposa l'arche de cyprès qui contenait le

[1] Luc. XXI. 18.

[2] Contra vero Sancti Maximi, qui non capite plexus, sed ad necem plumbatis cæsus fuerat, repertum est caput ita cum corpore conjunctum, ut cum ipse Cardinalis tollere illud vellet, ut extra simul cum aliis Sancti Valeriani, et Tiburtii publice in altari coleretur, magno id conatu et labore perfecerit. Ostendebat etiam idem caput percussionum, quas ex plumbatis acceperat notas, et fractionis signa, licet formam integram retineret, in quo subflava quoque cæsaries quasi viventis, et omne capillamentum repersa sanguine incorrupta cernebantur. *Bosio, Relatio*, p. 311.

précieux trésor, auquel sa foi attachait tant de prix; il ferma ensuite la serrure du coffre extérieur, et le scella de son sceau. On dressa une estrade dans la pièce où était déposé le corps de Cécile, afin d'élever la châsse à la hauteur d'une fenêtre grillée qui donnait sur l'Église, à l'extrémité de la nef latérale qui s'étend à gauche en entrant dans la Basilique. Le bruit d'une si importante découverte se répandit promptement dans Rome, et prépara l'explosion de cet enthousiasme qui éclata les jours suivants.

CHAPITRE XXIX.

SFONDRATE REND COMPTE A CLÉMENT VIII DE LA DÉCOUVERTE DU CORPS DE SAINTE CÉCILE. — JOIE DU PONTIFE. — BARONIUS VIENT RECONNAITRE LES SAINTES RELIQUES.

Sfondrate n'avait pas voulu procéder plus avant, ni consommer l'Invention des Martyrs, sans avoir invité le Souverain Pontife à venir lui-même faire la reconnaissance d'un si sacré dépôt. A l'exemple de Jean qui courut plus vite que Pierre, et arriva avant lui au sépulcre, mais s'abstint d'y entrer le premier, déférant l'honneur au Chef du Collége Apostolique, Sfondrate, muni de la clef qui garantissait l'inviolabilité des reliques, et ayant donné les ordres convenables, partit en hâte pour Frascati, où Clément VIII était allé prendre le repos de la campagne. Baronius était en ce moment auprès du Pontife. Nous emprunterons quelque chose à la narration qu'il a donnée, dans ses Annales, du grand événement que nous racontons :

«Clément se trouvait retenu au lit par de violentes » douleurs de goutte, et n'admettait personne à son au» dience ; mais lorsqu'il eut appris le motif de l'arrivée » de Sfondrate, il voulut tout aussitôt voir le Cardinal, » et entendre de sa bouche le récit de l'événement. Le » Pontife écouta tout avec une joie extrême; mais sa

» douleur fut grande de ne pouvoir, à cause de son infir-
» mité, partir immédiatement pour rendre visite à une si
» grande Martyre, et lui présenter ses hommages [1]. Or
» il advint que ce contre-temps tourna à mon avantage;
» car tout indigne que j'en fusse, le Pontife me donna
» commission d'aller reconnaître et vénérer le corps de
» sainte Cécile. Sans perdre de temps, Sfondrate repar-
» tit donc aussitôt pour Rome; je l'accompagnai, et le
» jour même, nous entrâmes dans la ville, et arrivâmes
» sur le soir, pleins d'allégresse, au Titre de Sainte-
» Cécile.

» Je vis l'arche de cyprès qui avait été renfermée
» dans le sarcophage de marbre. Elle contenait les
» membres sacrés de Cécile. Un couvercle fort mince
» et légèrement endommagé servait à la fermer. J'ad-
» mirai comment, après huit cent soixante-dix-huit
» ans [2], un coffre de simple bois, enfoui sous terre,
» privé d'air, ayant à combattre l'humidité du marbre
» qui le contenait, avait pu se conserver ainsi dans son
» entier, sans aucune disjonction ni avarie, mais tou-
» jours solide et résistant; en sorte que chacun pouvait
» encore le toucher, le manier, lui donner en un mot
» les marques les plus vives de sa vénération, sans le
» léser en aucune manière. Son couvercle ductile était
» dans un tel état de conservation qu'on pouvait, sans

[1] Ex eo tamen doluit et ingemuit, quod eo detineretur ex mala valetudine impedimento, et non valeret ad invisendam et salutandam tantam Martyrem properare. *Baronius. Annal. ad annum* 821.

[2] Nous avons fait voir que l'on doit rapporter ce coffre de cyprès à une époque plus éloignée encore.

» aucun péril, l'ôter et le remettre, comme il arriva
» sans cesse, pendant plusieurs jours, pour satisfaire la
» dévotion de ceux qui désiraient voir et vénérer la
» sainte Martyre dont il recouvrait le corps.

» Ayant donc considéré cette châsse avec une grande
» admiration, nous voulûmes voir enfin le corps sacré
» qu'elle renfermait. C'est alors que, selon la parole
» de David, *comme nous avions entendu, ainsi nous*
» *avons vu, dans la Cité du Seigneur des armées, dans*
» *la Cité de notre Dieu* [1]. En effet, nous trouvâmes le
» vénérable corps de Cécile dans le même état où nous
» avions lu qu'il avait été trouvé et remis dans le tom-
» beau par le Pape Paschal. A ses pieds étaient encore
» les voiles imbibés de sang; la robe dont parle le Pon-
» tife était toujours reconnaissable à son tissu de soie
» et d'or, quoique endommagée par le temps [2].

» Immédiatement sur le corps de la sainte Martyre,
» on remarquait d'autres tissus d'une légère étoffe de
» soie; leur dépression aidait à suivre la pose et l'in-
» flexion des membres. On voyait avec admiration que
» ce corps n'était pas étendu comme ceux des morts
» dans leurs tombeaux; mais la très-chaste Vierge
» était couchée sur le côté droit, comme sur un lit, les
» genoux rapprochés avec modestie, offrant plutôt

[1] Psalm. XLVII. 9.

[2] Etenim ut a Paschali Papa inventum et reconditum fuisse legimus venerandum Cæciliæ corpus, ita invenimus, nempe ad pedes ejus quæ fuerant, madida sanguine vela, et serica fila auro obducta quæ visebantur, jam vetustate solutæ vestis illius auro textæ, cujus idem Paschalis meminit, indices erant. *Baronius. Annal. ad annum* 821.

» l'aspect d'une personne endormie, et inspirant à tous
» un tel respect, que malgré l'attrait d'une pieuse cu-
» riosité, nul n'osa soulever les vêtements pour décou-
» vrir ce corps virginal. Chacun se sentait ému d'une
» ineffable vénération, comme si l'Époux céleste,
» veillant sur le sommeil de son Épouse, eût proféré
» cet ordre et cette menace : « *Ne réveillez pas ma*
» *bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle le veuille elle-même.*
» (Cant. ii. 7)[1]. »

» Nous vîmes, nous reconnûmes, nous adorâmes[2].
» Le lendemain, dès le matin, nous offrîmes à Dieu,
» sur l'autel de la Confession, le sacrifice de la Messe,
» pour la mémoire et l'honneur d'une si grande Vierge
» et Martyre, et des autres saints ensevelis près d'elle.
» Nous repartîmes ensuite pour Frascati, afin de faire
» le rapport de ce que nous avions vu au Souverain
» Pontife qui nous avait envoyés. Clément écouta notre
» récit avec satisfaction, et s'occupa tout aussitôt de la

[1] Alia vero supra Martyris corpus serica, levia tamen velamina posita, ipsaque depressa situm ipsum et habitudinèm corporis ostendebant. Visebaturque (quod admiratione dignum erat) non ut assolet in sepulchro resupinum positum corpus, sed ut in lecto jacens honestissima virgo supra dextrum cubare latus, contractis nonnihil ad modestiam genibus, ut dormientis imaginem reddere potius quam defunctæ, ipso ita ad insinuandam in omnibus virginalem verecundiam composito situ corporis : adeo ut (quod æque mirandum) nemo quamvis curiosus inspector ausus omnino fuerit virgineum illud detegere corpus, reverentia quadam inenarrabili repercussus, perinde ac si cœlestis Sponsus assisteret vigilans custos dormientis sponsæ, monens et minans : Ne suscitetis neque evigilare faciatis dilectam donec ipsa velit. *Annal. ad annum* 821.

[2] Vidimus, cognovimus et adoravimus. *Ibid.*

» Translation de cet auguste corps dans sa Confession,
» cérémonie qu'il déclara vouloir accomplir lui-même,
» à l'exclusion de tout autre Prélat, de quelque dignité
» éminente qu'il fût revêtu. Le jour de la fonction so-
» lennelle fut fixé à la Fête même de sainte Cécile [1]. »

Nous suspendons ici le récit du grand annaliste; mais qu'il nous soit permis d'arrêter un moment le lecteur, pour considérer avec lui un des plus touchants caractères de l'Église catholique, si divinement exprimé dans les scènes que nous venons de raconter, et dans celles qui nous restent à décrire. Un homme d'État a dit, de nos jours : «Le catholicisme est la plus grande école » de respect qui soit sur la terre;» nous ajouterons que la religion, telle que l'enseigne et la pratique l'Église Romaine, est la source intarissable de la plus haute et de la plus noble sensibilité qu'il soit donné à l'homme d'éprouver en ce monde. C'est cette inépuisable tendresse qui produit chaque jour tant d'actes de dévouement dans son sein, qui enfante sans effort tant de généreux sacrifices, et entretient cet enthousiasme ardent et pur que les sectes séparées ne connurent jamais.

Or, veut-on savoir où l'Église Catholique en puise le secret? Sans doute, dans la doctrine et les exemples de l'Homme-Dieu; mais cet Homme-Dieu, depuis qu'il est remonté à la droite du Père, se plaît à reproduire dans les Saints les traits admirables sous lesquels il s'est montré à nous. De là, dans l'Église, cet amour, ce souvenir incessant des héros qu'elle a produits, et

[1] Baronius. *Annal. ad annum* 821.

par eux, en elle, ce développement toujours ancien et toujours nouveau du principe de Charité. Ils vivent avec Dieu dans l'éternité bienheureuse; mais elle vit avec eux dans cette vallée de larmes, et de même qu'elle ne cesse de ressentir leur protection, de même aussi elle ne cesse de les aimer, de se délecter dans leur souvenir, de rechercher leurs traces, comme la voie lumineuse qui la conduit au Christ lui-même. Les personnes vraiment chères que la mort nous a ravies ne sont jamais totalement absentes de nous; car, comme dit le livre sacré, « l'amour est plus fort que la mort[1]; » quelle ne sera donc pas la confiance de l'Église qui sait que les Saints, objet de son amour, durant leur vie mortelle, sont plus vivants pour elle, plus occupés de ses destinées, plus tendres pour chacun de ses enfants, maintenant qu'ils sont à la source même de l'amour éternel, qu'ils ne le furent, aux jours où ils vivaient dans ce monde, séjour de toutes les imperfections?

Voyez Clément VIII, vieillard austère, qui naguère résista deux ans entiers, à la réconciliation du Béarnais triomphant dans Paris, et implorant à genoux par ses ambassadeurs l'absolution de son hérésie; ce Pontife, héritier de l'énergie de ses plus mâles prédécesseurs, et qui porta sans fléchir le poids de la catholicité, dans ce siècle où Rome avait vu se détacher d'elle un si grand nombre de ses provinces d'Europe; voyez-le ému jusqu'au fond de sa grande âme, à la nouvelle qu'on vient de découvrir les restes d'une simple chrétienne du IIIe siècle. Aussitôt que ses forces le lui per-

[1] Cant. VIII. 6.

mettront, il se rendra en personne pour vénérer ces ossements séculaires, il les arrosera de ses larmes de joie et d'attendrissement; il estimera l'un des grands événements de son Pontificat, la Translation que ses mains auront faite du cercueil de Cécile dans une châsse splendide, pour laquelle il épuisera le trésor papal.

Un tel spectacle est incompréhensible, sans doute, pour quiconque n'est pas initié à la foi catholique; mais est-il rien cependant qui fasse mieux saisir la suprême moralité de l'Église, toujours éprise pour la vertu de ce fervent enthousiasme envers ceux qui l'ont pratiquée, sans que les siècles attiédissent en rien cette noble ardeur, sans que la durée d'un tel sentiment fasse autre chose que le rendre plus touchant et plus vif? A six siècles d'intervalle, Paschal ressentit pour la vierge Cécile la respectueuse tendresse dont l'avait entourée Urbain, et huit siècles après, la fille des Cæcilius retrouvait au cœur de Clément, sans aucun refroidissement, la pieuse affection que lui vouèrent Urbain et Paschal. Ajoutons que la sépulture donnée à la Vierge par Paschal fut accompagnée d'hommages plus ardents que celle qu'elle avait reçue des mains d'Urbain, et que l'élan des cœurs catholiques au XVI[e] siècle, à la dernière Translation du corps de Cécile, dépassa peut-être celui dont avait été témoin au IX[e] la Basilique relevée par Paschal.

A ce moment pourtant, l'orgueilleuse Réforme triomphait, les souvenirs les plus chers à tant de générations fidèles étaient foulés aux pieds, les ossements des saints protecteurs étaient jetés à la voirie; car ils

rappelaient l'exemple de ces sublimes vertus qui n'allaient plus à un siècle émancipé des superstitions du papisme. Cependant, celle qu'on appelait la Prostituée de Babylone et que maudissaient tant de nations, Rome s'ébranlait à la nouvelle de la découverte du corps d'une jeune femme immolée sous Alexandre Sévère, comme si un trésor destiné à enrichir tous ses habitants se fût tout à coup révélé. Quelle idée, quel sentiment représentait donc cette Romaine ensevelie depuis tant de siècles? Une pureté digne des Anges, un dévouement inviolable à Dieu auquel elle s'était consacrée, un zèle ardent pour le salut des âmes et pour le soulagement des pauvres, une indomptable fermeté à confesser cette Foi qui relève ainsi la nature humaine, un courage qui brava deux fois la mort; enfin ce charme inexprimable que de si sublimes vertus répandirent sur la Vierge chrétienne.

Tels étaient au IIIe siècle, tels furent au IXe, tels furent à la fin du XVIe, tels seront jusqu'à la fin des siècles, les titres de Cécile à l'amour des enfants de l'Église. Les générations passées l'avaient aimée parce qu'elle leur frayait, par l'attrait de ses exemples, la voie qui mène à un monde meilleur, et voilà qu'aux derniers jours d'un siècle à jamais fatal par les tristes défections dont il fut le théâtre, la grande Martyre apparaissait tout à coup, comme pour raviver l'étincelle du feu sacré. Comment la catholicité n'eût-elle pas répondu à l'appel de Cécile? Quoi d'étonnant que le Père du peuple fidèle, de ce peuple si cruellement décimé par l'hérésie, tressaille d'allégresse, et salue par les élans de son cœur l'heureuse et noble fille de

l'Église Romaine, toujours sa gloire et son appui? Quoi d'étonnant que le pieux et docte Baronius dépose pour un moment cette plume immortelle qui avait raconté les mérites de Cécile, pour accourir à ce tombeau d'où elle semble se lever et dire au monde que l'Église de Clément VIII est encore l'Église d'Urbain, parce qu'elle est toujours l'Église de Jésus-Christ? Quoi d'étonnant que l'opulent et généreux Sfondrate consacre désormais son zèle et ses richesses à orner le triomphe de Cécile, quand on songe que ces saintes profusions ont pour objet de glorifier et d'encourager dans les cœurs catholiques les vertus qui forment l'éternelle auréole de la Vierge Martyre?

Cette pompe, ces largesses, ces honneurs, ces transports d'un peuple tout entier, depuis le vieillard qui ceint la tiare jusqu'au plus humble des fidèles, ne rendraient pas à l'Église Romaine cette moitié de l'Allemagne envahie par la révolte, ni l'Angleterre, ni la Suède, ni le Danemark, ni les Cantons Suisses, nations aliénées de leur Mère commune pour des siècles; mais ils attesteraient que, au sein même de cette crise affreuse, la sainteté, la pureté de la vie, l'héroïsme du dévouement, étaient à Rome l'objet d'un culte aussi fervent que jamais, et le temps viendrait où ces peuples fatigués d'incertitude et d'incroyance se tourneraient vers la patrie universelle où l'Idéal de la vertu ne saurait jamais s'éteindre, puisqu'on l'y place sur les autels.

CHAPITRE XXX.

PRÉPARATIFS DE SFONDRATE POUR LA TRANSLATION DU CORPS DE SAINTE CÉCILE. — HOMMAGE DE CLÉMENT VIII A LA VIERGE ROMAINE.

Sfondrate, à son retour de Frascati, fit faire de nouvelles fouilles, dans le but de retrouver le tombeau des saints Papes Urbain et Lucius. On ne tarda pas à le découvrir. Paschal l'avait placé sous le sarcophage qui contenait l'arche de cyprès où reposait Cécile. Les deux Pontifes étaient étendus côte à côte, mais en sens contraire. La tête du premier était dans la direction de la droite de l'autel, tandis que celle du second se dirigeait à la gauche. Chacun des deux corps était dans son linceul particulier. Sfondrate vénéra, avec une religion profonde, les restes sacrés de ces deux Pontifes Martyrs, dont l'un avait été le guide de Cécile, et même son hôte dans cette maison sur l'emplacement de laquelle s'élevait maintenant la Basilique, et ces précieuses reliques furent réservées pour accroître encore par leur présence la splendeur de la fête que Clément avait fixée au vingt-deux Novembre.

Mais avant cette solennelle journée, la piété de Sfondrate songea à prendre les dispositions convenables pour associer la postérité catholique aux joies qu'il

avait ressenties en contemplant l'Épouse du Christ dans son repos mystérieux. Un habile sculpteur, Étienne Maderno[1], fut chargé d'éterniser par son gracieux ciseau l'attitude de Cécile dans le tombeau. Le dessin fut levé avec une religieuse exactitude, et le brillant artiste de vingt-quatre ans, inspiré par un tel sujet, dota la statuaire chrétienne de ce chef-d'œuvre de grâce et de modestie qui fait une des principales gloires de la Basilique Transtibérine[2]. Il voulut rendre jusqu'à la pose des mains qui attestait d'une manière si expressive la foi de Cécile mourante. Les trois premiers doigts de la main droite étaient étendus ; ceux de la gauche fermés, sauf l'index. Unité de la substance divine, Trinité des personnes : telle est la foi de l'Église, tel était aussi le sens du geste symbolique qui témoignait, après tant de siècles, la croyance pour laquelle Cécile avait versé son sang.

Malgré le désir qu'on pouvait légitimement éprouver de ravir à cette tombe merveilleuse quelque portion de son riche dépôt, la dévotion de Sfondrate était trop délicate pour qu'il eût même la pensée de distraire la moindre partie d'un corps que la Providence divine avait conservé dans toute son intégrité, durant un si grand nombre de siècles[3]. Il voulut le réserver tout entier pour le jour

[1] Il était né en 1576. C'est à lui que l'on doit plusieurs des magnifiques bas-reliefs de la chapelle Pauline, à Sainte-Marie-Majeure, entre autres celui qui représente le pape Libère traçant sur la neige les fondements de la Basilique Esquiline.

[2] Voir la gravure en tête de ce volume.

[3] Sfondrato vehementer optanti, precantique sæpius aliquid sibi reliquiarum ejus concedi, cum ex sacro corpore nemo, ac ne sum-

où l'âme de Cécile, au son de la trompette angélique, doit venir reprendre possession de ces membres glorieux auxquels la virginité semble avoir déjà conféré les arrhes de l'immortalité.

La Vierge parut vouloir elle-même récompenser la pieuse réserve dont Sfondrate avait usé envers elle. Pour conserver du moins un souvenir vivant du touchant spectacle qui l'avait frappé, à l'ouverture du tombeau, le Cardinal avait cru pouvoir enlever une partie des voiles ensanglantés qui reposaient aux pieds de Cécile, dans le but de leur assurer la vénération qu'ils méritaient comme monuments de son martyre. Il distribua à la plupart des Cardinaux résidant à Rome des portions de ces linges sacrés, dans l'intention de retenir pour lui la dernière. Or il arriva que sur le morceau échu à Sfondrate lui-même adhérait encore un éclat d'ossement détaché du crâne de Cécile, et collé à ce linge qui avait servi à essuyer les plaies de la Vierge expirante[1]. La grande scène de la

mus quidem Pontifex ob maximam reverentiam tollere ausus esset, ultro de eodem illi particulam benigna Virgo obtulisse ac donasse visa est. *Bosio. Relatio invent. et reposit. B. Cæciliæ.*

[1] Nam cum ex linteaminibus tinctis sanguine, quæ ad pedes jacebant (sacra etenim ossa nec ipse quoque tangere audebat) non nihil idem Cardinalis recidere vellet, quorum plerisque aliis purpuratis Patribus particulæ divisæ fuerunt, ad eam quam sibi recidebat partem sorte adhærescens virginei cranii fragmentum accessit; de quo conjici potest, quod cervici proximum esset, ad triplicem ictum carnificis pene recisum fuisse; ita ut facile cum ejusdem vulnera linteaminibus illis, quemadmodum in historia traditur, a fidelibus abstergerentur, ipsa abstersione in eis attrahi, atque auferri contigerit. *Bosio, Ibid,*

salle du bain se retraçait tout entière à la pensée, quand on considérait ce précieux gage envoyé par Cécile à son zélé serviteur. On se représentait cette tête auguste fracassée par les trois coups de la large épée du licteur; la main tremblante de quelque amie de Cécile sondant avec les linges de si profondes blessures, et si légère que fût la pression, enlevant des éclats d'os brisés, avec le sang même dont elle voulait dégager la plaie. Sfondrate garda toute sa vie comme un joyau inestimable ce touchant souvenir de la Martyre, qui le lui avait légué au moment où le sépulcre allait se refermer encore une fois sur elle.

Avant ce moment suprême, il voulut aussi, comme dernière consolation, retenir quelque chose des vêtements de Cécile. Sans toucher à la tunique de soie qui recouvrait immédiatement le corps, il détacha un morceau de la robe tissue d'or. Ce fut sans doute dans cette circonstance qu'il osa, avec un respect profond, interroger Cécile elle-même sur les secrets de sa pénitence, et il attesta avoir senti sur la poitrine de la Martyre, à travers ses vêtements, les nœuds du cilice qui, comme une forte armure, avait protégé les combats de la Vierge, et partageait maintenant ses honneurs[1].

Nous avons dit que le chef de saint Tiburce avait été

[1] Sed et quemadmodum ipse Cardinalis se animadvertisse testatur, sub aureis vestibus rigidum cilicii tegmen propius sacris ossibus hæerescens latebat, de quo ita Acta passionis ejusdem commemorant : *Cæcilia vero subtus ad carnem cilicio induta desuper auro textis vestibus tegebatur.* Bosio. *Relatio invent. et reposit. B. Cæciliæ.*

réservé par Paschal, et placé dans une châsse spéciale, lors de la première Invention, en 821. Sfondrate crut devoir imiter cet exemple, et avant de fermer le tombeau où reposaient les trois martyrs, il enleva la tête de l'époux de Cécile, pour la réunir à celle de son frère. Il fit de même pour le chef de saint Maxime, afin que le trésor de la Basilique offrît du moins à la vénération des fidèles la partie principale des trois corps qu'avaient sanctifié l'époux, le frère et le disciple de Cécile.

Le cercueil de la Vierge avait été, comme nous l'avons dit, déposé dans une salle située à l'extrémité supérieure de la nef gauche de l'Église, d'où l'on pouvait l'apercevoir à travers une fenêtre grillée qui ouvrait sur la basilique. L'estrade et l'arche de Cyprès furent revêtues de tentures de soie rehaussées de broderies d'or; de riches candélabres, de nombreuses lampes, des fleurs d'or et d'argent, ajoutaient un nou veau degré de magnificence à cette décoration. On s'abstint de brûler des parfums près du saint corps, parce que, selon le rapport du témoin irrécusable auquel nous empruntons tous ces détails, une délicieuse odeur de roses et de lis émanait sans cesse du cercueil de la Vierge, et semblait embaumer le sanctuaire où il était déposé [1].

Rome s'ébranla tout entière, au bruit de tant de merveilles. Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis

[1] Nec thymiamata, aut thura adoleri necesse fuit, cum ex ipsius Virginis sanctissimo corpore admirabilis ac divinus, qualis rosarum est et liliorum, odor suavissimus exspiraret. *Bosio. Relatio invent. et reposit. S. Cæciliæ.*

le jour où elle avait vu conduire à l'échafaud la célèbre et coupable Béatrice Cenci, et les émotions de cette terrible journée n'étaient pas calmées encore. De plus douces impressions allaient succéder à celles qui avaient si violemment agité la ville, au jour (c'était le 11 Septembre) où la justice du Pontife fit marcher au supplice la belle et noble romaine. Jamais contraste plus éloquent ne s'offrit aux sympathies de cette population ardente. Béatrice expiant sous les coups redoublés de la hache du bourreau le parricide dont elle s'était souillée, et implorant avec ardeur le pardon du ciel, aux yeux d'une multitude enivrée de sa beauté, et prête à s'insurger pour l'arracher au trépas; Cécile, innocente et pure, frappée aussi à plusieurs reprises par le fer du licteur, expirant avec calme, sous les regards attendris des fidèles, et laissant une mémoire suave comme le parfum qui s'exhale en montant vers le ciel. Cette double scène dut se présenter mille fois à l'imagination des Romains; mais si la mort de Béatrice apprenait comment peut mourir pardonnée la pécheresse repentante, la mort de Cécile était là pour montrer combien est douce la voie par laquelle l'âme éprise de l'amour du Christ s'élance vers lui, à travers les angoisses d'un corps offert en sacrifice à cet amour.

Dans les jours qui s'écoulèrent jusqu'à la Translation, le concours des fidèles fut prodigieux. On se vit obligé de réclamer le secours des suisses de la garde pontificale pour maintenir l'ordre, au milieu de ce débordement de la population romaine sur la Région transtibérine. Plus d'une fois, Sfondrate, qui semblait

avoir fixé sa demeure dans la maison de Cécile, faillit être écrasé par la foule

Les princesses romaines et les jeunes patriciennes se distinguèrent par leur assiduité à venir rendre leurs hommages à celle qui avait vaincu toutes les séductions du monde; mais rien ne pourrait rendre l'allégresse des religieuses du monastère de Sainte-Cécile, gardiennes d'un si cher dépôt, et qui ne savaient comment témoigner à la puissante patronne leur reconnaissance d'avoir été choisies pour être les heureux témoins de sa dernière manifestation. Les vœux, les chants, les larmes de tendresse, tous les empressements d'une cour assidue, rien ne pouvait satisfaire leur besoin d'exprimer à Cécile le bonheur que leur causait sa présence au milieu d'elles.

La plupart des Cardinaux vinrent apporter le tribut de leurs hommages à l'Épouse du Christ, et Clément VIII, ayant enfin recouvré la santé, accourut à Frascati pour se prosterner à ses pieds. Nous laisserons Baronius raconter l'entrevue du successeur d'Urbain avec la grande Martyre du troisième siècle.

« Clément se rendit, accompagné des Cardinaux, à » l'Église de Sainte-Cécile, pour visiter et vénérer les » dépouilles sacrées de la Vierge et Martyre. La planche » mobile de la châsse de Cyprès ayant été levée, le » Pontife vit et vénéra ce corps digne du respect des » Anges mêmes, et lui offrit un hommage plus pré» cieux que l'or et les pierreries, des prières accom» pagnées de larmes qui marquaient l'offrande même » de son cœur[1]. Il célébra ensuite, en l'honneur de

[1] Ubi cum adesset (Clemens), educto operculo cupressinæ

» la Martyre, le sacrifice non sanglant du corps de Jé-
» sus-Christ, se réservant d'accomplir des actes plus
» solennels de religion, en la Fête de sainte Cécile qui
» approchait. Tel fut ce jour-là l'hommage offert à la
» Vierge par un si grand Pontife.

» Mais ce qui recommande par-dessus tout la mo-
» destie de Clément, c'est qu'il ne voulut pas, malgré
» les invitations qui lui en furent faites, soulever les
» tissus qui couvraient le corps de la Vierge, ni le con-
» sidérer à découvert, dans l'état où la mort et tant
» de siècles l'avaient réduit; le sang épanché dans ce
» tombeau rappelait trop cette chaste rougeur, gar-
» dienne de la modestie virginale. Il pensa qu'il lui
» suffisait d'avoir reconnu les membres de Cécile, à

illius capsæ, venerandum quoque Angelis sanctissimæ ipsius corpus iis quæ diximus (ut positum fuerat a Paschali Pontifice) opertum velis vidit, et veneratus est; atque ei tunc quam sciret omni auro, gemmisque esse gratiorem oblationem, preces obtulit, una cum lacrymis oblationis cordis indicibus. *Baronius*, ad an. 821, nº xxv.

L'émotion du Pontife, à l'aspect des restes de Cécile, est un nouveau trait de cette sensibilité dont il donna si souvent les preuves les plus touchantes, dans tout le cours de sa vie. Ces larmes d'un vieillard sévère, mais dont l'âme était pleine d'une ineffable tendresse, rappellent le brisement de cœur auquel il fut en proie, lorsqu'il dut envoyer les Cenci à la mort. Il s'absenta de Rome le jour où Béatrice, sa belle-mère et son frère, devaient marcher au supplice. Trois coups de canon lui annoncèrent que ces trois têtes coupables allaient tomber sous le glaive de la justice. Les victimes savaient qu'à ce moment, le Pontife devait étendre la main, et répandre sur elles l'Indulgence Apostolique pour l'article de la mort. Cet acte de charité paternelle accompli, Clément VIII tomba sans connaissance entre les bras des prélats de sa cour.

» travers les voiles qui les environnaient, et d'avoir » lu les caractères gravés près du sépulcre et con» servés par la protection divine; en un mot d'avoir » trouvé toutes choses conformes à ce qui est écrit sur » le diplôme de Paschal[1]. Clément vénéra ensuite ses » saints prédécesseurs, les Papes Urbain et Lucius, » et les Martyrs Valérien, Tiburce et Maxime, dont » on ouvrit, pour un moment, les tombeaux sous ses » yeux. »

Le pontife ne pouvait se laisser surpasser en munificence par un Cardinal, et il s'apprêtait à offrir à Cécile, dans la solennité de sa Translation, un présent digne d'elle et du Siége Apostolique. A peine avait-il reçu à Frascati le rapport de Sfondrate et de Baronius qui étaient accourus lui rendre compte de l'heureuse découverte du tombeau de Cécile, qu'il comprit aussitôt que c'était à lui-même de signaler, en cette occasion, sa religion envers la Vierge dont l'Église Romaine se glorifie d'être l'humble cliente. Il exprima d'abord l'intention de faire exécuter en or la châsse qui devait renfermer le corps de Cécile; les deux Cardinaux l'en dissuadèrent, en lui représentant qu'un si riche objet, enfoui loin de tous les regards, pourrait tenter

[1] Sed ejus plurimum in eo commendata modestia fuit quod invitatus licet, noluit reductis velis, nudum virginis corpus quantumlibet exsiccatum inspicere, cui esse videretur loco ruboris custodis verecundiæ virginalis, sanguis aspersus; satis ad fidem esse sciens, membra singula cognovisse per supposita vela, atque vidisse a prædecessore inscripta sepulchro atque descripta diplomate signacula illæsa reperta, atque divinitus conservata. *Bosio. Relatio invent. et reposit. B. Cæciliæ.*

la cupidité. Clément s'arrêta donc à une châsse en argent, en forme de tombeau, d'une dimension suffisante pour recevoir l'arche de cyprès.

L'orfévre chargé du travail fut en mesure de présenter son œuvre au Pontife avant le jour fixé pour la Translation. Il avait employé deux cent cinquante et une livres d'argent, et le prix qui lui fut compté pour le travail et la matière s'éleva à quatre mille trois cent quatre-vingts écus d'or. Une étoffe de soie couleur de pourpre tapissait l'intérieur de la châsse, et des étoiles d'or semées sur les parois extérieures en faisaient comme un nouveau ciel, selon la poétique expression de Baronius, qui compare l'artiste dont la main avait exécuté ce beau travail à Béséléel, divinement inspiré dans la fabrication de l'Arche d'alliance et du Chandelier d'or [1].

Le dessin était du reste fort simple [2]; quatre têtes de chérubins dorées occupaient les angles de la partie supérieure de la châsse. Les armes de Clément VIII, avec la tiare et les clefs, le tout richement doré, étaient relevées en bosse sur les flancs de ce vaste coffre d'argent hermétiquement fermé de toute part. Le couvercle mobile qui complétait l'ensemble portait gravée cette inscription :

[1] In qua elaboranda, instar Beselehelis inspirati divinitus enituit industria excellentis opificis, qui veluti alterum cœlum corpori, cujus esset in cœlo anima, fabricans, thecam illam stellis auri fulgore micantibus exornavit. *Baronius*, ad. an. 821, n° XXV.

[2] Voir ce dessin dans Bosio, page 168.

CORPVS S. CAECILIAE VIRGINIS ET MARTYRIS
A CLEMENTE VIII. PONT. MAX. INCLVSVM
ANNO M. D. IC. PONTIF. VIII [1].

A la vue de ce magnifique objet d'orfévrerie, la pensée se reportait sur le sarcophage de Cæcilia Metella, si élégant, si grandiose, mais vide, et laissé sans honneur sous le portique d'un palais. L'opulente épouse de Crassus avait traversé le monde au milieu de toutes les joies qu'il offre à ceux qu'il favorise; le monument que lui éleva son époux ornera durant de longs siècles encore l'antique Voie Appienne; mais le souvenir de Cæcilia Metella ne fera jamais battre le cœur; nul ne s'est jamais inquiété du sort des ossements qui reposèrent dans son sépulcre, objet d'une froide et stérile curiosité; tandis que la Cécile chrétienne, cherchée avec tant d'amour sous les voûtes funèbres des Catacombes, saluée avec tant d'enthousiasme chaque fois que sa chaste et sainte dépouille reparaît aux yeux des fidèles, marche, pour ainsi dire, de triomphe en triomphe.

Telle est, encore une fois, la gloire incommunicable des Saints. Mais, ici, les symboles du sépulcre parlent aussi leur langage, et nous montrent le contraste des deux Cécile. Le sarcophage de la première demeure exposé aux injures de l'air; personne ne songe à le renouveler par un sentiment pieux; son ornementation ne dit rien à l'âme : deux têtes de cheval sortant du mi-

[1] Le corps de sainte Cécile, Vierge et Martyre, renfermé ici par Clément VIII, en l'an 1599, 8e de son pontificat.

lieu des cannelures ondulées qui en sillonnent la masse; à la partie supérieure, une frise sévère et gracieuse, surmontée d'un rinceau de feuillages où se jouent quelques animaux; rien qui exprime une espérance immortelle, ni même un sentiment; c'est le paganisme dans toute son élégante froideur.

Voyez, au contraire, le tombeau de la Cécile chrétienne. Si la pieuse tendresse d'Urbain ne put offrir à la Vierge et à son étroit cercueil de cyprès qu'une humble alvéole creusée dans le tuf du Cimetière de Calixte, Paschal lui prépare un sarcophage de marbre, et s'il enfouit le précieux dépôt dans une crypte sous l'autel de la Basilique, il élève d'opulents trophées, afin d'avertir les peuples que par delà cette somptueuse barrière Cécile repose dans la paix.

Huit siècles après, Clément VIII ne veut plus que l'arche de cyprès soit reçue dans un tombeau de marbre; l'or seul lui semble digne de protéger un si cher trésor; et si la prudence le fait renoncer à ce projet, il veut du moins que la fille chrétienne des Cæcilius dorme son sommeil dans un sépulcre d'argent. Pour décorer ce lit de repos de la Martyre du Christ, il ne fait point appel à de vains ornements; tout est grave, tout imprime le respect, tout parle de l'immortalité. Les Anges dont Cécile est la sœur par la virginité; les étoiles d'or qui se détachent des flancs du sarcophage étincelant et emportent la pensée au ciel; la tiare et les clefs qui attestent l'humble et tendre respect du premier des mortels envers la Vierge et la Martyre : tels sont les emblèmes vivants qui décorent le dernier tombeau de Cécile et l'élèvent au-dessus du

beau sarcophage de Cæcilia Metella. Que l'artiste et l'archéologue admirent ce dernier comme l'un des plus remarquables monuments de l'art funéraire des anciens romains, nous nous joindrons à eux ; mais nous dirons que le chrétien admire et comprend davantage la châsse de Cécile.

Les dimensions de cette magnifique châsse ayant été prises sur le cercueil de cyprès qu'elle devait recevoir, le sarcophage préparé par saint Paschal se trouvait désormais trop étroit pour contenir l'un et l'autre. L'inépuisable générosité de Sfondrate avait préparé un nouveau sépulcre en marbre blanc, à la même place qu'occupait l'ancien, et les mesures en avaient été prises exactement sur la châsse d'argent qu'on y devait déposer.

Quant aux deux sarcophages qui contenaient, l'un les corps des saints Tiburce, Valérien et Maxime, l'autre ceux des saints Papes Urbain et Lucius, ils étaient restés au même lieu, dans la Confession, et les reliques qu'ils contenaient ne furent point changées de place, à l'exception des deux chefs dont nous avons parlé, et de quelques ossements que Sfondrate enleva à chacun de ces corps vénérables. Il retint aussi le coffre de bois fermant à clef dans lequel l'arche de cyprès avait reposé depuis le jour de l'Invention jusqu'à celui de la Translation, et l'envoya à Milan, au monastère de Saint-Paul, où deux de ses sœurs et plusieurs autres personnes de sa famille s'étaient consacrées à Dieu par la profession religieuse.

CHAPITRE XXXI.

TRANSLATION DU CORPS DE SAINTE CÉCILE PAR CLÉMENT VIII.

Enfin, le vingt-deux Novembre arriva avec toutes ses pompes. L'enthousiasme des Romains le salua avec des transports que rendait plus vifs encore la renommée des miracles que Cécile avait opérés sur plusieurs malades et infirmes [1], durant ces jours où elle avait semblé revivre et tenir Rome tout entière sous ses lois. Un édit papal fut publié, portant défense aux équipages et aux voitures de pénétrer dans la Région transtibérine, durant toute la matinée du jour de la Translation, afin de prévenir les accidents que pouvait occasionner un si grand concours.

La Basilique avait été parée avec une magnificence digne de la Fête. Le corps de Cécile, toujours renfermé dans son arche de cyprès recouverte d'un tapis de drap d'or, reposait sur l'autel, dont on avait augmenté les dimensions. Les beaux marbres des colonnes du *ciborium*, les émaux des mosaïques de Paschal, réfléchissaient l'éclat de mille flambeaux.

Escorté du Sacré Collége et d'une cour brillante, à travers les flots d'un peuple immense, Clément VIII ar-

[1] Bosio. *Relatio inventionis S. Cæciliæ*, page 163.

riva aux portes de la maison de Cécile. Le Pontife se rendit d'abord à la sacristie, où il procéda à la bénédiction de la châsse, qui fut ensuite portée dans la crypte, et placée ouverte dans le sarcophage de marbre blanc qui posait sur le tombeau des saints Papes Urbain et Lucius, étendus dans leur antique sépulcre. Valérien, Tiburce et Maxime attendaient Cécile, qui bientôt allait venir reprendre sa place à leurs côtés, toute radieuse des nouveaux hommages que la foi des fidèles lui avait prodigués.

Le pompeux cortége s'avança ensuite vers l'autel où l'Agneau divin devait être offert avec le corps immolé de la Vierge. Après les Prélats, marchaient quarante-deux Cardinaux richement revêtus et ceints de la mitre. Dans cet auguste Sénat, on remarquait Alexandre de Médicis, qui devait gouverner l'Église après Clément, sous le nom de Léon XI; Camille Borghèse, qui succéda à Léon, et fut Paul V; César Baronius, l'historiographe de l'Église; Robert Bellarmin, le vainqueur de l'hérésie, appelé par ses vertus à monter un jour sur les autels. La France était représentée par d'Ossat; les lettres par Silvio Antoniani; le zèle de la foi, la piété, la charité envers les pauvres, par un grand nombre de ces princes de l'Église, au milieu desquels tous les regards recherchaient Paul-Émile Sfondrate, auquel Rome et la chrétienté étaient redevables des joies de cette grande journée, et de l'éclat qu'elle devait répandre sur l'Église entière.

A la suite des Cardinaux, Clément marchait revêtu du pluvial et la tiare en tête, sous un dais splendide, dont les lances étaient portées par des ambassadeurs de

la République de Venise et du Duc de Savoie, et par des princes romains. L'Ambassadeur du Roi de France soulevait le pluvial, pendant la marche du Pontife, lorsque, descendu de la *sedia gestatoria*, il se dirigea vers l'autel.

Le Sacrifice fut célébré avec tous les rites usités lorsque le Pape officie à Saint-Pierre. Le Cardinal François Sforza et le Cardinal Alexandre de Montalte, neveu de Sixte-Quint, remplirent les fonctions de diacres assistants, et le Cardinal Pierre Aldobrandini, neveu de Clément, celle de diacre de l'autel. Le Pape ajouta à la Collecte de sainte Cécile, celle des saints Tiburce, Valérien et Maxime.

Après la communion, selon l'antique usage, il fallut procéder à la Translation du corps de Cécile dans son tombeau. Sfondrate descendit le premier les marches du *Presbyterium*, et pénétra dans la crypte pour y attendre la Vierge et le Pontife.

Clément préluda à la levée du saint corps par un triple encensement, après lequel quatre Cardinaux-Diacres, Odoard Farnèse, Antoine Facchinetti, Pierre Aldobrandini et Barthélemy Cesi, soulevèrent de dessus l'autel l'arche de cyprès, et, précédés de la croix et des sept chandeliers d'or, la descendirent dans le souterrain de la Confession. Durant le transport, Clément appuyait pieusement sa main sur le cercueil de Cécile, comme pour prendre une part directe à la Translation. Le Sacré Collége entourait le pontife, et le chœur exécutait cette Antienne :

« *O beata Cæcilia, quæ Almachium superasti, Ti-*

» *burtium et Valerianum ad martyrii coronam vo-*
» *casti*[1] ! »

Le trajet était court de l'autel au lieu que Paschal avait marqué, huit siècles auparavant, pour le repos de Cécile, et dont elle allait reprendre possession. Clément, aidé du ministère des diacres, déposa le cercueil de la Vierge dans la châsse d'argent. Il reçut ensuite, des mains de Sfondrate, une lame du même métal, sur laquelle était gravé le récit de cette dernière Translation, et la plaça dans l'intérieur de la châsse. Enfin, après avoir encensé trois fois le précieux dépôt qu'il rendait à la tombe, le Pontife se prosterna, et offrit, par d'abondantes larmes et par de ferventes prières, les adieux de l'Église à Cécile ; puis il ferma la châsse de son riche couvercle. On plaça par-dessus le marbre qui devait clore le sarcophage, et Clément l'ayant scellé de son sceau, il remonta, précédé et suivi de son imposant cortége, vers l'autel, où il acheva les prières du Sacrifice, et donna la bénédiction apostolique au peuple qui remplissait l'Église, le portique, la place et les rues adjacentes. Le concours des fidèles continua jusqu'à la nuit, et chacun remarqua que le ciel, qui, les jours précédents, était couvert de nuages et fondait en pluies incessantes, n'avait jamais paru plus pur et plus serein. On eût dit un jour de printemps à l'entrée de l'hiver[2].

[1] Heureuse Cécile ! vous avez triomphé d'Almachius ; c'est vous qui avez appelé Tiburce et Valérien à la couronne du martyre.

[2] At populi frequentia deinceps ad noctem usque affluere non destitit, cœlo ipso obsecundante, quod cum fœdis imbribus per

L'inscription gravée sur la lame d'argent qu'avait préparée Sfondrate pour être renfermée dans la châsse, était conçue en ces termes :

« Hic requiescit corpus S. Cæciliæ. Virginis et Mar-
» tyris, quod a Paschali primo Pontifice Maximo ipsa
» revelante repertum, et in hanc Ecclesiam transla-
» tum, et sub hoc altari una cum corporibus SS. Mar-
» tyrum Lucii et Urbani Pontificum, nec non Vale-
» riani, Tiburtii et Maximi reconditum,

» Iterum post annos fere DCCC. Clemente VIII, Pont.
» Max. cum iisdem sanctis Martyribus lucem adspexit,
» die XX. Octobris, anno Dominicæ Incarnationis M. D.
» IC. Cujus S. Virginis corpus prædictus D. N. Papa
» Clemens veteri lignea capsa, in qua jacebat, argen-
» teæ inclusa, intactum immutatumque, hoc eodem
» loco in quo fuerat collocatum, post peracta Missa-
» rum solemnia, maxima cum devotione et lachrymis,
» toto spectante populo, reposuit, XXII. Novembris,
» ipso festo Virginis die M. D. IC.

« Ad cujus latus in alia seorsum capsa prædicti tres
» Martyres, Valerianus, Tiburtius et Maximus requies-
» cunt; nec non sub ipso Virginis corpore in alia simi-
» liter arca prædicti duo Martyres, ac Pontifices Lu-

dies proximos exundasset, eo die ita placidum ac serenum affulsit, ut hybernus rigor in vernam temperiem versus esse videretur. *Bosio, Relatio inventionis corporis B. Cæciliæ*, page 167.

» cius et Urbanus, prout a Paschali Pontifice omnes in » iis conditi sunt.

» Ego Paulus Tituli S. Cæciliæ S. R. E. Presbyter » Cardinalis Sfondratus, cui licet miserrimo peccatori » prædicta corpora, quæ diuturnitate temporis fere in » tenebris jacebant, et invenire, et videre, et venerari » a Deo Optimo Max. datum est, memoriam hanc » hisce litteris, consignavi. Anno Dominicæ Incarna- » tionis M. D. IC. die XXII. Novembris, sedente Cle- » mente VIII. summo Pontifice, ejusdem Pontificatus » anno VIII[1]. »

Mais ce récit succinct, gravé sur une lame d'argent enfouie dans le tombeau de Cécile, ne pouvait suffire à

[1] Ici repose le corps de sainte Cécile, Vierge et Martyre, découvert par Paschal Ier, souverain Pontife, à qui elle le révéla, transféré dans cette Église et enseveli sous cet autel avec les corps des saints Martyrs Lucius et Urbain, Papes; Valérien, Tiburce et Maxime.

Environ huit siècles après, sous le pontificat de Clément VIII, le 20 Octobre de l'an de l'Incarnation M.D.XCIX, le corps de cette sainte Vierge a revu la lumière, avec ceux des mêmes saints Martyrs. Le XXII Novembre, jour de la Fête de sainte Cécile, le même Pape Clément VIII, après la célébration solennelle de la Messe, en présence de tout le peuple, a replacé, avec grande dévotion et larmes, le corps de la Vierge, sans qu'il ait été touché ni dérangé, dans le lieu qu'il occupait d'abord, ayant renfermé dans une châsse d'argent l'ancienne arche en bois dans laquelle il reposait.

A côté reposent, dans un autre tombeau, les trois Martys Valérien, Tiburce et Maxime. Sous le corps de la Vierge, et aussi

la postérité. Le savant investigateur de *Rome souterraine*, Antoine Bosio, se chargea de raconter aux générations futures un si grand événement. Comme monument de la dernière Translation du corps de la Vierge, il résolut de donner une nouvelle édition des Actes de sainte Cécile. Après avoir soigneusement collationné les manuscrits de la Basilique avec ceux de la Bibliothèque du Vatican, du Chapitre de Saint-Pierre et du Palais Colonna, il fit paraître, dès l'année suivante, le texte des Actes, accompagné de variantes et d'abondantes notes, dans lesquelles on retrouve souvent l'érudition facile et féconde que ce grand homme a déployée dans l'illustration des Cimetières de Rome. L'archéologie ecclésiastique a, sans doute, fait des progrès depuis Bosio; mais il n'en partage pas moins, avec Baronius, la gloire d'avoir, un des premiers, ouvert la voie de l'érudition chrétienne, et d'avoir été rarement surpassé.

Bosio ajouta aux Actes de sainte Cécile le diplôme de Paschal qu'il enrichit aussi de variantes fort importantes et de précieuses annotations. Enfin, pour compléter son œuvre, il plaça à la suite de ces pièces la

dans un autre tombeau, sont les deux Martyrs et Pontifes Lucius et Urbain; les uns et les autres dans l'état où ils furent ensevelis par le Pape Paschal.

Moi, Paul Sfondrate, Cardinal-Prêtre de la Sainte Église Romaine, du Titre de sainte Cécile, à qui le Dieu très-bon et très-grand a daigné accorder de découvrir, de voir et de vénérer, quoique très-misérable pécheur, ces saints corps que la longueur du temps semblait avoir enveloppés de ténèbres, j'ai consigné sur cette inscription le souvenir de l'événement. En l'an de l'Incarnation du Seigneur M.D.XCIX, le XXII[e] jour de Novembre, sous le Pape Clément VIII, en la VIII[e] année de son Pontificat.

relation de la dernière découverte du corps de la sainte Martyre et de ses compagnons, avec le détail des cérémonies observées dans leur solennelle reposition. Bosio atteste avoir constaté de ses propres yeux, ou appris de la bouche de Sfondrate lui-même, tous les faits qu'il raconte [1]. Son livre parut à Rome, en 1600, avec une dédicace au Cardinal qui plaça lui-même en tête du volume une attestation par laquelle il certifie l'exactitude de Bosio dans la collation des manuscrits, et sa fidélité dans le récit de la découverte des saints corps [2].

[1] Hæc sunt, quæ in postrema corporis B. Cæciliæ Virginis, Sociorumque Martyrum detectione, ac solemni repositione acta sunt, prout cum oculis nostris nos ipsi conspeximus, tum ex ipsius Cardinalis Sfondrati, qui his omnibus diligenter astitit, ac præfuit, fideli relatione cognovimus. *Bosio. Relatio Invent. et Reposit. corporis S. Cæciliæ*, page 170.

[2] Nos Paulus Tituli S. Cæciliæ S. R. E. Presbyter Cardinalis Sfondratus, has Sanctissimæ Virginis Cæciliæ, ejusque Sociorum vitas ex quampluribus, iisque vetutissimis codicibus integras ab Antonio Bosio excerptas fuisse, necnon quæ de inventione Corporum eorumdem Sanctorum ab ipso referuntur, omnia fideliter, sincere, atque ad veritatem conscripta esse testamur.

CHAPITRE XXXII.

NOUVELLE CONFIRMATION DES ACTES DE SAINTE CÉCILE PAR LES CIRCONSTANCES DE LA SECONDE DÉCOUVERTE DE SON TOMBEAU. — TRAVAUX DE SFONDRATE POUR L'ORNEMENT DE LA BASILIQUE.

Si nous avons été à même de recueillir, sur les circonstances de la première Invention du corps de sainte Cécile, quelque abrégé que soit le rapport de saint Paschal, plusieurs traits confirmatifs de la vérité de nos Actes, l'abondance des détails qui nous restent sur la seconde découverte nous met à portée de signaler encore de nouveaux indices de la sincérité de l'écrivain du ve siècle.

D'abord, il est évident que la pose insolite du corps de Cécile dans son tombeau contraste avec celle qu'on a été à même de reconnaître dans tous les martyrs, dont les corps ont été découverts à Rome et partout ailleurs. Mais si l'on se rappelle le genre et les circonstances de la mort de Cécile, selon le rapport des Actes, tout s'explique de soi-même ; c'est bien là cette Martyre expirant sur les dalles ou les mosaïques d'une salle de son palais, s'enveloppant de sa modestie comme d'un voile, et dérobant son visage aux regards des hommes qui s'empressent pour contempler la Vierge immolée.

Le cilice constaté sous les vêtements de la sainte par

Sfondrate vient ajouter une nouvelle preuve de l'exactitude du narrateur, jusque dans les faits d'une importance secondaire. Nous n'insistons pas sur la robe brochée d'or et sur les linges ensanglantés, détails certifiés déjà sur le diplôme de Paschal, et que nous avons relevés en leur temps.

Un nouveau fait vient encore à l'appui de nos Actes; c'est la stature même du corps de Cécile, que l'on reconnut, en 1599, avoir été fort peu élevée. Selon le récit de Bosio, témoin oculaire, ce corps présentait un peu moins de quatre pieds de longueur, dans le cercueil de cyprès[1]. Sans doute, la contraction générale produite par l'effort de la souffrance, le retrait de la poitrine, le rapprochement et la saillie des genoux, enfin la dessiccation des membres, ont dû enlever quelque chose aux dimensions du corps dans sa longueur; mais il n'en faut pas moins reconnaître que la stature de Cécile, pendant sa vie, n'a guère pu excéder la plus médiocre dans les personnes de son sexe. Cette observation semble confirmer deux passages des Actes : celui où il est raconté que Cécile s'adressant aux envoyés d'Almachius, qui étaient venus pour l'engager à sacrifier aux Dieux, monta sur un marbre qui se trouvait près d'elle, afin de se faire entendre de tous; et le début de l'interrogatoire du préfet, si extraordinaire à moins d'y reconnaître une allusion; lorsque l'épouse de Valérien se présentant à sa barre, il commence par cette question : « Qui es-tu, jeune fille, « *puella ?* »

Relatio inventionis et repositionis B. Cæciliæ, page 157.

Mais ce n'est pas seulement dans les faits relatifs à Cécile elle-même que les indices reconnus en 1599 se réunissent pour attester la minutieuse fidélité des Actes. S'il y est raconté que Valérien et Tiburce eurent la tête tranchée, on trouve dans leur commun sépulcre deux corps décapités. Si Almachius, dans l'interrogatoire, hésite sur l'âge des deux frères, treize siècles après, leurs ossements offrent encore une telle ressemblance que l'on serait tenté de les confondre, si chacun des deux corps n'eût été enveloppé dans son linceul particulier. Les Actes racontent que Maxime ne fut pas décapité, mais assommé avec des fouets garnis de balles de plomb ; on trouve, en 1599, la tête de ce Martyr encore adhérente au tronc, et son crâne fracassé, ses cheveux collés de sang attestant encore le genre du supplice par lequel le greffier d'Almachius remporta la couronne céleste.

Il nous reste à faire ressortir un dernier trait d'une plus haute importance encore dans cette démonstration de la vérité des Actes de sainte Cécile par les détails archéologiques. On n'a pas oublié cet oratoire ouvrant sur une des nefs latérales de la Basilique, à droite en entrant, et désigné sous le nom de Bain de Sainte-Cécile. Ce sanctuaire, reconnu de temps immémorial pour un appendice de l'Église elle-même, et honoré d'un autel particulier, était un monument du genre de Martyre qu'avait souffert la sainte, d'après ses Actes, et il appuyait leur récit duquel nous apprenons que Cécile mourante remit sa propre maison au Pape saint Urbain, afin qu'il l'érigeât en Église. Nous remarquons en effet qu'il ne s'agit pas ici d'un de ces bains établis

auprès de quelques Églises, à Rome et ailleurs, et qui servaient aux fidèles pour certaines lotions mystérieuses. C'est ici un véritable *sudatorium* pour les bains à vapeur, qui n'ont rien de commun avec ceux que les chrétiens des premiers siècles venaient prendre dans les Thermes sacrés des Églises [1]. D'autre part, cette salle a reçu constamment un hommage spécial de la piété des fidèles. Avec les Actes, tout s'explique, et ce fait extraordinaire n'est plus qu'une confirmation de l'événement qu'il rappelle.

Par le laps du temps, comme nous l'avons raconté, les diverses restaurations de cet oratoire lui avaient enlevé son caractère primitif, et nous avons vu, peu d'années avant la découverte du tombeau de Cécile, un archéologue chrétien qui écrivait à Rome, émettre une sorte de doute sur la tradition qui plaçait en cet endroit le *caldarium* où la Vierge avait été couronnée. Il appartenait à Sfondrate de restituer à ce lieu vénérable son antique forme et ses honneurs. Pendant qu'il dirigeait les travaux de réparation et d'embellissement auxquels il voulait faire participer la Basilique tout entière, il ordonna des fouilles sous le pavé de cette chapelle, et l'on vit bientôt qu'elle portait sur une voûte. Les abords ayant été sondés, on ne tarda pas à reconnaître l'hypocauste d'une salle de bains. Les soupiraux qui avaient été interceptés furent facilement ouverts, et l'on reconnut encore une des chaudières, avec les restes des tuyaux de plomb par lesquels la vapeur montait dans le *caldarium*.

[1] Paciaudi. De Sacris Christianorum balneis.

Sfondrate disposa l'ornementation de la chapelle de manière à rendre impossible désormais la destruction d'un souvenir si cher à sa piété. Il fit garnir de grilles en fer les ouvertures par lesquelles l'œil du pèlerin pénètre jusque dans les ombres de l'hypocauste, et découvre la chaudière que le temps a épargnée. Il dégagea les tuyaux en terre cuite qui donnaient passage à la vapeur, ainsi qu'un autre tuyau en plomb qui s'élève comme les premiers au-dessus du niveau de la salle; les uns et les autres furent protégés par des plaques de cuivre fixées à la muraille. Rien enfin ne manqua à la restitution de ce vénérable monument qui reparut ce qu'il avait été dans l'origine, un *sudatorium* dont les dimensions, très-inférieures à celles qu'on remarque dans les anciens thermes destinés à l'usage public, étaient en rapport avec l'habitation particulière dont cette salle avait formé un appendice [1].

En repassant toutes ces circonstances, reconnues et constatées tant de siècles après les événements auxquels elles se rapportent, n'est-il pas évident qu'elles

[1] Platner et Bunsen ne font aucune difficulté de reconnaître dans cette pièce l'antique salle de bain, lieu du martyre de Cécile. (*Beschreibung der stadt Rom.* Tome III, 3e partie, page 643-644.) Quant à ce qu'ils disent n'avoir pas discerné la chaudière dans l'hypocauste, on ne peut l'expliquer que par une méprise qu'il leur eût été facile d'éviter. La salle communique avec l'hypocauste par deux soupiraux; la chaudière, qui s'est conservée, n'est visible que par le soupirail qui s'ouvre à droite de la salle. Probablement que nos savants allemands auront interrogé celui qui est à gauche, et n'apercevant rien, ils auront borné là leurs recherches.

forment à elles seules la plus imposante démonstration en faveur des Actes de sainte Cécile? Quel est le récit d'un auteur ancien, eût-il été jusqu'alors considéré comme douteux, qui ne se trouvât confirmé à jamais par des découvertes archéologiques de cette importance? Y aurait-il assez d'académiciens, dans toutes les sociétés savantes de l'Europe, pour proclamer la réhabilitation de l'écrivain, pour venger sa probité contre la négligence et la préoccupation des siècles antérieurs? C'est ainsi que la divine Providence a pourvu à la justification de l'histoire de Cécile, en faisant éclater au grand jour tant de preuves irréfragables de la sincérité de ses récits.

Nous donnerons maintenant une idée des travaux que Sfondrate fit exécuter dans sa chère Basilique, pour la rendre plus digne encore de servir de demeure à l'auguste patronne. Il songea d'abord à l'autel de la Confession. Les colonnes du *Ciborium*, polies de nouveau, reprirent leur ancienne beauté, et l'on établit sur l'autel un tabernacle de petite dimension, en bronze doré et enrichi de pierres précieuses. Quant à l'autel lui-même, Sfondrate avait voulu le dégager totalement du côté de la nef, afin d'y établir un monument digne de transmettre à la postérité les merveilles dont ses yeux avaient été témoins. Ce fut là, au-dessous de l'œuvre d'Arnolfo di Lapo, qu'il fit pratiquer une niche oblongue dont tous les abords sont incrustés d'onix, d'agates, de lapis-lazuli et des marbres les plus rares, et au centre de laquelle repose la statue si expressive que le Cardinal avait confiée au ciseau d'Étienne Maderno. L'inscription suivante explique au pèlerin saisi

de respect et d'émotion la scène inattendue qui frappe ses regards :

PAVLVS TT. S. CAECILIAE.
EN TIBI SANCTISSIMAE VIRGINIS CAECILIAE IMAGINEM
QVAM IPSE INTEGRAM SEPVLCHRO IACENTEM VIDI.
EANDEM TIBI PRORSVS EODEM CORPORIS SITV
HOC MARMORE EXPRESSI [1].

Une riche balustrade, à laquelle étaient suspendues quatre-vingt-dix lampes qui jour et nuit devaient brûler [2], défend l'approche de ce lieu sacré dont l'enceinte est pavée d'albâtre oriental et d'autres pierres précieuses. Le centre de cette élégante marqueterie présente une plaque en marbre noir sur laquelle on lit en lettres d'or :

SVB HOC ALTARI REQVIESCVNT CORPORA
SS. MARTYRVM CAECILIAE VIRGINIS VALERIANI
TIBVRTII MAXIMI SOCIOR. LVCII ET URBANI
EISDEM SANCTIS MARTYRIBVS CONSECRATO [3].

[1] Voici l'image de la très-sainte Vierge Cécile que, moi Paul, du Titre de sainte Cécile, j'ai vue ainsi étendue dans son sépulcre. J'ai voulu que ce marbre exprimât jusqu'à la pose qu'il m'a été donné de reconnaître.

[2] Les spoliations successives qu'ont eues à subir la Basilique et le monastère ne permettent plus aujourd'hui de maintenir les quatre-vingt-dix lampes fondées par Sfondrate. Elles sont présentement réduites à quarante-deux qui brûlent tout le jour ; quatre seulement sont tenues allumées durant la nuit.

[3] Sous cet autel qui leur est consacré, reposent les corps des Martyrs Cécile, vierge, Valérien, Tiburce et Maxime ses compagnons ; Lucius et Urbain.

Sur les marbres qui supportent la balustrade, s'étend à fleur de terre cette inscription :

CORPORA SANCTORVM
HIC IN PACE SEPVLTA SVNT
ET NOMINA EORVM VIVENT IN AETERNVM[1].

Sfondrate porta aussi ses soins sur la crypte elle-même, au centre de laquelle repose la grande Martyre. Il y érigea quatre autels ; le premier, directement sous l'autel-majeur, et dédié à sainte Cécile ; deux autres, à droite et à gauche, consacrés l'un à sainte Agnès et l'autre à sainte Catherine ; enfin un quatrième, en rapport avec celui de sainte Cécile, sous l'invocation des saints Valérien, Tiburce, Maxime, Urbain et Lucius. Le tableau de l'autel de sainte Cécile était du pinceau de Vanni, et représentait la Vierge mourante.

D'antiques peintures représentant diverses scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament dues au pinceau de Cavallini[2], s'étendaient sur les murs de la grande nef ; on remarquait aussi les portraits des Papes peints au-dessus des colonnes par ordre de saint Paschal. Sfondrate respecta ces précieux monuments de l'art chrétien, et se contenta de faire rafraîchir les couleurs des fresques dont une partie remontait à la première Invention du corps de sainte Cécile. Il fut moins heureux dans son idée de faire disparaître de la nef les

[1] Les corps des saints sont ici ensevelis dans la paix, et leurs noms vivent à jamais.

[2] Vasari. Tome II. *Vita di Pietro Cavallini*, page 197.

ambons qu'elle avait conservés [1], mais il voulait que l'œil du pèlerin ne fût arrêté par aucun obstacle, et qu'il pût se porter, dès l'entrée de la Basilique, sur l'autel qui couvre le tombeau de la Vierge et sur la statue qui la représente avec tant de vérité. Plusieurs fenêtres interceptées jusqu'alors, du côté du monastère, furent débouchées par les ordres de Sfondrate, et versèrent sur tout l'édifice une éblouissante lumière qui en fait ressortir l'harmonieux ensemble.

Les colonnes de la grande nef étaient en simple pierre, et avaient été endommagées par le temps. Cette considération détourna Sfondrate du projet qu'il avait eu d'abord de leur imposer le poids d'un *soffito* avec peintures et caissons dorés. Il laissa donc à découvert l'antique charpente qu'elles soutenaient depuis Paschal, et il se contenta de les faire restaurer et de leur donner de nouvelles bases et de nouveaux chapiteaux en travertin. Les chapelles des nefs latérales furent décorées d'autels formés des marbres les plus rares, et reçurent toutes des tableaux remarquables. L'une d'elles, celle de la famille Ponziani, si touchante par les souvenirs de sainte Françoise Romaine, et si remarquable par les peintures de la voûte qui rappellent la manière de Pinturicchio, fut destinée à servir désormais de sacristie. La Chapelle du Bain reçut une décoration noble et sévère. L'autel, consacré, en 1073, par Ubalde, évêque de Sabine, fut restauré avec soin, et on y plaça une copie du martyre de sainte Cécile, par

[1] Ces ambons ont été transportés dans l'intérieur du monastère de Sainte-Cécile; l'un sert de chaire pour la lectrice au réfectoire, l'autre est dans le jardin des religieuses.

Guido Reni. Le vestibule de cette chapelle fut orné de fresques à paysages représentant les Pères des déserts, de la main de Paul Brill.

Les offrandes de Sfondrate en argenterie pour les vases sacrés et les lampes furent d'une magnificence digne d'un prince; mais ce que le pieux Cardinal offrit de plus précieux fut le riche trésor de reliques qu'il avait amassé, et qui avait été, comme nous l'avons vu, l'occasion de la découverte du corps de la sainte Martyre. Nous n'entreprendrons point l'énumération de toutes ces châsses qui remplissent le trésor de la Basilique; mais nous devons donner quelques détails sur les reliquaires dans lesquels sont conservées les dépouilles de nos martyrs.

Nous avons dit que Sfondrate avait conservé toute sa vie le petit fragment d'ossement qui s'était trouvé adhérent aux linges sur lesquels fut reçu le sang qui coulait des plaies de Cécile. Il le légua à sa chère Basilique, et nous avons eu le bonheur de tenir entre nos mains ce précieux gage de la reconnaissance de la sainte Martyre envers son dévot serviteur. Il est contenu dans un petit reliquaire fort élégant, en bronze doré, en forme de tourelle, garni de cristaux, et portant sur un pied.

Nous avons constaté, sur les titres de la Basilique, l'existence d'un autre reliquaire contenant un morceau de la robe brochée d'or, et une partie des linges imbibés du sang de la Vierge. Ce reliquaire n'existe plus dans le trésor de la Basilique. Peut-être a-t-il disparu dans les spoliations dont nous parlerons plus loin; peut-être en a-t-on disposé, à une époque plus ou moins

éloignée. Ces précieux souvenirs de Cécile étaient renfermés dans un tube de cristal ; il ne reste plus aujourd'hui que quelques débris des linges sacrés dont nous parlons. Une partie est en toile fine, et le reste est un tissu clair, en manière de crêpe blanc. Des dons, faits à des particuliers, ont presque épuisé ce touchant dépôt, qui n'était plus garanti contre une pieuse avidité par le reliquaire qui l'avait longtemps préservé.

Une autre châsse, de bronze doré et ciselé en arabesques, montée sur un pied et ayant la forme d'une coupe très-évasée, munie d'un couvercle scellé et pareillement ciselé, est désignée par une inscription gravée sur la coupe même, comme contenant, avec un os de saint Blaise, le voile de sainte Cécile. C'est sans doute ce voile dont Maderno a entouré la tête de la sainte, sur la statue de la Confession, et qui aura été trouvé dans l'arche de cyprès autour de la tête de Cécile. Il y a d'autant moins lieu d'en douter que le beau reliquaire qui contient ce voile est du nombre de ceux que Sfondrate fit faire pour la Basilique.

Le trésor renferme encore plusieurs autres châsses moins importantes et moins riches de forme, et que leur inscription indique comme contenant des ossements de sainte Cécile. Ces ossements, qui n'ont pas appartenu à notre sainte Martyre, mais à une autre de même nom, proviennent sans doute des anciens autels de la Basilique, dans lesquels on les avait placés, comme nous l'avons dit, à l'époque où l'on ignorait que le Pape saint Paschal, lors de la première découverte, avait laissé le corps de la grande sainte Cécile dans toute son intégrité.

Sfondrate fit faire trois châsses d'argent pour les chefs des trois saints Martyrs, Valérien, Tiburce et Maxime : nous dirons plus loin ce que sont devenues ces châsses. Présentement, ces pieuses reliques sont contenues chacune dans un simple cylindre en cuivre fermé d'un cristal que retient un cercle en argent. Le crâne de saint Tiburce est ferme et intact ; celui de saint Valérien est plus tendre et un peu fracturé ; quant à celui de saint Maxime, il est toujours remarquable par ses cheveux bruns et collés de sang.

Bosio, que nous avons suivi fidèlement jusqu'ici, en ajoutant les particularités qu'il a omises, et que nous avons recueillies soit dans les archives de la Basilique et dans celles du Vatican, soit par nos propres observations, termine sa relation par le récit des actes de piété qui s'accomplirent dans la Basilique de sainte Cécile, le 22 Novembre 1600, anniversaire de la Translation. Le concours des fidèles fut immense ; le Sénateur de Rome vint offrir un calice d'or au tombeau de la Martyre, au nom de la ville éternelle. Clément VIII se rendit en personne à la Basilique, pour offrir à Cécile les hommages du chef de la chrétienté. Après avoir célébré le saint Sacrifice, et baisé humblement la terre près de l'endroit où, l'année précédente, il avait déposé le corps de la Vierge, il laissa en offrande les ornements précieux dont il s'était servi. Ce jour-là, on ne chanta pas de messe conventuelle, par respect pour l'autel sur lequel le Pontife avait célébré ; on se contenta d'exécuter divers motets ; mais les Vêpres furent célébrées avec la plus grande solennité [1].

[1] Bosio. Relatio inventionis S. Cæciliæ, page 183. Croniche del venerabile monastero di S. Cecilia, page 53.

Sfondrate sollicita et obtint un décret du sénat et du peuple romain par lequel ils s'engageaient à offrir tous les ans à la Basilique un calice d'argent du prix de trente écus [1], le jour de la fête de sainte Cécile. Ce décret est du 9 Décembre 1600 [2], et reçoit chaque année son fidèle accomplissement.

[1] Environ 160 francs.
[2] Archives de Santa Cecilia. Dossier 56, n° 27.

CHAPITRE XXXIII.

SFONDRATE RECHERCHE ET DÉCOUVRE LE CORPS DE SAINTE AGNÈS. — SA PIÉTÉ ENVERS LA MÈRE DE DIEU ET LES SAINTS. — SON TESTAMENT ET SA MORT. — SON ÉPITAPHE DANS LA BASILIQUE DE SAINTE-CÉCILE.

La piété fervente de Sfondrate et le succès dont ses efforts avaient été récompensés par la découverte du tombeau de sainte Cécile, lui inspirèrent, quelques années après, la pensée de tenter des recherches dans la Basilique de Sainte-Agnès *hors les murs*, sur la Voie Nomentane, dans l'espoir de retrouver le corps de cette célèbre Martyre. Immolée à l'âge de treize ans, sous la persécution de Dioclétien, environ soixante-dix ans après le martyre de Cécile, Agnès partage avec elle les hommages de Rome et de la catholicité. Il appartenait à Sfondrate de découvrir ce nouveau trésor, et de préparer un triomphe digne d'elle à cette héroïque enfant que sa vie si pure et sa mort si courageuse ont placée pour jamais à côté de la fille des Cæcilius.

Clément VIII avait rendu à Dieu sa grande âme. Il avait eu pour successeur Léon XI, qui ne fit que passer, et la même année 1605, le sénat apostolique avait remis les destinées de l'Église entre les mains fortes et fidèles de Paul V. A peine sorti du Conclave, Sfondrate, qui s'était imposé généreusement le soin de restaurer à ses

frais la Basilique de Sainte-Agnès, se mit aussitôt à l'œuvre; mais il voulut préluder à tous les travaux des architectes par les fouilles qu'il dirigeait lui-même dans le but de retrouver les reliques de la sainte Martyre.

Le vendredi 7 Octobre 1605, assisté du chevalier Sasso-Ferrato, gentilhomme de sa maison, et de frère Nicostrate, Oblat du monastère de Saint-Pierre *in Vincoli*, sous la dépendance duquel est placée la Basilique Nomentane, il se rendit à Sainte-Agnès, pour y faire commencer les recherches. Il avait toujours regardé comme probable que l'autel-majeur de la Basilique couvrait les corps de sainte Agnès et de sainte Émérentienne, sa sœur de lait, Vierge et Martyre comme elle. Selon ses pressentiments, c'était là, et non ailleurs, que le Pape Honorius Ier devait avoir deposé les restes sacrés de l'une et de l'autre [1].

Cet autel avait un revêtement formé de plusieurs tables de marbre blanc artistement réunies et enclavées les unes dans les autres, et sa surface consistait en une vaste plaque de porphyre qui, depuis le VIIe siècle, n'avait pas été remuée. La face de l'autel, du côté de la grande nef, était remarquable par la *fenestella* destinée à recevoir les lampes qui brûlaient en l'honneur de la sainte; l'autre face, tournée vers l'abside, était revêtue d'une table de marbre unie. Ce fut celle-ci que Sfondrate fit attaquer par les ouvriers.

Après avoir enlevé la plaque de porphyre qui couvrait l'autel, on travailla longtems à dégager la première table de marbre placée verticalement, du côté de l'hémicycle. Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts que

[1] Anastas. *In Honorio.*

l'on put enlever assez de ciment pour apercevoir enfin, derrière cet obstacle, d'autres tablettes de marbre blanc dont la disposition annonçait la présence d'un dépôt protégé par la masse de l'autel. L'ouvrage fut poussé avec une vigueur d'autant plus grande que l'on sentait approcher le but de tant d'efforts. Avant la fin de la journée, on arriva jusque sur le tombeau lui-même, qui parut disposé en manière de voûte; mais le ciment qui unissait les marbres était d'une extrême résistance. On fut obligé de le percer en plusieurs endroits avec des instruments propres à cet usage, et par les ouvertures que l'on pratiqua, on put, au moyen d'une lumière, distinguer les corps des deux Vierges, étendus côte à côte sous la petite voûte, qui pouvait avoir en longueur environ cinq pieds. La nuit interrompit les travaux. Sfondrate et ses compagnons, après avoir rendu grâces à Dieu pour ce premier succès de leur entreprise, se retirèrent en se proposant de reprendre les travaux le lendemain.

En effet, le samedi 8 Octobre, le Cardinal revint à la Basilique avec les mêmes personnes, auxquelles il avait adjoint Étienne Benassai, son Auditeur, le Père Félix Veronico, curé de Saint-Laurent *in Damaso*, et un Modénais nommé Cugino. Sur le soir, le cardinal Acqua-Viva, qu'une circonstance fortuite avait amené à la Basilique, vint se réunir à ces divers témoins, comme pour rendre plus solennelle encore l'Invention du sacré dépôt.

Des ouvriers intelligents et adroits avaient été mandés; mais telle était la dureté du ciment, qu'il leur fallut travailler depuis deux heures de l'après-midi jus-

qu'à deux heures de nuit, pour ouvrir un accès suffisant jusqu'aux saintes reliques. Enfin tous les obstacles ayant été enlevés, Sfondrate put jouir du trésor dont la vue récompensait une si longue attente. Les Martyres étaient étendues chacune sur une tablette de marbre blanc qui posait à chaque extrémité sur une barre de fer. Ces marbres, suspendus un peu au-dessus du sol, pour arrêter les effets de l'humidité, avaient été dans le même but percés d'un certain nombre d'ouvertures, afin de laisser à l'air quelque passage. Trois autres tablettes semblables aux premières étaient soutenues par des barres de fer au dessus des corps saints, et la voûte en marbre et en ciment que l'on venait de détruire avait protégé pendant mille ans cette glorieuse sépulture.

Les deux corps étaient couchés sur le dos, et tournés à l'Orient, selon l'usage chrétien. Les ossements qui posaient immédiatement sur les marbres étaient demeurés solides, et avaient même conservé leurs liaisons; mais les parties supérieures s'étaient affaissées en poussière. La place à droite aida à discerner Agnès de sa compagne; près d'elle on remarquait un léger amas d'une matière qu'il fut aisé de reconnaître pour les restes coagulés du sang que les fidèles avaient recueilli après son martyre. On découvrit aussi sous les deux corps une certaine quantité de terre qui sans doute aussi avait été imprégnée de leur sang, et que l'on avait réunie dans une même sépulture, comme on en a plusieurs exemples. Près de la tête des deux Vierges, on reconnut les dernières traces d'un tissu léger qui devait être évidemment un reste de leurs voiles.

Quoique la nuit fût déjà avancée, Sfondrate jugea qu'on ne devait pas laisser ces saintes reliques exposées à l'indiscrète curiosité du peuple qui, dès la matinée du lendemain, ne manquerait pas d'accourir à la Basilique pour observer les travaux qu'on y exécutait depuis deux jours. Il avait à l'avance fait fabriquer une châsse en bois, garnie d'une étoffe de soie couleur de pourpre et brochée d'or. Aidé de son Auditeur et du Père Félix Véronico, il y déposa ceux des ossements qui étaient demeurés entiers, en ayant soin de distinguer et de réunir, sans les confondre, les restes précieux des deux Martyres. Cette opération exigea une grande précaution ; car ces ossements, soumis à une pression trop forte, seraient promptement tombés en poussière.

La châsse ayant été fermée et scellée fut transportée dans une chapelle intérieure du monastère qui est attenante à la Basilique, et on la couvrit d'une tenture. Deux vases antiques de la plus grande beauté, apportés aussi par Sfondrate, reçurent la poussière des ossements qui avait été recueillie sur les tablettes de marbre, les restes du sang congelé et de la terre sacrée dont nous avons parlé plus haut. L'une des urnes fut consacrée à Agnès, et l'autre à Émérentienne[1].

Telles furent les circonstances de l'Invention du corps de sainte Agnès. Le lecteur aura saisi aisément les rapports et les différences que cette Invention présente avec la découverte du tombeau de sainte Cécile. Les restes précieux de la vierge Agnès avaient déjà subi, du

[1] On peut voir l'intéressant récit de cette Invention dans Boldetti, *Osservazioni sopra i Cimiterj de' santi Martiri*, pages 684-686.

moins en partie, l'arrêt commun qui condamne le corps de l'homme à retourner dans la poussière dont il est sorti; la dépouille mortelle de Cécile était demeurée intacte au sein même du sépulcre. La Vierge immolée sous Alexandre Sévère était encore reconnaissable au signalement précis que ses Actes nous ont laissé d'elle; la Vierge moissonnée par le glaive de Dioclétien n'avait plus pour signe de reconnaissance que les antiques documents à l'aide desquels on pouvait légitimement conjecturer que le Pontife Honorius avait du l'ensevelir sous l'autel de la Basilique Nomentane.

A Dieu ne plaise que nous semblions vouloir, par ce rapprochement, atténuer en quelque chose la gloire de l'illustre Agnès, dont le culte nous est cher, et à laquelle nous serions heureux de pouvoir consacrer nos efforts, dans une monographie digne d'elle; mais nous ne pouvons cependant nous empêcher de relever la prédilection céleste en faveur de la fille des Cæcilius. N'a-t-elle pas elle-même révélé à Paschal que la protection maternelle de la reine du ciel veillait sur elle, jusque dans sa tombe ignorée? Et si l'on veut pénétrer le motif de cette vigilance de Marie sur les restes mortels de Cécile, sur son sommeil virginal au fond du sépulcre où elle repose, ne le découvre-t-on pas dans la ressemblance ineffable qui unit l'épouse de Valérien à celle de Joseph, l'une et l'autre ayant donné au monde le spectacle éclatant et sublime de la virginité dans le mariage? Le corps de Marie, intact du péché d'origine, sanctifié par les honneurs et les charges de la divine Maternité, traverse rapidement la nuit du tom-

beau, et s'élance au ciel dès le troisième jour, sur les chœurs des Anges; le corps de Cécile, participant des conditions de notre nature déchue, mais relevé par l'immortel arome de la pureté, avait passé, sans se dissoudre, treize siècles dans les entrailles de la terre. Rendons honneur à l'Époux céleste, qui protége son Épouse jusque dans le tombeau, et glorifions la Reine des Vierges qui a voulu honorer en Cécile l'émule d'une de ses plus nobles prérogatives.

Paul V se fit gloire d'imiter, dans le triomphe d'Agnès, la munificence de Clément VIII envers Cécile, par l'offrande d'une châsse en argent, dans laquelle il renferma les ossements de la Martyre dont l'heureuse Invention honorait son Pontificat. Émérentienne eut part aux honneurs d'Agnès sous cette arche splendide. Une grande partie de la gloire de cette nouvelle solennité, qui fut loin toutefois d'égaler celle dont Cécile avait été l'objet, dut revenir au pieux Cardinal qui semblait avoir reçu la mission de montrer tour à tour à la ville sainte ses plus chères et ses plus augustes protectrices.

Sfondrate ne s'était pas borné à relever la gloire de Cécile dans la célèbre Basilique où elle repose; il voulut donner aux autres sanctuaires consacrés dans Rome à l'illustre Vierge des marques de sa pieuse sollicitude. Il commença par la petite Église de Sainte-Cécile *de Domo*, au Champ de Mars. Ce pieux monument, qui rappelle le lieu où la fille des Cæcilius passa ses premières années, avait été, ainsi que nous l'avons dit, sous la dépendance de la Basilique de Saint-Laurent *in Damaso;* plus tard, on l'avait rattaché à la Basilique de Saint-Laurent *in Lucina*, à raison du voi-

sinage. Mais le service divin s'y faisait avec négligence, et la piété de Sfondrate envers Cécile lui inspira d'y pourvoir d'une manière plus convenable. Il établit dans cette Église deux religieux dominicains chargés de la desservir, et il pourvut à leur entretien. Après la mort du Cardinal, Paul V tint à honneur de sanctionner ses pieuses intentions par l'autorité apostolique, et il rendit un Bref, en date du 23 Janvier 1622, dans lequel, après avoir recommandé la pieté de Sfondrate envers cette Église qui s'est élevée sur un lieu sanctifié par l'habitation de sainte Cécile, le Pontife supprime d'abord le titre de Saint-Blaise, qui s'était postérieurement attaché à ce sanctuaire; ensuite il le soustrait à la juridiction de la Basilique de Saint-Laurent *in Lucina*, et le soumet à perpétuité au Cardinal titulaire de Sainte-Cécile. Enfin, il assigne en faveur des deux dominicains une rente de trois cent vingt-cinq écus romains sur la mense de l'Abbé commendataire de Notre-Dame de la Colonne, au diocèse de Plaisance [1].

Nous avons parlé ailleurs de l'Église de Sainte-Cécile dite *a Monte-Giordano*, et qui appartenait aussi à la Basilique de Saint-Laurent *in Damaso*. Cette Église menaçait de tomber en ruines; Sfondrate se fit un devoir de la relever, et vint poser la première pierre des nouvelles constructions le 21 juin 1603. Plus tard, en 1621, après la mort de Sfondrate, les Pères de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri ayant voulu donner un développement nécessaire aux bâtiments de leur maison de la Vallicella, se mirent en instance auprès de Grégoire XV

[1] Biblioth. Vaticane. MSS. de Galletti. *Santa Cecilia.*

pour obtenir qu'il leur fût permis de démolir cette Église dont la présence mettait obstacle au plan que leur architecte avait conçu. Le Pontife accorda la demande, à la condition que l'autel principal de la célèbre chapelle, dite l'*Oratoire*, que l'on devait construire sur cet emplacement, serait dédié à sainte Cécile conjointement à saint Philippe de Néri, et que sur le tableau qui devait être placé sur cet autel en l'honneur des deux Saints, l'illustre Vierge occuperait la droite[1]. Cette disposition fut exécutée fidèlement. Le tableau est de Vanni, et représente dans sa partie supérieure l'Assomption de Notre-Dame. Chaque année, le 22 novembre, on célèbre, dans cette chapelle, la fête de sainte Cécile, comme fête patronale, avec un grand concours de fidèles. C'est ainsi que la religieuse pensée de Sfondrate s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et que le sanctuaire qu'il voulut conserver à Cécile, bien qu'il ait subi une transformation, demeure encore consacré à sa gloire.

Mais si le pieux Cardinal se montrait si jaloux d'honorer partout la mémoire de l'Épouse glorifiée du Christ, le caractère chevaleresque de sa piété n'éclatait pas moins à l'égard de la Reine du ciel. Nous nous bornerons à un seul trait qui suffira pour en donner l'idée. Ayant été promu par Paul V à la Légation de Bologne, il n'eut garde d'oublier que cette ville était voisine du célèbre et dévot sanctuaire de Lorette. L'auguste Maison où *le Verbe s'est fait chair pour habiter parmi nous* devait avoir ses premiers hommages.

[1] Bref *Cum ad uberes*, du 7 des Kalendes de Novembre.

Dans l'ardeur de son amour respectueux pour la Vierge qui nous a donné le Fruit de vie, il voulut monter jusqu'auprès de la statue d'ébène qui représente la Reine de cet heureux et magnifique séjour, et détachant de son doigt le précieux anneau qu'il portait, et sur lequel brillait un diamant du prix de cinq cents écus d'or, il le passa au doigt de la miraculeuse image.

A son retour à Rome, il revint par Lorette, et cette fois son hommage envers sa céleste Dame fut une croix d'or, ornée de huit superbes émeraudes, qu'il attacha lui-même au cou de la Madonne. Mais il voulait offrir au divin Enfant qu'elle tient dans ses bras un tribut digne de sa grandeur. Avant donc de repartir pour sa Légation, il prépara pour le Fils un second anneau sur lequel était monté un diamant plus riche encore que celui qu'il avait offert à la Mère. Arrivé dans la sainte Maison, il voulut le placer lui-même, et jusqu'au jour de la spoliation des joyaux du sanctuaire de Lorette, en 1797, ce diamant attira l'admiration des pèlerins par le feu qu'il jetait plus que tous les autres dont la statue était ornée[1].

En 1607, Sfondrate fut appelé à l'Évêché de Crémone, dans la province de Milan, veuve de son grand métropolitain, saint Charles. L'illustre Cardinal Frédéric Borromée, neveu du saint Archevêque, faisait revivre les vertus de son oncle sur le siége de saint Ambroise. L'arrivée de Sfondrate combla les vœux de Frédéric, car l'un et l'autre avaient pris pour modèle

[1] Ciacconius. *Vitæ Romanorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium*. Tome IV, page 226.

le Pontife dont la perte encore récente avait rendu l'Église inconsolable. Sfondrate, à qui la ville de Rome doit la belle église de Saint-Charles *al Corso*, obtint de Frédéric pour ce sanctuaire le cœur et les entrailles de l'invincible réformateur de la discipline et des mœurs chrétiennes. Mais notre pieux Cardinal ne devait pas tarder à être rappelé dans la capitale du monde chrétien. Dès l'année 1611, Paul V l'élevait à l'Évêché d'Albano, et Sfondrate dut se séparer de son Église de Crémone, qui lui a gardé un fidèle souvenir.

Devenu Titulaire d'un des Siéges Suburbicaires, il ne pouvait plus, selon les règles communes, conserver le Titre simplement Presbytéral de Sainte-Cécile; mais Sfondrate pouvait-il laisser à un autre la garde du dépôt que la Vierge elle-même lui avait confié? Il sollicita donc, et obtint de Paul V, en retour de ses largesses envers la Basilique Transtibérine, la faveur de pouvoir conserver toute sa vie, en commende, son premier Titre, avec l'Évêché qu'il avait dû accepter.

Son administration de l'Église d'Albano fut de courte durée; mais elle fut marquée par une inépuisable charité envers les pauvres. Chaque année il leur abandonnait la totalité de son revenu d'Évêque, sans préjudice des aumônes qu'il ne cessait de répandre dans Rome, où l'appelaient souvent les fonctions de son éminente dignité[1].

En 1614, le Rituel Romain publié par Paul V compléta la série des livres liturgiques à l'usage de l'É-

[1] Ciacconius. *Vitæ Romanorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium.* Tome IV, 227.

glise universelle, dont le Concile de Trente avait renvoyé la publication au Souverain Pontife. La catholicité fut redevable de ce bienfait à Sfondrate. Ce fut lui qui détermina Paul V à entreprendre la rédaction de ce manuel du prêtre dans l'administration des Sacrements. La commission que le Pape avait nommée pour préparer un si important travail le compta parmi ses membres les plus assidus, et il dirigea lui-même la rédaction du Rituel dans toutes ses parties[1].

Sfondrate mourut à Tivoli, à l'âge de cinquante-sept ans, le 14 Février 1618. La nouvelle en parvint aux religieuses de *Santa-Cecilia* dans la matinée du jour suivant. Rien ne pourrait peindre la désolation dans laquelle les plongea cette mort inattendue; la Chronique du monastère en a conservé l'impression touchante : « Plusieurs sœurs, y est-il dit, tombèrent » sans connaissance, et ce jour-là on ne dîna pas : *In* » *quel giorno non si pranzò*[2]. » Toujours fidèle dans son amour pour Cécile, Sfondrate avait fait son testament en faveur de sa chère Basilique. Depuis dix-huit ans il avait renoncé à son propre nom, et ne souffrait plus d'être appelé autrement que le *Cardinal de Sainte-Cécile*[3].

[1] Ciacconius. *Vitæ Romanorum Pontificum et S. R. E. Cardinalium.* Tome IV. 226. C'est à la générosité de Sfondrate que la bibliothèque Vaticane doit le précieux Ménologe grec, dit de l'Empereur Basile, qui a été publié en 1727, avec toutes ses vignettes byzantines, aux frais du cardinal Annibal Albani, et qui est un des plus intéressants monuments de la Liturgie Melchite.

[2] Croniche del venerabile monastero di Santa Cecilia.

[3] Nous trouvons, dans la correspondance du Cardinal d'Ossat,

On verra sans doute avec intérêt quelques traits du testament de ce Prince de l'Église, dont le nom demeure à jamais uni à celui de Cécile dans les annales du Christianisme :

« Premièrement, dit Paul-Émile Sfondrate, je re- » commande mon âme en toute soumission, humilité » et affection entre les mains de Jésus-Christ, mon » très-bénin Rédempteur, et en celles de sa très-sainte » et jamais assez louée Mère et Vierge Marie très-pure, » et vraie avocate des pauvres pécheurs; en celles des » glorieux Princes des Apôtres Pierre et Paul, de ma » glorieuse et très-fidèle protectrice Cécile très-ché- » rie, de sainte Agnès, ma particulière avocate, de » sainte Marie-Magdeleine, sainte Thècle, saint Joseph, » des saints Lucius, Urbain, Valérien, Tiburce et » Maxime, et de tous mes autres saints de dévotion et

la mention des deux lettres que Sfondrate avait adressées, par cet ambassadeur, à Henri IV et à Marie de Médicis, pour obtenir de France certaines reliques destinées au trésor de la Basilique. D'Ossat, en transmettant ces deux lettres, avertit le Roi qu'il devra adresser la réponse au *Cardinal de Sainte-Cécile ;* « car, ajoute-t-il, il ne veut nullement être appelé de son surnom, mais de son Titre seulement. » (*Lettres du Cardinal d'Ossat,* 26 *août* 1603. Tome v, page 304.) Nous retrouvons la même chose sur un acte public relatif à la pose de la première pierre pour la réédification de l'Église de Sainte-Cécile à *Monte Giordano.* Voici quelques paroles du procès-verbal de cette cérémonie : « Ob idque Cardi- » nalis Sanctæ Cæciliæ, relicta propria suæ nobilissimæ et anti- » quissimæ familiæ denominatione, nuncupari et appellari voluit, » amore atque devotionis zelo erga eamdem Beatam Cæciliam » flagrans atque incensus. » (MSS. *du Vatican. Galletti.*) Sfondrate imitait en cela saint Charles, qui signait toujours : *Cardinal de Sainte-Praxède*, et non *Cardinal Borromée.*

» protecteurs, afin que je sois rendu digne de la divine » miséricorde et d'être en leur compagnie dans la vie » éternelle.

» Ensuite je veux que mon corps soit enseveli dans » l'Église de ma chère sainte Cécile, dans le tombeau » que j'ai fait faire, sous la Confession, devant l'autel » de la Sainte. » Suivent les dispositions relatives aux services religieux que le Cardinal fonde pour son âme et aux aumônes qui doivent être faites le jour de sa sépulture. Il réclame les obsèques les plus simples, avec douze torches seulement, puis il ajoute : « J'institue » légataire universelle mon Église de Sainte-Cécile, au » *Trastevere*, où repose son très-saint corps. » L'emploi de ce legs se fera en cette manière : on devra pourvoir avant tout à l'entretien des quatre-vingt-dix lampes, jour et nuit, et avec l'huile la plus pure. Quatre chapelains prêtres, dont l'un aura le titre de gardien du corps de sainte Cécile, desserviront la Basilique, avec obligation de présence journalière ; ils seront assistés de deux clercs. Il y aura de plus un employé laïque chargé de l'entretien et de la propreté des marbres et des bronzes de la Confession, et aussi d'allumer et de pourvoir les lampes. Défense est faite, tant aux chapelains qu'aux autres, de se mettre au service de qui que ce soit, même d'un Cardinal.

Sfondrate abandonne à sa Basilique toutes les reliques qu'il a recueillies et rassemblées dans le trésor. On n'en pourra jamais distraire la moindre parcelle, et chaque Abbesse, en prenant possession de son office, fera serment d'observer fidèlement cette disposition. Le trésor fermera de trois clefs, dont l'une sera aux mains

de l'Abbesse, l'autre en celles de la Doyenne, et l'autre en celles de la maîtresse des novices.

En dehors de ces dispositions, le Cardinal en fait plusieurs autres en faveur de diverses personnes ou établissements. Il avait fait donation de ses biens patrimoniaux au duc son frère; son Église cathédrale d'Albano hérite de tous ses ornements pontificaux et de son argenterie d'Église. On lit ensuite une disposition relative au sanctuaire de Lorette. Sfondrate lègue à la Madonne un cœur en or du prix de cent écus, « et » je veux, dit-il, qu'il lui soit suspendu au cou, en mé» moire de l'amour que j'ai désiré lui porter. » Le Cardinal ajoute à ce don celui du riche anneau dont il avait coutume d'user, et qui était remarquable par un camée du plus grand prix.

Le codicille contient les legs suivants en cet ordre :

A sa sœur Angélique-Agathe, un autre anneau qui renferme des reliques de sainte Cécile.

Au Pape, un dessin de Raphaël à l'aquarelle.

Au duc Hercule, son frère, la Sainte-Cécile mourante de Vanni. Ce tableau était distinct de celui que le Cardinal plaça dans la Crypte de la Basilique, sur l'autel de la sainte Martyre.

Au marquis, son second frère, le tableau de sainte Agnès.

Au Cardinal Farnèse, le grand tableau de saint Pierre pleurant son péché.

Au Cardinal Giustiniani, l'*Ecce Homo* de Sodoma, sur bois.

Au couvent de la Minerve, un portrait de saint Thomas, au naturel.

A la maison professe du Gesù, le tableau où le Cardinal est représenté à genoux devant sainte Cécile et les autres saints de sa dévotion.

Aux Carmes déchaussés, le tableau ovale de la Madonne.

Au Mont-Olivet majeur, le grand tableau de la Madonne.

Après cette énumération, Sfondrate ajoute : « Tout » le reste, je le laisse à la Sainte. » Puis il termine par cette disposition : « Je laisse de plus pour l'honneur et » gloire de ma chère sainte Agnès et de son très-saint » corps, deux cent cinquante mesures (*boccali*) d'huile, » chaque année, pour entretenir les dix lampes qui » doivent brûler jour et nuit, et l'Abbesse de Sainte- » Cécile demeure chargée de l'exécution. »

Ce testament, éternel monument de la piété du Cardinal, porte la date du 6 août 1615 [1].

Le corps de Sfondrate fut apporté de Tivoli à l'Église de Sainte-Cécile, et on le déposa près de la grille de communion, afin que les sœurs pussent encore contempler les restes mortels de celui qui avait été leur protecteur et leur père. On ne jugea pas à propos de se conformer aux prescriptions de l'humble Cardinal relativement à ses obsèques. L'Abbesse et les religieuses de Sainte-Cécile voulurent qu'elles fussent célébrées avec toute la pompe et toute la solennité possibles.

La sépulture d'un si grand homme ne pouvait être ailleurs qu'aux pieds de la Vierge qu'il avait tant ai-

[1] Archives de Santa Cecilia. Dossier 95, n° 1.

mée. Il avait fait préparer d'avance son tombeau dans la crypte même où elle repose, et graver sur une table de porphyre l'inscription qu'il avait composée lui-même comme un dernier hommage à la sainte Martyre. C'est là, sous cette sombre voûte, près du corps de Cécile, que nous l'avons lue plus d'une fois, à la lueur des torches, et nous avons envié le bonheur de celui dont elle couvre la dépouille mortelle, humblement enfouie sous le pavé que ne foulent jamais les pas des profanes. Elle est ainsi conçue :

PAVLVS TITVLI S. CÆCILIÆ S. R. E. PRESB.
CARD. SFONDRATVS MISERRIMVS PECCATOR
ATQUE EIUSDEM VIRGINIS HVMILIS SERVVS
HIC AD EIVS PEDES HVMILITER REQVIESCIT.
VIXIT ANNOS LVII. MENSES X. DIES XXV.
OBIIT ANNO MDCXVIII. MENSE FEBR. DIE XIV.
ORATE DEVM PRO EO [1].

Cette épitaphe si touchante et si simple, cachée à tous les yeux, au fond d'une crypte, ne suffisait pas à raconter la gloire et les mérites de Sfondrate. Les exécuteurs testamentaires firent élever un magnifique cénotaphe au Cardinal, sous la nef latérale de droite, contre la sacristie, à l'endroit où s'ouvrait autrefois, sur la Basilique, la chapelle des Ponziani. On y

[1] Paul Sfondrate, Cardinal-Prêtre de la sainte Église Romaine, du Titre de Sainte-Cécile, pauvre pécheur, et humble serviteur de cette très-sainte Vierge, repose ici humblement à ses pieds. Il vécut cinquante-sept ans, dix mois et vingt-cinq jours, et mourut le 14 Février 1618. Priez Dieu pour lui.

remarque le buste du Cardinal, les mains jointes, et revêtu d'une mozette en marbre de couleur. A droite est la statue de sainte Cécile tenant à la main un petit orgue; à gauche, celle de sainte Agnès avec l'agneau. A la partie supérieure du monument est un bas-relief sur lequel on voit Sfondrate présentant le corps de sainte Cécile au Pape Clément VIII. Tous ces détails sont malheureusement d'une exécution trop médiocre. Le cénotaphe se complète par une inscription qui apprend en ces termes, à la postérité, ce que fut pour l'Église et pour Cécile le Cardinal Paul-Émile Sfondrate :

DEO. TRINO. VNI.
PAVLO. SFONDRATO. CARD. EPISC. ALBAN.
GREG. XIV. FR. FIL. BONONIEN. LEGATO.
SIGNATVRÆ. GRATIÆ. PRÆFECTO.
CREMONEN. PRÆSVLI. PIETATE. IN DEVM.
DIVOSQVE. ANIMARVM. STVDIO.
CHARITATE. IN. PAVPERES.
PLANE. MEMORANDO.
QVOD. SANCTÆ. CÆCILIÆ. CORPVS.
INSIGNI. SEPVLCHRO. LVMINIBUS. AD.
CENTVM. PERPETVO. COLLVCENTIBVS.
TERRESTRI PROPE CŒLO. DECORAVIT.
TEMPLUM EXORNATVM.
SACERDOTIBVS. MINISTRIS. PRETIOSIS.
VASIS. ET. RELIQUIIS AVCTVM.
HÆREDEM EX.
ASSE. RELIQVIT.
QVODQVE. OMNEM. EIVSMODI. RERVM.
MEMORIAM. VIVENS. REPVLIT.

DEMORTVO. ANNO ÆTATIS. LVII. SAL.
MDCXVIII.
ORDOARDVS. CARD. FARNESIVS. ET.
AVGVSTINVS. PACCINELLIVS. SENEN.
TESTAMENTARII. EXECVTORES
P. P[1].

[1] Au Dieu unique en trois personnes. A la mémoire de Paul Sfondrate, Cardinal-Évêque d'Albano, neveu de Grégoire XIV, Légat de Bologne, Préfet de la signature de Grâce, Évêque de Crémone, digne de toute recommandation par sa piété envers Dieu et les Saints, son zèle pour les âmes, sa charité envers les pauvres. C'est par lui que le corps de sainte Cécile a été honoré d'une sépulture magnifique, de cent lampes à perpétuité, entouré d'un éclat qui est comme une image de celui du ciel. Il a constitué héritier de ses biens ce temple embelli par ses largesses, dont il a doté les prêtres et les ministres, et qu'il a enrichi de vases précieux et de saintes reliques. Durant sa vie, il ne voulut jamais qu'on parlât devant lui de ces monuments de sa piété. Il mourut à l'âge de cinquante-sept ans, l'an du salut 1618. Odoard, Cardinal Farnèse, et Augustin Paccinelli de Sienne, ses exécuteurs testamentaires, ont érigé ce monument.

CHAPITRE XXXIV.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DU XVII[e] SIÈCLE. — L'ÉCOLE JANSÉNISTE SE DÉCLARE CONTRE LES ACTES DE LA SAINTE MARTYRE.

Nous sommes entrés dans la dernière période de cette histoire; mais le lecteur, s'il veut nous suivre jusqu'à la fin, ne doit plus compter sur les scènes héroïques, sur les poétiques récits dont jusqu'à présent notre route a paru semée; il faut qu'il se prépare à un autre genre d'émotions.

Un siècle entier ne s'est pas écoulé depuis le jour où Dieu daigna révéler de nouveau Cécile à son Église, et voici qu'une tempête soulevée par les précurseurs de l'incroyance moderne se déchaîne contre les monuments les plus vénérés de l'antiquité catholique. En attendant l'heure qui ne doit pas tarder, où une critique aussi vaine qu'impie, fière de ses premiers succès, osera s'élever contre les titres mêmes de la révélation chrétienne, elle s'essaye sur les Actes de nos saints bienaimés. La secte janséniste, dans son empressement à flétrir et à briser toutes les fleurs dont la main du Christ s'est plue à parer son Épouse, déclare une guerre impitoyable à tous les souvenirs gracieux re-

cueillis par l'Église dans sa longue traversée des siècles, et de même qu'elle a juré de reconstruire le dogme et la morale évangéliques à son image, elle veut aussi modifier l'histoire à sa triste ressemblance.

Ses efforts seront vains; la philosophie voltairienne sera le tombeau du jansénisme, et sur les ruines de la philosophie voltairienne, s'élève déjà une nouvelle race catholique dont les traditions et les sympathies remontent au delà du XVIIe siècle, bien au-dessus des préjugés que le malheur des circonstances semblait avoir rendus nationaux. Certes, c'est ici un grand spectacle que cet instinct de la foi laissé à lui-même dans les choses de Dieu et de ses Saints. Tout est contre nous: les Histoires Ecclésiastiques, les Vies des Saints; mais bien plus durement encore l'oubli profond et systématique dans lequel des mains perfides croyaient avoir enfoui pour toujours tant de faits vivifiants qui nourrissaient la foi de nos pères, et enfantèrent les merveilles des anciens âges. Il y a de quoi s'effrayer à mesurer seulement de l'œil le vaste champ que la critique catholique aura un jour à défricher. Réhabiliter au nom de la vraie science tant de documents graves et précieux, tant de détails historiques, tant d'Actes des Saints, cruellement compromis dans cette vaste conspiration contre la vérité, c'est là un des premiers besoins pour l'Église en France. Une pareille tâche, embrassée dans toute son étendue, serait trop au-dessus de nos forces; nous avons osé l'entreprendre sur un seul point. Que l'auguste Vierge Cécile nous pardonne d'avoir si faiblement servi sa cause; l'Époux immortel qui a su la dédommager de l'oubli des hommes saura bien,

quand le temps sera venu, susciter un vengeur à son Épouse.

La renommée des merveilles dont la Basilique Transtibérine avait été le théâtre dans les derniers jours du XVIe siècle pénétra en France comme dans toute la chrétienté, et produisit plusieurs ouvrages dans la littérature religieuse. Nous citerons entre autres une œuvre dramatique et musicale intitulée : *la Céciliade, ou le martyre sanglant de sainte Cécile*, et publiée à Paris en 1606 par Nicolas Soret. Les chœurs furent mis en musique par Abraham Blondet[1]. En 1617, un sieur de Welles fit paraître à Arras la traduction française du volume qu'avait publié Bosio à Rome, et qui contenait, ainsi que nous l'avons dit, les Actes de sainte Cécile et la relation des deux Inventions du corps de la Martyre. De Welles intitula sa traduction : *La chasteté victorieuse, en l'admirable conversion de saint Valérian, époux de sainte Cécile, de Tiburce, Maxime et autres*[2]. Plus tard, un membre de l'Oratoire de France, Nicolas de Bralion, qui résida à Rome de 1625 à 1640, et qui a laissé un ouvrage intéressant sur les Églises de cette capitale du monde chrétien[3], consacra un livre spécial à célébrer la gloire de notre sainte Martyre dans son tombeau. Il ne le publia cependant qu'en 1668, peu avant sa mort, sous ce titre : *La sépulture admirable de sainte Cécile dans son Église de Rome.*

A cette époque déjà la haute science hagiographique

[1] Deux tomes en un volume in-8°.
[2] Un volume in-12.
[3] *La Curiosité de l'une et de l'autre Rome*, 1655-1659. 3 v. in-8°.

s'occupait d'élever le plus magnifique monument que le génie catholique ait jamais consacré à l'honneur des saints. L'immense et docte collection des *Acta Sanctorum*, ouverte en 1643 à Anvers, par le Jésuite Bollandus, poursuivait son cours et marquait pour ainsi dire chaque année par la publication d'un nouveau volume, digne de ceux qui l'avaient précédé pour l'importance des pièces et l'érudition des commentaires et des notes. Dressé sur le plan du Cycle ecclésiastique et des Martyrologes, l'ouvrage, soumis dans la suite à de lamentables interruptions, attendra longtemps encore son dernier complément. Dans ces dernières années les cœurs catholiques ont tressailli en le voyant reprendre sa marche; mais les Actes des saints du dix-huitième jour d'Octobre, sur cet immense Calendrier, ne paraîtront pas d'ici plusieurs années, et tout porte à penser, ne survînt-il pas d'obstacles, que le siècle présent sera bien près de sa fin lorsque les travaux seront assez avancés pour amener l'exposition des Actes de sainte Cécile, au 22 Novembre.

En 1648 un triomphe nouveau fut décerné dans Rome à sainte Cécile, et cette fois le Capitole en fut le théâtre. On fit décorer la chapelle du magnifique palais des Conservateurs du peuple romain, et la fille des Cæcilius, comme citoyenne et matrone romaine, obtint les honneurs d'un tableau et d'une inscription dans ce sanctuaire[1]. La grande Vierge est représentée assise, les mains sur un clavecin, comme patronne de

[1] Trois autres saints personnages, tous citoyens romains, ont obtenu un tableau dans cette chapelle du Capitole, saint Eustache, saint Alexis et la Bienheureuse Louise Albertoni.

la musique. Cette peinture est de Romanelli ; au-dessous on lit l'inscription suivante :

S. CAECILIAE
VIRGINI ET MARTYRI
S. P. Q. R.
MDCXLVIII [1].

L'idée de rétablir ainsi le nom et la mémoire de Cécile aux lieux mêmes où son aïeule Caïa Cæcilia fut, durant de longs siècles, honorée d'une statue, est profondément touchante et unit admirablement les deux Romes dans la personne de notre héroïne. Cette rentrée d'une Cécile au Capitole, et de la Cécile chrétienne, montre à la fois et la victoire sans retour du Christianisme et l'éternité de Rome.

Mais le XVII[e] siècle n'était pas achevé encore que les princes de l'hagiographie avaient déjà publié leur jugement sur ces Actes contre lesquels une si violente tempête allait bientôt se déchaîner. Au 14 Avril, à propos des saint Tiburce, Valérien et Maxime, Henschenius avait exprimé la plus haute estime pour ce vénérable document [2]. Le sentiment d'un homme exercé depuis si longtemps dans la comparaison et le discernement de tant de pièces de valeur dissemblable, était assurément d'un grand poids à alléguer aux futurs ennemis de

[1] A sainte Cécile, Vierge et Martyre, le Sénat et le Peuple Romain. 1648.

[2] Hæc pervetusta horum sanctorum solemnis veneratio plurimum crevit ex certissima virtutum ac martyrii notitia, quam dabant antiqua S. Cæciliæ Acta quæ tunc temporis omnium manibus terebantur, et hactenus in præcipuis et perantiquis membranis conservantur. *Acta SS. Aprilis.* Tome II, page 203.

sainte Cécile; mais on peut dire que le dernier criterium fut appliqué à l'histoire de la célèbre Martyre, lorsque, en 1680, Papebrok, compagnon des labeurs d'Henschenius et son successeur durant tant d'années, émit en présence du public le jugement qu'il portait sur nos Actes.

En tête du premier tome des Actes des Saints du mois de Mai, ce critique redoutable dont la sévérité outrée, nous ne devons pas craindre de le dire, contribua, plus qu'il ne pouvait le croire, à développer certaines tendances trop hardies, proclama les Actes de sainte Cécile *très-anciens et très-sincères* [1]. La divine Providence semblait avoir préparé ce suffrage dont l'indépendance ne pouvait être mise en question, comme un contre-poids à d'autres avis dont l'influence devait entraîner l'abandon et l'oubli d'un des plus précieux récits de l'Église primitive.

Sans doute, et nous l'avons, ce nous semble, prouvé suffisamment déjà aux yeux du lecteur exempt de préjugés, les Actes de Sainte Cécile se défendent par eux-mêmes; mais nous n'en sommes pas moins heureux d'avoir à enregistrer en leur faveur cet arrêt d'un juge compétent entre tous, d'un homme qui fut l'objet de vives récriminations dans l'Europe catholique pour l'excessive sévérité de plusieurs de ses décisions. C'est quelque chose d'avoir à montrer que le siècle même qui devait être témoin de l'attaque, vit aussi la science véritable et la moins suspecte prendre les devants sur les en-

[1] Antiquissima et sincerissima habentur hujus sanctæ Virginis Acta, quorum notitia videtur admodum sero perlata ad Græcos, etc. *Ephemerides Græcorum et Moscorum*, page 51.

treprises d'une coterie audacieuse, qui se sentait appelée à régner longtemps. Plus est considérable le nombre des Actes des Saints repoussés par Papebrok comme douteux ou apocryphes, plus aussi est imposante son autorité en faveur de ceux qu'il a cru devoir admettre.

Le mouvement imprimé à la science hagiographique par les Bollandistes, après avoir produit les *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti* publiés par Dom Mabillon, inspira à Dom Ruinart la pensée de donner ses *Acta primorum Martyrum sincera et selecta.* Ce précieux recueil, trésor d'érudition et de critique, parut en 1689. Le plan de l'auteur était d'y réunir les Actes qui lui semblaient les plus autorisés, afin de produire dans toute sa lumière le grand argument que l'Église chrétienne emprunte du courage de ses Martyrs. Il n'admit pas cependant les Actes de sainte Cécile dans cette collection. Déjà l'école de Launoy, concentrée dans Port-Royal, préparait ses arrêts de proscription contre un nombre immense de monuments chrétiens; Dom Ruinart ne voulut insérer dans son recueil que des pièces irréprochables aux yeux de ces critiques dont le règne absolu commençait à être reconnu de toutes parts. Néanmoins, il crut devoir déclarer, dans sa préface générale, qu'il était loin de prétendre avoir rassemblé dans cette collection tout ce qui existe d'Actes sincères, et protesta que son intention n'était nullement de rejeter parmi les pièces apocryphes tous les documents qu'il n'avait pas jugé à propos de reproduire[1]. Dans le corps de l'ouvrage on le voit,

[1] Porro etsi nihil omiserim, ut, quantum in me fuit, hæc Ac-

par exemple, qualifier d'excellents (*egregia*) les Actes de saint Sébastien, qu'il n'osa pas faire entrer dans son recueil, à cause de quelques légères difficultés qu'ils pouvaient présenter.

Ce système avait de graves inconvénients, et s'il était appliqué d'une manière générale à toutes les sources historiques, il enfanterait bientôt le plus dangereux et le plus insensé pyrrhonisme. Parmi les meilleurs historiens de l'antiquité, et même des temps modernes, en est-il beaucoup dont les récits ne puissent être l'objet de quelque contradiction, et la vraie et utile critique ne consiste-t-elle pas précisément à éclaircir ces difficultés, à concilier ces divergences, en un mot, à dégager la vérité des nuages dont les imperfections d'un narrateur semblent la voiler quelquefois? Que deviendrait la science du passé, s'il était permis de ne tenir aucun compte du témoignage d'un écrivain dont la probité est d'ailleurs incontestable, par cela seul que l'on rencontrerait dans ses récits quelques traces d'inexactitude ou de préoccupation?

La faveur qu'obtint le travail de Dom Ruinart dans le siècle où il parut, et qu'il a conservée depuis, a du moins produit ce résultat avantageux, que l'on peut

torum collectio accurata atque numeris omnibus absoluta redderetur : non ita tamen rem me confecisse existimo, ut nulla penitus, præter ea quæ hic exhibemus sincera Martyrum Acta reperiri posse existimem. Nec etiam animus est, ea omnia inter spuria rejicere quæ hic non habentur; quin et si aliquis nonnulla ex iis quæ a me forte rejecta sunt sincera judicaverit, non refragabor, modo id argumentis certis probare queat : alias unusquisque in suo sensu abundet. *Acta sincera Martyrum.* Præfatio, page 12.

déduire des pièces mêmes qu'il admet, un corps de règles critiques auxquelles les censeurs les plus exigents n'ont pas le droit de se refuser. Les faits que l'on rencontre dans les Actes qu'il a donnés comme absolument irréprochables, deviennent autant de termes de comparaison dont la valeur ne saurait être contestée, et l'on verra bientôt que les Actes de sainte Cécile en particulier, mis en regard de ceux que Dom Ruinart a garantis, supportent facilement l'épreuve.

Nous observerons encore que les deux tiers des Actes publiés par Dom Ruinart sont du nombre de ceux qui n'ont été rédigés qu'après la paix de l'Église, sur des mémoires antérieurs qui n'existent plus depuis bien des siècles. Il admet même comme sincères ceux de saint Cyr et de sainte Julitte, tout en convenant que leur rédaction ne remonte pas en deçà de l'époque de Justinien[1]. On sent combien cet exemple donné par le sévère Bénédictin est de nature à confirmer la créance que toutes les Églises ont accordée aux Actes de sainte Cécile, bien que nous ne soyons plus en possession des Actes primitifs rédigés par les Notaires de Rome, ni des autres documents sur lesquels le compilateur du v[e] siècle a formé son récit. Mais nous ferons un instant diversion à la polémique qui se prépare pour féliciter la Basilique romaine de Sainte-Cécile d'un événement qui, sur la fin du xvii[e] siècle, vint réveiller ses plus chers et ses plus brillants souvenirs.

Le 12 Décembre 1695, Innocent XII élevait aux honneurs de la pourpre Célestin Sfondrate, Abbé de Saint-

[1] Acta Martyrum sincera et selecta, page 526.

Gall. Neveu de Paul-Émile, et né en 1644, Célestin avait aspiré de bonne heure à la vie du cloître, et prononcé ses vœux sous la Règle de Saint-Benoît, dans cette illustre Abbaye. Après les devoirs d'une piété fervente, la science sacrée eut tous ses loisirs, et il la cultiva avec un succès remarquable. Un amour ardent de la liberté de l'Église remplissait le cœur du jeune moine, et le plaça de bonne heure au premier rang des défenseurs de l'indépendance de cette fille du ciel, dans ces années mêmes où l'Europe catholique voyait en silence l'ambition toujours croissante de Louis XIV absorber jusqu'aux derniers principes qui maintenaient encore la distinction des deux puissances, jusqu'à l'essence même du pouvoir spirituel, dernier asile de la dignité humaine.

Célestin avait été envoyé à l'Abbaye de Saint-Pierre de Saltzbourg, pour occuper la chaire de droit canonique dans l'Université de cette ville, lorsque l'Assemblée du Clergé de France, en l'année 1682, publia la fameuse Déclaration sur les droits du Souverain Pontife dans la constitution de l'Église. On sait qu'un Concile des Évêques de Hongrie et plusieurs Universités d'Espagne s'élevèrent contre l'outrage que la puissance apostolique venait de recevoir en France. L'Université de Saltzbourg publia à son tour la censure des quatre propositions de l'Assemblée parisienne. Cet acte courageux fut dû en grande partie à l'influence de Sfondrate.

Mais il ne borna pas son zèle contre des nouveautés dont il pressentait la désastreuse influence sur la société religieuse et politique, à provoquer ce désaveu

solennel. Il descendit dans l'arène, et en attendant la *Défense* de la Déclaration, que Louis XIV avait commandée à l'Évêque de Meaux, il vengea la liberté de l'Église par un excellent Traité sur la Régale, à l'occasion de laquelle cette funeste tempête s'était élevée [1]; il releva la monarchie apostolique dégradée par les systèmes intéressés de quelques prélats de cour, en donnant son livre du *Sacerdoce royal* [2]; il démontra la nouveauté des principes du Clergé de France dans une savante polémique contre Maimbourg, auquel il allégua les témoignages et l'autorité des anciens auteurs français [3]; enfin lorsque les scandales du Marquis de Lavardin, dans l'affaire des franchises de l'ambassade de France à Rome, attestèrent aux yeux du monde étonné le dernier effort de la dureté et de l'orgueil de Louis XIV à l'égard du pieux et inflexible Innocent XI, Sfondrate se trouva là encore pour raconter à la postérité l'indigne conduite du fils aîné de l'Église [4].

Ce zèle invincible de Sfondrate excita contre lui une réaction violente dans les chefs du Clergé de France, complices de l'œuvre de 1682. Ils tentèrent, mais en vain, de faire condamner le livre qu'il avait publié sur les matières de la grâce, dans un sens opposé aux théories du thomisme [5]. Rome pensa que Sfondrate

[1] Tractatus Regaliæ contra Clerum Gallicanum. 1682, in-4°.

[2] Regale Sacerdotium Romano Pontifici assertum, et quatuor propositionibus explicatum, *sous le pseudonyme* d'Eugenius Lombardus, 1684, in-1°.

[3] Gallia vindicata. 1688, in-4°.

[4] Legatio Marchionis Lavardini Romam, ejusque cum Innocentio XI dissidium. 1688, in-12.

[5] Nodus prædestinationis dissolutus, 1697, in-4°.

n'avait point dépassé les limites que les décisions de l'Église ont fixées sur ces questions difficiles. L'auteur ne pouvait cependant à aucun titre être compté parmi ceux qu'on appelait en France les flatteurs de la Cour Romaine; car autant il était énergique à soutenir les prérogatives sacrées du Pontife suprême, autant il se montra intègre à blâmer les abus que la faiblesse humaine s'est quelquefois permis dans une condition si élevée. Il existe un traité sévère contre le Népotisme, et c'est à la plume courageuse de Célestin Sfondrate que l'Église en est redevable [1].

Un tel homme devait intéresser le grand cœur d'Innocent XI. En 1688, ce pontife désigna Sfondrate pour l'Évêché de Novare; mais au moment où le savant moine se disposait à accepter cette charge qu'il avait d'abord déclinée, l'Abbaye de Saint-Gall vint à vaquer, et le suffrage unanime du Chapitre appela Sfondrate à la charge d'Abbé et aux honneurs de Prince du Saint-Empire. Dans cette nouvelle dignité, il se montra constamment fidèle à l'Église et au Saint-Siége, humble au milieu des grandeurs, ardent au salut des âmes, assidu à l'étude, vigilant dans le gouvernement de sa principauté, austère dans ses habitudes et admirable, comme son oncle Paul-Émile, par son inépuisable charité envers les faibles et les indigents.

Tel était Célestin Sfondrate, le plus puissant des Abbés de son temps, et aussi le plus célèbre par ses vertus et sa science, lorsqu'il reçut la nouvelle de son élévation au Cardinalat. Les ordres d'Innocent XII l'appelaient à Rome, et il dut se démettre de son Abbaye.

[1] Nepotismus theologice expensus. 1692, in-12.

Le Pape, en mémoire de son oncle, lui conféra le Titre de Sainte-Cécile. Célestin avait assez aimé la liberté de l'Église pour être digne de recevoir ce glorieux dépôt; mais à peine était-il arrivé à Rome qu'une longue et douloureuse maladie vint le saisir, et une année entière ne s'était pas écoulée depuis sa promotion qu'il rendit son âme à Dieu, le 4 septembre 1696, étant âgé de cinquante-deux ans. Il voulut reposer comme Paul-Émile dans la Basilique de la sainte Martyre, et il adopta pour son tombeau l'humble épitaphe que celui-ci avait composée pour le sien. On la voit encore aujourd'hui, et elle est ainsi conçue :

CÆLESTINVS TITVLI S. CÆCILIÆ
S. R. E. PRESBYTER CARDINALIS SFONDRATVS
MISERRIMVS PECCATOR
ATQVE EIVSDEM VIRGINIS HVMILIS SERVVS
AD CVIVS PEDES HIC HVMILITER REQVIESCIT.
VIXIT ANNOS LII.
OBIIT PRIDIE NONAS SEPTEMBRIS
ANNO MDCXCVI.
ORATE DEVM PRO EO.

En mourant, ce Prince de l'Église, naguère Prince temporel, n'avait pas laissé de quoi pourvoir à sa sépulture, et la Chambre Apostolique dut se charger des frais de ses funérailles [1].

Au moment même où le choix éclairé du Pontife Romain invitait Célestin Sfondrate à venir prendre possession du Sanctuaire d'où l'héroïque Cécile répand

[1] Guarnacci. *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum, et S. R. E. Cardinalium*, tome 1, page 443-446.

depuis tant de siècles ses bénédictions sur les défenseurs de la liberté de l'Église, l'outrage préparé de longue main contre la mémoire de cette incomparable Martyre se consommait en France. En 1695, on publiait à Paris le tome IIIe des *Mémoires pour servir à l'histoire Ecclésiastique des six premiers siècles*, par le Nain de Tillemont, l'un des plus savants et des plus dangereux adeptes de Port-Royal. Dans ce volume où respire, comme dans ceux qui le précédèrent et le suivirent, un mépris superbe et systématique pour les monuments les plus chers à la piété catholique, les Actes de sainte Cécile sont dénigrés avec une légèreté et une partialité contre lesquelles une critique saine et impartiale devait réclamer tôt ou tard. Malgré son extrême popularité depuis plus de mille ans, ce document n'obtient pas même l'honneur d'un chapitre spécial ; une simple note de deux pages suffit à Tillemont pour poser et décider la question de son authenticité.

« Ces Actes peuvent être anciens et ne sont pas mal écrits[1] » ; tel est le jugement que l'auteur en porte de prime abord, et bientôt ces mêmes Actes, dont il est obligé de confesser l'antiquité et la rédaction grave, deviennent de sa part l'objet d'un dédain passionné et le but d'une foule d'objections dont nous ferons ressortir, au chapitre suivant, la nullité et l'injustice. Mais

[1] Tillemont. *Mémoires pour servir à l'Hist. Ecclésiastique*, tome III, page 259. Il est peut-être utile de remarquer que le mot *mal écrit* dont se sert ici Tillemont ne doit pas être entendu dans le sens où on le prendrait aujourd'hui. Au XVIIe siècle, il signifiait une rédaction mal conçue quant au fond, sans préjudice de la forme.

avant d'entrer dans cette discussion rendue nécessaire par la déplorable docilité que les catholiques de France prêtèrent, en matière d'histoire ecclésiastique, à des maîtres dont ils faisaient profession de détester les dogmes odieux, qu'il nous soit permis d'exposer préalablement la situation dans laquelle se trouvaient les Actes de sainte Cécile, en présence du siècle qui les laissa flétrir par des mains aussi audacieuses que suspectes.

L'Église Romaine, l'Église Ambrosienne, l'Église Gallicane, l'Église Gothique d'Espagne, l'Église Grecque, n'avaient eu qu'une voix pour proclamer cet admirable récit comme digne par sa gravité d'attirer les respects de tous les peuples chrétiens. D'âge en âge, les Pontifes et les Docteurs s'étaient succédé dans ces diverses Églises, tous unanimes dans leur vénération pour un texte dont les paroles faisaient et font encore partie du service divin dans l'immense majorité des provinces de la chrétienté. Accusera-t-on tant de juges compétents, tant de peuples et tant d'individus, d'avoir accueilli avec un respect constant, durant treize siècles, une légende fabuleuse qu'il fut toujours permis de soumettre au jugement de la raison et de la critique, puisqu'elle n'avait rien de commun avec les Livres sacrés qui contiennent la pure parole de Dieu? A la suite de ce témoignage des monuments liturgiques, n'était-ce rien que ce concert unanime des hagiographes, qui s'étend sur une période de près de mille ans, à partir du Vénérable Bède jusqu'à Baronius et Papebrok, et la question de l'authenticité des Actes de sainte Cécile n'avait-elle donc jamais été posée ni dis-

cutée avant le jour où il plairait à Port-Royal, déjà si loin de nous, d'intimer enfin à la chrétienté ses conclusions négatives?

Si maintenant, après avoir constaté l'assentiment de tous les siècles passés, nous venons à considérer ces Actes en eux-mêmes, la critique, digne de ce nom, surprendra-t-elle en eux une physionomie qui doive mettre en garde contre les faits qu'ils contiennent? Ces faits ne sont-ils pas en complet rapport avec le temps auquel ils ont dû se passer? Y trouve-t-on quelque contradiction avec ce que nous connaissons des mœurs des premiers chrétiens de Rome? Le langage de nos héros, les incidents qui surviennent dans la narration offrent-ils de l'étrangeté ou de l'invraisemblance? N'est-on pas au contraire frappé de l'air de famille qui rattache ces Actes à ceux que Dom Ruinart nous a donnés?

Bien des siècles après leur rédaction, la tombe de Cécile a été par deux fois interrogée, sa maison, aujourd'hui sa Basilique, a été l'objet des recherches les plus empressées. Qu'a-t-on découvert? Les plus évidents indices de la sincérité du narrateur, la plus frappante confirmation de ses récits. Suffira-t-il des assertions tranchantes et dédaigneuses d'un savant qui ne daigne même pas prendre acte des découvertes archéologiques, pour renverser des preuves positives dont la moindre suffirait à relever aux yeux de la science un monument de l'antiquité profane, si décrié qu'il fût, le jour où surgiraient en sa faveur des indices aussi significatifs que ceux que l'ouverture du tombeau de Cécile et la découverte du *caldarium* ont révélés?

Ainsi, il faudrait faire honneur au compilateur des Actes de toutes les beautés répandues dans cette œuvre si étonnante. Un homme qui ignore jusqu'à la grammaire de la langue dans laquelle il écrit, qui, laissé à lui-même, se perd dans la platitude de ses phrases, se noie dans la vulgarité de ses amplifications, cet homme aurait conçu et exécuté un drame aussi sublime, une action aussi merveilleusement conduite, des caractères tracés avec autant de grâce et d'énergie, un ensemble aussi admirable de délicatesse et de grandeur! En vérit , le monde chrétien ne s'en était pas douté avant Tillemont, et le monde littéraire pourra bien en douter encore en dépit de Port-Royal.

Il est des hommes qui ont éteint en eux par la servitude de l'orgueil et de l'esprit de système, ce sens que le Créateur nous a donné pour discerner la vérité du roman; mais il est étrange que Tillemont, versé comme il l'était dans la lecture des monuments de l'antiquité ecclésiastique, n'ait pas compris tout d'abord la différence qui existe entre nos actes si précis dans la narration, si vraisemblables dans leur marche, si aisés dans le développement des caractères, et ces récits apocryphes dont l'ordonnance vague et incolore ne se relève que par le merveilleux, et fait si bien sentir que l'auteur a rempli son thème, sans s'inquiéter des circonstances de temps et de lieu, laissant voir qu'il a écrit d'imagination et sans données positives. Cependant, entre les uns et les autres, il y a toute la différence qui peut exister entre un portrait d'après nature et une figure de convention. Si nous étions demeurés sans renseignements sur ces premiers siècles du Christia-

nisme, si les mœurs des chrétiens primitifs nous étaient restées inconnues, quel homme initié à la religion du Christ ne sentirait pas que les Martyrs ont dû vivre de cette vie? Et nous qui, malgré les ravages des temps, pouvons encore nous représenter ces mœurs héroïques, à l'aide de tant de monuments incontestables, nous ne reconnaîtrions pas les chrétiens du troisième siècle, les contemporains de Tertullien et d'Origène, dans ces nobles et simples figures de Cécile, de Tiburce et de Valérien?

Il ne suffit donc pas d'insulter et de nier; il faut encore prouver. Nous allons discuter les arguments qui ont triomphé chez Tillemont et ses successeurs, de cet instinct catholique qui eût dû naturellement les porter à ménager ce que tant d'hommes doctes et vertueux avaient admis, ce que l'Église propose officiellement à l'admiration et au culte de ses fidèles. Pour arracher et fouler aux pieds cette suave et brillante fleur du jardin de l'Église, pour réduire toute la gloire de Cécile à son nom et au fait plus ou moins vague de son martyre, il a fallu sans doute de puissantes raisons. Nous les laisserons peser à nos lecteurs catholiques.

CHAPITRE XXXV.

EXAMEN ET RÉFUTATION DES ARGUMENTS DE L'ÉCOLE JANSÉNISTE CONTRE LES ACTES DE SAINTE CÉCILE.

Tillemont attaque d'abord les Actes de sainte Cécile, ainsi que ceux de saint Calixte et de saint Urbain, parce qu'ils impliquent une persécution contre les chrétiens, sous l'empire d'Alexandre Sévère que l'on sait leur avoir été favorable [1]. Cette objection pourrait avoir une portée sérieuse si l'auteur des Actes eût énoncé quelque Édit, ou du moins quelque disposition d'Alexandre contre les chrétiens; mais cet Empereur n'est pas même nommé une seule fois dans les Actes; les poursuites violentes contre les fidèles de Rome sont attribuées uniquement au préfet Turcius Almachius et aux passions personnelles de ce magistrat. Cette particularité est même d'autant plus favorable aux Actes de sainte Cécile, que d'autres Actes dont le sujet se rapporte à la même époque, ceux de saint Calixte et de sainte Martine, prêtent le flanc à la critique en ce qu'ils font intervenir Alexandre Sévère en personne dans les poursuites contre les chrétiens.

[1] Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des six premiers siècles, tome III, page 679.

Maintenant que, sous le règne d'un prince faible de caractère comme l'était cet Empereur, les chrétiens aient eu à subir des persécutions locales de la part de magistrats hostiles à l'Église, et retranchés derrière des lois que le fils de Julia Mammæa n'avait pas eu le courage de révoquer, c'est une assertion que nous pouvons appuyer non-seulement sur l'opinion savamment établie de Baronius [1], mais encore sur le sentiment exprès de Petau [2], de dom Ruinart [3], de Fleury [4], de Baillet [5] et,

[1] Voir ses notes sur le Martyrologe Romain au 1er Janvier.

[2] Alexandro Imperatore pacem habuit Ecclesia. Nam et Christianis ille favisse dicitur. Verum cum eos in consilium adhiberet, qui, ut juris peritissimi, ita christianis iniquissimi erant, nonnullæ Martyrum cædes extiterunt, quos inter Cæcilia claruit cum Tiburtio et Valeriano. *Rationarium temporum*, part. I, lib. V, cap. XI.

[3] Alexandrum Heliogabali successorem Christianis favisse nemo potest inficiari, nisi omnes antiquos scriptores rejicere velit. Unde mirum est, tot Martyres sub ejus imperio passos a nonnullis recenseri. An id ad Præfectos, quos sub ejus imperio sævissimos fuisse aiunt referendum est? An forte dicendum, aliquot Martyres, qui sub Severi persecutione passi sunt, ad Alexandri tempora incaute transferri, quod et ipse Severus fuerit appellatus? At Callixtus Papa, qui eo imperante vivere desiit, inter Martyres in Kalendario Bucheriano recensetur. *Præfatio in Acta Martyrum*, § III, page 38.

[4] Quoique Alexandre ait été favorable aux Chrétiens, on ne laisse pas de compter plusieurs Martyrs de son temps, entre autres le Pape Calixte, qui mourut la première année de son règne, 222 de J.-C., et Urbain lui succéda. Mais on peut croire que c'étaient les magistrats qui, à l'insu de l'Empereur, persécutaient les Chrétiens, particulièrement les jurisconsultes, leurs grands ennemis. *Histoire Ecclésiastique*, liv. V, n° XLIX.

[5] Quelque grande que fût la paix de l'Église sous un si bon Empereur qu'était Alexandre Sévère, qui se laissait gouverner

chose étrange! de Tillemont lui-même qui, se trouvant dans l'impossibilité de nier le martyre du Pape saint Calixte, qu'on ne peut placer que sous Alexandre Sévère, finit par convenir que plusieurs chrétiens ont pu recevoir la couronne du martyre à cette époque. Il va même jusqu'à expliquer en quelle manière ces violences ont dû avoir lieu, et se sert pour cela des mêmes arguments que nous avons mis en action au début de cette histoire[1].

Les Actes de sainte Cécile, loin de contredire l'appréciation de tant de savants hommes sur le genre de persécution qu'ont pu avoir à souffrir les chrétiens de Rome sous Alexandre, la confirment avec une précision que Tillemont n'a pas même sentie. N'est-il pas évident par toutes les circonstances du récit, que le préfet Almachius n'introduit qu'avec une extrême ré-

même par sa mère Mammée, que l'on croit avoir été chrétienne; quelque estime qu'il eût pour Jésus-Christ, jusqu'à délibérer de le faire mettre au rang des dieux et de lui dresser un temple, on ne laissa point de voir quelques Martyrs sous son règne, soit par les soulèvements des peuples idolâtres, soit par la malignité des prêtres et des magistrats. On croit avec assez de raison que saint Calixte fut de ce nombre. *Vies des Saints*, tome VII, in-4°, 14 octobre.

[1] Mais cette paix n'empêche pas qu'il n'y ait pu avoir quelques Martyrs sous Alexandre, comme il y en a eu sous Philippe, qui passait pour Chrétien, et sous les empereurs mêmes qui prenaient le plus hautement la protection de l'Église, soit par les soulèvements du peuple, soit par quelques autres accidents. Nous avons en effet des preuves très-considérables pour croire que saint Calixte même fut couronné du martyre. *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique*, tome III, page 251. Voyez encore *ibid.* dans les notes, page 681.

serve l'accusation de christianisme dans le procès des deux frères; qu'il ne se porte à les condamner à mort qu'avec une hésitation très-marquée; qu'il n'ose pas même prendre sur lui de faire exécuter Cécile sous les yeux du peuple? Que l'on compare nos Actes avec ceux qui rapportent les combats des Martyrs, sous les Empereurs qui avaient décrété la persécution, et qu'on voie si les magistrats procédaient alors avec cette indécision. Ajoutons à cela la circonstance de l'absence de l'Empereur, en l'année 230, qui est la dernière du pontificat de saint Urbain, selon les meilleurs chronologistes de l'histoire des Papes, et on comprendra mieux encore cette persécution momentanée et toute de caprice de la part des magistrats romains.

Dirigée d'abord contre la classe du peuple, elle s'étend bientôt; une famille patricienne s'y trouve accidentellement impliquée, et c'est alors que l'embarras des magistrats devient évident. Nous avons admis dans notre récit le nombre d'environ cinq mille victimes de ces actes tyranniques. Ce chiffre ne nous paraît pas invraisemblable, quand on se rappelle la facilité avec laquelle on disposait alors de la vie des simples plébéiens; mais si un tel nombre paraît exagéré, nous ferons observer que nous ne le prenons pas dans les Actes de sainte Cécile, mais dans ceux de saint Urbain, qui sont graves sans doute, mais n'ont cependant pas pour eux l'assentiment d'une tradition aussi imposante que celle qui garantit les Actes de la Vierge romaine.

Quand on considère que le rédacteur de ceux-ci vivait sous la paix de l'Église, déjà loin des jours de la

persécution, on ne peut s'empêcher de reconnaître une preuve irréfragable de la pureté des sources auxquelles il a puisé son récit, dans la forme même qu'il lui a donnée. Étranger aux notions de la chronologie, il ne semble pas se douter du nom de l'Empereur sous lequel ont eu lieu les événements qu'il rapporte, et cependant sa narration se trouve en rapport parfait avec le règne d'un prince exempt de passion contre l'Église, mais dont le caractère faible pouvait permettre aux magistrats de faire appel à des lois meurtrières, un instant suspendues et non abrogées. Si notre écrivain eût été laissé à lui-même, comme les auteurs d'un si grand nombre d'Actes que l'on range avec raison parmi les apocryphes; comme eux, il eût établi son récit dans les conditions ordinaires d'Édits et d'Empereurs; il eût imité les Actes des autres Martyrs, et n'eût point montré constamment cette originalité dans le fond et dans les incidents qui se concilie si parfaitement avec les conditions dans lesquelles se trouvait l'Église de Rome, sous Alexandre Sévère.

Tillemont le sentait peut-être; car il cherche à trouver le narrateur en défaut sur la vraisemblance du temps. « On trouve, dit-il, dans les Actes de sainte Cé» cile, que les Empereurs avaient ordonné que tous » ceux qui ne renonceraient point au Christianisme se» raient punis; il y avait donc alors une persécution » tout ouverte. Ce qui y est dit en divers endroits sur » plusieurs Empereurs ne convient point non plus à » ce règne [1]. »

[1] Mémoires, tome III, page 689.

Il est facile de répondre à cette difficulté qui n'en est pas une. Engagé dans la voie des violences judiciaires contre l'Église, Almachius se vit bientôt contraint d'invoquer une légalité pour autoriser ses poursuites. Les lois de l'Empire qui avaient été portées contre les chrétiens par les prédécesseurs d'Alexandre devenaient alors son unique appui. Il était naturel que le Préfet s'exprimât au pluriel, puisqu'il alléguait les Édits que plusieurs Empereurs avaient rendus, et cette précaution était d'autant plus nécessaire, qu'il ne pouvait sans imprudence parler au nom d'Alexandre qui n'avait pas fait d'Édits contre le Christianisme, et qui aurait pu demander compte de l'abus qu'on eût fait de son nom et de son autorité dans des actes qui répugnaient à la ligne de conduite qu'il avait adoptée.

Si donc Almachius allègue plusieurs Empereurs, cette manière de parler n'implique pas nécessairement que l'Empire eût en ce moment plusieurs chefs. Cette forme de style judiciaire se retrouve à chaque pas dans les actes des divers tribunaux de l'antiquité et des temps modernes. Tillemont le savait aussi bien que nous. Il vivait sous le règne de Louis XIV, prince qui assurément régna seul : pensait-il donc que la France était tombée tout à coup aux mains de plusieurs monarques, lorsqu'il venait à rencontrer quelque Arrêt des Parlements sur lequel on faisait appel aux *Édits et ordonnances de nos Rois?*

Mais ce n'est pas seulement parce que le récit de nos Actes lui semble incompatible en lui-même avec le règne d'Alexandre Sévère, que Tillemont ne veut y voir qu'un roman; le seul nom du préfet Almachius

lui semble capable d'infirmer toute la narration. « Ce nom, dit-il, n'est pas romain[1]; » il ajoute même que tel est le sentiment des Pères Garnier et Sirmond, auxquels leur qualité de Jésuites n'empêche pas Tillemont de s'associer pour cette fois. La réponse à cette prétendue difficulté est facile. Nous ne dirons même pas que ce nom d'Almachius peut avoir été défiguré par l'usage vulgaire dans le cours des deux siècles qui se sont écoulés depuis le martyre de Cécile jusqu'à la rédaction de ses Actes; mais nous répondrons tout simplement que le préfet qui condamna nos Martyrs se nommait *Turcius Almachius* et non simplement *Almachius*. Tillemont niera-t-il que *Turcius* soit un nom romain? Les inscriptions romaines données par Gruter seraient là pour le démentir. Il y a plus : Tillemont lui-même, dans ses recherches sur les Martyrs d'Italie, a rencontré ce nom de Turcius et l'a enregistré tranquillement. En 274, il nous raconte que l'Empereur Aurélien avait envoyé un magistrat nommé Turcius à Sutri, en Toscane, pour y poursuivre les chrétiens[2], et, chose étonnante! il atteste positivement que le nom de Turcius « est connu dans l'antiquité, où l'on trouve plusieurs Turcius Astérius élevés aux premières charges[3]. » Ailleurs, en 303, sous la persécution de Dioclétien, il signale un Proconsul Turcius poursuivant les chrétiens à Pérouse[4]. Au fond, il importe peu qu'Almachius n'ait été que le surnom du préfet de

[1] Mémoires, tome III, page 690.
[2] Mémoires, tome IV, page 352.
[3] *Ibid.* dans les notes, page 682.
[4] *Ibid.* tome V, page 119.

Rome dont nos Actes rapportent les cruautés, ou encore que ce surnom ait subi une altération qui lui aurait enlevé sa forme romaine; Tillemont demeure libre de s'en tenir à Turcius. Pour nous, si nous avons employé le nom d'Almachius plus constamment, dans le récit, c'est uniquement parce qu'il est demeuré plus populaire.

Non content d'avoir tenté d'enlever sainte Cécile au règne d'Alexandre Sévère, et essayé d'anéantir jusqu'au nom du juge auquel elle fut redevable de la couronne du martyre, Tillemont prend la peine de lui trouver une place dans la chronologie des Saints. Cette place n'était pourtant pas douteuse; le pontificat du Pape saint Urbain, qui paraît si souvent dans notre histoire, suffirait pour fixer les temps, au défaut du nom de l'Empereur ou des Consuls qu'on chercherait vainement dans les Actes. Mais l'embarras de Tillemont est à son comble, car du moment qu'il s'est départi de l'époque que les Actes déterminent d'eux-mêmes, il se trouve avoir à choisir entre deux dates. N'importe : il les accepte toutes deux, parce que ni l'une ni l'autre n'est celle que l'Église reçoit. Écoutons ses preuves. « Usuard et plusieurs autres, comme Adon, mettent » sainte Cécile sous les Empereurs Marc-Aurèle et » Commode qui ont régné ensemble depuis 176 jusqu'à » 180. Les Grecs la mettent sous Dioclétien[1]. » C'est maintenant au lecteur de choisir entre ces deux dates d'égale valeur.

On ne saurait assez admirer l'esprit de système qui

[1] Mémoires, tome III, page 689.

dirige ici Tillemont. Il est très-vrai que Usuard et saint Adon placent sainte Cécile sous Marc-Aurèle et Commode; mais ce que l'historien de Port-Royal ne dit pas, c'est qu'ils la mettent en même temps sous le pontificat de saint Urbain; c'est que, dans leur Martyrologe, au 14 Avril, à l'article des saints Tiburce et Maxime, ils établissent le martyre de ces trois saints sous ce même Pontife, des mains desquels ils affirment que les deux premiers avaient reçu le baptême; c'est que, au 25 Mai, dans la notice sur saint Urbain, ils racontent les rapports de ce Pape avec sainte Cécile. Il y a donc eu erreur, et erreur évidente de la part d'Usuard et de saint Adon. Peut-être est-il possible de trouver la cause première de cette méprise dans les noms mêmes d'Alexandre Sévère; cet Empereur, en effet, s'appelait *Marc-Aurèle* Sévère Alexandre. Les deux premiers noms de ce prince ont pu faire illusion à nos liturgistes du IXe siècle qui n'avaient pas toujours à leur disposition les nomenclatures impériales, telles qu'il a été possible plus tard de les déduire des marbres et des médailles. Dans toute autre occasion, Tillemont, qui, pour l'ordinaire, les ménage peu, les eût abandonnés : ici, il les prend pour guides, parce qu'ils peuvent étayer son scepticisme.

Quant aux Grecs qui n'ont pas connu les Actes de sainte Cécile avant le IXe siècle, et qui ont rapporté à la persécution de Dioclétien le martyre de cette illustre Vierge, c'est l'unique fois peut-être que Tillemont ait cité avec bienveillance leurs Ménées, dont tout le monde connaît d'ailleurs l'extrême imperfection dans tout ce qui tient à la critique. Quoi qu'il en soit, les Grecs ne

sont pas plus recevables sur cette date que Usuard et saint Adon sur la leur, puisqu'ils racontent comme eux les rapports de sainte Cécile avec le Pape saint Urbain qui gouvernait l'Église cinquante ans avant l'empire de Dioclétien.

Cet emploi arbitraire des règles de la critique n'est pas rare dans l'ouvrage de Tillemont. Le lecteur a vu ci-dessus l'Hymne que nous avons extraite du Bréviaire Gothique; elle n'est autre chose qu'un abrégé de nos Actes, et par son antiquité ce monument est de nature à les autoriser. Tillemont ne daigne pas y donner la moindre attention. S'agit-il des Actes de sainte Marcienne, qui ont aussi inspiré une Hymne dans la même Liturgie? voici comme il s'exprime : « Nous avons sur » sainte Marcienne une hymne tirée du Bréviaire Go- » thique ou Mozarabe de Tolède, et des Actes donnés » par Bollandus, dont on voit bien que cette hymne a » été prise. On ne peut pas dire que ces Actes soient » originaux, puisqu'ils paraissent écrits plusieurs an- » nées après la mort de la sainte, et même ils contien- » nent diverses particularités qui donnent quelque lieu » de les tenir pour suspects. Mais, d'autre part, ils » sont tellement particularisés, et d'un style si grave, » qu'il est difficile de ne leur pas donner quelque » croyance. L'hymne même du Bréviaire de Tolède » paraît assez belle et assez ancienne pour les pouvoir » autoriser; c'est pourquoi nous ne craindrons pas de » rapporter ce qu'ils contiennent [1]. » Assurément, les Actes de sainte Marcienne ne manquent pas de gravité;

[1] Mémoires, tome v, page 263.

mais on ne peut en aucune façon les comparer à ceux de sainte Cécile, pour ce qui est de l'assentiment de tous les siècles, de la publicité des détails et de la confirmation par les monuments; cependant Tillemont, comme on vient de le voir, est plein de bienveillance pour les premiers, et il rejette dédaigneusement les seconds.

Mais il ne suffisait pas à cet auteur d'avoir voulu infirmer nos Actes quant à la chronologie, il les attaque aussi sous le rapport topographique. Nous transcrivons les paroles du célèbre critique : « Ce qui est le » plus surprenant en ceci, dit-il, c'est que tous les » monuments grecs et latins qui parlent de sainte Cé- » cile, la mettent à Rome, même les anciens Martyro- » loges qui portent le nom de saint Jérôme; et cepen- » dant Fortunat, qui est peut-être le plus ancien auteur » qui nous en apprenne quelque chose, la met en Si- » cile :

Cæciliam Sicula profert, Seleucia Teclam.

» Personne ne dit qu'elle fût de Sicile, et on voit par » sainte Thècle et par d'autres, que Fortunat ne con- » sidère ici que le lieu de la mort. Il y a donc assez » d'apparence qu'elle a souffert effectivement en Sicile, » et que son corps ayant été transporté à Rome dès les » premiers siècles, les uns l'ont mise à Rome, parce » que son corps y était, comme sainte Sabine, morte » dans l'Ombrie; les autres ont cru qu'elle y avait » vécu et y était morte, et ont composé sur cela ses » Actes, transformant peut-être un Gouverneur et un

» Évêque de Sicile en un Préfet de Rome et en un
» Pape. Il est certain que cela est facile à ceux qui
» n'ont pas reçu l'amour de la vérité [1]. »

Conformément aux doctrines de Port-Royal que l'auteur énonce ici avec une rare naïveté, un écrivain se montre véridique ou mensonger dans ses récits, non pas selon son libre arbitre, mais selon qu'il a reçu ou n'a pas reçu l'*amour de la vérité;* ce serait du moins une raison d'être indulgent envers les faussaires et les imposteurs historiques, et de ne pas les repousser avec trop de dédain, en attendant que l'*amour de la vérité* descendant en eux, vienne les rendre sincères et fidèles, sans leur participation. Quant à nous, cependant, qui suivons la foi catholique, et croyons l'homme doué d'une responsabilité personnelle, nous avons peine à reconnaître ici dans Tillemont cet *amour de la vérité* qu'il refuse au rédacteur des Actes de sainte Cécile, et nous n'hésitons pas à lui en demander compte.

Il vient de convenir que *tous les monuments qui parlent de sainte Cécile la mettent à Rome*, et voici que tous ces monuments se trouvent anéantis en présence du seul Fortunat. Qu'a donc à leur opposer le saint Évêque de Poitiers de la fin du VI[e] siècle? un vers, un seul vers; encore n'est-il pas irréprochable sous le rapport de la quantité, ce qui pourrait jusqu'à un certain point donner lieu d'y supposer une faute de copiste. Tillemont voudrait que sur l'autorité du premier hémistiche de ce vers unique, tout le monde convînt

[1] Mémoires, tome III, page 690.

avec lui que sainte Cécile est morte en Sicile. La raison en est que « Fortunat est *peut-être* le plus ancien » auteur qui nous apprenne quelque chose sur la sainte » Martyre. » Ce *peut-être* a la vertu de supprimer d'un seul coup le Martyrologe dit de saint Jérôme, le Sacramentaire Léonien, le Gélasien, l'Ambrosien, le Gallican, la Chronique papale de Félix IV, tous ces monuments de l'histoire de sainte Cécile, fondés sur ses Actes et antérieurs à Fortunat. En trois mots, ce dernier auteur a pu réduire au néant toutes les traditions qui existaient avant lui.

Mais en supposant que le fameux vers soit original, Tillemont sait-il quelle est la Cécile que Fortunat nomme ici en passant? Il est certain que le saint Évêque ne le dit pas. De savants siciliens, qui ont travaillé sur les Saints que leur île a donnés au ciel, entre autres Octavio Gaetano, après de longues recherches, ont avoué franchement qu'ils ne trouvaient pas le plus léger vestige d'une sainte Cécile qui fût née en Sicile, ou qui y eût souffert, ou même dont les reliques y eussent été simplement apportées. Il était donc bien plus naturel de penser que Fortunat, s'il a composé le vers tel que nous l'avons, s'est trompé. Peut-être aussi le poëte a-t-il pris une île de la Méditerranée pour une autre. Il y a une sainte Cécile Martyre en Sardaigne, à Cagliari [1]; la ressemblance du nom n'aurait-elle pas donné lieu à une confusion? Quoi qu'il en soit, l'esprit de système pouvait seul faire fond sur une base aussi peu solide, et transformer ainsi en oracle trois mots inex-

[1] Macedo. *De Divis tutelaribus orbis christiani*, page 215.

pliqués d'un auteur qui écrivait loin du théâtre des événements, et dont les paroles avaient été plus de mille ans sans que personne songeât à en tirer une induction quelconque.

Mais Tillemont ne se contente pas de préférer son hémistiche poitevin à tous les monuments romains antérieurs et postérieurs à Fortunat. Éclairé par cette illustration soudaine, il est en mesure de nous révéler tout aussitôt les origines de l'histoire de sainte Cécile. Il se garde bien de nier que le corps de la sainte Martyre soit à Rome; mais ce fait embarrassant, il s'en délivre en imaginant tout aussitôt une translation dont jamais personne n'a entendu parler. La sainte a souffert en Sicile; Fortunat le dit; son corps est à Rome, donc il y a été apporté. Veut-on en connaître la preuve? Sainte Sabine, Martyre dans l'Ombrie, a été transférée dans la capitale du monde chrétien[1]. Pourquoi sainte Cécile n'aurait-elle pas été transférée pareillement? Telle était l'incroyable logique de ces hommes de parti qui poursuivaient si durement les Actes de nos Saints.

Il y a cependant ici une grave difficulté à laquelle Port-Royal n'a pas songé dans l'enivrement d'un si beau triomphe. Le corps de sainte Sabine a été apporté à Rome, nous en convenons, mais c'était pour y recevoir des honneurs; c'était pour être déposé dans l'Église bâtie sous le nom de cette sainte, sur le mont Aventin. Saint Jean Chrysostome aussi a été transféré de Constantinople à Saint-Pierre de Rome, saint Jé-

[1] Mémoires, tome III; page 690.

rôme de Béthléem à Sainte-Marie-Majeure, et beaucoup d'autres saints étrangers dans les différentes Églises de la même ville; mais, outre que l'histoire a conservé le souvenir de toutes ces translations, des autels, des Basiliques attendaient ces sacrées dépouilles. Sainte Cécile, au contraire, arrive sans qu'on le sache; cette grande Martyre, à laquelle la Sicile, avec regret, se confesse étrangère, vient néanmoins de cette île, et l'Église Romaine, qui a convoité ses reliques, en fait si peu de cas qu'elle va les enfouir au fond des cimetières de la Voie Appienne. Elle inscrit au Canon de la Messe le nom de Cécile, et le corps de Cécile, qu'on lui apporte de si loin, elle va le cacher clandestinement dans un souterrain, où Tillemont est contraint d'avouer que Paschal le découvrit au IXe siècle, dans la compagnie des saints Tiburce, Valérien et Maxime, qui sans doute aussi ont été apportés de Sicile comme la sainte elle-même! Est-ce assez de déraison, et n'est-il pas profondément humiliant de voir des catholiques abandonner, sur des arguments de cette nature, un monument grave et imposant, parce qu'il a plu à un homme de mettre en avant de si étranges inventions?

Tillemont ne s'arrête pas au milieu d'un si beau succès. Comme il a reçu *l'amour de la vérité* plus que qui que ce soit dans les douze siècles durant lesquels on a pris sainte Cécile pour une Vierge Romaine, c'est à lui de nous expliquer la transformation qui s'est opérée. Saint Urbain n'est pas un Pape, mais un évêque de Sicile; Turcius Almachius un gouverneur de ce pays, et tout va de soi-même. Le rédacteur des Actes est un imposteur; mais Port-Royal, bien qu'à douze siècles

de distance, juge infailliblement des lieux et des personnes.

Reste maintenant à assigner la date de cette fameuse Translation de laquelle dépend tout le système. Il faut qu'elle ait eu lieu avant la fin du ve siècle, « puisque, dit Tillemont, on trouve à Rome une Église » de sainte Cécile du temps du Pape Symmaque[1]; » autrement il serait inexplicable qu'on n'eût pas déposé la sainte dans son Église; mais on a eu le temps d'apporter les reliques à Rome depuis la paix de l'Église jusqu'au Pontificat de Symmaque. Si personne n'en a entendu parler, cela n'empêche pas que la chose n'ait eu lieu. On est vraiment confondu de voir un homme d'une science aussi grave et aussi réelle, ne pas comprendre que la seule existence à Rome d'une Église de sainte Cécile prouve que la sainte a habité cette ville. Tillemont, cependant, ne pouvait ignorer que les règles canoniques, à l'époque dont il parle, prescrivaient de ne bâtir les Églises en l'honneur des saints que dans les lieux où reposaient leurs reliques, ou qui du moins avaient été sanctifiés par leur habitation ou leurs souffrances. Or, au temps du Pape Symmaque (et nous avons prouvé que l'Église de Sainte-Cécile est plus ancienne que ce Pontife), le corps de la Vierge reposait encore aux Catacombes; la Basilique transtibérine était donc un monument qui rappelait l'habitation de sainte Cécile à Rome, et, comme nous l'apprennent ses Actes et la tradition constante, le propre lieu de son Martyre. Ainsi il était inutile d'imaginer une

[1] Mémoires, tome III, page 690.

translation du corps de sainte Cécile et des compagnons de son Martyre, de l'île de Sicile, dans les catacombes de Rome, tant que l'on n'avait pas expliqué l'origine de l'Église située dans la Région au delà du Tibre. Que des corps de martyrs étrangers aient été apportés à Rome, après la paix de l'Église, et déposés dans les catacombes, nous pouvons l'accorder, à la condition que l'on conviendra que ces saints n'avaient pas eu jusqu'alors d'Église dans Rome. Mais c'est assez sur ces fantaisies jansénistes dont le caractère hardi et cauteleux n'apprendra rien de nouveau à ceux qui sont au fait de la marche de cette secte, mais pourra peut-être en éclairer d'autres sur les procédés dont usaient ces écrivains auxquels, pendant plus d'un siècle, on a laissé chez nous le monopole des travaux sur l'histoire du Christianisme.

CHAPITRE XXXVI.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Nous avons à examiner maintenant les fins de non-recevoir que Tillemont oppose aux Actes de sainte Cécile considérés en eux-mêmes ; cette discussion ne sera pas moins instructive que la précédente. Citons d'abord les paroles du critique : Ces Actes ne sont composés » que de miracles extraordinaires, et d'autres choses » qui ont peu d'apparence de vérité. Les discours en » sont longs. Il y a quelque chose de beau qu'on voit » bien être pris de Tertullien ; mais celui qui les a » faits devrait avoir appris du même auteur à traiter » les princes avec plus de respect que ne font ceux qu'il » fait parler[1]. »

Ainsi, les miracles extraordinaires qui y sont rapportés empêchent la saine critique d'admettre les Actes de sainte Cécile. Si Tillemont enseignait purement et simplement que la conversion du monde païen au Christianisme s'est opérée sans miracles, nous aurions la ressource de le renvoyer à l'illustre docteur saint Augustin, qui lui apprendrait que, dans ce cas, une si incompréhensible transformation eût été à

[1] Mémoires, tome III, page 689.

elle seule le plus grand des miracles. Mais Tillemont ne nie pas le fait des prodiges ; il distingue seulement les miracles *ordinaires* des miracles *extraordinaires*. Malheureusement il ne nous a pas laissé de règles théoriques pour discerner les uns des autres. Nous n'avons donc d'autre ressource que d'étudier sa manière de procéder dans l'appréciation des faits surnaturels.

Reconnaissons d'abord que ce critique admet tous les miracles contenus dans les *Actes sincères* de Dom Ruinart. Il ne peut cependant nier que ce recueil authentique n'en contienne beaucoup et de plus *extraordinaires*, pour nous servir aussi de son expression, que ceux qui sont rapportés dans les Actes de sainte Cécile. Ces derniers sont du nombre des plus simples que l'on trouve relatés dans les fastes du Christianisme primitif. Quels sont-ils en effet ? L'apparition de saint Paul et celles de plusieurs Anges. Nous avons vu par Origène, qui n'était pas un esprit faible et qui écrivait à la même époque, que ce genre de prodiges était commun de son temps[1]. Tertullien, contemporain comme Origène, atteste que la majeure partie des personnes qui embrassaient la foi, était conquise par des visions[2]. Tillemont rapporte et admet tous les faits de ce genre qui sont consignés dans les Actes de saint Vincent, de sainte Agnès, de saint Théodote d'Ancyre, etc. Ces apparitions, pour la plupart, sont beau-

[1] Voyez ci-dessus, page 26.

[2] Major pene vis hominum visionibus Deum discunt. *De anima*, cap. XLVII.

coup plus merveilleuses que celles qu'on lit dans les Actes de sainte Cécile. Est-il recevable à contester ces dernières ?

Après les apparitions dont nous venons de parler, nous ne voyons d'autre fait miraculeux dans nos Actes que la prolongation de la vie de sainte Cécile durant trois jours, après les graves blessures que lui avait faites l'épée du licteur. Ces blessures étaient-elles de nature à causer la mort en moins de temps ? Nous le pensons ; mais, quoi qu'il en soit, puisque Tillemont admet les Actes sincères de Dom Ruinart, il devrait bien se rappeler qu'on y voit un grand nombre de martyrs dont le corps, rendu invulnérable par la puissance divine, résiste à tous les tourments, dont les membres disloqués, les flancs entr'ouverts, ne font que constater l'indestructible vie, dont les plaies guéries tout à coup déconcertent la rage des tyrans.

Au fond, l'école de Port-Royal, comme nous l'avons remarqué, travaillait pour les rationalistes antichrétiens. Refuser d'admettre des miracles parce qu'ils sont *extraordinaires*, c'est agir sans savoir ce que l'on fait, puisqu'un miracle n'est miracle que parce qu'il est *extraordinaire*. C'est même pour cette raison que les faits prodigieux ne se constatent pas intrinsèquement, mais seulement par la valeur des témoignages extérieurs qui les attestent. L'homme connaît-il les bornes de la puissance de Dieu ? Le Tout-Puissant nous aurait-il révélé des limites qu'il ne lui serait pas permis de dépasser ? Que répondra Tillemont aux incrédules qui refuseront de l'écouter sur la véracité des Livres Saints, lorsqu'ils viendront lui alléguer ce prétexte emprunté

de lui-même, que les miracles qu'on y lit sont *trop extraordinaires*, et par conséquent reconnus pour faux avant tout examen?

La longueur des discours contenus dans les Actes de sainte Cécile offre à notre critique un nouvel argument pour contester la valeur du récit. Sans doute, il veut donner à entendre par là qu'il n'est pas présumable que de si longs discours se fussent conservés. Cette manière de raisonner pourrait entraîner Tillemont plus loin qu'il ne veut aller. D'abord, sous peine d'inconséquence, il faut qu'il commence par rejeter les Actes *sincères* et admis par lui, de saint Pionius, de saint Victor de Marseille, de saint Philippe d'Héraclée, de saint Patricius, etc., que l'on trouve aussi dans Ruinart, et dont les discours présentent autant de développement que ceux qui se lisent dans les Actes de sainte Cécile.

Et quand même on accorderait pour un moment que ces discours n'ont pas une valeur historique, cette concession infirmerait-elle les récits en eux-mêmes? Ce serait traiter les Actes des Martyrs avec plus de sévérité qu'on n'en a jamais montré à l'égard des historiens de l'antiquité. Ces derniers ont orné leurs écrits de harangues de leur façon; jusqu'à présent, personne n'en avait conclu qu'il fallût par cela seul leur refuser créance sur les faits positifs qu'ils rapportent. Le pyrrhonisme historique devra-t-il faire règle seulement quant aux faits de l'histoire du Christianisme?

Le seul discours d'une longueur considérable qui soit dans les Actes est la harangue à Tiburce, dans laquelle sainte Cécile expose la foi chrétienne et ses

preuves. Est-il donc si étonnant que Tiburce, qui devait à ce discours le bonheur d'être chrétien, l'ait recueilli de ses souvenirs et l'ait conservé? Serait-ce la première fois qu'un homme ayant entendu des paroles qui ont frappé son esprit et son cœur, les eût consignées par écrit, afin de ne les oublier jamais? Dans ces occasions, qui ne sont pas si rares que le pense Tillemont, la mémoire peut avoir failli en quelque chose; mais celui qui a écrit sous la dictée de ses souvenirs sait bien que sa leçon est fidèle, parce qu'elle représente le fond du discours et les détails qui l'ont le plus ému. Après tout, ce discours n'avait-il pas une portée historique? La conversion de Tiburce était un événement pour l'Église Romaine; elle était due à Cécile, cette vierge placée si haut dans l'estime des fidèles; il y avait là une page éloquente pour les annales de Rome chrétienne : ne devrait-on pas plutôt s'étonner qu'elle ne l'eût pas conservée à la postérité?

Le reste des Actes présente plutôt des dialogues que des discours. Quant aux interrogatoires, tant pour les demandes que pour les réponses, ils ne dépassent pas l'étendue que l'on est à même d'observer dans ceux que contiennent les Actes publiés par Dom Ruinart. L'espèce de parabole que propose Valérien offre seule quelque disproportion; encore trouve-t-on souvent des improvisations d'une aussi grande étendue dans les interrogatoires les plus authentiques. Au reste, on sait que les greffiers écrivaient en notes tout ce que disaient les Martyrs; de leur côté, les Notaires de l'Église rédigeaient leurs Actes sur ces réponses qui étaient recueillies par des personnes affidées et accoutumées à ce mi-

nistère; souvent même on se procurait à prix d'argent les interrogatoires officiels. Les chrétiens mettaient une haute importance à conserver tout ce que disaient les Martyrs devant les juges; car ils regardaient toutes leurs paroles, dans ces circonstances, comme autant d'oracles de l'Esprit Saint, selon la promesse de Jésus-Christ dans l'Évangile : « Lorsque vous serez devant les » rois et les gouverneurs, ne vous inquiétez point de ce » que vous aurez à dire; il vous sera donné au moment » où vous aurez à parler; car ce n'est pas vous qui par- » lez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous[1]. »

Tillemont lui-même n'a pu s'empêcher d'être frappé de la beauté de nos Actes, et l'aveu lui en échappe en quelques mots; mais il a trouvé un moyen ingénieux de faire tourner cette remarque contre la probité de l'historien : « Il y a quelque chose de beau, dit-il; » mais il est pris de Tertullien; » donnant à entendre que le narrateur se serait aidé de Tertullien pour faire parler ses héros. On rencontre en effet dans les dialogues et dans les réponses aux interrogatoires quelques traits qui se retrouvent dans l'Apologétique de l'éloquent Africain; mais que peut-on tirer de ce rapprochement, sinon une nouvelle confirmation de la vérité du récit considéré en lui-même?

A cette époque, Rome était encore tout émue de cette magnifique Défense du Christianisme qui, réunissant dans un faisceau tous les arguments des Apologies précédentes, avait posé la cause chrétienne au plus haut degré de moralité et de grandeur. Est-il donc

[1] Matth. x. 18-20.

étonnant que les chrétiens ayant à répondre aux magistrats de l'Empire, le fissent tout naturellement en recourant à ces sentences énergiques qui avaient retenti jusque dans le Sénat? Nos héros ont donc pu quelquefois parler comme Tertullien, parce qu'ils étaient ses contemporains, et nous avons même quelque peine à croire que le rédacteur des Actes, dont le style lâche et incolore ne ressent en rien la phrase incisive de l'Apologétique, eût pu même avoir l'idée, au v[e] siècle, d'aller chercher si haut les paroles qu'il avait à leur mettre dans la bouche.

Tillemont voit une nouvelle invraisemblance dans la manière libre dont sainte Cécile parle au Préfet de Rome, et dans ses invectives sur les Princes. Ces libertés de langage le scandalisent, et l'on conçoit que plus d'un catholique, sous le règne de Louis XIV, n'ait pas eu besoin d'autre argument pour rejeter des Actes dans lesquels la liberté chrétienne s'énonçait avec une si rude franchise. Ceci tient à la confusion d'idées qui s'était introduite sur le génie et les mœurs des premiers chrétiens, et qui dure encore aujourd'hui dans un grand nombre d'esprits. Une appréciation plus large des actions et des paroles des Saints eût mis tout le monde à même de comprendre que s'il est beau et glorieux de tendre le cou aux bourreaux, comme la brebis que l'on conduit à la mort[1]; car c'est le triomphe de la mansuétude chrétienne qui s'en remet à la force de Dieu; il n'est pas moins glorieux ni moins beau de protester contre l'iniquité, et de dénoncer aux puis-

Isaïe. LIII. 7.

sances terrestres qui tournent contre Dieu et son Église un pouvoir qu'elles n'ont reçu qu'à la condition de les servir, la nullité de leurs droits et l'injustice de leurs actes.

Au reste, sainte Cécile, quelque vigoureux que soit son langage, n'a cependant point, comme sainte Eulalie, craché au visage de son juge[1]; elle n'a point dit, comme saint Andronic, au Préfet qui lui reprochait d'insulter les Empereurs : « Oui, j'ai maudit et je maudis encore ces puissances enivrées de sang qui bouleversent le monde. Que Dieu les renverse de toute la puissance de son bras; qu'il les écrase, qu'il les anéantisse, qu'il verse sur elles sa colère, afin qu'elles comprennent ce qu'elles font en persécutant les serviteurs de Dieu[2]. »

Désire-t-on d'autres exemples? Julien oncle de l'Apostat et créé par lui gouverneur de la province d'Orient, faisant tourmenter cruellement saint Théodoret, prêtre de l'Église d'Antioche, osa réclamer de lui l'obéissance à l'édit de l'Empereur, au nom de ce texte de l'Écriture : *Le cœur du Roi est dans la main de Dieu*. Le Martyr répondit : « Il est écrit que le cœur

[1] Martyr ad ista nihil : sed enim
Infremit, inque tyranni oculos
Sputa jacit

Ruinart. *Acta sincera. Martyrium S. Eulaliæ Virginis*, p. 499.

[2] Ego maledixi et maledico potestates, et sanguibibulos qui sæculum everterunt, quos Deus brachio suo alto evertat, et conterat, et perdat, et det super eos iram; ut sciant quid agant in servos Dei. Ruinart. *Acta SS. Tarachi, Probi et Andronici*, page 487.

» du roi qui connaît Dieu est dans la main de Dieu ; » mais non le cœur d'un tyran qui adore les idoles. » — « Insensé, reprit le gouverneur, c'est l'Empereur que » tu appelles tyran. » — « S'il donne de tels ordres, et » s'il est tel que tu le dis, repartit Théodoret, non-seu- » lement il faut l'appeler tyran, mais le plus misérable » des hommes [1]. »

A la paix de l'Église, la liberté chrétienne n'oublia point ces fortes traditions, et saint Hilaire de Poitiers, dans sa sublime invective contre Constance, où il flé- trit aussi ce prince du nom de tyran, ne craignait pas d'ajouter : « Ce que je te dis hautement, Constance, je » l'eusse dit à Néron ; Decius et Maximien l'eussent en- » tendu de ma bouche [2]. » Tous les siècles sont semés de traits semblable qui étonneraient la mollesse univer- selle de la génération présente, et c'est pour cela que nous avons tant besoin de nous retremper dans l'étude des mœurs de nos pères, eux qui surent faire valoir si glorieusement le dépôt que nous avons tant de peine à conserver.

Ces rudes manifestations de la liberté chrétienne qui

[1] Julianus dixit : Vel nunc time deos, et fac quæ ab Impera- tore sunt jussa, quia scriptum est tibi : *Cor regis in manu Dei.* Theodoritus respondit : Cor Regis cognoscentis Deum scriptum est esse in manu Dei, non cor tyranni adorantis idola. Julianus dixit : Stulte, tyrannum vocas Imperatorem. Theodoritus res- pondit : Si talia jubet, et talis est ut dicis : non solum tyrannus dicendus est, sed miserrimus omnium hominum. *Passio sancti Theodoriti*, page 659.

[2] Proclamo tibi, Constanti, quod Neroni locuturus fuissem, quod ex me Decius et Maximianus audirent. *Adversus Constan- tium*, lib. I, page 113.

dépassent de beaucoup les traits de vigueur que l'on admire dans les réponses de sainte Cécile à Almachius, et dont Tillemont voudrait faire autant d'arguments contre la sincérité de nos Actes, avaient d'autant moins droit de le surprendre, que lui-même, à propos des Actes de saint Andronic, auquel nous venons d'emprunter un détail, entreprend l'apologie de ces saillies d'une sainte audace; il ne s'en montre scandalisé que quand il les rencontre, fort adoucies cependant, dans les Actes de sainte Cécile. Nous citerons ses paroles :

« On voit par presque toutes les histoires authenti-» ques qui nous restent des Martyrs, qu'ils ont eu soin » de garder le respect envers les puissances, et la dou-» ceur que saint Paul nous recommande si souvent » après l'Évangile. Mais saint Paul même n'a pas craint » d'appeler *muraille blanchie*, et de menacer de la co-» lère de Dieu celui qu'il reconnaissait pour son juge. » Saint Étienne et Jésus-Christ même parlent aux Juifs » avec des paroles qui semblent pleines de dureté.

» Les cruautés effroyables que l'on exerçait alors » contre les Chrétiens, pouvaient exciter une juste in-» dignation dans l'esprit des Martyrs. Ces saints haïs-» saient ce que Dieu haïssait, sans perdre le repos et la » tranquillité de leur âme, et ils pouvaient bien témoi-» gner par leurs paroles le jugement que la vérité leur » faisait porter au dedans. La charité a son feu aussi bien » que son huile, et plus on aime la justice, plus on a » de zèle et d'horreur pour l'injustice. Ce qui est cer-» tain, c'est que Dieu paraît trop visiblement agir et » souffrir dans ces Saints, pour ne nous pas assurer » que son Esprit est aussi dans eux, comme il l'a pro-

» mis dans l'Évangile. Ainsi nous ne pouvons que res-
» pecter cette dureté apparente de leurs discours, quoi-
» qu'il ne faille pas s'en faire une règle pour toutes sortes
» d'occasions et de personnes, de peur que l'impa-
» tience, l'aigreur et la haine ne nous fassent faire ce
» qu'un zèle de Dieu et de la justice a fait faire aux
» Saints[1]. »

En exposant ainsi dans son entier le système de Tillemont, à l'endroit des Actes de sainte Cécile, nous pensons avoir mis le lecteur à même de prononcer sur la valeur et les intentions d'une telle attaque. Nous écrivons dans un pays où beaucoup de gens de très-bonne foi persistent à ne voir dans le jansénisme qu'un système de morale exagérée quant à la pratique : notre tâche n'est pas de leur expliquer ici à quel point les dogmes de cette secte foudroyés par l'Église sont opposés au symbole catholique. C'est à eux d'étudier l'histoire de leur croyance et des périls auxquels elle a été exposée de la part d'une hérésie qui renouvelait avec adresse les plus odieuses théories de Calvin.

Dans la question de simple critique que nous venons de traiter, nous n'avions qu'à justifier un récit historique cher à l'Église, et fécond, dans tous les temps, pour la sanctification des âmes chrétiennes. Il n'entre pas dans notre plan de développer cette raison des affinités qui a pu porter l'école janséniste à supprimer, à étouffer tout ce que les traditions catholiques proposées par l'Église à ses enfants, offraient de plus riche,

[1] Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, tome v, page 286.

de plus suave et de plus généreux ; nous aimons mieux terminer ce chapitre par ces belles paroles de l'Apôtre saint Paul aux Philippiens : « Au reste, mes frères, » tout ce qui est vrai, tout ce qui est pur, tout ce qui » est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aima- » ble, faites-en l'entretien de vos pensées [1]. »

[1] De cætero, fratres, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, hæc cogitate. *Epist. ad Philipp.* IV. 8.

CHAPITRE XXXVII.

ÉVÉNEMENTS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DU XVIIIe SIÈCLE.

Au retour de cette excursion dans le champ d'une polémique fastidieuse, il nous est doux de rentrer dans Rome, et de nous y reposer quelques instants à l'ombre de notre chère Basilique, toujours heureuse et fière de son noble dépôt. La première moitié du XVIIIe siècle la vit aux mains de deux Cardinaux Titulaires qui se firent gloire de marcher sur les traces de Paul-Émile Sfondrate, par la munificence qu'ils signalèrent envers elle.

Le premier fut François Acquaviva, d'une illustre famille Napolitaine. Avant de recevoir la pourpre, il avait rempli avec distinction plusieurs offices importants de la Cour Romaine. Envoyé Nonce en Espagne, on l'avait vu fidèle à tous les devoirs de cette haute mission qui a une importance toute particulière dans le royaume Catholique. Il se trouvait dans ce pays, au milieu de la crise qu'amena la guerre de la Succession. Il embrassa le parti de Philippe V, et telle était la confiance du roi dans le dévouement et la fermeté du Nonce, qu'il remit à sa garde la Reine son

épouse, Marie-Louise de Savoie, dans un de ces moments difficiles où il eut à craindre pour sa couronne. Avec une escorte de cinq cents cavaliers, Acquaviva traversa un parti ennemi, et ne quitta pas la princesse qu'il ne l'eût mise en sûreté, loin du bruit des armes[1].

Créé Cardinal par Clément XI, le 17 Mai 1706, il eut d'abord le Titre de Saint-Barthélemy *en l'île;* mais trois ans après il le permuta pour celui de Sainte-Cécile, que sa dévotion envers la sainte Martyre lui faisait ambitionner. La Basilique à cette époque avait besoin d'une restauration. Acquaviva la conçut et l'exécuta selon le goût de son temps. On se rappelle que Sfondrate n'avait pas donné suite à l'idée qu'il avait eue d'abord de voiler la charpente de la nef par un riche *soffito*, orné de caissons dorés et de peintures; il craignit d'imposer aux colonnes un fardeau qu'elles n'auraient pu supporter. Acquaviva voulut tenter l'entreprise et en vint heureusement à bout. Ce *soffito*, qui existe encore aujourd'hui, fut peint et décoré par Sébastien Conca[2]. Malheureusement, on ne put mettre ce plan à exécution sans détruire en grande partie l'aspect antique et vénérable qu'avait jusqu'alors conservé la Basilique. Les colonnes reçurent un épais revêtement en maçonnerie qui les fit totalement disparaître, et la nef ne présenta plus qu'une suite d'arcades. L'arc triomphal fut sacrifié avec sa mosaïque; et les peintures que Sfondrate avait fait rafraîchir et qui of-

[1] Guarnacci, tome II, page 73.

[2] C'est à tort que Platner et Bunsen attribuent la ruine des peintures du portique et l'enlèvement des ambons aux deux Cardinaux Acquaviva.

fraient la succession des Papes, peinte par ordre de saint Paschal, et au-dessus, les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, furent anéanties sans retour, « non sans un vif regret des amateurs de la vénérable » antiquité, » dit Marangoni, qui fut témoin de cette déplorable ruine [1]. Cet auteur nous apprend aussi que les inscriptions antiques dont l'ancien pavé était formé, et parmi lesquelles il y en avait un grand nombre de chrétiennes, furent dispersées sans pitié [2].

Toute cette restauration, dont l'exécution eût pu être plus intelligente, était d'ailleurs inspirée au Cardinal par sa tendre dévotion envers sainte Cécile. Assidu à venir prier au tombeau de la Martyre, il eut la consolation de compter parmi les religieuses qui desservent ce sanctuaire, sa propre mère et sa nièce, qui y laissèrent une haute réputation de vertu. La renommée de sa piété envers l'illustre Vierge était si répandue que le reine d'Espagne, désirant lui offrir un présent comme marque d'estime et de reconnaissance, lui adressa un tableau de sainte Cécile qu'elle avait peint elle-même, peu avant sa mort, qui arriva le 14 Février 1714 [3].

Les grandes œuvres entreprises dans la Basilique par Paul-Émile Sfondrate avaient inspiré à Bosio l'idée de donner sa précieuse édition des Actes de sainte Cécile; les travaux de François Acquaviva suggérèrent à Jacques Laderchi, de l'Oratoire de Rome, second

[1] Non senza dolore degli amanti della venerabile antichità. *Marangoni.* Cose gentilesche ad uso delle chiese, page 311.

[2] *Ibid.* Page 432.

[3] Voir, sur ce fait, Laderchi, dans son Épître dédicatoire des Actes de sainte Cécile, au même Cardinal.

continuateur de Baronius, la pensée d'offrir au Cardinal un ouvrage plus complet sur la sainte Martyre. Le plan de cet auteur était d'insérer, siècle par siècle, tout ce qu'on a écrit sur sainte Cécile. L'ouvrage devait avoir trois volumes in-4°; les deux premiers seulement ont paru. Ils portent ce titre : *S. Cæciliæ Virginis et Martyris Acta et transtiberina Basilica, sæculorum singulorum monumentis asserta et illustrata.* 1723. L'auteur y reproduit littéralement tout le travail de Bosio, et insère dans l'ordre chronologique tous les passages et toutes les pièces qui se rapportent à son sujet. Cet ouvrage devenu fort rare, même en Italie, est remarquable par son luxe typographique; mais il est à regretter que les deux premières parties données au public s'arrêtent avant l'Invention du corps de sainte Cécile, en 1599. Les notes que le collecteur a jointes aux textes qu'il reproduit, sont malheureusement en petit nombre; mais le troisième volume aurait offert des détails précieux, dont nous avons vivement regretté l'absence. Quoi qu'il en soit, Laderchi n'en mérite pas moins, par cette importante compilation, une place distinguée entre les auteurs qui ont voué leurs efforts à la gloire de sainte Cécile.

Deux ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis la publication du premier volume de cet ouvrage, lorsque François Acquaviva mourut, âgé de cinquante-neuf ans, le 8 Janvier 1725. Il avait été élevé à l'Évêché Suburbicaire de Sabine; mais Benoît XIII, en récompense du zèle que le pieux Cardinal avait montré envers la Basilique, lui permit, à l'exemple de Paul-Émile Sfondrate, de retenir en commende jusqu'à sa mort, le Titre

Presbytéral de Sainte-Cécile. Acquaviva fut enterré dans cette Église près de son oncle, le Cardinal Octavio, qui en avait été aussi Titulaire au siècle précédent, et l'on plaça cette épitaphe sur son tombeau :

FRANCISCVS S. R. E. CARDINALIS DE ACQVAVIVA
ET ARAGONIA EPISCOPVS SABINENSIS
HVIVS ECCLESIÆ COMMENDATARIVS
SACRIQVE COENOBII
AC OMNIVM HISPANIÆ REGNORVM
APVD SANCTAM SEDEM PROTECTOR,
IN TEMPLO DECOREM DILEXIT ET AVXIT.
PROPE CARDINALIS OCTAVII
PATRVI SVI CINERES HIC MONVMENTVM
SIBI VIVENS POSVIT
ANNO IVBILÆI MDCCXXV.
OBIIT DIE VIII. MENSIS JANVARII MDCCXXV.
ÆTATIS SVÆ AN. LIX. MENS. XI. DIE. XXV.

Trojano Acquaviva, neveu de François, fut promu au Cardinalat, le 1[er] Octobre 1732, par Clément XII, et reçut aussi le Titre de Sainte-Cécile[1]. Il paraît avoir continué les travaux que son oncle avait entrepris dans la Basilique; mais il est certain que le portique extérieur qui fut construit sur les plans de Ferdinand Fuga, est dû à la munificence de Trojano[2]. L'ordonnance de ce portique est entièrement moderne; mais elle ne manque pas d'une certaine grandeur. On doit du moins

[1] Il mourut le 21 mars 1747, et fut enterré dans l'Église de Sainte-Cécile.

[2] Platner et Bunsen, tome III, page 639.

savoir gré aux divers restaurateurs de la Basilique, d'avoir respecté le vieux campanile en briques qui s'élève au-dessus de toutes leurs constructions modernisées, comme un vigoureux souvenir de la piété du moyen âge envers Cécile, et d'avoir fidèlement maintenu la disposition intérieure de l'édifice qui, même après l'enlèvement des ambons et la substitution des arcades aux colonnes, retrace encore en beaucoup de choses l'Église chrétienne des premiers siècles.

En l'année 1729, le sanctuaire de sainte Cécile au Champ de Mars avait attiré l'attention du Pontife Romain. Cette petite église menaçait ruine ; il s'agissait de la rebâtir. Benoît XIII, dont la piété envers les Saints a laissé tant de monuments dans Rome, ne voulut céder à personne l'honneur de poser la première pierre du nouvel édifice. En rendant cet hommage à l'ancienne tradition qui vénère en ce lieu l'asile où Cécile passa ses premières années, il crut devoir favoriser en même temps la dévotion d'une confrérie qui s'était établie en l'honneur de saint Blaise à un des autels de cette Église. Le Pontife ordonna que dans la dédicace du nouveau temple on le placerait conjointement sous l'invocation de sainte Cécile et de saint Blaise ; mais comme pour couvrir ce que cette mesure semblait présenter de moins favorable au culte de la grande Martyre, puisqu'un autre saint était admis à partager ses honneurs, Benoît XIII voulut que l'Église portât aussi le nom de Marie, reine des Vierges. Depuis lors, on l'appelle *Santa Maria del divino amore*.

Une inscription placée dans la nef de cette Église

rappelle les intentions du Pontife. Elle est ainsi conçue :

BENEDICTO XIII. PONT. OPT. MAX.
QVOD
PATERNAM DIVAE CAECILIAE DOMVM
IN EIVSDEM VIRGINIS ET MARTYRIS HONOREM
ET DIVI BLASII DICATAM
INIVRIA TEMPORVM PENE COLLAPSAM
IACTO SOLEMNITER PRIMO LAPIDE
DIE XXV. IVLII. ANNO MDCCXXIX.
A FVNDAMENTIS RESTITVERIT
ET DEIPARAE MARIAE SACRAM QVOQVE
IN POSTERVM ESSE IVSSERIT [1].

Le Pontife fit transporter dans la sacristie la charmante fresque du xve siècle dont nous avons parlé plus haut[2], ainsi qu'un marbre découvert en 1504, dans une réédification de l'autel principal de cet antique sanctuaire, et qui attestait une consécration de l'Église de Sainte-Cécile *de domo*, au Champ de Mars, se rapportant à l'année 1131, époque à laquelle elle aura été rebâtie. Le zèle des pieux confrères qui se réu-

[1] A Benoît XIII, Pontife très-grand et très-bon, pour avoir rebâti complétement la maison paternelle de sainte Cécile, consacrée en l'honneur de cette vierge et martyre, et de saint Blaise; pour avoir, le 25 juillet 1729, posé solennellement la première pierre, l'ancien édifice étant presque renversé par l'injure du temps; et pour avoir décrété que cette Église serait désormais dédiée à Marie, Mère de Dieu.

[2] Voir ci-dessus, page 294.

nissent dans cette Église les a portés à perpétuer la mémoire de ces faits :

VETVSTISSIMAM IMAGINEM
AC LAPIDEM HVNC CONSECRATIONIS
ANTIQVAE HVIVS ECCLESIAE
S. CAECILIAE VIRG. ET M.
ANNO MCXXXI PERACTAE TESTEM
SVB EIVSDEM ARA MAXIMA
ANNO MDIV REPERTVM
BENEDICTVS XIII P. M. ORD. PRAEDICAT.
ANNO MDCCXXIX
HVC TRANSFERRI MANDAVIT[1].

Un fait glorieux à Cécile, et qui renferme en même temps un hommage français à la grande Martyre, se rapporte à l'année 1741. Nos lecteurs n'ont pas oublié la tombe mystérieuse du Cimetière de Calixte, où Cécile reposa durant six siècles, jusqu'au jour où la piété de Paschal l'enleva pour la déposer dans la Basilique transtibérine. Cette humble alvéole, creusée horizontalement dans le tuf, avait eu pour revêtement intérieur quatre plaques de marbre blanc. En 1741, il n'en restait plus qu'une seule, celle de la partie supérieure, solidement fixée au tuf par une épaisse couche de chaux.

[1] Benoît XIII, souverain Pontife, a fait transporter ici cette ancienne peinture, ainsi que cette pierre attestant la consécration de cette antique Église de Sainte Cécile, Vierge et Martyre, célébrée en l'année 1131 ; la pierre fut découverte en 1504, sous l'autel principal.

Paul Hippolyte de Bovilliers, duc de Saint-Aignan, ambassadeur du Roi de France près le Saint-Siége, dans son ardente dévotion envers sainte Cécile, sollicita du Pape Benoît XIV la faveur de pouvoir emporter en France et placer dans sa chapelle domestique, ce marbre sanctifié par la présence du corps de la Vierge. Le Pontife accorda la demande. Le marbre fut détaché respectueusement, en présence des deux savants archéologues romains Boldetti et Marangoni, et remis au duc de Saint-Aignan. Le Cardinal-Vicaire Guadagni y apposa son sceau [1], et ce précieux monument fut apporté en France, et déposé dans la chapelle d'un château appartenant à la famille de Bovilliers, où nous apprenons qu'il existe encore. Un diplôme du plus haut intérêt et rédigé sous le nom du Cardinal Guadagni, nous fournit les faits que nous venons de raconter [2], et il nous est doux d'avoir à enregistrer ces témoignages de la piété française envers Cécile, à une époque où le jansénisme triomphant tentait d'anéantir chez nous jusqu'à sa mémoire.

A Tillemont avait succédé un nouvel et fougueux adepte de cette téméraire critique dont le premier avait pour longtemps fondé l'empire. Adrien Baillet, dès l'année 1701, par la publication de ses *Vies des Saints*, atteignit les dernières limites du scandale.

[1] Le marbre était en deux morceaux, ayant été fracturé peut-être dans l'opération qu'il fallut faire pour le détacher. Il avait un peu plus de cinq pieds de long, et un peu plus de deux pieds en largeur.

[2] Voir le diplôme dans Marangoni, *Cose gentilesche ad uso delle Chiese*, pages 426-429.

C'est ce même homme dont un écrivain aussi modéré que savant n'a pas craint de dire récemment, à propos de certaines insinuations dans lesquelles Baillet semble vouloir saper la réalité des faits évangéliques : « Ces » assertions suffiraient pour donner des doutes graves » sur l'orthodoxie de l'auteur, s'il n'était notoire qu'il a » souvent sacrifié la vérité de l'histoire aux préjugés » de la secte à laquelle il avait voué sa plume, et par » ses manières de penser libres et nouvelles, il semble » avoir voulu lui frayer les voies vers l'incrédulité[1]. »

Ce n'est pas ici le lieu de tracer le caractère du génie de Baillet, tel qu'il résulte de l'ensemble de ses monographies sur Descartes[2], sur Richer[3], et sur les démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel[4], ni de parler de son livre sur *la dévotion à la Sainte Vierge et le culte qui lui est dû*[5]; mais on doit reconnaître que les *Vies des Saints*, ouvrage qu'une érudition réelle n'a pas garanti d'innombrables méprises, devait exercer et exerça par le fait une influence beaucoup plus grande que celle des *Mémoires* de Tillemont. Malgré l'*Index* romain, sur lequel tous les ouvrages de Baillet sont venus se ranger successivement, cet auteur est encore le premier hagiographe français, et la diminution de son influence n'est due qu'au succès obtenu

[1] Monuments inédits sur l'Apostolat de sainte Marie-Madeleine, tome II, page 154.

[2] 1691, 2 vol. in-4°.

[3] 1714, in-12.

[4] 1717, in-12.

[5] 1694, in-12.

plus tard par la traduction des *Vies des Saints* d'Alban Butler.

Sur la question qui nous occupe, Baillet se montra semblable à lui-même. Son article sur sainte Cécile, au 22 Novembre, n'est qu'une diatribe violente, dans laquelle il reproduit, avec cette grossièreté qui lui est familière, les objections de Tillemont auxquelles nous avons répondu. Nous craindrions de souiller les pages de ce livre en y insérant ces phrases méprisantes, et toutes remplies d'un dédain superbe pour une Épouse et Martyre du Christ dont l'Église prononce chaque jour le nom à l'autel. Baillet parle cependant de la découverte du corps de la sainte par Sfondrate; c'est là selon lui, le plus ancien document que nous ayons sur elle. Mais il rapporte les circonstances de cet événement d'une manière très-abrégée et souvent infidèle, comme s'il craignait d'y rencontrer en quelque chose la confirmation des Actes qu'il a voulu flétrir [1].

[1] Le seul argument nouveau qu'il produise contre les Actes, et qui avait été négligé par Tillemont, consiste à dire que « le » Calendrier Romain dressé sous le Pape Libère, vers le milieu » du IVe siècle, ne fait point mention de sainte Cécile; c'est ce qui » fait juger, ajoute-t-il, qu'elle n'avait point été martyrisée à » Rome. » Il est aisé de faire voir que cette objection est de nulle valeur. Ce Calendrier ne représente point, tout précieux qu'il est, les Fastes complets de l'Église Romaine du IVe siècle. Sainte Cécile n'y est pas mentionnée, il est vrai; mais on n'y trouve pas davantage les saints Papes Lin, Clet, Évariste, Alexandre, Télesphore, Hygin, Anicet, Soter, Éleuthère, etc., ni les saints Martyrs Processe et Martinien, Nérée et Achillée, Prime et Félicien, Marcellin et Pierre, Boniface, Chrysogone, etc., ni les saintes Vierges Flavia Domitilla, Pétronille, Prisque, Praxède, Pudentienne, etc., ni les saintes Femmes Symphorose, Félicité, etc.

L'influence de Tillemont et de Baillet était appelée à produire un résultat plus fatal encore, et sur lequel peut-être ils n'avaient pas compté. Non-seulement, grâce à leurs efforts, le nom de sainte Cécile devait perdre chez nous cette auréole de gloire qui jusqu'alors l'avait environnée; mais le moment était venu où la Liturgie allait s'associer à cette étrange conjuration contre la sainte Martyre. Jusqu'alors les traditions romaines de l'Office divin avaient régné seules en France, et par elles la gloire de Cécile était assurée dans nos Églises. Le XVIII[e] siècle entreprit le renouvellement des livres liturgiques, et, pour les légendes des Saints, Tillemont et Baillet furent les seuls oracles sous l'inspiration desquels cette déplorable innovation s'accomplit.

En 1680, lorsque l'Archevêque de Paris, François de Harlay, avait opéré la correction du Bréviaire de son Église, la commission qu'il avait nommée pour ce travail, et au sein de laquelle l'Abbé Chastelain exerçait la principale influence, maintint expressément la légende de sainte Cécile, avec les Antiennes et Répons extraits des Actes. On ne s'en étonnera pas si l'on se rappelle l'intimité qui existait entre Chastelain et le P. Papebrok, tous deux hardis critiques, mais fort éloignés de l'audace scandaleuse que fit paraître l'école janséniste. Le Jésuite d'Anvers avait prononcé, comme nous l'avons vu, en faveur de nos Actes; il les avait reconnus *très-anciens et très-sincères;* la Liturgie Parisienne dut donc subir la loi de ces deux hommes que

Baillet convient cependant que tous ces saints appartiennent à l'Église de Rome.

nul n'aurait osé accuser de crédulité ou d'ignorance [1].

Mais lorsque cette génération de savants fut descendue dans la tombe, et que l'Église de Paris eut été demander à des sectaires de vouloir bien rédiger le livre de ses prières, toutes les traditions catholiques relatives à sainte Cécile furent sacrifiées par les novateurs. Ainsi l'exigeaient les instincts de la secte, et les oracles de Port-Royal. Le Bréviaire Parisien de 1736 offrit, pour le 22 Novembre, une légende qui s'est introduite successivement dans la plupart des Diocèses de France, et dans laquelle les actions de la Sainte sont entièrement passées sous silence. On s'y étend un peu, dans la dernière partie, sur l'Invention du corps de sainte Cécile par Sfondrate, mais selon la relation mutilée et infidèle de Baillet. Tout fut donc consommé pour un siècle au moins.

Dès lors, on cessa de rappeler aux fidèles ces scènes héroïques dont le livre du prêtre n'avait pas même conservé un souvenir; les *Vies des Saints abrégées* furent désormais rédigées sous la même inspiration, et si aujourd'hui nous nous levons pour venger un outrage fait à la science historique autant qu'à l'Église Romaine, nous savons par avance que la surprise est le premier sentiment qu'éprouvera le plus grand nombre de nos lecteurs. Tel a été le fruit de cette conspiration du silence, que la secte janséniste sut toujours

[1] Vers l'époque de la publication du Bréviaire de Harlay, Santeuil publia plusieurs hymnes pour l'Office de sainte Cécile. Elles sont loin d'être du nombre de ses meilleures; mais du moins elles célèbrent les vertus et les actions de la sainte martyre d'après les faits consignés dans les Actes.

si habilement exploiter, et à laquelle elle a dû, sur beaucoup de points, ses plus importants succès.

Le mauvais vouloir des modernes liturgistes ne s'exerça pas seulement par la suppression du récit des actions et des vertus de Cécile dans les Bréviaires français; il s'efforça encore de ravir à l'innocente vierge jusqu'à cet hommage délicat que la chrétienté lui a décerné, en la proclamant depuis plus de trois siècles, patronne de la musique. Ce fut l'abbé Lebeuf, le lourd compositeur de tout le plain-chant de la nouvelle Liturgie parisienne, qui se présenta pour enlever à Cécile la couronne de l'harmonie. Dans un mémoire, sous forme de lettre anonyme, inséré au *Mercure de France*[1], cet académicien, dont il est juste de reconnaître d'ailleurs la vaste érudition, s'imposa la tâche assez facile de démontrer que rien ne prouve, dans les monuments relatifs à sainte Cécile, que cette illustre martyre ait fait usage des instruments de musique. La question, au reste, n'était pas là, et l'on a droit d'être surpris qu'un antiquaire comme l'abbé Lebeuf ait eu besoin de disserter longtemps, pour nous dire que les attributs symboliques assignés à nos saints par les artistes chrétiens, n'ont pas toujours une origine positivement historique.

Résolu de ne chercher que des raisons matérielles d'un fait qui n'a d'autre source que le sentiment, l'abbé Lebeuf, après avoir parcouru les Actes de sainte Cécile qu'il traite avec le dernier mépris et en s'appropriant un à un les arguments de Tillemont,

[1] Janvier 1732, page 21-46.

arrive à cette conclusion que l'idée de donner à sainte Cécile le patronage de la musique est venue uniquement à l'occasion d'une Antienne de son Office qui commence par ces mots : *Cantantibus organis*. Il s'en va donc chercher l'origine de cette Antienne dans les Actes dont il cite un passage, et tout ce qu'il en conclut en fait de mélodie, c'est qu'on exécuta des concerts de musique aux noces de Cécile et de Valérien. Ces touchantes paroles : « Pendant ces accords, *Cécile chantait aussi,* » *mais dans son cœur, et elle chantait au Seigneur* [1], » il ne les a pas comprises. Il n'y a pas découvert cette musique de l'âme chrétienne qui s'élève vers la source divine de toute harmonie, au milieu même d'un concert profane. Il traduit ainsi sans daigner même regarder le texte : « Cécile, sans y faire attention, ne s'appliquait » intérieurement qu'à Dieu seul ; » et il prend en pitié ceux qui ont eu la manie d'unir l'idée de sainte Cécile à l'idée d'harmonie. Dans son zèle de réforme, il offre aux musiciens plusieurs patrons à choisir, après qu'ils auront répudié sainte Cécile, ce sont saint Arnold de Juliers, saint Dunstan, saint Odon, saint Nizier, saint Gal et saint Prix de Clermont, saint Germain de Paris et saint Aldric du Mans. L'abbé Lebeuf n'oublie que saint Grégoire le Grand ; mais on ne doit pas s'étonner de cette omission de la part du destructeur de l'œuvre musicale de ce grand Pape.

Nous n'insistons pas sur le ton de supériorité avec lequel le symphoniaste parisien critique et censure

[1] Cantantibus organis, Cæcilia in corde suo soli Domino decantabat.

tout ce qui s'est fait avant lui ; heureusement, le bon sens chrétien a maintenu ce que l'abbé Lebeuf eût voulu anéantir, et malgré sa prétention de renvoyer *sainte Cécile aux monastères de filles, avec les Agnès, les Luces et les Agathes*[1], la Vierge romaine n'en est pas moins demeurée en possession d'une de ses plus touchantes prérogatives. Son étrange ennemi n'a pas été plus heureux quand il a voulu assigner l'époque première du patronage qu'il poursuit avec une si violente ardeur. Selon lui, sainte Cécile n'eût été en jouissance de cet honneur *que depuis cent ou six-vingts ans*[2]; ce qui donnerait le commencement du XVIIe siècle, Lebeuf ayant écrit sa dissertation en 1732. Un critique s'avisa de rappeler la sainte Cécile de Raphaël, qui remonte à 1513, et qui est représentée sur ce tableau tenant dans ses mains un instrument de musique qu'elle abaisse pour écouter les concerts célestes. Lebeuf se trouva un peu embarrassé ; mais il se défendit, dans une seconde lettre[3], en disant qu'il connaissait le tableau comme tout le monde, et qu'il avait même prétendu l'indiquer, en insinuant que le patronage de sainte Cécile sur la musique avait commencé en Italie. Cette réplique produite avec beaucoup d'assurance n'enlevait cependant pas l'anachronisme dans lequel était tombé le savant académicien.

Au reste, parmi les peintres du XVIe siècle, Raphaël n'est pas le seul qui ait représenté sainte Cécile avec les attributs de la musique. A la même époque, le grand

[1] Page 43.
[2] Page 24.
[3] Mercure de France. Juin 1732. Pages 1081-1088.

artiste allemand Luc de Leyde la peignait accompagnée d'un Ange qui tient un petit orgue dont elle joue. Ce tableau est à la galerie royale de Munich. Vers le milieu du même siècle, Garofolo donnait son magnifique tableau où l'on voit sainte Cécile touchant un orgue, en présence de la sainte Vierge et de saint Antoine de Padoue [1].

Il nous reste encore à exposer les faits qui caractérisent le mouvement de la science hagiographique dans le cours du XVIIIe siècle, relativement aux Actes de sainte Cécile. Nous commencerons par les Bollandistes. Papebrok n'était plus; mais ses successeurs poursuivaient avec zèle et érudition le grand œuvre auquel il a si glorieusement attaché son nom. Cependant, il y avait loin encore jusqu'au 22 Novembre, et le XVIIIe siècle devait achever son cours avant que l'occasion se fût offerte aux continuateurs de Bollandus d'entrer dans la controverse sur laquelle Tillemont et Baillet semblaient avoir fixé à jamais l'opinion des catholiques de France. On fut à même de voir que les tentatives passionnées de ces deux auteurs n'avaient pas été sans produire quel-

[1] Le patronage de sainte Cécile sur la musique a été reconnu longtemps avant la fondation des Académies de Musique qui se sont placées sous la protection de la sainte Martyre. Néanmoins, on voit dès l'année 1601 une célèbre confrérie musicale, à Rouen, porter le titre de Sainte Cécile sur un acte par lequel elle renouvelle ses statuts antérieurs. (Ouin Lacroix. *Histoire des corporations et des confréries de Rouen*, page 453.) A la même époque, nous voyons les musiciens de Rome former leur Académie de Sainte-Cécile. (Alfieri, *Notizie storiche sulla Congregazione ed Accademia di Santa Cecilia*, et un excellent article de M. Morelot, dans la *Revue de Musique religieuse* de M. Danjou. Novembre 1845.)

que impression sur les hagiographes d'Anvers, lorsque pour clore les Actes des saints du mois de Juin, le Père du Sollier publia son édition du Martyrologe d'Usuard, accompagnée d'un savant commentaire, dans les années 1715 et 1717. L'occasion venait naturellement de parler des Actes de sainte Cécile, à propos des saints Tiburce et Valérien, au 14 Avril, de saint Urbain au 25 Mai, et de sainte Cécile elle-même au 22 Novembre. Du Sollier procéda avec la modération que lui imposaient les égards qu'il devait à ses prédécesseurs Henschenius et Papebrok; mais aussi avec une réserve qui sert à prouver l'influence que les hardiesses de la critique française exerçaient à cette époque sur les meilleurs esprits.

Au 14 Avril, le docte Jésuite se borne à déclarer que ce n'est pas le lieu, et qu'il n'a pas le loisir d'entreprendre une discussion qui d'ailleurs viendra naturellement, dans les *Acta Sanctorum*, à la fête de sainte Cécile [1]. Il tient à peu près le même langage au 25 Mai [2]; mais au 22 Novembre, il croit devoir énoncer, sans toutefois l'approfondir, la question de nos Actes. L'objection de Tillemont sur l'invraisemblance d'une persécution contre les Chrétiens, sous Alexandre Sévère, semble lui faire quelque impression [3] : « cepen-

[1] Nec locus hic, nec otium est controversiam illam expendere, de qua in Actis nostris disputari poterit XXII Novembris. *Sollerius. Martyrologium Usuardi illustratum*, tome I, page 210.

[2] Ne quid hic temere definiamus, aut extra propositum evagemur, omnia tutius ad XXII Novembris, de integro examinanda explicandaque remittimus. *Ibid.* page 294.

[3] Præcipua quæ a recentioribus objicitur eaque capitalis diffi-

» dant, ajoute-t-il avec bonne foi, le sentiment de Ba-
» ronius, de Florentini et des autres que j'ai cités, de
» l'univers catholique tout entier, militent en faveur
» des Actes de sainte Cécile [1]. » Quant à la prétention qu'émet Tillemont de faire de notre sainte Martyre une vierge sicilienne, à cause d'un hémistiche de Fortunat, du Sollier ose s'avancer jusqu'à la traiter de paradoxe [2]; mais, pour la troisième fois, désertant l'arène, il renvoie la décision de cette controverse à lui-même ou à ses successeurs, lorsque la marche des *Acta Sanctorum* permettra d'aborder le 22 Novembre [3].

Plus courageux et plus franc peut-être que du Sollier, Laderchi prit énergiquement en main la cause des Actes de sainte Cécile, et leur consacra une dissertation dans l'ouvrage dont nous avons parlé; mais tel était le crédit dont jouissaient, même en Italie, Tillemont et Baillet, qu'il n'osa livrer leurs noms, tout en traduisant textuellement leurs objections. Toutefois, il n'hésita pas à attribuer aux influences de la secte janséniste l'abandon que certains esprits forts professaient

cultas, in eo consistit potissimum quod ut alibi etiam insinuavi, Alexandri temporibus, tam acerba immanisque persecutio, qualis in istis Actis describitur, tam atrocia passim tormenta Christianis illata, quadrare prorsus non videantur. *Martyrologium Usuardi illustratum*, tome II, page 692.

[1] Pro his (Actis) cum Baronio, Florentinio, aliisque certant laudati scriptores, certat totius orbis catholici pervulgata opinio. *Ibid.*

[2] Paradoxa multis æque ac mihi videtur hujusmodi sententia. *Ibid.*

[3] Cæterum paucis opinamenta varia referre placuit quæ sociis vel. successoribus nostris mensem Novembrem Actorum illustraturis non parum negotii facessent. *Ibid.*

à l'égard d'un monument si révéré, et demanda si définitivement l'Église et la science historique étaient passées sous son domaine [1]. Fançois Bianchini, dans son commentaire sur Anastase le Bibliothécaire, ne se montra pas moins sincère ni moins ferme, et ajouta le poids de son autorité et de sa profonde érudition aux arguments de la cause antique; il pensa, lui aussi, que l'on pouvait, sans se déshonorer, croire avec Baronius, Bosio et Papebrok.

En 1752, un élément nouveau vint fortifier les conclusions favorables à l'authenticité des Actes. Le savant Chanoine Moretti entreprit d'écrire l'histoire du Pape saint Calixte et de la Basilique de Sainte-Marie au delà du Tibre. C'était se jeter à travers tous les hasards de la grande controverse des Martyrs sous Alexandre; mais la science du chanoine était en mesure de faire avancer la question des Actes de sainte Cécile, bien que cette question ne fût impliquée que d'une manière indirecte dans la thèse qu'il avait à soutenir. Le martyre de saint Calixte est incontestable; il ne l'est pas moins que ce saint Pape a souffert sous

[1] Aliquos calvinistas vel jansenistas, igitur, liberanda veritas expectavit (ut de Valentinianis et Marcionistis Tertullianus aiebat): ipsorumque tandem studiis ea lumina referri debent accepta, quibus priorum temporum fabularum tenebræ dispellerentur: interim vero tot sæculorum curriculo perperam prædicata, perperam in Ecclesia recitata, perperam fuere tot monumentis inserta sanctæ hujus Virginis gesta? Ita plane, inquiunt, quod modo tantum a Viris istis Clarissimis, et sæculorum omnium præstantissimis, nostrique ævi Criticis rigidioribus, adulterata, ac corrupta deprehensa sint. At cur, inquam, *modo tantum?* Cur duobus saltem, vel tribus retro sæculis corruptio hæc non appa-

Alexandre Sévère; donc il y a eu des Martyrs à Rome, même sous ce prince favorable d'ailleurs aux chrétiens. La démonstration du fait particulier amenait ainsi la thèse générale; Moretti s'empara de celle-ci, et sut la conduire, avec une érudition victorieuse, à une solution conforme au sentiment de Baronius. Sans discuter en eux-mêmes les Actes de sainte Cécile, Moretti avait par cela seul fait faire un grand pas à la cause de leur réhabilitation.

A Naples, quelques années auparavant, en 1744, les Actes de sainte Cécile avaient été directement soumis à un examen critique et littéraire par un des premiers hommes de la science hagiographique, Alexis Mazochi, et les conclusions de cet érudit étaient loin de s'accorder avec celles qu'avaient fait prévaloir Tillemont et Baillet. Dans son précieux Commentaire sur le célèbre Calendrier Napolitain du VIIIe siècle, Mazochi déclare reconnaître et signale dans la diction des Actes de sainte Cécile certains latinismes qui l'obligent à faire remonter la rédaction du fond au IVe siècle. Le rédacteur du Ve, dont le style est si négligé, a donc travaillé sur un texte antérieurement écrit, et dont il a laissé certaines phrases toutes vives dans sa narration; il n'a donc pas inventé tout ce qu'il raconte.

ruit? Cur non multo magis sæculis antiquioribus, ac ætati sanctæ Cæciliæ proximioribus, in quibus, præ aliis, quæ ipsi acciderant perspecta haberi potuerant? *O Christe, patientissime Domine,* (utar ad rem, præfati Tertulliani verbis), *qui tot annis inversionem prædicationis inclytæ Virginis Cæciliæ, in Ecclesia sustinuisti, donec scilicet tibi nostri sæculi* (critici) *subvenirent!* Laderchi. *Acta S. Cæciliæ*, tome Ier, dans la Dédicace.

Mazochi relève ensuite plusieurs des traits et des allusions qui caractérisent le récit, et fait voir combien ils sont conformes aux mœurs et au langage de l'antiquité. Il propose plusieurs moyens de rendre raison du nom d'Almachius, loin d'y voir, comme Tillemont, une circonstance qui puisse infirmer nos Actes. Il attaque ensuite avec vigueur le système par lequel Tillemont, sur la foi d'un simple hémistiche de Fortunat, voudrait ravir Cécile à la ville de Rome pour la donner à la Sicile. Il montre aisément comment tous les monuments s'accordent à désigner Rome comme le théâtre du martyre de l'illustre Vierge : « Nier, dit-il, un fait aussi » attesté, c'est aller contre le sens commun, pour ne » rien dire de plus. Cependant, ajoute-t-il, Baillet et » d'autres Français admirent encore le sentiment de » Tillemont [1] ! »

Telle est l'appréciation des Actes de sainte Cécile par Mazochi. Le savant et courageux critique fait, il est vrai, quelques concessions aux adversaires relativement aux dialogues et aux discours qui pourraient, croit-il, avoir été l'objet d'interpolations ; mais en cela il oublie trop vite que la partie des Actes où il a relevé des expressions qui sentent davantage l'antiquité est précisément celle des discours et des dialogues. Malgré ces restrictions, dont le lecteur est maintenant à même d'apprécier la portée, le jugement favorable de Mazochi sur

[1] Rem vero ita testatam negare, id, ne quid gravius dicam, *communi sensu plane caret.* Et tamen Tillemontii sententiam Bailletus, aliique passim Gallorum, adhuc admirantur. *Mazochi. In vetus marmoreum S. Neapolitanæ Ecclesiæ Kalendarium commentarius.* Tome 1, page 211.

nos Actes n'en est pas moins remarquable par sa haute indépendance, dans un siècle où la réaction française contre les monuments de l'hagiographie faisait le tour de l'Europe.

Mais l'auteur napolitain vient heurter aussi contre le préjugé que d'autres ont mis en avant. Une persécution contre les chrétiens lui paraissant difficile à concilier avec le caractère d'Alexandre Sévère, et néanmoins Mazochi voulant maintenir une valeur sérieuse aux Actes de sainte Cécile, il attribue, sur la foi des Martyrologes d'Usuard et de saint Adon, au règne de Marc-Aurèle les événements que rapportent ces Actes. Maintenant reste à expliquer le rôle que remplit le Pape saint Urbain dans le récit. Mazochi pense résoudre le problème en supposant que saint Urbain étant encore simple prêtre dans l'Église Romaine, au temps du Pape saint Éleuthère, vers l'année 178, aurait eu avec sainte Cécile les relations que rapportent les Actes, et qu'étant devenu lui-même souverain Pontife environ cinquante ans après, on aurait plus tard attribué à Urbain Pape les actions d'Urbain simple prêtre [1].

Cette solution, plus ingénieuse que satisfaisante, est du moins une preuve de la gravité avec laquelle Mazochi considérait notre histoire, et toute bizarre qu'elle puisse paraître, elle ne l'est pas plus au fond que celle qui fut proposée peu après, par le savant jésuite Lesley, dans le commentaire qu'il publia en 1755 sur le Missel Mozarabe. Ce critique voulant aussi placer le martyre de sainte Cécile sous Marc-Aurèle, après avoir rap-

[1] Mazochi. *Ibid.* Pages 211 et 212.

porté le système de Mazochi, proposé le sien. Il consisterait à admettre qu'il y avait des Évêques dans les *Pagi* que l'on rencontrait sur les voies autour de Rome. Saint Urbain eût été Évêque d'un *Pagus* sur la Voie Appienne, au temps de Marc-Aurèle, et tout se concilierait[1]. Malheureusement on n'avait jamais entendu parler d'Évêques établis dans les *Pagi* de la banlieue de Rome, et une explication qui repose sur cette conjecture par trop gratuite manque absolument de base[2].

C'est ainsi que, faute d'avoir suffisamment approfondi la narration des Actes de sainte Cécile, on ne savait pas y découvrir le caractère pourtant si visible d'une persécution telle qu'elle pouvait avoir lieu sous Alexandre Sévère. Cette unité, cette vraisemblance, ces incidents, cet enchaînement naturel des faits, sous un prince tolérant pour les chrétiens, mais faible et servi par des magistrats qui les avaient en horreur; tout cela était au-dessus de la portée d'un écrivain du ve siècle, aussi naïf que l'est le rédacteur de nos Actes; le magnifique ensemble que nous présente sa narration atteste donc des mémoires antérieurs. Si nos Martyrs eussent souffert sous la persécution de Marc-Aurèle et de Commode, en vertu d'un édit de persécution, qui ne voit que l'attitude du Préfet de Rome, ses moyens d'action, sa manière de procéder contre les inculpés, le supplice de Cécile, eussent présenté un tout autre caractère. Supposez au contraire ce grand drame accompli sous le règne d'Alexandre Sévère : tout ce qui semble-

[1] Missale mixtum, dictum Mozarabes, præfatione, notis et appendice ornatum, page 608.

[2] Voir Riccy. Pago Lemonio, page 104.

rait extraordinaire sous un empereur persécuteur de l'Église, devient explicable et même naturel; on sent que les choses ont dû se passer de cette manière.

Mais cette façon d'apprécier en lui-même un document historique était peu familière à l'école hagiographique de ces temps, et nous devons encore savoir gré à Mazochi et à Lesley d'avoir pris au sérieux les Actes de sainte Cécile, en un siècle où l'on ne pouvait, sans un véritable courage, contester le moindre des nombreux arrêts que Tillemont avait lancés contre tant de monuments respectés jusqu'alors. La gravité du récit, l'assentiment universel de tant de siècles, les faits palpables constatés dans les deux Inventions, tout, jusqu'à l'étude philologique des Actes, avait empêché ces savants hommes de dédaigner un document dont le fond du moins leur semblait digne de tous les égards; leur seule étude avait été de fixer la date des événements qui s'y trouvaient consignés; nous venons de dire pour quelle raison ils se méprirent sur l'époque à laquelle avait eu lieu l'immolation de Cécile. D'autres, en ce même siècle, furent plus heureux; nous avons signalé les travaux de Moretti pour établir la réalité des violences exercées contre les chrétiens sous Alexandre Sévère; les princes de l'hagiographie vinrent à leur tour porter un arrêt solennel.

La fin du XVIIIe siècle avait vu les successeurs de Bollandus errants et persécutés, n'ayant pas où reposer leur tête, et emportant avec eux les dernières espérances de la science hagiographique. L'Abbaye de Tongerloo, de l'Ordre de Prémontré, servit pendant quelques jours d'asile à ces nobles exilés : ils y mar-

quèrent leur court et laborieux séjour par la publication du sixième tome des Actes des Saints d'Octobre, qui parut en 1794. On avait à y traiter les Actes de saint Calixte, au 14 de ce mois. Ce travail échut à Jacques de Bue, l'un des sept rédacteurs de ce précieux volume. Il adopta hautement les conclusions de Moretti, et cette fameuse question qui avait tant inquiété du Sollier, fut enfin tranchée dans le sens de Baronius et de nos Actes.

De nos jours, en 1845, l'œuvre Bollandienne a repris son cours, aux applaudissements de l'Europe savante. Après cinquante ans de suspension, le septième et le huitième tome d'Octobre sont venus renouer glorieusement la chaîne dont le premier anneau se rattache à l'année 1643. Daigne le ciel accorder aux nouveaux continuateurs la vie et les forces pour atteindre le XXII[e] jour de Novembre; alors, le jugement de Papebrok sur les Actes de sainte Cécile sera vengé, nous en avons la confiance, par les armes victorieuses d'une érudition digne du sujet et de la piété de l'illustre Compagnie. Cécile rendra en protection à ses défenseurs ce qu'ils auront fait pour sa gloire.

Il nous reste à parler d'un hagiographe célèbre, l'Anglais Alban Butler, dont l'ouvrage n'est guère connu en France que sous le nom de Godescard, chanoine de Saint-Honoré, qui en a donné la traduction et le complément. Ce livre ne méritait ni la vogue qu'il a obtenue, ni les dédains dont il est souvent l'objet aujourd'hui de la part de certaines personnes assez incompétentes. Nous n'avons à nous en occuper ici que dans ses rapports avec sainte Cécile, et c'est pour signaler l'incroyable négligence avec laquelle la question y est

traitée. Butler et Godescard, si empressés d'ordinaire à rechercher et à citer sur chaque saint les divers ouvrages ou dissertations dont il a fourni le sujet, n'ont pas même daigné consulter Bosio et Laderchi. En 1763, la question était jugée pour eux sans appel : les Liturgies françaises ne l'avaient-elles pas décidée? Ils se bornent donc à déclarer que les Actes de sainte Cécile ont peu d'autorité, ce qu'ils essayent de justifier par un exposé succinct des assertions de Tillemont; ils conviennent néanmoins qu'il a pu se rencontrer des Martyrs sous Alexandre Sévère.

Mais ce qui démontre par-dessus tout l'inconcevable légèreté avec laquelle cette notice a été rédigée, c'est la phrase suivante : « Nous apprenons des Actes de sainte » Cécile qu'en chantant les louanges du Seigneur, elle » joignait souvent la musique instrumentale à la mu- » sique vocale [1]. » Ainsi il est démontré que Butler et Godescard, avant de rédiger la vie de sainte Cécile, ne s'étaient pas même donné la peine de lire ses Actes, puisqu'ils ne contiennent pas un seul mot duquel on puisse déduire cette assertion. Les peintres qui, par une licence très-légitime de leur art, représentent sainte Cécile jouant des instruments, pour exprimer, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le patronage qui lui a été déféré sur la Musique, sont la seule autorité qu'auraient pu alléguer ces savants hommes en faveur du fait dont ils prennent la responsabilité. Il nous semble qu'ils auraient dû avoir au moins autant de déférence pour des Actes, écrits environ mille ans avant l'époque

[1] Vies des Pères et des Martyrs, tome XI, au 22 Novembre.

où la peinture chrétienne a donné les instruments de musique pour attributs à sainte Cécile [1].

En terminant ce chapitre sur les événements relatifs à la sainte Martyre dans le cours du XVIII[e] siècle, il nous est doux de nous réfugier encore une fois à l'ombre de notre chère Basilique, dont l'histoire est toujours si intimement liée à celle de Cécile. Puissions-nous y oublier quelques instants la légèreté coupable de cette école historique qui ne compta presque jamais avec les monuments, et qui dut peut-être à cette incroyable négligence ses plus grands écarts.

Pendant que les érudits s'agitaient sur les questions savantes dont nous avons fait l'histoire, la piété, plus humble et aussi plus assurée, se complaisait à multiplier ses hommages envers l'auguste Vierge. La Basilique transtibérine était toujours visitée avec ferveur par les pèlerins, et la dévotion romaine pour cet antique sanctuaire et pour le glorieux trésor qu'il renferme ne s'était pas ralentie. Mais entre tous les serviteurs de Cécile, vers la fin du XVIII[e] siècle, le pieux Joseph Mazzolari tenait le premier rang. Membre de la Compagnie de Jésus avant la suppression, il conserva toujours cette dévotion fervente dans laquelle il avait été nourri. Humaniste distingué, il était plus zélé encore pour la gloire de Marie et des saints. Sa religion envers la Reine des Vierges lui avait fait prendre sur ses écrits le nom

[1] L'auteur de l'article de sainte Cécile dans la *Biographie universelle*, Tabaraud, n'a guère fait qu'abréger la notice de Butler et Godescard; mais il y reproduit fidèlement l'assertion de ces deux auteurs sur les habitudes musicales de sainte Cécile, comme étant formellement exprimées dans ses Actes.

de *Mariano Partenio*, et parmi les harangues en style cicéronien que l'on trouve dans ses œuvres littéraires, celle qu'il a intitulée *pro domo Lauretana*[1] fut offerte par lui, gravée sur une lame d'argent, au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette.

Les saints Martyrs de Rome étaient l'objet particulier de son culte, et il les a eus principalement en vue dans l'ouvrage de dévotion qu'il a publié sous le titre de *Diario sagro*[2]; mais, entre tous, la prédilection de Mazzolari était pour sainte Cécile. Par ses soins, on publia à Rome, en 1775, une traduction italienne des Actes de l'illustre Martyre[3]; elle était précédée d'une préface, où l'on en soutenait l'authenticité.

En l'année 1785, Mazzolari fit détacher à ses frais du portique extérieur de la Basilique, la gracieuse fresque dont nous avons parlé[4], et qui représente sur un de ses compartiments la sépulture de sainte Cécile, et sur l'autre son apparition à saint Paschal. Il fit placer cette précieuse peinture dans l'intérieur de la Basilique, sous le collatéral de droite, en face de l'autel majeur, et l'accompagna de l'inscription suivante :

MONVMENTVM VETVSTISSIMVM INVENTIONIS ET DEPOSITIONIS
SACRAE CHRISTI SPONSAE ET INCLYTAE MARTYRIS CAECILIAE
NE AERIS INIVRIA PRORSVS INTERIRET
HVC E PORTICV IOSEPHVS MARIANVS PARTHENIVS

[1] Mazzolari opera, tome I.

[2] Une édition intéressante de cet ouvrage parut à Rome en 1805 (7 vol. in-18), avec d'excellentes notes de l'avocat Adami.

[3] In-8°, chez Salomoni.

[4] Voir ci-dessus, page 293.

PRO SVO ERGA S. VIRGINEM ET MARTYREM STVDIO
TRANSFERENDVM CVRAVIT
A. D. M. DCC. LXXXV [1].

Mazzolari ne borna pas à ce seul monument le témoignage de sa vénération envers Cécile. Il lui sembla que le diplôme de Paschal, dans lequel ce saint Pontife rend compte de la merveilleuse apparition dont il fut favorisé par l'illustre Vierge, méritait d'être exposé à tous les regards dans la Basilique. Il le fit donc graver sur une vaste table de marbre blanc, et placer en regard de l'ancienne fresque dont nous venons de parler, sous le collatéral de gauche. Au-dessous on lit cette inscription :

HAS LITTERAS E COD. VATIC. DESCRIPTAS
IOSEPHVS MARIANVS PARTHENIUS INCIDENDAS CVRAVIT
A. D. M. DCC. LXXXVI [2].

Nous ne devons pas omettre de parler d'un troisième monument de la dévotion de Mazzolari envers Cécile, exposé aussi dans la Basilique transtibérine : c'est un cœur en vermeil de grande dimension, placé avec honneur à la Confession. On y lit gravés ces mots :

[1] Ce très-ancien monument de l'Invention et de la Déposition de la sainte Épouse du Christ et illustre Martyre Cécile, afin qu'il ne se détruisît pas entièrement par l'injure de l'air, Joseph Mariano Partenio, par dévotion pour la sainte Vierge et Martyre, l'a fait transporter du portique dans cet endroit, l'an du Seigneur 1785.

[2] Cette lettre, tirée d'un manuscrit du Vatican, Joseph Mariano Partenio l'a fait graver, l'an du Seigneur 1786.

IOSEPHVS MARIANVS PARTHENIVS
CAECILIAE VIRGINI SANCTAE
MARTYRI INVICTAE
D. D.
PATRONAE COELESTI
ANNO MDCCLXXV.
ORAT OBSECRAT SUPPLICAT
VT HABERE MEREATUR PARTEM CVM EA [1].

La piété déposait ainsi ses offrandes à la tombe de Cécile, et des jours désastreux allaient se lever sur la ville sainte, et les pieux trésors de ses Basiliques devenir la proie des impies. Le pontificat de Pie VI inclinait à sa fin, lorsque le Directoire de la République française, qui avait conçu l'odieux projet de mettre la main sur l'Oint du Seigneur, annonça par ses agents au Pontife que Rome chrétienne était condamnée à périr, et que les plus grands sacrifices pouvaient seuls ajourner sa perte. Pie VI, par l'armistice de Milan, et bientôt après par le traité de Tolentino, dut faire l'abandon forcé des Légations, livrer les principaux chefs-d'œuvre de la peinture et de la statuaire, et payer sans délai une contribution d'abord de 15 et bientôt de 31 millions. Pour satisfaire à de si énormes contributions, le Pontife dut enlever du château Saint-Ange les derniers restes du trésor que Sixte-Quint y avait renfermé, et, ce qui dut coûter bien davantage au cœur de l'infortuné

[1] Joseph Mariano Partenio dédie et consacre ce cœur à Cécile, vierge sainte et martyre invincible, sa céleste patronne, l'an 1775. Il prie, il supplie, il implore, afin de mériter d'avoir part avec elle.

vieillard, enlever aux plus vénérables sanctuaires de la ville les dons précieux que la religion de tant de siècles leur avait confiés.

Nous avons retrouvé avec une vive émotion, dans les Archives de la Basilique de Sainte-Cécile, l'intimation faite, au nom de Sa Sainteté, par le Cardinal-Vicaire, sous la date du 6 Juillet 1796, à tous les supérieurs des églises de Rome, et portant, sous les peines les plus graves, l'ordre de remettre immédiatement la note exacte de toute l'argenterie et orfévrerie confiée à leur garde [1]. Un document, qui fait suite au premier, nous apprenait que le 17 du même mois, l'Abbesse livra 395 livres d'argent au commissaire pontifical Livaldini, 69 le 29 Août, et 169 le 9 Mars de l'année suivante [2].

Cette cruelle spoliation, à laquelle la plus extrême nécessité avait obligé le Pontife, enleva au trésor de la Basilique les trois précieuses châsses dans lesquelles Sfondrate avait renfermé les chefs des saints Valérien, Tiburce et Maxime. C'est alors que ces saintes reliques furent placées dans les cylindres de cuivre qui les renferment encore aujourd'hui. La masse d'argenterie qui fut livrée par l'Abbesse se composait, en dehors des trois châsses, de calices, chandeliers, et autres objets d'autel; la plupart des nombreux reliquaires donnés par Sfondrate à la Basilique étant simplement en bronze doré.

Le sacrifice que Pie VI avait dû faire à la violence des circonstances n'assura pas pour longtemps la liberté du Pontificat. Moins de deux ans après, le pieux vieil-

[1] Archives de Santa Cecilia. Dossier 94, n° 30.
[2] *Ibid.* n° 31.

lard était enlevé de sa Chaire Apostolique et traîné en exil. Alors commença une nouvelle série de spoliations pour les églises de Rome, et cette fois les autorités françaises procédèrent directement par leurs agents. Nous en avons trouvé la trace humiliante dans les Archives de la Basilique de Sainte-Cécile.

Un document en français, portant en tête les mots *Liberté, Égalité*, avec la date du 16 *Ventôse de l'an VI de la République*, atteste que « le citoyen Valette, agent » des finances à Rome, chargé par l'administration des » contributions et finances d'Italie de la *recette* des » matières d'or et d'argent provenant des églises, » a interpellé le *citoyen* Sébastien Bartoletti, prêtre romain, remplissant alors les fonctions de chapelain de la Basilique et du Monastère, de déclarer *sous serment* toute l'argenterie qui restait encore [1].

On peut se faire une idée de l'état de dénûment auquel se trouvait réduit dès lors le sanctuaire de Cécile, et en même temps de la rapacité des spoliateurs de Rome, en lisant sur ce même document le détail des objets sacrés qu'ils osèrent disputer encore à la Basilique dépouillée. Ces débris de l'antique opulence d'une des plus riches églises de Rome consistaient en un parement d'autel brodé d'or, un ostensoir, quatre reliquaires, un encensoir, une navette et deux calices [2].

En même temps que la Basilique transtibérine se voyait enlever jusqu'aux moindres offrandes que la piété avait consacrées à Cécile, l'illustre cardinal au-

[1] *Ibid.*, n° 32.
[2] *Ibid.*

quel le Pontife romain l'avait confiée était contraint de s'éloigner de Rome, ainsi que tous les autres membres du Sacré Collége. C'était Hyacinthe-Sigismond Gerdil, digne successeur de tant de grands Cardinaux qui avaient fait l'honneur de ce titre vénéré. Religieux austère, théologien du premier ordre, Gerdil avait rempli le monde de la haute renommée de sa doctrine et de ses vertus. Ferme contre les nouveautés profanes, il avait livré des combats et remporté des victoires sur toutes les erreurs de son temps; naguère sa plume docte et assurée rédigeait l'immortelle Constitution *Auctorem fidei* qui dispersa les derniers restes du Jansénisme. Ce grand homme était déjà octogénaire, lorsque la violence des événements le réduisit à fuir loin de Rome et du pieux sanctuaire dont il avait reçu la tutelle. Nous avons lu avec attendrissement la lettre autographe qu'il adressa, en partant pour son exil, à ses chères filles, l'Abbesse et les Religieuses de Sainte-Cécile, qu'il laissait en proie à tous les dangers. Cette lettre respire d'un bout à l'autre la plus héroïque résignation et la plus paternelle charité. Après l'élection miraculeuse de Pie VII à Venise, Gerdil rentra dans Rome; il revit son troupeau fidèle, et eut encore la consolation d'offrir ses vœux au tombeau de Cécile. Mais le ciel ne tarda pas à l'appeler à la récompense méritée par une vie si noble et si sainte. Gerdil mourut le 12 Août 1802.

La fin du XVIII[e] siècle avait été féconde en tribulations pour notre chère Basilique, qui avait dû participer aux douleurs générales de l'Église. Nous terminerons ce chapitre par un dernier trait qui se rapporte

à cette même époque non moins féconde en grandes vertus qu'en forfaits. Tous nos lecteurs, sans doute, honorent l'angélique mémoire de la douce et pieuse Élisabeth, sœur de Louis XVI. Cette princesse, dont le meurtre est un des principaux crimes de la révolution française, honorait sainte Cécile d'un culte fervent. Peut-être un secret pressentiment de sa destinée l'avertissait-il qu'elle aussi mêlerait un jour les roses de son sang aux lis de sa virginité. Au moment où son frère, le Comte de Provence, prêt à fuir le sol de France, faisait ses adieux à cette sœur pour laquelle il professa toujours une vénération profonde, Élisabeth lui remit une image de sainte Cécile, en le priant de la conserver toujours. Elle n'ignorait pas, ajoutait-elle en lui confiant ce touchant souvenir, que ce frère qui lui causait tant d'alarmes, avait suivi jusqu'alors les errements d'une philosophie stérile et dangereuse; mais elle espérait que ce gage de la sainte Martyre lui porterait bonheur [1]. Élisabeth ne chercha point à fuir une patrie qui devait se montrer si cruelle envers elle; un héroïque dévouement la retenait captive, et lorsque la destinée des siens fut accomplie, on la vit passer à son tour sur la fatale charrette, confondue avec d'autres victimes, dont elle fut, jusqu'au dernier soupir, l'ange consolateur, et le plus pur sang de saint Louis sanctifia l'hécatombe que nos tyrans offraient ce jour-là à leur farouche divinité.

[1] Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz en 1791. Paris, 1823. On sait que cet opuscule a pour auteur le Comte de Provence lui-même, depuis Louis XVIII.

CHAPITRE XXXVIII.

ÉVÉNEMENS RELATIFS A SAINTE CÉCILE ET A SA BASILIQUE, DANS LE COURS DU XIXe SIÈCLE.

Le XIXe siècle, qui s'ouvrit après les malheurs et la mort de Pie VI et le lendemain de l'élection de Pie VII, vit renaître, dès ses premières années, quelque chose de l'antique éclat dont resplendissaient, avant toutes ces calamités, les sanctuaires de la ville sainte. Le zèle, la piété, de généreux sacrifices, relevèrent en partie les ruines occasionnées par l'invasion étrangère. La Basilique de Sainte-Cécile, dépouillée d'une grande partie de ses richesses, appauvrie dans ses revenus, ne reverrait plus cette pompe dont le grand Sfondrate avait entouré le tombeau de l'auguste Vierge. Les lampes qui devaient y brûler nuit et jour furent rallumées de nouveau ; mais leur nombre était réduit de moitié et leur service désormais restreint aux heures de la journée. L'édifice lui-même manquait de solidité, et l'on avait à craindre que la sainte demeure de Cécile, tant de fois restaurée et embellie, ne vînt à tomber en ruines, avant la fin du siècle qui s'ouvrait.

Après la mort du savant et pieux Gerdil, Pie VII

confia le titre de Sainte-Cécile à Joseph Doria qui avait rempli sous Pie VI les fonctions de Secrétaire d'État, dans les plus mauvais jours. Mais la période de temps qui s'écoula entre cette promotion et les nouveaux malheurs de Rome, ne fut pas d'assez longue durée pour permettre au Cardinal de rien entreprendre, et surtout de rien exécuter en faveur de sa Basilique. Joseph Doria eut l'honneur de servir Pie VII, en qualité de Secrétaire d'État, au moment où cette charge offrait le plus de périls; mais il n'occupa pas longtemps ce poste de dévouement, et fut bientôt envoyé en exil à Gênes, pour prix de sa fidélité à son souverain et à l'Église. Il survécut peu de temps au retour de Pie VII dans la capitale du monde chrétien, et mourut le 10 Février 1816.

Son neveu, le Cardinal Georges Doria, lui succéda dans le titre de Sainte-Cécile, et profitant de la sécurité qu'inspirait l'heureuse révolution qui avait rendu à Rome son Pontife et son maître, il songea tout d'abord à venir au secours de la Basilique dont l'état devenait de plus en plus inquiétant. Il fit reprendre en sous-œuvre les arcades de la grande nef, consolider la voûte qui fléchissait, et rafraîchir les peintures et les dorures; en sorte que la Basilique de Sfondrate et d'Acquaviva sembla renaître dans son ancienne splendeur.

La reconnaissance de l'Abbesse et des religieuses de Sainte-Cécile a voulu conserver à la postérité la mémoire de cette pieuse munificence de Georges Doria, en plaçant dans la Basilique un marbre sur lequel on lit l'inscription suivante :

GEORGIVS AB AVRIA PAMPHILIVS
PRESBYTER CARDINALIS HVIVS TITVLI
PERINSIGNE DIVÆ CÆCILIÆ E DOMO TEMPLVM
IN QVO ETIAM PIISSIMORVM CARDINALIVM
GEORGII PATRVI MAGNI ET IOSEPHI PATRVI SVI
CINERES QVIESCVNT
QVVM TEMPORIS INIVRIA FATISCERET
PERISTYLIO LATERICIIS MOLIBUS SVBFVLTO
SVPERIORI CONCAMERATIONE SOLIDATA
OMNIBUS DENIQVE AD ELEGANTEM FORMAM PERFECTIS
VIRGINVM SACRARVM RELIGIOSO CVLTVI
RESTITVENDVM SVA IMPENSA CVRAVIT.
ABBATISSA ET MONIALES
EMINENTISSIMI VIRI MUNIFICENTIAM
GRATO ANIMO PROSEQVVTÆ
REI MEMORIAM LAPIDE SIGNATAM VOLVERVNT
ANNO M. DCCC XXIII [1].

Ainsi restaurée, la Basilique reprit son rang supérieur entre les autres églises de la ville sainte, et quoiqu'elle conservât les traces trop visibles de la cruelle

[1] George Doria Pamphili, Cardinal-Prêtre de ce Titre, a fait restaurer à ses frais, pour le service divin que célèbrent ici les vierges sacrées, cet auguste temple dédié à sainte Cécile, autrefois la maison même où elle habita. Les cendres de George, grand-oncle, et de Joseph, oncle du titulaire actuel, y reposent. Celui-ci voyant que ce sanctuaire menaçait ruine par l'injure du temps, a soutenu les arcades par un ouvrage en briques, consolidé la voûte, et rendu à tout l'édifice sa beauté primitive. Remplies de reconnaissance pour la munificence de l'Éminentissime personnage, l'Abbesse et les religieuses ont fait graver cette inscription en mémoire de ces bienfaits.

spoliation qu'elle avait subie, son air de splendeur et d'élégance réjouit encore les pèlerins accourus pour visiter le tombeau de la vierge romaine.

Nous ne trouvons point d'événements à enregistrer dans ces annales de sainte Cécile, jusqu'aux jours lamentables où Rome, profanée par le sacrilége et la révolte, offrit aux nations un si désolant spectacle. Les pontificats de Léon XII, de Pie VIII et de Grégoire XVI s'écoulèrent sans amener aucun changement dans la Basilique transtibérine. Sous ce dernier Pape, le titre en fut conféré au pieux Cardinal Jacques-Louis Brignole, Génois, qui plus tard élevé à l'Évêché suburbicaire de Sabine, a voulu, à l'exemple de Sfondrate et d'Acquaviva, retenir du moins en commende cette noble Église, si chère à sa religion envers Cécile. C'est donc sous l'administration de ce prince de l'Église qu'eurent lieu les faits que nous allons rapporter, et dans lesquels éclate si merveilleusement la protection de la sainte Martyre sur la maison qu'elle a consacrée par son sang, et qui garde toujours sa dépouille virginale.

Lorsque, en Novembre 1848, l'angélique Pie IX, pour se soustraire aux piéges et aux violences des ennemis de l'Église et de sa personne sacrée, eut été contraint de fuir de Rome, une odieuse persécution s'étendit sur un grand nombre d'églises et de monastères. Le vénérable sanctuaire de sainte Cécile et les vierges sacrées qui le desservent ne furent pas épargnés; mais dans nul autre endroit de la cité sainte, le secours céleste ne parut plus clairement et d'une manière plus constante.

Durant les quelques mois qui précédèrent l'arrivée de l'armée française, la faction qui gouvernait la ville s'avisa, sous le prétexte de donner de l'occupation aux artistes, de faire enlever des églises certains tableaux qui semblaient avoir besoin d'une restauration. Des émissaires vinrent saisir à Sainte-Cécile le tableau de l'autel de la chapelle du Bain, copie de Guide Reni, dont nous avons parlé. Ils l'emportaient en triomphe, lorsqu'une bande énergique de Transtévérins, croyant qu'il était question de dépouiller leur chère Basilique, parut tout à coup, et par ses menaces qui auraient été promptement suivies des effets, les contraignit de rapporter cette toile qu'ils avaient imprudemment détachée. Le ministère des beaux-arts, vaincu sur ce terrain, crut s'en venger en établissant ses artistes dans cette même chapelle du Bain, pour y restaurer les fresques de Paul Brill qui étaient, en effet, dans un état de dégradation; mais on peut dire qu'aujourd'hui elles sont complétement perdues, grâce au pinceau malheureux des artistes de la république romaine.

Les tyrans de Rome avaient décrété l'enlèvement d'une partie des cloches des églises, pour en employer le métal au service de leur cause impie. La Basilique de Sainte-Cécile allait être dépouillée sous ce rapport comme tant d'autres; la protection lui arriva d'un côté où elle n'aurait pu l'espérer. Le président même de la Région du *Trastevere*, le sieur Vincent Cortesi, intervint auprès du triumvirat et obtint que les cloches seraient laissées. Son influence épargna aussi au Monastère et à la Basilique l'exécution de la mesure par laquelle était décrété l'inventaire de tout le mobilier des églises et des maisons religieuses.

Mais les temps allaient devenir plus mauvais ; le bruit de la prochaine arrivée de l'armée française vint tout à coup redoubler la rage des envahisseurs et accroître la terreur des âmes honnêtes, à la pensée de la terrible crise que le siége de la ville ne pouvait manquer de produire à l'intérieur. Dès le 28 Avril (1849), les religieuses de Sainte-Cécile virent arriver aux portes du monastère leurs sœurs les Bénédictines du Champ-de-Mars, expulsées à l'instant même de leur maison par l'administration républicaine, qui venait de la transformer en caserne. Nos lecteurs se rappellent le lien de fraternité qui unit depuis plus de trois siècles les deux monastères de Sainte-Cécile et de Sainte-Marie du Champ-de-Mars. Les filles de Sainte-Cécile accueillirent leurs sœurs avec une affection que semblait rendre plus vive encore le sentiment du péril commun, et les deux communautés, désormais fondues ensemble, s'unirent pour supporter les dures épreuves qui se préparaient à fondre sur le saint asile qui les réunissait dans la charité, sans leur assurer la paix.

En effet, trois jours s'étaient à peine écoulés que la demeure des épouses du Seigneur était envahie, en pleine nuit, par une troupe de gens armés, la menace à la bouche, cherchant, disaient-ils, un prêtre qu'ils prétendaient être caché dans le monastère. Ces hommes sanguinaires fouillèrent la maison tout entière, sans avoir trouvé la proie qu'ils poursuivaient, et se retirèrent en faisant présager aux religieuses les avanies cruelles auxquelles elles allaient être exposées, sous toute sorte de prétextes.

En effet, peu de jours après, leur clôture était en-

core forcée, et elles voyaient entrer le commissaire républicain du *Trastevere*, accompagné de deux de ses satellites et d'un maçon. Cette fois, on venait réclamer les trésors du Cardinal Titulaire qui les avait confiés, disaient ces hommes, à la garde des religieuses de son Titre. Alors recommencèrent des fouilles plus sévères encore que la première fois. On perça des murs, on défonça des portes, on scruta les meubles, et toujours sans rien trouver. Ces violations inouïes d'une maison habitée par des femmes sans défense avaient eu lieu dès les premiers jours de Mai, et n'étaient que le prélude de celles qui devaient suivre.

Le 14 du même mois, deux commissaires du gouvernement se présentèrent à l'Abbesse Giuseppa Béneggi, après avoir enfoncé les portes du monastère. Ils la contraignirent de rassembler toutes les religieuses, et en présence de ces saintes filles, ils osèrent promulguer un décret des triumvirs portant que les religieuses étaient déliées des vœux qu'elles avaient contractés, et qu'elles pouvaient dès ce moment rentrer dans le monde. Les servantes de la vierge Cécile répondirent par le silence de l'indignation à cette déclaration aussi insolente que sacrilége, et les commissaires se retirèrent.

Le lendemain, sur les dix heures du soir, le commissaire du *Trastevere*, escorté de dix hommes, envahissait de nouveau le monastère, et cette fois, c'était pour réclamer plus impérieusement encore le prétendu trésor du Cardinal Titulaire. Après mille perquisitions infructueuses, cet homme, dans sa rage de n'avoir rien pu découvrir, interpella l'Abbesse, la rendant respon-

sable de ce que l'on ne trouvait pas dans sa maison un dépôt qui n'y avait pas été placé, et que d'ailleurs elle n'eût pas livré, s'il eût été confié à sa garde. L'abus de la force et l'esprit de brigandage parurent à tel point chez ce forcené et ses satellites qu'ils menacèrent d'emmener l'Abbesse en otage, et que l'on ne doit imputer qu'à une intervention toute spéciale de la Providence qu'ils n'aient pas mis à exécution cette menace, dans un moment où ils pouvaient tout oser contre les personnes consacrées à Dieu, et où le sang des prêtres et des religieux venait de couler à Saint-Calixte, à quelques pas du monastère.

On arriva au mois de Juin, à travers toutes les alarmes. Le siége de Rome entrepris par les Français se poursuivait avec la dernière vigueur. La Région du *Trastevere* était le point sur lequel se dirigeait principalement le feu des assaillants, et le centre de la résistance désespérée qu'opposaient les assiégés. Des sommets de l'Aventin et des hauteurs du Janicule les feux se croisaient au-dessus de la Basilique et du Monastère de Sainte-Cécile; les boulets arrivaient en tous sens contre l'auguste temple de la Vierge romaine, et les religieuses chassées successivement d'une salle du monastère dans l'autre, par l'invasion de ces projectiles menaçants, avaient fini par se réfugier dans le corps de bâtiment qui s'élève sur la place de *Santa Cecilia.* Nous avons vu de nos yeux dans le monastère un amas de boulets ramassés par les sœurs dans leurs jardins après le siége.

Chose merveilleuse, et qui montre avec une pleine évidence l'intervention céleste, non-seulement aucune

des religieuses ne fut atteinte par ces instruments de mort qui, plus d'une fois, pénétrèrent dans les lieux où elles se trouvaient réunies; mais la Basilique, exposée de toutes parts aux bombes et aux boulets qui venaient s'amortir au pied de ses murs, n'en éprouva pas le plus léger dommage.

Qui donc veillait ainsi sur la demeure de Cécile, sinon l'Époux divin dans le sein duquel elle repose? Le Christ protégeait visiblement cette maison sacrée et les Vierges qui vivent à son ombre, parce que la tombe de Cécile lui est chère à jamais. Un fait significatif vint démontrer la réalité de cette espérance.

Aux environs du 10 Juin, à la suite d'une journée d'alarmes et signalée par toutes les horreurs d'un siége, vers les neuf heures du soir, après l'office de Matines, quatre des religieuses étaient restées dans la tribune du chœur, qui est située en face de l'autel majeur et de la Confession de sainte Cécile. Ces religieuses étaient les RR. MM. Dona Flavia Céleste Cecconi, Dona Electa Benedetti, Dona Gertrude Benedetti, et Dona Scholastique Rosa; les trois premières étaient du nombre des exilées de Sainte-Marie du Champ-de-Mars, et la quatrième appartenait au Monastère même de Sainte-Cécile. Après les dures angoisses de la journée, elles voulaient répandre leur âme devant le Seigneur, et implorer la fin des cruelles épreuves auxquelles la ville sainte était en proie. La Basilique était plongée dans une obscurité presque complète, avec laquelle luttait à peine la lueur tremblante de quatre petits lumignons réunis sur un même plateau, et déposés sur la balustrade supérieure, près de l'autel, au côté de l'Épître.

La prière des quatre sœurs montait silencieusement vers le Dieu de consolation, lorsque tout à coup, leurs regards dirigés vers le sanctuaire aperçoivent une lumière très-vive qui semblait sortir de la crypte sur laquelle pose l'autel, et au fond de laquelle Cécile dort son sommeil de gloire. Cette lumière s'élevait doucement, dans la direction des pieds de la statue; elle montait le long de l'autel, au côté de l'Évangile, et après avoir atteint la hauteur du tabernacle où reposait l'Agneau sans tache, elle redescendait et s'évanouissait dans l'obscurité première. Deux fois cette merveilleuse apparition se répéta sous les yeux des quatre sœurs, qu'un spectacle si inattendu frappait d'émotion, au point qu'elles n'osèrent pas d'abord se communiquer l'impression qu'elles ressentaient. Enfin, les sœurs de Sainte-Marie du Champ-de-Mars rompirent le silence, et se tournant vers Dona Scholastique Rosa : « Voyez-» vous, lui dirent-elles, cette lumière? » — « Je la vois comme vous, » répondit la religieuse de Sainte-Cécile. — « Mais que peut-elle signifier? » reprirent les autres sœurs. — « Je ne saurais le dire, répondit Dona Scholastique; mais voyons si elle reparaîtra. » En effet, peu après, la même lumière, toujours aussi brillante, se montrait de nouveau et s'élançait vers le tabernacle pour redescendre avec une mystérieuse lenteur. Les sœurs restèrent longtemps dans une attente pleine de respect; mais cette troisième apparition fut la dernière.

Ce fait extraordinaire que nous avons recueilli de la bouche des témoins mêmes, et que nous ne donnons ici que sur la foi historique, réservant tous les droits de l'autorité sacrée à laquelle seule il appartient de pro-

noncer, n'avait-il pas une signification ? Qui pourrait se refuser d'y voir un touchant indice de la prière de Cécile s'élevant vers l'Époux divin, intercédant pour la cessation du fléau, pour le salut de Rome et de son Pontife ? La lumineuse émanation partait du tombeau de la Vierge comme une aspiration fervente ; elle se dirigeait vers celui qui seul peut donner la paix ; elle redescendait après avoir obtenu le secours qu'elle implorait. Qu'y a-t-il ici autre chose que l'intercession des Saints en notre faveur, toujours plus active dans les lieux où reposent leurs corps bénis, mais rendue sensible, en cette circonstance, pour la gloire de notre grande Martyre ?

Ainsi donc, comme nous l'écrivions peu de jours avant cet événement, « Cécile veillait pour le salut et » la délivrance de son peuple, dans sa Région transti- » bérine [1] ; » et l'on est assurément en droit d'attribuer à sa puissante intervention, toutes les marques de protection qu'éprouvèrent, dans les jours mauvais que nous racontons, la Basilique et le Monastère. Les tribulations n'étaient cependant pas encore arrivées à leur terme, et la vigilance de Cécile allait encore avoir à s'exercer sur son auguste temple et sur les servantes de Dieu qui ont confié leurs destinées à sa garde.

Dès le 15 Juin, une nouvelle épreuve vient fondre sur elles. On signifie tout à coup à l'Abbesse l'ordre impérieux d'évacuer la maison en trois heures, et de diriger ses filles, partie au monastère de Saint-Bernardin, partie à celui de Sainte-Suzanne. Le motif de cette nouvelle

[1] Voir la préface de la première édition, page XVIII.

violence était que les ingénieurs militaires avaient assigné l'église et le monastère de Sainte-Cécile comme un point de défense qu'il fallait occuper militairement au plus tôt, pour riposter au feu de l'ennemi. On peut aisément juger de l'état de désolation dans lequel cet ordre inattendu plongea les religieuses; tant de périls, tant d'avanies odieuses, tant de déchirements, se terminant par leur expulsion de cette demeure naguère si paisible, et à laquelle le danger même de la situation semblait les attacher plus fortement encore. Ce temple sacré exposé aux plus affreuses profanations, le corps de Cécile, leur fidèle patronne, livré en proie à ces hommes sacriléges, l'asile des vierges du Seigneur devenu une indigne caserne; ces murs au sein desquels leur vie s'écoulait dans les humbles vertus du cloître et qui étaient devenus pour elles comme une patrie, désolés, renversés peut-être sous les coups des assiégeants qui allaient désormais diriger contre eux tous leurs efforts; ces désolantes pensées oppressaient l'âme de ces saintes filles que dans peu d'instants on allait voir errantes par les rues d'une ville assiégée.

Leurs larmes et leurs supplications n'auraient pas triomphé de l'insolence des agents du triumvirat; Cécile fit sentir cette fois encore sa protection. Un particulier influent, voisin du monastère et dont les trois filles étaient élevées par les religieuses, le sieur Joseph Costa, intervint tout à coup en leur faveur. Il obtint que les sœurs resteraient dans leur maison, en abandonnant la partie des bâtiments qui regardait le Janicule. Tout aussitôt les religieuses font murer les portes de communication entre la portion cédée et

celle qu'il leur est permis de conserver; et elles continuent d'espérer dans le pouvoir de leur céleste protectrice. Quant au projet du triumvirat de transformer en lieu de défense la Basilique et le Monastère, il ne reçut pas même un commencement d'exécution. On n'y vint pas braver le feu des Français, et tout porte à croire que la cupidité n'était pas étrangère à cette nouvelle forme de vexation.

En effet, deux jours après, plusieurs commissaires des finances qui avaient eu le temps de poursuivre leurs perquisitions dans la partie principale du monastère désormais abandonnée à leur merci, pénétrèrent dans la Basilique, dès sept heures du matin, dans l'intention de l'explorer, et toujours dans le but de découvrir les effets précieux du Cardinal titulaire. On n'avait aucune résistance à leur opposer, et tout était à craindre de leur audace et de leur avidité.

Ces commissaires étaient accompagnés d'ouvriers; et tout aussitôt ils se mirent en devoir d'exécuter les fouilles. La pensée leur étant venue que le trésor tant cherché pourrait avoir été caché dans le caveau de la Basilique où l'on ensevelit les religieuses, ils ne craignirent pas de violer cette pieuse sépulture et de troubler la cendre des épouses du Christ. N'ayant rien découvert dans ce premier caveau, ils se dirigèrent vers un autre qui est situé dans la chapelle du Crucifix, et a longtemps servi pour des sépultures séculières. Ce nouveau sacrilége ne produisit pas plus que le premier le résultat qu'ils en attendaient. Cependant, au milieu de ces indignes travaux la journée s'écoulait et le soir arriva. Après douze heures d'insistance, les commissaires finirent par se retirer,

proférant mille imprécations contre les religieuses, et menaçant dans leur dépit de forcer la clôture du monastère. Cette scène émut encore l'intérêt bienveillant du sieur Joseph Costa, et il eut le crédit d'obtenir pour les religieuses une garde de six civiques qui veilleraient désormais sur leur sûreté. Ce poste fut servi jusqu'à la prise de Rome qui tarda peu, et fut licencié par le général Oudinot, le jour même de son entrée.

Nous arrêterons ici ces annales de la Vierge romaine, espérant de la miséricorde du Christ qu'elles s'enrichiront encore par le cours des siècles, pour la consolation de la chrétienté et l'honneur de notre invincible héroïne. Toujours fidèle au culte des Saints que le Seigneur lui a donnés, l'Église n'a point défailli dans sa confiance envers la sainte Martyre. La piété romaine, surtout dans la Région transtibérine, l'environne toujours d'hommages empressés. Cécile règne toujours dans les diverses provinces de la chrétienté, comme Reine de l'Harmonie, et si, depuis un siècle et plus, les beaux-arts n'ont rien produit de remarquable en son honneur, il faut l'attribuer à la décadence générale et beaucoup plus ancienne du sens catholique dans la forme, et aussi, pour la France du moins, à l'oubli presque complet dans lequel la conspiration de nos hagiographes avait fait tomber tout ce qui relève et caractérise cette grande figure chrétienne.

Des jours meilleurs se lèveront, gardons-nous d'en douter, et la dévotion à nos Saints, retrempée à l'étude de leurs actions, renaîtra plus vive et plus ardente. Qui songeait, il faut bien le reconnaître, à sainte Élisabeth de Thuringe, avant qu'une plume

chère à tout ce qui porte le nom de catholique, eût révélé de nouveau le nom et les aimables vertus de la fille des Rois de Hongrie? Plus de siècles encore nous séparent des temps où vécut Cécile; mais son nom du moins est resté populaire, et sa fête ne passe pas toujours inaperçue. Le Christ daignera glorifier encore son Épouse, et en rendant une nouvelle vie à son culte, ranimer parmi nous les vertus que sa vie retrace et encourage.

Pour nous, le dernier de vos serviteurs, ô Cécile! quelles actions de grâces n'avons-nous pas à vous rendre de nous avoir permis de suivre, à travers seize siècles, vos traces glorieuses et bénies, de nous avoir assisté dans ce récit que nous arrêtons à ces années où, pour la troisième fois, nous-même, obscur pèlerin, eûmes la faveur de nous prosterner devant votre auguste tombeau, et de célébrer le Sacrifice de l'Agneau votre Époux, sur l'autel qui couvre et protége le lieu de votre repos.

C'est là, dans le premier de ces pèlerinages, que nous osâmes concevoir le dessein de vous rendre cet hommage public de notre humble et tendre vénération, d'élever à votre gloire ce faible monument, en souvenir des joies intimes que nous éprouvâmes à vos pieds. Vierge, Apôtre, Martyre, après tant de dons offerts à votre splendide Confession par des mains plus pures que les nôtres, agréez encore ce léger tribut de notre amour.

Le langage des Anges pouvait seul célébrer dignement vos grandeurs, ô Épouse du Christ! et nous n'avions pour vous louer que les accents incomplets et

timides de l'homme mortel et pécheur. O Reine! qui assistez à la droite du Roi des siècles, revêtue de cette robe toute éclatante d'or qu'a chantée le Psalmiste [1], inclinez sur nous un regard favorable, et daignez accepter cette offrande que nous déposons sur le dernier degré de votre trône sublime.

Nous osons y joindre une prière pour la sainte Église dont vous fûtes l'humble fille, avant d'en devenir l'espérance et l'appui. Dans cette nuit profonde du siècle présent, l'Époux tarde à paraître. Au sein de ce solennel et mystérieux silence, il permet à la Vierge de se laisser aller au sommeil jusqu'à ce que le cri de son avénement se fasse entendre [2]. Nous honorons votre repos sur la pourpre de vos victoires, ô Cécile! mais nous savons que vous ne nous oubliez pas; car l'Épouse dit dans le sacré Cantique : « Je dors, mais mon » cœur veille [3]. »

L'heure approche où l'Époux va paraître, appelant tous les siens sous l'étendard de sa Croix. Bientôt le cri va retentir : « Voici l'Époux; marchez au-devant » de lui [4]. » O Cécile! vous direz alors aux chrétiens de notre génération, comme à cette troupe fidèle qui se pressait autour de vous à l'heure de la lutte : « Soldats » du Christ, rejetez les œuvres de ténèbres, et revêtez » les armes de la lumière [5]. »

[1] Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato. *Ps.* XLIV. 11.

[2] Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes (virgines) et dormierunt. *Matth.* XXV. 5.

[3] Ego dormio, sed cor meum vigilat. *Cant.* V. 2.

[4] Ecce sponsus venit, exite obviam ei. *Matth.* XXV. 6.

[5] Eia milites Christi, abjicite opera tenebrarum et induamini arma lucis. *Acta S. Cæciliæ.*

L'Église qui chaque jour prononce votre nom avec amour et confiance dans l'Action du plus sacré de ses Mystères, attend fermement votre secours, ô Cécile! elle sait qu'il ne lui fera point défaut. Préparez sa victoire, en élevant les cœurs chrétiens vers les seules réalités que trop souvent ils oublient, pour courir à la poursuite de ces vaines apparences dont vous sûtes déprendre le cœur de Tiburce. Le jour où le sentiment de l'éternité de nos destinées dominera de nouveau la pensée des hommes, le salut et la paix des peuples seront assurés.

Notre œuvre est accomplie; il nous faut revenir à des labeurs moins doux. Soyez à jamais, ô Cécile! les délices de l'Époux. Aspirez éternellement le divin parfum de ses roses et de ses lis; enivrez-vous sans fin de l'harmonie suprême dont il est la source. Du sein de vos splendeurs vous veillerez sur nous, et quand notre dernière heure sera venue, nous vous en supplions par les mérites de votre héroïque trépas, assistez-nous sur notre couche funèbre; recevez notre âme dans vos bras, et portez-la jusque dans cet immortel séjour, où il nous sera donné de comprendre, en voyant la félicité qui vous entoure, le prix de la Virginité, de l'Apostolat et du Martyre.

APPENDICE.

Nous donnons ici les deux Hymnes en l'honneur de sainte Cécile, que Sa Sainteté a daigné approuver pour l'usage liturgique, et dont il est parlé dans la préface de la présente édition.

DIE XXII NOVEMBRIS.

IN FESTO

S. CÆCILIÆ VIRGINIS ET MARTYRIS.

AD MATUTINUM,

tiam ad Vesperas, quoties festum transferatur

HYMNUS.

Terrena cessent organa,
Cor æstuans Cæciliæ
Cœleste fundit canticum,
Deoque totum jubilat

Dum nuptiali nobilis
Domus resultat gaudio;
Hæc sola tristis candido
Gemit columba pectore.

O Christe mi dulcissime,
Cui me sacravit charitas,
Serva pudoris integram,
Averte labem corpore.

Ovis leonem sedula
Agnum facit mitissimum;
Hic fonte lotus mystico
Cœlo repente militat.

Solvit Tiburtium soror
Erroris e caligine,
Factoque fratris asseclæ
Ad astra pandit semitam.

Seges per illam plurima
Superna replet horrea :
Verbo potens, fit particeps
Apostolorum gloriæ.

Delapsus arce siderum
Illam tuetur Angelus,
Rosæque mixtæ liliis
Ambire crines gestiunt.

Sertum rubens et candidum
Affertur una conjugi,
Quem castitatis æmulum
Cœlestis ardor efficit.

Te sponse Jesu, virginum
Beata laudent agmina

Patrique cum Paraclito
Par sit per ævum gloria

Amen.

AD LAUDES.

HYMNUS.

Nunc ad coronas pergite,
Clamat suis Cæcilia;
Mox ipsa Virgo sistitur
Ad judicis prætorium.

Minantis iram despicit,
Et falsa ridet numina;
Jam morte digna ducitur
Puella culpæ nescia.

Inclusa perstat balneo,
Ardent calore fornices;
Ast urit intus Virginem
Divinus ignis fortior.

Intaminatam barbarus
Ter ense lictor percutit;
Scelus tamen non perficit,
Christus moras dat Martyri.

Horæ supremæ proxima,
Deo sacrandas devovet
Ædes avitas, libera,
Volatque ad Agni nuptias.

Salveto, corpus Martyris
Diu sub antris abditum!
Nova refulgens gloria
Romæ parenti redderis.

Ne flos tenebris areat,
Te Virgo servat virginum;
Rubens cruoris purpura,
Stola micante cingeris.

Dormi silenti marmore,
Dum sede lætus cælica
Indulget hymnis spiritus,
Votisque dexter annuit.

Te sponse Jesu, virginum
Beata laudant agmina;
Patrique cum Paraclito
Par sit per ævum gloria.

Amen.

DECRETUM.

Ordinis Sancti Benedicti in Galliis.

Certamen apprime forte disposuit Deus in Urbe inclytæ Virgini et Martyri sanctæ Cæciliæ, quæ dum in Christianæ religionis proposito Deo devotam virginitatem suam singulari Angeli præsidio incontaminatam servare promeruit, illud insimul obtinuit, ut veræ fidei lumine collustrati Valerianus sponsus sibi datus, ejusque frater Tiburtius, in libera religionis ipsius confes-

sione ad mortem usque immobiles perseverarent, et gloriæ corona redimiti cœlitum felicitate potirentur, donec et ipsa Dominum Regem Salvatorem collaudare non desinens, innumeris superatis tormentis, iisdem sociaretur in perpetuas æternitates triumphatura. Sanctæ Cæciliæ cultus longe lateque diffusus, quum in dies magis in Gallia inclareat, præsertim penes alumnos Ordinis Sancti Benedicti ibi degentes, Reverendissimus Pater Domnus Prosper Guéranger, Abbas Solesmensis, constituit in divina Psalmodia ejusdem Sanctæ laudes ampliori solemnitate commemorari; ac proinde Sanctissimo Domino Nostro Pio IX. Pontifici Maximo supplicavit enixe, ut pro alumnis sui Ordinis in Gallia adprobare dignaretur Hymnos proprios in honorem sanctæ Cæciliæ Officio ipsius addendos. Sanctitas Sua hujusmodi preces peramanter excipiens, referente me subscripto Sacrorum Rituum Congregationis Pro-Secretario, de speciali gratia benigne annuit juxta preces, propositosque Hymnos proprios Officio sanctæ Cæciliæ Virginis Martyris a Benedictinis in Gallia addendos, uti superiore in exemplari adnotantur adprobavit, die duodecima Februarii M DCCC LII.

A. CARD. LAMBRUSCHINI.

Locus Sigilli.

S. R. C. Præfectus.

Dom. Gigli. S. R. C. Pro-Secr.



TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et C[e], rue Racine, 26.

226. Paul I. 761 reasons for
yt bodies of ye ma

293. Fresco in yt church

273. S. Francesca Romana. Tour
Meso

277. Insc in C. of St Sebastian.



MÊME LIBRAIRIE.

INSTITUTIONS LITURGIQUES ; par le R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes.
Prix de chaque volume in-8. 6 fr.

Les trois premiers volumes sont en vente.

—— Défense des institutions liturgiques ; par le R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. 1 vol. in-8. 3 fr. 75 c.

—— Nouvelle défense des institutions liturgiques ; par le R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. Première, deuxième et troisième lettre à monseigneur l'évêque d'Orléans. 3 vol. in-8.

On vend séparément :

Première partie. 1 fr. 75 c.
Deuxième partie. 1 fr. 75 c.
Troisième partie. 1 fr. 75 c.

—— Lettre a monseigneur l'archevêque de Reims, sur le droit de la liturgie ; par le R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes. 1 vol. in-8. 3 fr.

L'ANNÉE LITURGIQUE ; par le R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes.

Première section. — L'Avent. 1 vol. in-12. 3 fr. 75 c.

Deuxième section. — Temps de Noel, première et deuxième partie. 2 vol. in-12. 7 fr. 50 c.

Troisième section.—Temps de la Septuagésime. 1 vol. 3 fr. 75 c.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE SOUS LA RESTAURATION, 1814-1830, par M. Alfred Nettement. 2 vol in-8. 10 fr.

S'il est permis de juger d'une nation par ses écrivains, ne peut-on pas aussi l'apprécier par les caractères qu'a revêtus sa littérature aux différentes phases de sa vie politique? Si les œuvres littéraires, indépendamment du génie propre des auteurs, reçoivent l'influence des idées dominantes, il est certain que l'étude de la littérature d'un peuple est le complément nécessaire de l'histoire de ce peuple pendant la même période.

Le réveil littéraire qui se manifesta en France au temps de la Restauration, le mouvement des esprits longtemps comprimé, et recevant une nouvelle activité des institutions apportées au pays, donnent un intérêt tout particulier à l'étude de la littérature de cette époque.

A qui appartenait-il mieux d'expliquer les hommes par le temps où ils ont vécu, et le temps par les hommes, qu'à un écrivain dont le nom, cher au public, n'est pas sans gloire dans les lettres, et qui a vécu dans le milieu qu'il décrit.

Le lecteur se convaincra que les convictions de l'auteur ne l'ont point fait dévier de la ligne d'une impartialité bienveillante pour les auteurs, et équitable pour les ouvrages.



